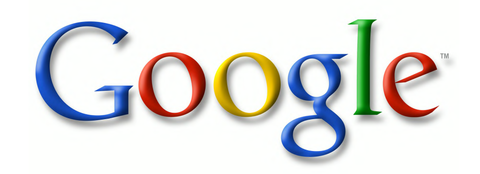


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

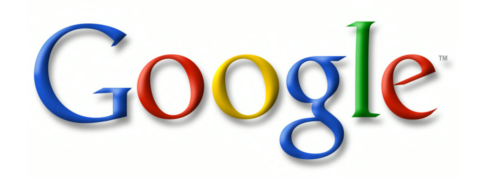
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

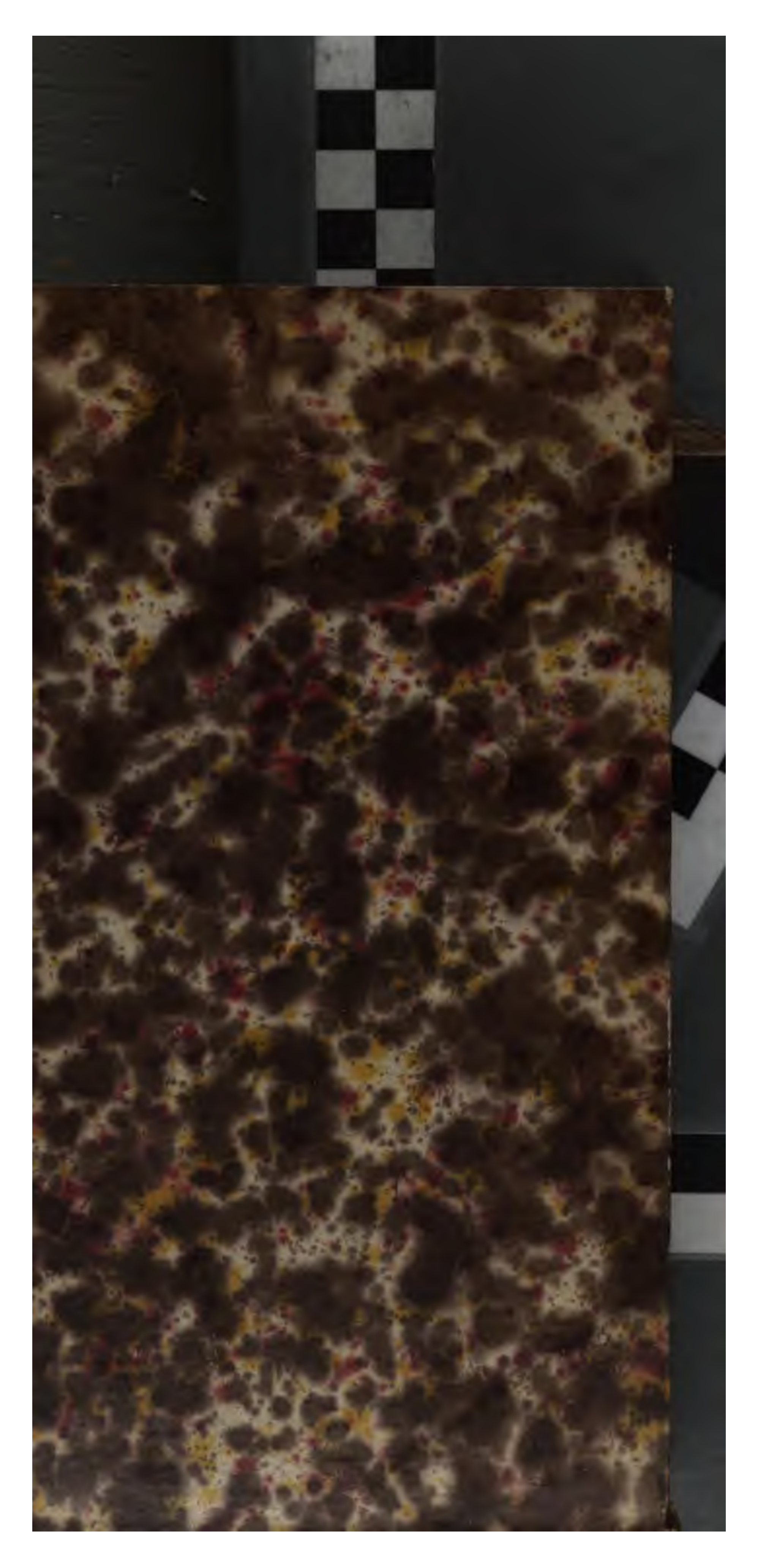
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

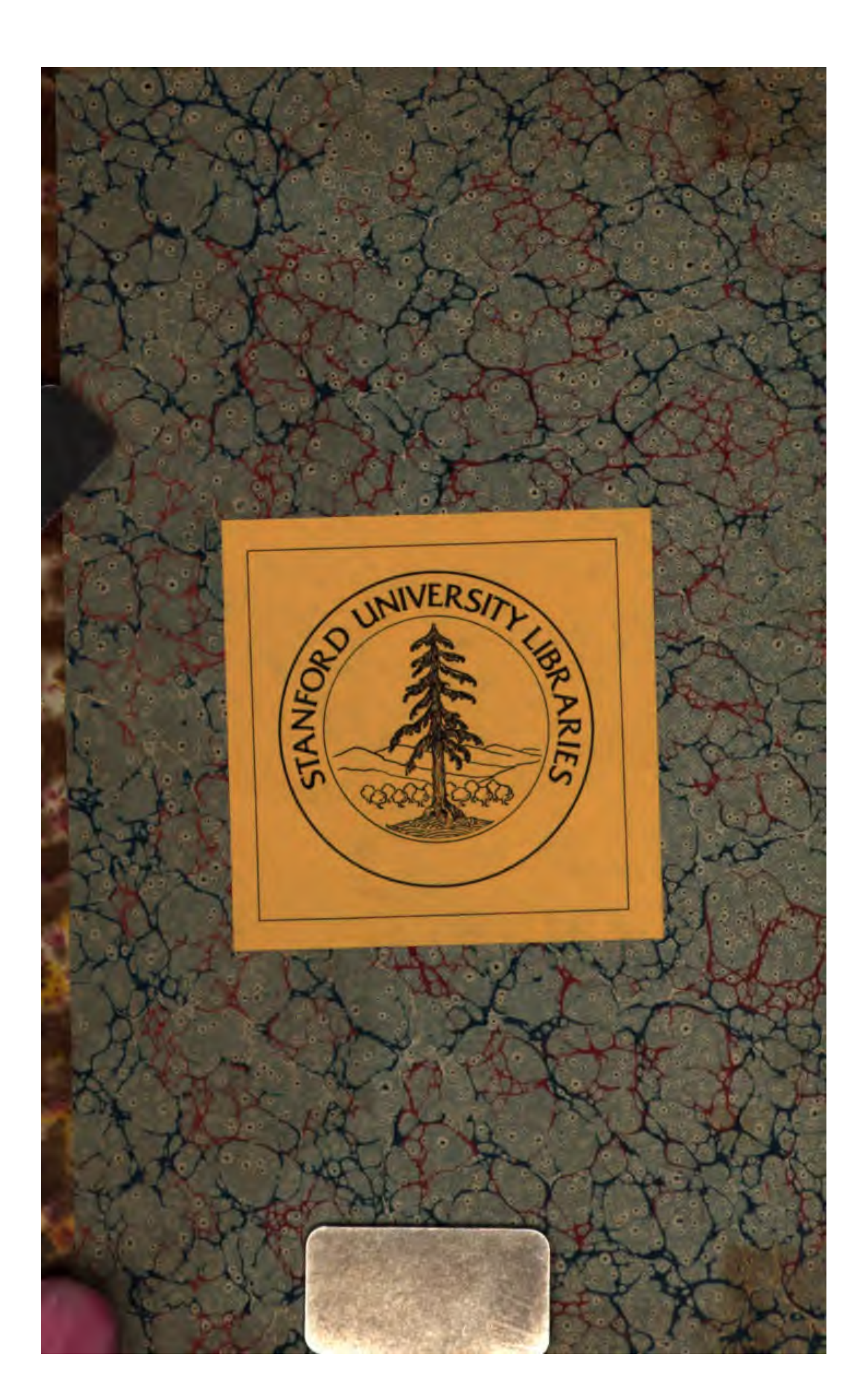
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

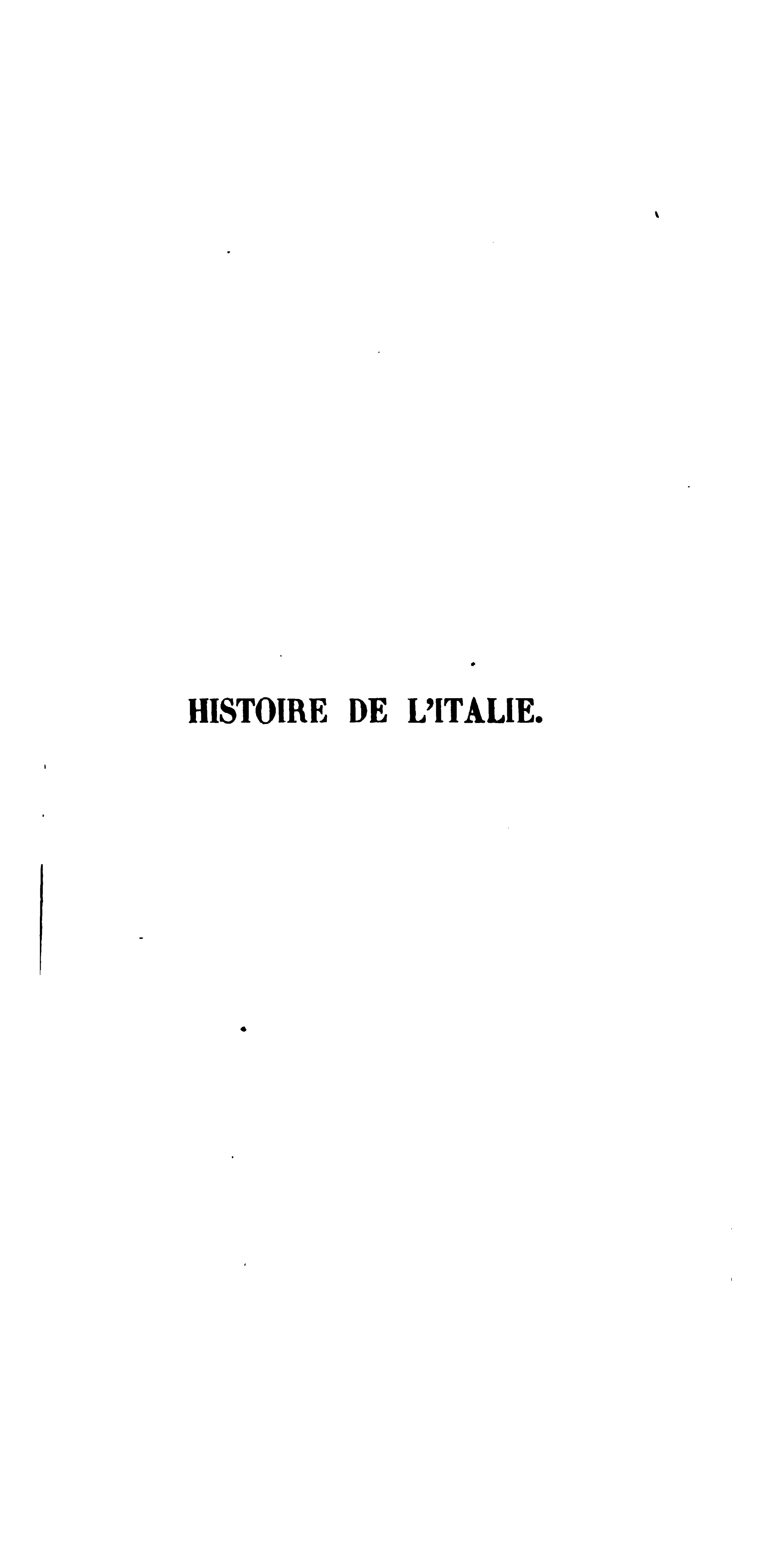
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES





HISTOIRE DE L'ITALIE.



HISTOIRE

DE

L'ITALIE

EN 1848-49

PAR

CÉSAR VIMERCATI.

ILLUSTRÉE DE SIX GRAVURES SUR ACIER DESSINÉES ET EXÉCUTÉES
PAR MM. H. DE MONTAUT ET G. DE MONTAUT.

TROISIÈME ÉDITION.

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE PAR CHARLES HERTZ.

PARIS,
IMPRIMÉ PAR HENRI ET CHARLES NOBLET,
56, rue St-Dominique.

1856

AVANT-PROPOS.

I.

La révolution italienne n'est pas un fait fortuit ; elle a un point commun avec toutes les révolutions qui ont agité l'Europe. Comme elles, elle est le contre-coup d'un mouvement antérieur. —Ce qu'il y a de frappant, en effet, dans les soulèvements modernes, c'est la simultanéité avec laquelle ils se produisent sur les points les plus éloignés, et dans les nations les plus différentes par le climat, le langage et les coutumes.

Ce phénomène est acquis à l'expérience. On l'a constaté d'une façon si évidente, que chacun sait aujourd'hui qu'il suffit de pousser un cri sur un point du vieux continent, pour qu'aussitôt ce cri soit répété de toutes parts comme par un écho.

C'est que, malgré les séparations de convention qui la divisent, l'Europe a toujours formé un corps à peu près homogène ; c'est qu'elle a suivi presque également la marche que le progrès a imprimée aux sociétés modernes.

Il serait difficile, en effet, de se figurer que les luttes et les alliances nombreuses qui ont relié les nations européennes par le sang ou par des intérêts, aient pu aboutir à un autre résultat. Chacune d'elles s'est trouvée trop souvent en contact avec toutes

les autres pour ne pas y avoir reconnu les mêmes sentiments, les mêmes tendances et les mêmes besoins.

A l'époque à laquelle nous sommes arrivés, on ne peut plus dire : c'est tel pays qui est révolutionnaire ; il faut dire : c'est l'Europe tout entière qui est complice des révolutions.

Le monde civilisé est aujourd'hui constitué de telle sorte, que les gouvernements, quelque distincts qu'ils soient les uns des autres, sont soumis fatalement aux mêmes impulsions, et entraînés invariablement sur la même route. Ils ne sauraient détruire un pareil état de choses sans se détruire eux-mêmes. Leur intérêt, leur honneur, leur sûreté, leur vie, tout en résulte, tout en dépend.

Nous sommes donc à une heure où, plus que jamais, il est nécessaire d'étudier la loi qui régit la situation actuelle, afin de ne pas nous trouver en désaccord avec elle, de sauvegarder nos intérêts, d'éviter des catastrophes. Cette loi ne nous gouverne pas d'hier. Elle a régné le jour où une société s'est formée sur un des points du globe ; seulement, elle est restée inconnue jusqu'à l'heure où, précipitant sa marche selon le cours naturel des choses, elle s'est relevée dans toute sa puissance et dans tout son éclat par des cataclysmes régénérateurs.

Cette loi est le progrès.

II.

Si l'on pouvait assigner une image physique au progrès, ce serait à coup sûr celle de la surface unie d'une immense plaine liquide au milieu de laquelle on laisserait tomber un projectile. Le phénomène qui se produit alors consiste dans le mouvement successif d'une série de circonférences qui s'éloignent graduellement du centre en étendant leur diamètre à l'infini.

L'humanité serait cette mer. Le projectile lancé serait l'émission unique de la volonté divine, et le mouvement de ces circonférences, le progrès résultant de cette impulsion première.

Cette image a frappé plus d'un philosophe. Elle nous a tenu

plus d'une fois nous-mêmes, enfants, dans une instinctive contemplation ; — c'est que ce fait tout matériel était la traduction d'un fait moral, sur lequel ont disputé tant de profondes intelligences. Plus d'une fois, l'humanité a été comparée à une mer, plus d'une fois on a cherché quelle était l'origine unique des mouvements multiples qui agitaient sa surface ; plus d'un penseur lui-même, se trompant sur la nature du progrès et subissant l'influence du moment, a comparé le mouvement de la société à un cercle fatal qui reproduirait sans cesse les mêmes phénomènes : despotisme qui appelle l'émancipation ; émancipation qui appelle la liberté ; liberté qui appelle l'excès et, par suite, le despotisme ; — voilà, ont-ils dit, la circonférence fatale dans laquelle nous sommes emprisonnés. — Seulement, ils n'avaient pas constaté une chose, c'est qu'à chaque fois le cercle s'agrandissait en suivant un mouvement d'autant plus rapide qu'il étendait d'autant plus son diamètre.

Pour peu que l'on étudie attentivement l'histoire du monde, on trouvera la confirmation de cette vérité. Chacun des cercles dans lesquels semble s'être renfermée la civilisation se transforme par des secousses inexplicables en un cercle plus étendu, et nous voyons les espaces primitifs qui ont donné l'impulsion se reposer désormais en attendant une impulsion nouvelle.

Les nations ont changé, affectant des noms divers aux phases d'un mouvement toujours uniforme ; le progrès seul est resté le même dans son essence et dans ses formes, tout en étendant son action à l'infini.

III.

Si l'on veut suivre ce phénomène en dehors de l'ordre métaphysique dans lequel nous l'avons signalé, si l'on veut le constater dans les faits, on trouvera que le centre terrestre d'où part le mouvement s'est déplacé plusieurs fois dans l'histoire. Il fut d'abord dans l'Inde, puis dans l'Asie occidentale, puis enfin dans

le midi de l'Europe. Il semble que la circonférence progressive, arrêtée toujours du côté de l'Orient, ait cherché à s'asseoir au centre réel de la civilisation.

Ce centre, c'est l'Italie.

Rome, dès le jour où elle a vu une nation se former autour de ses murailles, a toujours été le point le plus influent sur les destinées humaines. Elle s'est appropriée dans sa première période les institutions de tous les peuples pour les fondre dans une puissante unité avec les peuples eux-mêmes.

Le jour où ce travail a été accompli, a vu commencer sa seconde période; le despotisme a refoulé violemment le progrès qu'elle contenait dans son sein, pour le faire rejaillir sur tous les points du globe. De toutes parts, les peuples exclus se sont précipités vers cette source divine. Après avoir infructueusement tenté de la transporter ailleurs, ils se sont inclinés devant la ville éternelle, et, comme le progrès s'appelait alors le christianisme, ils ont salué dans l'évêque romain le prince du globe.

C'est à ce point de vue que nous pouvons nous expliquer à la fois et l'influence de la papauté au moyen âge et sa décadence dans les temps modernes. Placée à la tête d'un mouvement qu'elle n'a voulu comprendre que dans son intérêt, elle a oublié qu'elle était la clef de voûte de l'intérêt de l'humanité tout entière. Elle s'est attribué à elle-même les résultats dont elle n'était que le moyen. Au lieu de suivre la politique de l'humanité, elle a voulu suivre sa politique personnelle. Les faits nous ont montré qu'elle avait tort. Elle a oublié bien réellement sa mission divine pour ne plus songer qu'à l'égoïsme de sa vie humaine.

Despotique avec les princes du moyen âge, elle a été puissante aussi longtemps que ce despotisme a été nécessaire pour constituer les nationalités de l'Europe. Elle a déchu du jour où ces despotismes ont achevé leur œuvre; — elle n'eût pas dû les suivre; car son intérêt n'était pas attaché à l'existence des monarchies, mais bien au mouvement social de l'humanité.

Avant donc de dire quel pouvait être le rôle de Rome dans la

moderne régénération de l'humanité, nous devons examiner la nature et l'état actuel du mouvement social.

Nous n'insisterons pas sur l'importance de ces considérations générales : nous avons dit tout-à-l'heure que la révolution dans un pays n'est pas un fait isolé ; ce qui intéresse une nation doit donc les intéresser toutes. Si nous faisons cette remarque, c'est que nous ne voulons pas que le lecteur nous accuse de déployer inutilement des aperçus généraux ; nous ne voulons pas qu'il nous accuse non plus de manifester l'expression d'un parti ou d'une opinion arrêtée. Aussi, nous le prions de ne pas nous considérer comme juge dans les lignes qui suivent, mais seulement comme observateur aussi fidèle et aussi désintéressé qu'il est possible de l'être dans l'histoire.

IV.

Le mouvement social a toujours eu pour mobile l'affranchissement et pour but la liberté des peuples.

Les peuples ont de tout temps été esclaves ; car l'esclavage ne consiste pas seulement dans l'oppression d'un ou de plusieurs sur tous, il consiste avant tout dans l'ignorance et dans la paresse. Le despotisme, chez un peuple ignorant et apathique, est moins la cause de ses vices qu'il n'en est le résultat.

Chez un peuple sans instruction et sans initiative, l'autocratie est un progrès ; elle s'y manifeste comme l'élément actif et intelligent. Il serait impossible de concevoir son origine si l'on admettait l'hypothèse contraire.

Aussi l'histoire nous montre en beaucoup d'endroits l'autocratie comme un instrument du progrès. Il ne faudrait pour cela citer que Pierre-le-Grand dans les temps modernes. Loin donc d'être la négation de la marche des peuples vers la liberté, elle en est le premier symptôme. Nécessaire à la préparation des masses, elle a un rôle utile à accomplir. Jamais les peuples barbares du moyen-âge n'eussent formé des nations sans la constitu-

tion des monarchies qui les ont contraints d'entrer dans la vie sociale.

Cette considération nous explique la formation des États libres dans l'histoire : elle est la lumière qui nous donne la raison du moyen âge tout entier ; elle éclaire à la fois les côtés faux de la croyance des partisans de la monarchie en même temps que des partisans de la liberté excessive. Les premiers ont vu dans le despotisme l'instrument d'une amélioration incontestable, et leur erreur a été de croire que le rôle de cet instrument pouvait être autre chose que momentané ; les seconds, arrivés à une époque où l'autocratie avait terminé son rôle, n'en ont plus senti que l'inutilité, et ils ont contesté l'efficacité de son action antérieure.

Si l'on veut être de bonne foi dans l'étude de l'histoire, on ne tombera ni dans l'une ni dans l'autre de ces erreurs ; on reconnaîtra que le despotisme représente à son origine la partie active et intelligente d'une nation ; on sera forcé d'avouer qu'il est le noyau autour duquel rayonne la civilisation des sociétés.

Mais on reconnaîtra aussi qu'à mesure que de ce point central partent les lumières et l'activité, le despotisme se transforme peu à peu, mais de plus en plus rapidement. Il devient alors le partage de quelques-uns, puis celui de plusieurs, jusqu'à ce qu'enfin il tombe entre les mains d'une minorité intelligente qui décide du sort de la majorité inintelligente de la nation.

La marche constante du progrès se signale par l'accession constante d'un plus grand nombre d'individus au pouvoir. Le but, c'est l'accession de tous. La liberté complète se traduit admirablement par le gouvernement de tous sur chacun et de chacun sur tous. Somme toute, on pourrait presque dire que la liberté absolue ne serait autre chose que l'égale répartition de l'autocratie de chaque individu sur l'humanité tout entière.

Le progrès n'est donc point contradictoire dans sa marche, et cette théorie, tout imparfaite qu'elle soit, doit suffire à démontrer comment on est parti du despotisme pour arriver à la liberté.

V.

La question est simplifiée. Il ne s'agit plus que d'évaluer le nombre des hommes actifs et intelligents qui comptent dans une nation, et d'apprécier l'extension des lumières qui rayonnent sur le globe.

Aujourd'hui, le nombre des individualités intelligentes et actives a pris des proportions effrayantes. Deux faits généraux nous le démontrent dans les derniers temps. Le premier, c'est la formation en république d'un grand pays à sa naissance et au sortir d'une guerre d'indépendance : nous voulons parler des Etats-Unis. Cet exemple est unique dans l'histoire.

Cette formation est le résultat des lumières élaborées en secret dans le quinzième et le seizième siècles, divulguées au dix-septième, et répandues à profusion par le dix-huitième. Depuis lors, le nombre de ces individualités s'est tellement accru, que l'Amérique n'a pu absorber tous les hommes actifs du vieux continent. L'Europe monarchique a été alors ébranlée jusqu'en ses fondements.

Pour retrouver les causes de cette secousse, il faut remonter de quelques pas dans l'histoire.

Tant qu'il y a eu un nombre restreint d'hommes capables de gouverner, le despotisme autocratique a eu, sinon le droit, du moins la confiance de pouvoir se maintenir ; et il est arrivé à ce but par deux méthodes différentes.

Ainsi il a appelé autour de lui, jusqu'au dix-huitième siècle, les hommes intelligents en France, en Angleterre, en Allemagne et dans toutes les nations que le langage, les mœurs et les coutumes constituaient en quelque sorte dans une puissante unité.

Mais il ne pouvait en être de même des nations qui agissaient continuellement sur leurs voisins, comme la Grèce dans l'antiquité et l'Italie au moyen âge. Ces contrées, devenues en quelque sorte le rendez-vous des hommes avides de s'éclairer et de s'instruire, étaient composées d'éléments hétérogènes et ne pouvaient subir

une direction unique. L'autocratie y devenait impossible ; il fallait que le pouvoir s'y fractionnât en quelque sorte et y formât plusieurs puissances rivales.

Chacun sait que les faits ont donné gain de cause à la vérité de cette théorie.

Il est donc juste de dire que là où les individualités intelligentes et actives deviennent plus nombreuses, le pouvoir se fractionne en vertu de la loi inévitable du progrès. Ce fractionnement ne se produit pas sans luttes, car les favorisés ne veulent céder aucun de leurs privilèges ; mais, l'histoire est là pour l'attester, il a toujours obtenu un triomphe définitif.

Au sortir du moyen âge, le nombre des hommes intelligents s'est accru rapidement en Europe ; les guerres et la formation des nouveaux royaumes nous attestent cette vérité. Mais, quel que fût ce fractionnement, il ne pouvait être égal à l'accroissement des individualités.

Une crise devait en surgir, et cette crise devait se produire au sein de la nation dont l'influence était la plus grande sur le vieux continent. La révolution de 89 était donc inévitable, et avec elle un cataclysme européen.

VI.

Si nous descendons maintenant du domaine général dans lequel nous nous sommes tenus jusqu'ici, si nous abordons notre sujet pour ne plus le quitter, nous reconnaîtrons qu'en Italie, comme partout ailleurs, et plus manifestement que partout ailleurs, les mêmes causes ont appelé les mêmes résultats.

La révolution de 1789 fut, non point une révolution partielle, mais une révolution européenne. Les révolutions sociales diffèrent toujours des révolutions nationales, en cela qu'elles ne connaissent pas de frontières. L'Italie en a ressenti le contre-coup aussi bien que toutes les nations de l'Europe civilisée.

Beaucoup d'entraves qui s'opposaient à l'extension des lu-

mières furent anéanties par ce cataclysme. Aussi est-il remarquable d'observer avec quelle progression rapide le nombre des individualités s'est accru dans la Péninsule. Cet accroissement devait produire deux phénomènes bien distincts : le premier vague et confus, — la tendance vers la liberté ; le second précis et mieux déterminé, — l'aspiration vers l'unité italienne.

La première de ces tendances, toute informe qu'elle fût, lutta dès lors contre le despotisme qui écrasait une péninsule démembrée et tombée au pouvoir de tant de princes et de gouvernements variés. Elle en est arrivée aujourd'hui à ce point, que l'antagonisme entre la monarchie et la liberté est nettement posé, et que désormais les petites autocraties qui fractionnent la péninsule italienne, au lieu d'être un gage de stabilité, sont devenues en quelque sorte les préludes de bouleversements de plus en plus rapprochés.

Aujourd'hui, que chacun mette la main sur sa conscience, qu'il interroge franchement la raison, et il reconnaîtra que les monarchies dans la Péninsule ont terminé leur rôle ; il reconnaîtra que, partout où elles existent en fait, elles sont battues en brèche ouvertement ou sourdement, non-seulement par leurs ennemis, mais par leurs partisans et par leurs représentants eux-mêmes. Le progrès est tel, qu'il fait de ses adversaires les plus acharnés ses complices les plus efficaces.

Résister aujourd'hui à la marche de l'humanité, ce n'est pas l'interrompre, mais c'est amasser contre soi des forces toujours nouvelles ; c'est vouloir arrêter par une digue le cours d'un fleuve puissant jusqu'à ce que ce fleuve noie la digue et ceux qui la construisent. En vain l'on pense effrayer les peuples par des exemples terribles. Les peuples sont insensibles, car ils se renouvellent sans cesse ;—vouloir les corriger, c'est battre la mer de verges comme le fit Xerxès.

Aujourd'hui, tout ce qu'il y a d'intelligent et d'actif est complice du progrès sciemment ou insciemment. Les nations se composent, à cette heure, non plus de masses aveugles, mais d'in-

dividualités ardentes, ambitieuses, indisciplinées. Chaque homme grandit avec le désir de se faire quelque chose ; et, comme le fractionnement du pouvoir dans une monarchie est restreint autant que peu variable, il se constituera toujours à côté de cette monarchie une puissance latente, destinée à réunir les mécontents devenus de jour en jour plus nombreux, jusqu'à ce que cette puissance se sente assez forte pour écraser la puissance rivale.

En pareil cas, les révolutions seront périodiques, et les intervalles qui les séparent seront de plus en plus rapprochés.

Comment veut-on que la monarchie italienne se soutienne ? Elle a moins pour ennemis le peuple que l'accroissement des individualités. Elle n'a qu'un moyen d'y parvenir, ce serait d'arrêter cet accroissement et d'étouffer les résultats qu'il a produits jusqu'à ce jour.

Mais quels instruments emploiera-t-elle pour atteindre ce but ? Le développement des intérêts matériels ?—Mais ce développement ne fera qu'accroître le nombre des hommes désireux de réaliser leurs besoins, et l'ardeur de tous à se constituer à part dans le bien-être et dans l'indépendance.—Le développement des idées morales ?... Mais les idées morales ne sont autre chose que la source de l'intelligence et le fondement de l'activité.

Ainsi donc, les monarchies, constituées civilement sur les intérêts ou sur les aspirations de l'Italie, ne peuvent être que des transitions, et des transitions fort courtes. Les évènements contemporains nous l'ont démontré.

L'Italie monarchique invoquera-t-elle alors les traditions du vieux temps ? Elle doit savoir que les despotismes n'ont eu leur raison d'être que parce qu'ils marchaient en tête du progrès ; il faut donc que, pour exister, elle marche en avant comme les gouvernements qui l'ont précédée. — Mais, agir ainsi, n'est-ce pas établir la négation de la monarchie elle-même ?

Civilement, les monarchies italiennes ne peuvent se constituer d'une façon stable. La persuasion leur est devenue impossible ;

Il faut alors qu'elles risquent le tout pour le tout, et qu'elles cessent de chercher une issue facile pour se jeter les yeux fermés dans la violence, c'est-à-dire pour se constituer sur un régime d'oppression entièrement militaire.

Le progrès est fatal, son cours est funeste aux gouvernements qui le contrarient, il est favorable aux gouvernements qui savent lui creuser son lit ; mais, pour le faire, il faut que les gouvernements soient des gouvernements libres, et non plus des autocraties.

Il résulte de tout ceci, qu'on peut affirmer hardiment, sûrement, que, si les monarchies divisent et gouvernent la Péninsule, elles touchent à leur agonie, et cette affirmation peut être faite avec la même sincérité et la même puissance qu'on mettrait à attester la vérité d'une proposition mathématique. Elles n'auraient qu'un moyen d'étouffer le progrès, seulement nous ne les croyons pas capables de l'employer : — ce serait de trouver assez de poudre pour faire sauter le globe.

VII.

La conclusion fatale à laquelle nous venons d'aboutir ne présente qu'une des solutions du grand problème de l'Italie actuelle. Il en est une autre non moins certaine, c'est le nivellement des frontières et la constitution future de toutes les populations italiennes dans une puissante unité.

Cet évènement est la conséquence de la diffusion des lumières et du développement des intérêts de chaque peuple de la Péninsule. La question prise de plus haut, en cela qu'elle fait étudier non plus les membres qui composent les sociétés séparées, mais les sociétés elles-mêmes prises en corps, présente les deux mêmes points de départ : l'intelligence et l'activité.

« Cette nouvelle affirmation est contradictoire avec la précédente, dira-t-on ; — comment l'unité des sociétés italiennes peut-elle résulter de l'individualisme qui morcelle chacune d'elles en particulier ? »

L'individualisme et l'unité ne sont cependant pas plus contradictoires que le despotisme et la liberté ne l'ont été dans la marche du progrès à travers les siècles.

Le développement de l'individualisme est la destruction du patriotisme et de la nationalité. Nul ne le contestera : les hommes, en ne connaissant de lois que leur intérêt particulier, ne connaîtront plus les limites imposées aux intérêts généraux. Si les intérêts généraux étaient le point de départ des intérêts particuliers, notre conclusion serait évidemment fausse ; mais ils en sont le résultat. Cette distinction entre le point de départ et le résultat est capitale ; pour peu qu'on la néglige, on risque de tomber dans les deux affirmations contraires. Or, il est certain qu'aujourd'hui les intérêts particuliers étant la base des intérêts généraux, ceux-ci ne sont, en quelque sorte, que la somme des premiers. A mesure que l'individualisme s'étend, les milieux qu'il se constitue s'étendent avec lui, et les limites des nationalités, devenues trop étroites, doivent disparaître sous son action envahissante.

Nous allons rendre notre pensée plus saisissable par un exemple.

Prenons un industriel quelconque. Cet industriel est à la tête d'une fabrique considérable ; il sait que son commerce croîtra en raison de l'étendue des débouchés. S'il demeure à Rome, il cherchera donc tout d'abord des consommateurs dans la capitale. Il fera ce qu'on appelle, dans l'argot du métier, la place de Rome. Mais il arrivera un moment où la population à laquelle il a affaire étant limitée, le nombre des consommateurs le sera de même, et, pour développer son entreprise, il sera contraint alors d'aller chercher de nouveaux débouchés dans les provinces, puis dans toute la Péninsule, enfin à l'étranger : s'il le pouvait, il enfermerait l'univers entier dans le cercle d'écoulement de ses produits. Si aujourd'hui il ne peut que l'étendre à l'Italie, demain il l'étendra aux nations civilisées ; après demain, enfin, il essaiera de façonner le reste du monde aux usages du progrès, afin d'élargir encore le cercle de son commerce ; en sorte que de nos jours ce

n'est plus la barbarie, mais bien la civilisation qui est devenue la puissance envahissante.

Or, qui n'est pas industriel aujourd'hui ? Qui ne désire point avoir affaire au plus grand nombre d'hommes possible ? Nous ne connaissons personne qui ne soit possédé de ce besoin à différents degrés. Depuis le colporteur qui ne trouve pas la terre assez grande, jusqu'au négociant qui voudrait la voir couverte de chemins de fer; depuis l'écrivain qui aspire à ce que l'univers entier soit appelé à lire ses ouvrages, jusqu'à l'homme d'État qui voudrait accaparer le globe au profit de son ambition, tous ont la pensée, les efforts tendus vers le même but. Que signifieraient sans cela, dans le grand mouvement européen, la conquête d'Afrique par la France, celle des Indes par l'Angleterre, celle de l'Amérique septentrionale par les Etats-Unis; en un mot, l'envahissement universel du monde sauvage par le monde civilisé !.... Que signifieraient tous ces canaux, ces chemins de fer, enfants des intérêts individuels, qui déjà enjambent irrévérencieusement les frontières de l'Europe ? Que signifieraient les perfectionnements apportés chaque jour dans les moyens de transport, les efforts gigantesques tentés pour s'emparer de la voie des airs, après s'être emparé des voies maritimes et terrestres ? Que signifierait cette nécessité reconnue de parler plusieurs langues ? Que signifierait, enfin, l'influence que les moindres symptômes de bouleversement ont sur les points les plus éloignés ?

Assurément, quand on compte les complices du progrès, on doit compter tout ce qui vit, tout ce qui agit, tout ce qui respire. Le moyen d'arrêter un pareil élan ? le moyen de conserver l'intégrité des frontières sous cette pression constante de toutes les individualités qui s'agitent sur le globe ?... Certes, un homme a bien compris, au commencement de ce siècle, la civilisation moderne lorsqu'il a prophétisé que, dans cinquante ans, le monde serait républicain ou cosaque. Aujourd'hui, l'on pourrait dire même : dans cent ans, le monde sera libre ou sauvage. Toutefois, nous sommes convaincus que la solution n'est pas incertaine.

Le célèbre Donoso Cortès, qui a débuté jadis par affirmer que le czar triompherait, a commis une erreur capitale ; les faits sont là pour nous rassurer. Nous prenons notre revanche sur le moyen âge ; ce ne sont plus les barbares qui nous envahissent, c'est nous qui envahissons les barbares.

L'Italie, comme l'humanité entière, est aujourd'hui arrivée en quelque sorte au période de sa marche ; du point qu'elle occupe, elle peut contempler à la fois le passé et l'avenir ; elle peut y lire comme dans un livre ouvert ; il suffit de regarder avec sang-froid.

C'est ce que nous avons fait. Dépouillant tout préjugé, nous nous sommes mis à rechercher la raison des grands mouvements de l'Italie moderne ; nous livrons à nos lecteurs le fruit de nos observations impartiales. Nous n'obéissons à aucun préjugé ; nous ne prenons parti pour aucune cause ; nous ne nous sommes pas donné la mission de combattre aucun principe ; nous avons fait abstraction de la morale, de la justice, de la liberté ; nous avons consulté les intérêts, et nous avons constaté ce qui est ; rien de plus. Nous sommes convaincu que tous les hommes clairvoyants, à quelque opinion qu'ils appartiennent, reconnaîtront que nous ne nous sommes pas trompé, sinon dans notre théorie, du moins dans notre application.

VIII.

Il ne faut donc point nous étonner que l'Italie, cette terre qui a si longtemps influé sur l'Europe, réclame à grands cris son unité.

En effet, pour peu qu'on approfondisse les évènements italiens de 1848, on verra que les tendances de la Péninsule se résument en un seul mot : UNITÉ DE L'ITALIE.

On a commis beaucoup d'erreurs en France dans le jugement qu'on a porté sur la révolution italienne. Les uns ont voulu y voir une idée réformatrice et libérale, les autres une tendance à

la monarchie constitutionnelle; ceux-ci l'affranchissement du despotisme religieux; ceux-là le résultat d'une agitation produite par des influences étrangères. Toutes ces appréciations sont fausses ou secondaires; la vérité est que l'Italie, par ses seules forces, a voulu réaliser l'unité italienne.

Tout gravite autour de ce point, tout s'y rattache, tout en résulte; le reste n'est qu'accessoire.

L'idée républicaine, la monarchie constitutionnelle, la liberté religieuse, n'en ont pas été le but, mais les moyens.

L'unité italienne n'est pas d'ailleurs une aspiration récente; cette aspiration a été formulée à plusieurs reprises dans le moyen âge et dans les temps modernes.

Dans l'antiquité, Rome fait foi de cette tendance à l'unité qui signale la période la plus glorieuse de la Péninsule. Au moyen âge, les barbares, à peine établis en Italie, conçurent le projet d'y constituer une nationalité. Chacun d'eux voulut la réaliser à son profit, et des luttes interminables se produisirent à ce sujet sur tous les points du vieil empire romain.

Plus tard, les fameuses querelles des Guelfes et des Gibelins manifestèrent encore la puissance de cette idée. Les républiques italiennes qui se constituèrent à l'écart tendaient à réunir dans une seule nation les provinces qui les entouraient. Ce fut faute d'unité dans la direction qu'ils ne purent réaliser l'unité dans les faits.

Machiavel, que beaucoup de nos contemporains ont noirci à plaisir, était Guelfe, c'est-à-dire partisan de l'Italie. Le Dante, que les mêmes contemporains ont porté aux nues, était Gibelin, c'est-à-dire partisan de l'intervention allemande. Machiavel professait un culte aveugle pour l'autocratie; le Dante avait une soif ardente de liberté. Ils étaient tous les deux partisans de l'unité italienne; d'où vient cette contradiction?

La théorie que nous avons développée tout-à-l'heure nous l'expliquera. Le despotisme apparaissait alors à l'homme politique comme la seule puissance efficace du moyen âge. Machiavel l'a-

qu'autant qu'on les sait indispensables ; elles deviennent nuisibles dès qu'on n'en reconnaît plus la nécessité.

Cet axiôme est plus que jamais applicable à la papauté moderne : car aujourd'hui son royaume temporel n'est pour l'Italie qu'un obstacle et pour son influence spirituelle qu'un danger continu.

Il est hors de doute que les États Pontificaux, appuyés sur la protection de toutes les puissances catholiques, scindent en deux parties la Péninsule, et s'opposent à toute réalisation d'unité ; de même qu'on ne saurait nier que la décadence du pouvoir spirituel provient en grande partie de la persistance avec laquelle les souverains pontifes ont défendu leur pouvoir temporel.

Certes, une occasion magnifique se présentait aux jours de la révolution pour faire regagner à la papauté tout le terrain perdu : assise au centre de l'Italie, en se mettant à la tête du mouvement social elle eût reconstitué une puissante nation et présidé aux destinées du monde.

Quel vaste tableau se déroule aux yeux du politique lorsqu'il pense à l'immensité de ce rôle ! voir un homme marcher à la tête du progrès, et, personnification de la Rome antique, tenir dans un des plis de sa robe le sort du monde ! Jamais l'histoire ne présenta pareil spectacle, jamais elle n'offrit une plus belle occasion au catholicisme, jamais elle ne laissa entrevoir une plus immense épopée.

Aujourd'hui il n'est plus temps : la papauté voulût-elle désormais se contredire, qu'elle ne trouverait plus que des adversaires ou des détracteurs. On ne voudrait plus se confier en elle, après lui avoir vu refuser le rôle surhumain que la Providence semblait lui avoir ménagé depuis des siècles.

IX.

Reste Charles-Albert. Nous ne voulons pas anticiper sur le récit des évènements qui font le sujet de cet ouvrage ; nous nous contenterons de démontrer en quelques lignes que l'Italie ne saurait rien attendre de l'assistance d'un prince italien.

En admettant que Charles-Albert aurait pu chasser les Autri-

chiens de la Lombardo-Vénétie, il est certain qu'il n'eût terminé la guerre étrangère que pour commencer une guerre civile, non-seulement avec les princes, ses rivaux dans la Péninsule, mais aussi avec les peuples.

Avec les princes d'abord : car ni le grand-duc de Toscane, ni le roi de Naples n'eussent voulu reconnaître à côté d'eux un empire violateur des traités de 1815, empire qui aurait soutenu la cause des sujets contre leurs gouvernants, afin d'arriver par les luttes intestines à la domination de l'Italie.

Avec les peuples ensuite : car, le premier danger passé, lequel d'entre eux aurait voulu payer par l'asservissement l'assistance du monarque piémontais ? Certes, aux temps de crise, tous les citoyens crurent devoir voter une fusion qu'ils jugeaient destinée à chasser définitivement les Autrichiens de la Lombardo-Vénétie. Mais qu'on interroge chacun d'eux en particulier, et l'on découvrira chez tous une arrière-pensée, celle de se servir du Piémont comme d'un instrument, quitte à le briser ensuite.

D'ailleurs, les empires chrétiens de l'Europe qui n'auraient pu s'opposer à ce que le pape fût protégé par une république italienne, n'auraient pas souffert qu'il devînt le sujet d'un prince italien ; c'était donc, non-seulement contre les princes et contre les peuples qu'il eût fallu combattre en cas de succès, mais contre toutes les nations européennes.

Enfin, si l'on écarte toutes ces hypothèses, on reconnaîtra encore que, de nos jours, les monarchies dans la Péninsule ne sont plus que des transitions. La constitution de la nationalité italienne par la monarchie piémontaise ne serait donc, en pareil cas, que le prélude d'une crise nouvelle et plus terrible que les autres.

Que l'Italie cesse donc d'espérer dans ses princes, comme elle a cessé d'espérer dans les papes. Ni les uns ni les autres ne peuvent rien faire pour elle. Elle ne doit attendre son salut que d'elle-même. Les princes se sont effrayés des sujets. 1848, l'ère des révolutions pacifiques, s'est accomplie sans que le succès ait couronné d'héroïques efforts. Désormais, avant que la Péninsule arrive à

conquérir son indépendance, il lui faut marcher à la conquête de sa liberté.

A une époque où chaque peuple se replie sur lui-même au milieu de son égoïsme et de son individualité, l'Italie doit être assez puissante pour se tirer seule d'affaire. Nous sommes arrivés à un moment où les nations, comme les individus, mettent en pratique la maxime : *Chacun pour soi.* Si l'Italie ne pouvait se suffire, elle devrait se préparer à mourir au milieu de l'indifférence générale ; mais elle a assez de force, assez de vie et de souvenirs glorieux pour aspirer encore au triomphe.

Le roi Charles-Albert, dans une de ses proclamations, a dit : Que la Péninsule soit piémontaise, et l'*Italie sera*. Nous disons, nous : Que Lombards, Vénitiens, Piémontais, Romains, Toscans et Napolitains ne soient plus qu'Italiens, et l'ITALIE SERA !

CHARLES HERTZ.

PREMIÈRE PARTIE.

RÉVEIL.

CHAPITRE PREMIER.

PIE IX.

I.

Mauro Capellari, le prédécesseur de Pie IX, élu pape le 2 février 1831, sous le nom de Grégoire XVI, était très-instruit, et particulièrement versé dans les sciences ecclésiastiques, ce qui lui avait fait comprendre que toute politique qui ne combattrait pas énergiquement les idées progressistes, mettrait l'Eglise catholique aux mains de la philosophie, et réduirait la papauté à n'être plus ce mythe tout-puissant sur la base unique de la foi.

Après une lutte de plusieurs siècles, l'Etat avait réussi à se rendre indépendant de l'Eglise; plus tard, les rois avaient invoqué le droit divin en faveur de leurs prérogatives. A son avènement, Grégoire XVI avait trouvé la consécration du schisme gallican, et la religion catholique perdant en France son titre de religion de l'Etat, consommant ainsi la séparation du temporel et du spirituel.

L'Eglise avait perdu son domaine sur les rois; et Grégoire XVI voulait lui conserver son domaine sur les peuples.

D'un autre côté, les rois voyaient avec appréhension les peuples tenter contre leur pouvoir ce qu'ils avaient entrepris eux-mêmes autrefois au mépris des droits de la papauté.

La politique ecclésiastique se mit d'accord avec la politique séculière contre le danger commun.

II.

Grégoire XVI, savant politique autant que profond théologien, d'un caractère ferme jusqu'à l'opiniâtreté, pensa que des réformes ne pourraient qu'être fatales à la papauté temporelle et aux privilèges ecclésiastiques, et ne vit dans le pouvoir suprême que l'art de se faire obéir par ses sujets.

Bien fixé sur son but, il combattit à outrance toute aspiration vers le progrès, et son règne, longue période où son nom dut couvrir bien des crimes, s'appuya sur les baïonnettes étrangères.

Mais si ce système politique était une nécessité au point de vue de la papauté, il devait augmenter encore les maux des gouvernés, et par conséquent les causes d'une puissante réaction.

La situation des Etats Romains était donc fort malheureuse sous le pontificat de Grégoire XVI : une théocratie jalouse dominait par la force matérielle même sur les consciences; le pouvoir législatif était absolu et arbitraire; les principales charges de l'Etat étaient aux mains d'ecclésiastiques ignorants ou avides; un clergé trop nombreux et tout-puissant étouffait, par l'immoralité et l'ignorance du plus grand nombre, les vertus éminentes et la profonde instruction de plusieurs; le désordre était dans les finances, les impôts sans mesure, les dépenses sans contrôle. Une police, tout occupée à poursuivre les actes dirigés contre le gouvernement et même à lire dans la pensée, était impuissante à arrêter le progrès des idées et les conspirations, et ne prenait pas souci des crimes ordinaires et des dévastations dont les brigands couvraient le sol de la Romagne.

L'indifférence accueillait les réclamations les plus sensées et les plus justes.

Au milieu de ce chaos, la sourde colère des sujets éclatait de temps en temps par des violences contre les lois, et forçait le gouvernement à grossir le nombre de ses ennemis par l'immolation de nouvelles victimes.

L'ignorance était aussi à l'ordre du jour de cette politique d'oppression. Il suffit de dire que le système d'instruction dépendait absolument des évêques. Les pro-

fesseurs, en chaire, ne pouvaient enseigner que ce que le gouvernement et l'Eglise permettaient. Dans les villes, il y avait une certaine instruction, mais les campagnes étaient plongées dans l'abrutissement de l'ignorance.

Ajoutons à tout cela la nullité de l'industrie et du commerce, faute d'encouragement et de bonnes institutions, et nous aurons le tableau vrai de la situation des Etats Romains sous Grégoire XVI.

III.

Dans ce pays, où les hommes unissent à une intelligence remarquable un caractère généreux et une imagination ardente, tous les efforts du gouvernement contre les idées libérales devaient nécessairement échouer. Les tracasseries politiques, l'absence d'occupations industrielles ou commerciales suffisantes, aussi bien que les obstacles apportés par le gouvernement aux réunions nombreuses si recherchées par les populations italiennes, les forçaient à vivre retirés dans leurs foyers, et à chercher un soulagement à leurs maux dans les livres, qui sont l'ornement et l'agrément principal de la bourgeoisie en Italie, et particulièrement dans les Etats du pape.

Les livres modernes de toute nature, quoique défendus par l'Eglise ou par la politique, étaient fournis en secret par la spéculation ou la propagande révolutionnaire, et avidement recherchés. C'est grâce à eux, grâce aussi à ces germes semés çà et là en Italie par les nombreux étrangers qui la traversent, que les esprits

cultivés de ce pays parvenaient à connaître et à apprécier les grandes théories politiques, économiques et sociales sur lesquelles on discutait alors en Europe; alliance sans doute séduisante de la politique avec la philosophie, qui faisait croire à la possibilité pratique de tout ce qui semblait grand et généreux! Dès lors, on s'arrêtait à l'idée fixe, quoique vague, d'une réforme politique et sociale en Italie, à laquelle la papauté formait l'obstacle le plus grand et le plus redoutable. Mais le gouvernement du pape, avec son administration défectueuse et la faiblesse de son organisation militaire, pouvait laisser concevoir aux partis l'idée de faire des Etats Romains le foyer d'un mouvement révolutionnaire. On comptait aussi beaucoup sur la tenacité de la papauté à maintenir ses droits et privilèges, qui aurait donné à la révolution le temps de s'organiser et de se renforcer par d'autres soulèvements dans les Etats italiens avant que l'intervention étrangère ou les moyens du gouvernement eussent pu l'étouffer.

Les libéraux étaient mus la plupart par des idées généreuses, et poussés à l'action par l'émigration et par les progressistes du dehors. L'argent, la peur, les sympathies, l'intérêt avaient en outre gagné beaucoup de monde à la révolution, et il était évident pour tous que le gouvernement pontifical devait tomber sous ses coups à la première circonstance.

C'est au milieu de cet état des choses et des partis que vint à se répandre la nouvelle de la mort de Grégoire XVI. Le parti révolutionnaire, redoutant les gou-

vernements plus ou moins despotiques de l'Europe, et contrarié d'ailleurs par les hommes modérés, n'osa prendre l'initiative; on se borna donc à demander des réformes par les moyens légaux, et à les attendre du pape qu'on allait élire. Le peuple se laissa aller à l'espérance d'obtenir un soulagement aux maux qu'il avait endurés.

IV.

Le conclave des cardinaux qui devait procéder à l'élection d'un nouveau pontife se divisait en deux partis bien distincts : l'un, formant la *camarilla* rétrograde qui avait présidé au règne de Grégoire XVI, appartenant presque en entier à la haute noblesse, et appelé pour ainsi dire par héritage aux grandes dignités de l'Église et de l'État; l'autre, composé de prélats arrivés aux honneurs ecclésiastiques par leurs éminentes qualités personnelles; gens d'une instruction solide, et éclairés par le contact immédiat avec les hommes du progrès. Tous, plus ou moins, avaient entendu retentir les clameurs des peuples opprimés; mais la même cause avait produit des effets différents. Les premiers s'étaient confirmés dans la pensée de combattre toute réforme et toute concession aux idées modernes, dans la crainte de ne plus pouvoir ensuite s'arrêter dans cette voie. Les seconds pressentaient que le pouvoir pontifical courait à une mort certaine en suivant la politique aveugle dans laquelle il s'était engagé; et ils auraient voulu le sauver, ou au moins

différer sa perte. Ce parti était le plus nombreux, mais aussi le plus irrésolu; car il avait contre lui la politique de l'Europe, la haute noblesse, les anciennes traditions de la Cour romaine, et l'esprit conservateur de l'Église.

Le choix du nouveau pape devait donc être très-difficile et très-délicat. Les délibérations allaient être très-longues. Mais l'épée de Damoclès était suspendue sur les cardinaux en conclave et sur le gouvernement. Les sociétés secrètes, organisées dans toute l'Italie, et très-puissantes dans les États Romains, étaient devenues maîtresses de la situation après la mort de Grégoire XVI. La révolution avait de nombreux adeptes parmi les troupes et les employés; elle pouvait d'un moment à l'autre éclater, et livrer à la fureur populaire tous les fonctionnaires ecclésiastiques. Déjà les chefs étaient impuissants à contenir le mouvement: c'est en vain qu'ils s'efforçaient de faire luire aux yeux de leurs prosélytes l'élection du nouveau Pape comme une ère de liberté et de réparation qui devait faire justice des abus du passé; les chefs demandaient davantage.

Le péril commun hâta l'élection; on convint de part et d'autre de s'arrêter à un terme moyen : les suffrages se portèrent sur un homme peu connu jusqu'alors, qui n'avait pas surtout d'antécédents fâcheux aux yeux du parti libéral. Les uns comptaient sur ses principes rigidement catholiques et sur sa piété qui touchait au fanatisme; les autres avaient cru trouver en lui des dispositions à tenter la voie des réformes.

En conséquence, le cardinal Mastaï Feretti, évêque,

sur sept qu'on servait ordinairement sur la table pontificale. Il en fut de même des glaces qu'on avait l'habitude d'offrir l'été à Grégoire XVI dans ses jardins.

Cependant, son élection avait été proclamée dans la Romagne comme une victoire du parti libéral.

Et on ne doit pas s'étonner de l'enthousiasme qui accueillit la proclamation du nouveau pontife, quoiqu'il fût peu connu. Le célèbre philosophe et écrivain Gioberti, sur lequel nous aurons occasion de revenir, avait déjà publié son livre *Il Primato*, lu avec avidité dans toute l'Italie. L'idée de la régénération de la Péninsule par la papauté parut heureuse ; elle ne sembla pas du moins impossible, car on croit aisément à ce qu'on désire. Les libéraux y acclamèrent et préparèrent dans les villes une manifestation éclatante pour célébrer l'élection de Pie IX et maudire du même coup la mémoire de Grégoire XVI, qui, pendant longtemps, avait fait obstacle à l'avènement de leurs idées. Les campagnes, de leur côté, firent cause commune avec les villes.

Pour réaliser la pensée du livre de Gioberti : *Pape et Italie*, il fallait entourer l'homme nouveau d'une auréole éblouissante, il fallait placer son autorité dans une sphère inaccessible aux influences politiques du dehors et du dedans, mettre son individualité au-dessus de toute autre, en faire aux yeux de tous le véritable représentant de Dieu sur la terre.

Dans ce but, les livres, les journaux, les brochures, les murailles elles-mêmes célébrèrent chaque jour à

l'envi les mérites de Pie IX. Les poëtes, les écrivains les plus distingués, la plupart sans conviction bien sincère, mais parce qu'ils y voyaient le moyen d'atteindre leurs espérances politiques, mirent au service du nouveau pape leur plume remplie d'éloges hyperboliques.

Les cris de vive Pie IX! retentirent de toutes parts. Bologne s'illumina comme pour un jour de fête, et les habitants de Sinigaglia, la ville natale de Mastaï, s'empressèrent de voter des fonds pour lui ériger une statue.

Pie IX, caressé par les acclamations populaires, nomma au ministère les cardinaux Gizzi et Amati. Il annonça l'intention de parcourir ses États pour constater par lui-même les maux dont ils étaient affligés, afin d'y porter remède.

Quelques membres de la camarilla rétrograde comprirent alors que le nouveau pape allait leur échapper; ils connaissaient son caractère ombrageux, et lui insinuèrent qu'il y aurait danger à mettre ce voyage à exécution. Mais Pie IX, à son début, sensible aux acclamations et aux flatteries, leur répondit fièrement : — « Quand je suis au milieu de mes sujets, je ne crains personne. » — Puis, obéissant à cet esprit de contradiction qui caractérisa tous ses actes, il publia le 7 juillet un édit par lequel il suspendait tous les priviléges accordés par Grégoire XVI à ses favoris.

Le même jour, il imposait les prêtres, pour alléger en quelque sorte les charges des autres citoyens.

Ces deux actes, les premiers de son règne, semblaient dictés plutôt par la rancune que lui avaient inspirée les

insinuations des rétrogrades, que par une résolution bien arrêtée de réformer les finances. Quoi qu'il en soit, ils étaient aussi maladroits que justes, et le peuple les accueillit comme une préface à d'autres mesures plus importantes.

VI.

Le 18 juillet, c'est-à-dire un mois après son avènement, Pie IX proclama l'amnistie générale. C'était, du reste, un acte de justice plutôt que de générosité à l'égard d'hommes bannis de leur patrie, la plupart sans procès et sans condamnation, et qui, pendant seize ans, avaient traîné sur la terre étrangère une vie d'amertume et de privations. Et encore cet acte de réparation, il fallut la pression de l'opinion publique et la fermeté généreuse de Pie IX pour l'arracher au Vatican. L'amnistie fut accueillie comme elle devait l'être au sein d'un pays dépeuplé par les proscriptions. Le lendemain de cette proclamation, la voiture de Pie IX, entourée par la foule, fut traînée dans les rues par le peuple aux cris enthousiastes de : *Vive Pie IX ! Vive l'Italie !*

Pie IX se sentit alors engagé dans la voie des réformes. L'année 1846 les vit se succéder les unes aux autres à des intervalles rapprochés.

La réduction du tarif des douanes avait été opérée quelques jours auparavant. Le 25 septembre, un édit réduisit l'impôt sur la farine et sur le sel.

Vers le même temps, un *motu proprio* annonça la

formation d'une commission chargée de présenter des projets de réforme au souverain pontife; elle se composait tout entière d'hommes appartenant au parti libéral modéré. Un autre *motu proprio* abolit les tribunaux privilégiés, où les ecclésiastiques jugeaient les différends entre les particuliers et la chambre des finances. Des tribunaux laïques furent créés à cet effet. La raison de ce changement, signalée par le *motu proprio*, constatait l'injustice de l'ancien ordre de choses, où l'État se trouvait à la fois juge et partie, d'après la déclaration du pape lui-même.

Cette décision, à laquelle succédèrent quelques modifications judiciaires, ferma l'année 1846.

VII.

Ces réformes inauguraient pour l'Italie une ère d'affranchissement. Tous les yeux se tournèrent vers le nouveau pape. Les princes italiens eux-mêmes, effrayés et forcés par l'exemple, voulurent entendre la voix des peuples reconnaissants.

Le grand-duc de Toscane, Léopold II, fut le premier à suivre l'impulsion. Il publia tour à tour un décret sur la liberté de la presse, une amnistie pour les troubles de Pise, la création d'une consulte d'État, l'abolition de la peine de mort en matière politique, et la formation d'une garde nationale.

La Sardaigne ne voulut pas rester en arrière. Elle avait débuté par la réorganisation de l'instruction élé-

mentaire; elle continua par la réforme de la jurisprudence criminelle, et permit la publicité des débats en même temps qu'elle étendait la liberté de la presse.

Cette marche progressive fut suivie jusque dans la principauté de Monaco elle-même; car une constitution fut accordée par Florestan II à ses sujets. Il n'y eut pas jusqu'à la petite république de Saint-Marin qui, subissant le contre-coup de tant de réformes, ne fît en 1848 sa révolution sociale.

La Lombardo-Vénétie, les principautés de Parme et de Modène, et le royaume des Deux-Siciles, se refusèrent à imiter les gouvernements qui les entouraient. Des troubles éclatèrent alors, notamment à Parme, puis dans la Sicile, puis à Naples, puis à Milan. Ils étaient le résultat de la conduite des gouvernements progressifs, ils accusaient l'influence de la papauté sur l'Italie.

De toutes parts, en effet, retentissait dans la Péninsule le cri de : *Vive Pie IX !* Ce nom était dans toutes les bouches; on saluait en lui le régénérateur de l'Italie; les pays étrangers eux-mêmes se sentirent gagnés par cet enthousiasme, et Rome attira sur elle les regards de l'Europe entière.

VIII.

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit l'année 1847. Mais, ce qui eût été de nature à encourager tout homme fort de ses convictions, commença à effrayer Pie IX. La diplomatie des gouvernements absolutistes et les ran-

cunes du parti vaincu lui montraient l'abîme dans lequel, selon eux, il entraînait à son insu la papauté, la monarchie et l'Eglise. La réaction avait regagné sourdement une partie du terrain perdu.

L'attitude des républicains les plus avancés avait d'ailleurs livré à la camarilla rétrograde, sinon la confiance, du moins l'oreille du pape. Elle insinuait doucement que les libéraux, loin de se montrer satisfaits des réformes accordées, ne les considéraient que comme la préface d'autres réformes plus importantes.

Cette assertion, du reste, était vraie : on attendait de Pie IX la formation d'une garde nationale dans les États Romains, et des mesures plus énergiques que celles qui avaient été prises.

Il faut ajouter aussi que le retentissement qu'obtinrent ses actes dans l'Europe entière ne laissa pas de causer une certaine inquiétude au souverain pontife; il pouvait craindre que les gouvernements monarchiques ne se défiassent de ses intentions. Ce fut alors qu'il entrevit, sous l'influence de la peur, le rôle immense qu'il était appelé à jouer sur la scène du monde. Il craignit que les gouvernements européens ne l'accusassent de s'y jeter. Pour la première fois, il tourna ses regards en arrière.

La diplomatie européenne qui l'entourait jouait aussi dans tout cela le plus grand rôle.

Mais, après avoir inauguré son règne d'une manière aussi libérale, il ne pouvait revenir brusquement sur ses pas. Il sut dissimuler ses craintes sans les étouffer complètement.

On ne peut s'expliquer que de cette façon le caractère de ses actes, qui forment une période distincte dans l'année 1847.

Elle s'ouvrit le 15 mars par l'établissement d'un conseil de censure dont la tendance était réactionnaire. Néanmoins, une manifestation en faveur de Pie IX s'étant produite le 27 juin à Coïre, en Suisse, il se laissa arracher, le 5 juillet, l'édit qui créait la garde nationale sur le modèle de celle qui existait en France à la même époque.

IX.

Cette mesure, quoique retardée par les hésitations pontificales, arriva encore assez à temps pour prévenir un malheur dont la portée, selon toute apparence, eût été très-considérable. Le pape, timide dans ses réformes, avait laissé subsister, à côté des nouveaux corps, une partie des anciens éléments constitués par Grégoire XVI, et particulièrement les soldats volontaires *(centurioni)*, de si funèbre mémoire.

Les officiers de ces troupes, gagnés par l'argent du parti rétrograde, et animés encore par le ressentiment de leur chute, voyaient avec peine le gouvernement s'engager dans une voie où ils allaient être livrés désormais à la vindicte publique.

Les ennemis des libéraux ne négligeaient rien pour augmenter ces craintes. Le gouverneur de Rome, monseigneur Grassellini, appartenait lui-même à la coterie

réactionnaire, et les soldats, appuyés sur son autorité, espéraient faire une diversion, et engager par un mouvement décisif le pape dans une voie nouvelle.

Le 17 juillet, premier anniversaire de l'amnistie, était attendu impatiemment par tous les libéraux. Un feu d'artifice devait être tiré en l'honneur de cet acte mémorable. Les préparatifs de cette solennité animèrent des deux côtés les partis extrêmes. Le 15, un homme de la fraction libérale, un marchand de vin, Cicerovacchio, prétendit avoir découvert un complot militaire. Il ne s'agissait de rien moins, d'après son dire, que de massacrer vingt mille personnes. Pour arriver à engager la lutte, on devait ouvrir les prisons à une centaine de criminels qui se précipiteraient dans la foule avec des poignards et provoqueraient les milices du pape. Les officiers, prévenus, devaient crier alors : « Les libéraux nous assassinent !... » et faire feu sur la foule.

Cette nouvelle se répandit rapidement. La population de Rome la crut d'autant plus aisément, qu'on connaissait l'animation extrême des deux partis. Dès lors, tout fut en rumeur dans la ville. Cicerovacchio, devenu le héros du jour, fut porté de rue en rue pour raconter les détails du complot. Des rassemblements armés se formèrent ; le désordre fut à son comble. Le feu d'artifice fut contre-mandé, et le peuple poursuivit avec acharnement tous ceux qu'il soupçonnait de faire partie de la conspiration.

Un journal rapporte qu'un individu accusé d'espionnage allait tomber entre les mains de la foule irritée,

lorsque le P. Ventura accourut et sauva par sa présence la vie de cet homme.

Il fallut que le parti modéré s'interposât pour calmer l'agitation et prévenir la guerre civile.

Le cardinal Feretti, cousin du pape, nommé tout récemment secrétaire d'État par Pie IX, vit sa voiture dételée au moment où il pénétrait dans la ville. Il crut devoir signaler son entrée en fonctions par des actes énergiques, et il se décida pour le moyen le plus efficace : la destitution et l'exil de Mgr Grassellini.

On instruisit aussi le procès de cette conspiration réactionnaire, qui n'avait jamais été organisée que dans la tête des libéraux et pour arracher au pape le décret d'institution de la garde nationale.

X.

Le 20 juillet, une proclamation du nouveau gouverneur, Giuseppe Morandi, calma l'agitation qui régnait à Rome. Cette affaire n'eut pas d'autre suite.

Vers la même époque, une place forte du gouvernement pontifical, Ferrare, fut occupée par l'Autriche. Le légat qui la gouvernait, Louis Ciacchi, protesta à deux reprises et fort énergiquement contre une mesure dictée, sans aucun doute, par la crainte que les réformes de Pie IX avaient inspirée à l'Autriche. Cette protestation n'eut aucun effet. Cependant le pape, pressé par les derniers évènements, sentit la nécessité de donner une organisation définitive au gouvernement. Les services

que les gardes nationales avaient rendus dans les derniers troubles lui firent espérer qu'il trouverait dans le parti modéré un appui assez sûr; aussi le *motu proprio* qu'il publia le 2 octobre sur l'organisation du conseil municipal et du sénat de Rome, fut dicté par un sentiment libéral. Mais, par un revirement que peut seul expliquer le caractère du souverain pontife, un mois après, le 15 novembre, à l'ouverture de la Consulte d'État, Pie IX sembla se plaindre des novateurs.

Il avait commencé son discours en déclarant ses intentions réformatrices; mais il s'interrompit pour s'écrier tout-à-coup, et avec une grande vivacité : « Celui-là se tromperait grandement, qui verrait dans la Consulte d'État que je viens de créer la réalisation de ses propres utopies, et le germe d'une institution incompatible avec la souveraineté pontificale... Qu'on le sache bien, je ne veux rien retrancher de la souveraineté du pontificat. »

Les Romains pouvaient juger, par ces paroles, du cas qu'ils devaient faire de la constance de Pie IX; mais on ne se laisse pas facilement désabuser. L'ouverture de la Consulte d'État était d'ailleurs pour eux un jour de fête, et le soir même toutes les rues furent illuminées et retentirent des cris de : « *Vive Pie IX! Vive l'Italie!* »

XI.

Le 29 décembre 1847 parut le décret organique du conseil des ministres.

Ce décret, depuis longtemps attendu, devait être mis à exécution le 1er janvier 1848. De tous les actes de Pie IX, il est le plus conforme à la politique qu'il suivait alors; aussi mérite-t-il un court exposé.

Après avoir rappelé les deux *motu proprio* du 1er et du 15 octobre, par lesquels il avait institué le conseil d'État et la municipalité romaine, le pape divise le gouvernement ministériel en neuf attributions : le ministère de l'extérieur, le ministère de l'intérieur, le ministère de l'instruction publique (*sauf les droits de l'autorité ecclésiastique*), le ministère de la justice, le ministère des finances, le ministère des beaux-arts, de l'industrie et de l'agriculture, le ministère des travaux publics, le ministère de la guerre, et, enfin, celui de la police.

Le conseil des ministres doit toujours avoir pour secrétaire un cardinal nommé par le pape; les attributions de ce conseil sont de discuter les affaires publiques avant de les présenter au souverain pontife.

Sont réservées à ce dernier, par l'entremise du secrétaire d'État, les nominations des nonces, légats, diplomates et des fonctionnaires d'un rang supérieur, ministres, auditeurs, généraux de brigade et de division, etc.

Les délibérations du conseil des ministres sont secrètes, elles ne reçoivent leur exécution qu'après la sanction du souverain.

Il est fait mention dans cet acte de privilèges spéciaux accordés aux auditeurs ecclésiastiques.

Il se termine enfin par la confirmation du pouvoir

absolu du pape et la négation formelle de toute intervention nationale dans ses décisions.

XII.

Si nous avons exposé, malgré l'aridité d'un pareil sujet, la conduite du gouvernement pontifical à son début, c'est que là est le véritable point de départ de la révolution italienne. L'influence de la papauté sur les affaires particulières de la Péninsule détermina de toutes parts, soit l'assentiment libre des princes à réaliser les réformes libérales, soit la révolte des peuples contre les princes eux-mêmes au nom des institutions consacrées par la justice et la politique pontificale. Il semblait à ce moment que la papauté tenait entre ses mains le sort de l'Italie. Cette croyance était si générale et si accréditée à cette époque, que M. de Lamartine, à une séance de la Chambre des Députés du 29 janvier 1848, disait que Pie IX devait constituer libéralement et fédéralement la Péninsule. De semblables paroles attestent assez l'importance que le nouveau pontife avait acquise par les réformes dans lesquelles il s'était engagé.

Nous allons suivre maintenant, d'après les grandes divisions que nous nous sommes tracées, et selon l'ordre chronologique que l'histoire nous impose, les conséquences des réformes du Saint-Siége dans les différents États de l'Italie.

CHAPITRE II.

NAPLES ET LA SICILE.

I.

La Sicile, au commencement du dix-huitième siècle, appartenait à la maison de Savoie. Elle fut enlevée en 1734 par l'Espagne, sous le prétexte que la constitution accordée à cette île, d'après les clauses du traité d'Utrecht, avait été violée par Victor-Amédée.

La vice-royauté de Naples appartenait alors à l'Espagne, qui y annexa la Sicile, et confia ce double commandement à Charles III. Ce roi fut couronné à Palerme le 5 juillet 1735.

Lorsque Naples forma un royaume indépendant sous le règne de Ferdinand Ier, successeur de Charles III,

les titres de ce roi à la possession de la Sicile ne pouvaient subsister qu'autant que la constitution sicilienne serait maintenue. Aussi le nouveau monarque avait-il juré, à son avènement au trône, le respect de cette constitution.

Lors de l'invasion française, au commencement du dix-neuvième siècle, Ferdinand Ier s'était réfugié au milieu des Siciliens, et ce fut grâce à leur dévouement qu'il put conserver la couronne.

On voit donc qu'il était doublement obligé de respecter la constitution sicilienne, d'abord par le serment prêté, ensuite par la reconnaissance des services rendus.

Il renouvela ce serment en 1812, lorsque, sous la protection de la flotte britannique, la constitution fut de nouveau proclamée.

Cependant, malgré tant d'engagements, il ne se vit pas plutôt réintégré dans le royaume de Naples par la défaite de Joachim Murat, qu'il raya d'un coup de plume, les 8 et 11 décembre 1816, les traités qui garantissaient l'existence constitutionnelle de la Sicile.

Les traités politiques sont toujours ce que les fait la main du plus fort; l'étude de l'histoire rend cette vérité évidente.

II.

L'exil, loin de modifier le caractère despotique de Ferdinand, n'avait fait que le développer encore. Naples et la Sicile furent traités en pays conquis.

Cette politique ingrate et déloyale souleva en 1820 une insurrection militaire. Ferdinand jura une nouvelle constitution, et proclama, ou plutôt implora une amnistie pour conserver sa couronne. Mais, après s'être échappé de son royaume, il alla chercher le secours de l'Autriche, et revint, appuyé sur une armée étrangère, s'asseoir sur un trône tant de fois perdu et recouvré.

Ni la constitution jurée, ni l'amnistie ne furent respectées; les fureurs les plus réactionnaires signalèrent son retour. Le ministre de la police Canosa traita les sujets des Deux-Siciles en révoltés et en ennemis. Les excès auxquels il se livra provoquèrent l'indignation du général autrichien, qui exigea l'éloignement de ce misérable. Ce ne fut pas la seule fois que l'Autriche crut devoir intervenir contre ces oppressions et ces violences: trente officiers, accusés d'avoir pris part à la révolution de 1820, ayant été condamnés à mort, le même général parvint à en arracher vingt-huit à l'échafaud qui les attendait.

Malheureusement pour les sujets de Ferdinand, l'intervention honorable de l'Autriche ne pouvait durer. Après l'évacuation des troupes étrangères, les vengeances royales reprirent leur cours. La censure fut rétablie et poussée jusqu'aux dernières limites; l'espionnage devint nécessaire pour prévenir les complots qui couvraient le royaume entier. La police, lâche devant les brigands qui infestaient Naples et la Sicile, devint insolente et cruelle contre les citoyens; elle ne reconnaissait aucune loi dans l'exercice de ses persécutions. Chez tous les

gouvernements qui redoutent la colère des sujets opprimés, la peur se traduit par des atrocités inouïes. On ne trouva rien de mieux que de remettre en vigueur la bastonnade et la torture, et le plus beau pays de l'Europe devint le théâtre des scènes les plus sauvages.

La mort de Ferdinand Ier, en 1825, fut regardée comme un bonheur; mais la joie ne fut pas de longue durée. François Ier, qui régna de 1825 à 1830, suivit en tous points la conduite de son père. La révolte de 1828, dans la province de Salerne, fut pour lui l'occasion de nouveaux crimes et de nouvelles proscriptions.

Un homme, entre autres, s'acquit une triste réputation par le zèle qu'il mit à exécuter ses représailles: c'est Del Caretto. Il fit démolir et incendier les maisons des révoltés de la province de Salerne, fusiller les coupables, et exposer sur la grande route les têtes des victimes, enfermées dans des cages de fer. Elles y restèrent plusieurs mois, attestant l'horreur de pareilles exécutions.

A son avènement au trône, le fils de François Ier récompensa Del Caretto en l'élevant au ministère de la police. A ce fléau s'ajoutèrent le choléra, les tremblements de terre et la famine. La Sicile en souffrit plus particulièrement; aussi les tentatives d'insurrection y furent plus nombreuses. Elles ne servirent qu'à signaler à la fois la cruauté du gouvernement et l'indignation toujours croissante des citoyens.

L'histoire des conspirations qui agitèrent le royaume serait trop longue à raconter. Nous ne citerons qu'un

seul fait dont le retentissement a soulevé en Europe une réprobation universelle.

Nous voulons parler des frères Bandiera.

III.

Attilius et Emilius Bandiera étaient fils de B. Bandiera, contre-amiral de la marine autrichienne; ils servaient sous les ordres de leur père, l'aîné en qualité de lieutenant, le plus jeune comme enseigne. Ames aimantes et généreuses, ils s'étaient attiré l'affection de tous.

Chacun sait que la marine de l'Autriche se compose en grande partie d'Italiens; les frères Bandiera l'étaient aussi. Leur pensée généreuse rêva l'indépendance de la patrie opprimée. Affiliés à la société secrète de *la jeune Italie*, formée et dirigée par Mazzini, ils étaient parvenus à gagner une partie des équipages autrichiens, et ils espéraient tenter, sur la frégate *la Bellone*, une descente en Sicile, lorsqu'une trahison prévint l'exécution de ce projet.

Avertis à temps, les deux frères purent s'enfuir à Corfou, sans toutefois renoncer à leur projet. Le gouvernement autrichien leur envoya leur mère en leur promettant le pardon et la réintégration dans leurs grades.

« Pour ceux qui ont connu les frères Bandiera, dit M. Ricciardi, il est facile de comprendre ce qu'ils durent souffrir en restant inébranlables devant la douleur d'une mère tendrement aimée. » Mais ils avaient résolu de vaincre ou de périr.

Dans la soirée du 16 juin 1844, ils débarquèrent à l'embouchure du fleuve Noto, non loin de Cotrone en Calabre, avec Nicolas Riciotti, Domenico Moro, Francesco Berti, etc. Ils étaient une vingtaine en tout.

Leur plan était d'éviter toute rencontre jusqu'à Cosenza. Ils devaient alors apparaître armés dans cette ville, et provoquer les citoyens à délivrer les prisonniers politiques dont les cachots étaient remplis.

Des intelligences avaient été ménagées dans la ville et dans la province; plusieurs de leurs partisans vinrent les rejoindre à quelque distance de leur débarquement, et se jetèrent avec eux dans les bois.

Un soir qu'ils s'étaient endormis après une longue étape, un des leurs, Boccheciampe, effrayé du petit nombre qu'ils étaient, et gagné par l'espoir de réaliser les bénéfices d'une trahison, les abandonna pour aller donner l'éveil aux troupes de Cotrone.

Cette disparition subite les plongea dans l'inquiétude; mais ils étaient décidés à suivre leur destinée jusqu'au bout. Ils continuèrent donc leur chemin.

Après trois jours de marche au milieu des forêts et des fondrières, la petite troupe se vit entourée par des forces militaires imposantes.

Il n'y avait nul moyen de fuir. Le combat était disproportionné, mais ils l'acceptèrent. Une lutte sanglante s'engagea, et bientôt, accablés par le nombre, blessés presque tous, ils furent faits prisonniers, et, les chaînes aux pieds et aux mains, jetés dans les cachots de Cosenza.

La foule, sympathisant avec les héroïques conspirateurs, entoura, vingt-trois jours durant, la prison dans laquelle ils étaient enfermés. Les femmes elles-mêmes leur envoyaient des fruits, des bouquets et des lettres de consolation. Partout le sentiment public plaignait les malheureuses victimes de leur amour pour l'Italie.

Pendant ce temps, une commission militaire procédait à leur jugement; les débats ne furent pas longs. Quatorze d'entre eux furent condamnés à mort. On commua, pour cinq seulement, la peine capitale en une prison perpétuelle.

La sentence fut signifiée, le 24 juillet, à Attilius et à Emilius Bandiera. Ceux d'entre leurs compagnons qui devaient marcher avec eux à la mort étaient Nicolas Riciotti, Domenico Moro, Anacharsis Nardi, François Berti, Jacques Rocca, Venerucci et Lupatelli. Ils écoutèrent la lecture de leur condamnation sans donner le moindre signe de faiblesse.

Le lendemain, 25 juillet, à cinq heures du matin, le geôlier vint leur annoncer que le moment fatal venait de sonner. Ils s'habillèrent avec élégance comme pour une cérémonie religieuse, et, le front serein, ils marchèrent jusqu'au lieu de l'exécution en chantant l'hymne patriotique :

Chi per la patria muore
Vissuto ha assai, etc.
(Celui-là a assez vécu qui meurt pour la patrie, etc...)

Un immense concours de population répondait à ces chants par des larmes. Arrivés au théâtre de l'exécution,

les condamnés se trouvèrent en face d'un peloton de soldats. Un silence funèbre régna alors autour d'eux : tous les cœurs étaient serrés, toutes les mains jointes.

Lorsqu'on voulut leur bander les yeux, ils refusèrent, et demandèrent comme une faveur de commander eux-mêmes l'exécution. Les soldats, frappés de cette suprême énergie, hésitèrent longtemps à faire feu. C'était cependant prolonger l'agonie des martyrs.

—Soldat moi-même, s'écria alors Riciotti, je sais que les soldats doivent obéir.

— Tirez-donc ! dit à son tour Attilius Bandiera, et surtout visez au cœur !

Une décharge répondit à ces paroles ; elle fut dominée par le cri de *Vive l'Italie !* Ce cri se fit entendre un instant après, mais il était plus faible : trois des condamnés n'étaient que blessés.

Une seconde détonation vint étouffer ce cri dans le silence de la mort.

IV.

L'année 1847 s'ouvrit, pour les Deux-Siciles, dans les mêmes conditions que les années précédentes ; seulement les révoltes y furent plus nombreuses encore. On ne savait lesquels devaient se lasser le plus tôt, des victimes ou des bourreaux.

En Sicile et dans les Calabres, Reggio et Messine s'insurgèrent. Une vaste conspiration avait été organisée par un Calabrais, Domenico Romeo ; mais la révolte

éclata avant le temps fixé. Le gouvernement fit écraser les conjurés. Reggio, bombardée, devint le théâtre d'excès de tout genre. A Gerace, le général Nunziante présida à l'exécution de cinq jeunes gens, dont l'un, Mazzoni, avait quelques jours auparavant sauvé la vie à plusieurs agents du gouvernement.

A Messine, le combat avait été de peu d'importance. Une trentaine de révoltés, après avoir tenu tête, une heure durant, à la garnison, purent s'enfuir dans les montagnes, entraînant avec eux leurs morts et leurs blessés. Domenico Romeo tombait au même instant assassiné dans un piège.

Del Caretto mit à prix les têtes des conjurés; il faut dire qu'il ne trouva personne qui voulût gagner cet infâme salaire. Le nombre des arrestations fut cependant considérable; mais l'importance des personnes compromises effraya le gouvernement, qui commua pour quarante-six condamnés la peine capitale en celle de l'*ergastule,* prison creusée au-dessous du niveau de la mer.

A Naples, une grande démonstration eut lieu le 14 décembre pour obtenir une constitution à l'exemple des autres principautés de l'Italie. Cette démonstration donna cours à de nouvelles rigueurs; mais le lendemain on affichait dans la ville la protestation suivante, couverte de cinq cents signatures :

« Nous, soussignés, déclarons avoir tous, soit par le conseil, soit par l'action, concouru à la sainte manifestation du 14 décembre 1847. Nous protestons donc

de toutes nos forces contre les arrestations faites à cette occasion.

« Si aimer son pays est un crime ; si c'est un crime de manifester publiquement cet amour ; si c'est un crime de s'être rendu les organes des désirs modérés de tous ; si c'est un crime d'avoir cru et espéré que notre roi nous aimait assez pour exaucer les vœux de son peuple, à l'exemple des autres princes italiens..., nous sommes tous coupables ;—et s'il ne suffit pas au gouvernement de nous avoir fait charger par ses soldats, d'avoir blessé plusieurs des nôtres, foulé aux pieds des chevaux et frappé grièvement beaucoup de citoyens, il faut, ou qu'il nous honore tous de l'emprisonnement, ou qu'il n'attente à la liberté de personne. »

Cette généreuse réclamation effraya la police. Le sentiment public se montrait trop ouvertement pour qu'on pût dédaigner un pareil avis. Les arrestations furent suspendues.

On le voit, la liberté, loin de plier sous l'arbitraire du gouvernement, devenait de jour en jour plus menaçante. Les réformes pontificales et les améliorations que la Toscane et la Sardaigne introduisaient dans leur constitution, encourageaient les prétentions de Naples et de la Sicile. Partout les Italiens semblaient dire qu'ils étaient prêts à se faire justice eux-mêmes si l'on refusait d'accéder à leurs vœux ; partout grondait une sourde colère ; partout apparaissaient les germes d'une révolution prochaine.

V.

Le 12 janvier 1848, anniversaire de la naissance du roi, le tocsin de l'insurrection se fit entendre à Palerme.

Le peuple tout entier se leva sans chefs et presque sans armes. Des moines mêlés aux combattants échangeaient leurs crucifix contre des fusils et des sabres. La garnison, assaillie de toutes parts à l'improviste, ne put organiser une résistance efficace. Les barricades, élevées comme par enchantement, rendaient inutiles les charges de la cavalerie, pendant que des fenêtres pleuvait une grêle de balles et d'autres objets meurtriers. On jetait de l'eau et de l'huile bouillante sur les troupes, et une des premières dames de la ville fit précipiter sur les soldats un piano d'un très-grand prix.

Au bruit du combat, des bandes de paysans accoururent de la campagne pour renforcer les insurgés. Le combat dura jusqu'au soir; mais le peuple, s'étant emparé de cinq pièces de canon, força les soldats de se retirer dans les forts.

La ville s'illumina alors tout entière aux cris de liberté. Le tocsin fit place à une sonnerie de fête. A chaque coin de rue étaient affichés des écriteaux prononçant la peine de mort contre les pillards. Un bateau à vapeur, surpris par les révoltés, fut expédié autour de l'île pour y propager l'insurrection!

Les nouvelles de ce soulèvement parvinrent le 23 au soir à Naples. On ordonna aussitôt le départ de neuf

bateaux à vapeur et de cinq mille hommes, sous le commandement du général Désauget et du comte dell' Aquila, frère de Ferdinand.

Les ordres du roi étaient d'attaquer d'abord Palerme et de la bombarder au besoin.

Arrivée devant la ville, l'expédition y trouva les habitants disposés à la plus vigoureuse résistance. Le comte dell' Aquila résolut alors d'exécuter les ordres du roi ; il fit en conséquence les préparatifs du bombardement.

A cette nouvelle, les consuls étrangers s'assemblèrent et demandèrent un sursis de vingt-quatre heures. Ce sursis leur fut accordé ; mais les assaillants ayant été repoussés avec de nouvelles pertes, le comte dell' Aquila crut pouvoir en venir à ses dernières ressources, c'est-à-dire au bombardement.

En effet, des forts et de la plage le canon tonna bientôt. Les consuls alors, au milieu d'obstacles sans nombre et même au péril de leur vie, se réunirent de nouveau à la porte de Macquada, au consulat français, et là ils rédigèrent et envoyèrent au chef de l'expédition la protestation suivante :

VI.

« Le corps consulaire, qui se rendit dans la journée du 15 auprès de S. Exc. le lieutenant-général, pour solliciter en faveur des étrangers une suspension du bombardement, et qui fut assez heureux pour l'obtenir

pendant vingt-quatre heures, frappé de l'immense unanimité, de l'exaltation prodigieuse des sentiments de la population palermitaine, croit avoir à remplir un devoir plus sacré encore.

« Les soussignés pensent que, pour faire cesser et prévenir d'incalculables désastres, pour empêcher une de ces grandes catastrophes qui font *tache* et époque dans l'histoire d'un siècle, il faut que les horreurs d'un bombardement soient épargnées *dans tous les cas* à une population de 200,000 âmes, à l'antique et vaste cité de Palerme.

« Si cependant, ce qu'à Dieu ne plaise, le commandant en chef des forces royales devait en venir à cette extrémité *sauvage* ou déplorable, les soussignés protestent d'avance et de toutes leurs forces, au nom de leurs gouvernements, contre un acte fait pour exciter à jamais l'exécration du monde civilisé.

« Ils protestent déjà avec toute l'énergie possible, et *sous toutes réserves*, contre l'absence totale de formes, d'avertissement, de délai, qui a lieu à leur égard, avant qu'au péril de leurs jours ils pussent pénétrer jusqu'à l'autorité supérieure pour arrêter le bombardement commencé, dont plusieurs étrangers ont été victimes dans leurs personnes et dans leurs propriétés. »

VII.

Ayant reçu cette protestation, le comte dell' Aquila partit pour Naples afin de prendre conseil du roi ; mais

il trouva toute la ville émue et frémissante, par suite de la longue résistance de la Sicile.

Ferdinand II comprenait enfin que la lutte n'était plus possible, et qu'il fallait, pour maintenir son trône, céder aux demandes légitimes de ses sujets.

Le 18 et le 19 janvier parurent quatre édits dans lesquels il accordait la formation d'un conseil d'État, étendait la liberté de la presse, et donnait une administration séparée à la Sicile.

Ces mesures étaient malheureusement dictées à contre-cœur. La nomination du comte dell' Aquila à la vice-royauté de Sicile en était la preuve manifeste ; cette île avait d'ailleurs disposé autrement d'elle-même.

Un gouvernement provisoire venait d'être organisé à Palerme sous la présidence d'un ancien amiral, Ruggiero Settimo, l'homme le plus respectable du pays; et lorsque le duc Majo, qui commandait l'expédition en l'absence du comte dell' Aquila, après avoir accueilli à coups de feu la députation du peuple, signifia les volontés du roi, le gouvernement provisoire répondit en réclamant la Constitution de 1812.

La nouvelle des concessions arrachées à Ferdinand n'était pas de nature à ramener Palerme à l'obéissance; aussi, lorsqu'on fit des promesses évasives en réponse à ses réclamations, le gouvernement provisoire déclara qu'il savait trop bien, d'après une cruelle expérience, la foi qu'on devait accorder à une monarchie absolue.

« Nous nous sommes levés, ajoutait-il, pour recouvrer nos anciens droits et les garanties qui peuvent seules

assurer la prospérité de notre patrie. Nous ne déposerons les armes que le jour où la Sicile, représentée à Palerme par son parlement, aura adapté aux besoins de l'époque la Constitution de 1812. »

Pendant toutes ces négociations, le combat continuait entre les troupes et les habitants. La junte gouvernementale s'était divisée en deux sections : l'une d'administration et l'autre de résistance, et cette dernière faisait paraître un journal intitulé *le Citoyen*.

Au couvent du Novizziato, le peuple triomphant avait bien traité les soldats et leur avait fait pointer d'eux-mêmes les pièces tombées en son pouvoir. A quelque distance de la villa de la princesse Butera, à l'endroit connu sous le nom de l'Olivuzza, une lutte s'était engagée entre deux cents Napolitains et une quarantaine de jeunes gens de Palerme : l'un d'eux, blessé à la tête, et essuyant le sang qui coulait sur son visage, dit à un de ses camarades : « Si je meurs, tu porteras ce mouchoir à Naples, et tu diras au peuple que ce sang a été répandu pour son salut. »

Pendant toute la journée du 27 janvier, les troupes napolitaines, qui tentaient leur dernier assaut, furent repoussées de toutes parts ; on n'entendait que le canon, le tocsin et la fusillade. Elles se retirèrent enfin, laissant sur le champ de bataille plus de neuf cents des leurs, tandis que les habitants n'eurent hors de combat que deux cent cinquante personnes.

Le 28 janvier au matin, les dernières positions avaient été évacuées par les soldats de Ferdinand : Palerme était libre.

VIII.

A Naples, cependant, l'agitation populaire prenait des proportions de plus en plus grandes ; le roi avait été obligé d'éloigner son confesseur Cocle et le ministre Del Caretto. Ce dernier fut jeté sur un bateau à vapeur et conduit à Marseille, où il ne put se soustraire à l'indignation générale qu'en s'enfuyant entre deux gendarmes jusqu'à Montpellier. Il avait été successivement repoussé à Livourne et à Gênes par les Italiens.

Le matin du 27 janvier, on vit deux jeunes gens se promener dans les rues de Naples, portant un parapluie rouge et un parapluie vert, qu'ils avaient attachés l'un à l'autre avec un mouchoir blanc. C'étaient les trois couleurs qui représentaient l'unité de l'Italie. Un rassemblement considérable les entoura aux cris de : *Vive la Constitution !* et chacun s'empressa de mettre à sa boutonnière la cocarde tricolore.

La population tout entière s'associa à cette manifestation. Les dames jetaient du haut de leurs fenêtres les cocardes nouvelles par milliers dans les rues, et les prêtres les distribuaient sur le seuil des églises.

Les libéraux, formant des groupes nombreux, s'entendirent alors pour signer des pétitions et les faire circuler dans la foule. La rue de Tolède, cette vaste artère de Naples, était encombrée de citoyens qui poussaient les cris de : *Vive la Constitution !* auxquels se mêlaient les cris de : *Vive l'Italie ! Vive Pie IX !* Des cava-

liers ayant voulu faire une charge pour disperser les rassemblements, furent forcés de se replier devant les masses devenues de plus en plus compactes. Quelques uns d'entre eux étant tombés de cheval, furent relevés par le peuple, pendant que les femmes agitaient, du haut de leurs fenêtres, leurs mouchoirs en signe d'approbation.

Le général Statella, voulant reconnaître le caractère de la manifestation, s'engagea au milieu de la foule. Il fut entouré de toutes parts, mais sans aucune apparence de colère. Les cris de : *Vive la Constitution!* se succédaient sans interruption autour de lui. — « La Constitution! s'écria-t-il, eh bien! vous l'aurez. » Et il parvint à se dégager, au milieu des acclamations enthousiastes de la multitude.

De retour au palais du roi, il dit à Ferdinand qu'on ne pouvait plus tarder, et qu'il fallait accéder aux vœux unanimes du peuple. On apprenait à ce même moment que le général Ruberti, gouverneur du château Saint-Elme, s'était refusé, malgré ses opinions légitimistes, à tirer sur la ville : — « Jamais, s'était-il écrié, jamais je ne commanderai le feu ! »

Circonvenu par ses conseillers eux-mêmes, Ferdidinand prononça une diatribe contre les réformes de Pie IX et du grand-duc de Toscane, et s'écria enfin : « Ils ont voulu me pousser, je les pousserai à mon tour. » Il changea immédiatement le ministère, et proclama la Constitution, dont la rédaction fut confiée à M. Bozelli, jurisconsulte distingué qui avait été exilé à

Paris en 1821. Elle devait être faite sur le modèle de la Charte de 1830.

En attendant que cette rédaction fût terminée, le gouvernement, redoutant à juste titre que la manifestation ne dégénérât en révolution, rédigea un acte dans lequel il annonçait la nature des réformes qu'il allait accorder.

Cette pièce était précédée de la nomination d'un nouveau ministère sous la présidence du duc de Serra-Capriola (1). Nous la mettons sous les yeux du lecteur.

IX.

« Naples, le 29 janvier.

« Ferdinand II, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme et de Plaisance, grand-prince héréditaire de Toscane, etc., etc.

« Ayant entendu le vœu général de nos bien-aimés sujets pour avoir des garanties et des institutions conformes à la civilisation actuelle, nous déclarons que notre volonté est de condescendre aux désirs qui nous sont manifestés, en leur donnant une Constitution; et pour cela nous avons chargé notre nouveau ministre d'État de présenter à notre approbation, dans un délai qui ne

(1) Les ministres étaient le baron Bonnani, le prince Dentice, le prince de Torella, le commandeur Scovazzo, et le général Garzia.

ler dix jours, un projet sur les bases sui-

atif sera exercé par nous et par
savoir : une chambre des pairs et
députés. Les membres de la première
t nommés par nous ; les députés seront
r des électeurs sur les bases d'un cens qui

*L'unique religion dominante de l'Etat sera la re-
gion catholique, apostolique, romaine, et aucun autre
culte ne sera toléré.*

« La personne du roi sera toujours sacrée, inviolable, et non sujette à la responsabilité.

« Les ministres seront toujours responsables de tous les actes du gouvernement.

« Les forces de terre et de mer seront toujours dépendantes du roi.

« La garde nationale sera organisée dans tout le royaume sur un mode uniforme, et analogue à celui de la capitale.

« La presse sera libre, et sujette seulement à une loi répressive pour tout ce qui peut offenser la religion, la morale, l'ordre public, le roi, la famille royale, les souverains étrangers et leurs familles, ainsi que l'honneur et les intérêts des particuliers.

« En notifiant ici en public notre souveraine et libre résolution, nous nous confions dans la loyauté et le bon

esprit de nos peuples pour le maintien de l'ordre et du respect dû aux lois et aux autorités constituées.

« FERDINAND.

« Contresigné par le Président
du Conseil des Ministres,

« Duc de SERRA-CAPRIOLA. »

X.

Chose étrange, et qui peint la politique de la cour de Naples : le jour où l'on publiait cette pièce, les troupes royales bombardaient Messine.

Il faut dire aussi que la pensée qui avait présidé au choix du ministère trahissait la peine que ces concessions causaient au roi : les personnages qui le composaient ne semblaient pas de nature à pouvoir réaliser les promesses libérales du gouvernement. Le général Garzia, entre autres, auquel était confié le département de la guerre, avait une fort mauvaise réputation; il avait été l'exécuteur des volontés de Ferdinand dans les rigueurs qui avaient signalé le début de son règne.

Néanmoins, cet acte avait suffi pour dissiper les rassemblements formés dans la ville. On attendit patiemment que les réformes fussent mises à exécution.

Selon la promesse du roi, que la crainte rendait fidèle, cette constitution parut le 11 février. La satisfaction fut générale, à cette exception près, que l'on trouvait arbitraire les articles qui déclaraient la religion

catholique seule religion de l'Etat, et qui niaient la liberté religieuse.

Cette pièce importante avait été précédée de plusieurs actes dans lesquels Ferdinand, pressé par l'opinion publique et par les difficultés qui l'entouraient de toutes parts, avait fait de nouvelles concessions. Aussi la proclamation de la Constitution provoqua une imposante manifestation, et pour la première fois le roi entendit les cris de joie de ses sujets.

Le nouveau ministère, mal à l'aise dans les nouvelles conditions que lui imposait le libéralisme de sa politique, ne répondit pas cependant aux espérances qu'il avait fait concevoir. Il commit maladresses sur maladresses, partagé qu'il était entre deux volontés, la volonté royale et la volonté du peuple.

XI.

La plus grande de toutes ces fautes fut sans contredit la conduite qu'il tint à l'égard de la Sicile.

Le siège de Messine, la mauvaise volonté constante du gouvernement napolitain, qui ne cédait qu'à contre-cœur à la force des circonstances, indisposaient de plus en plus les Siciliens. Le nouveau ministère ne devait pas ignorer, d'ailleurs, que les peuples, une fois sur la route de l'affranchissement, ne sauraient être contrariés sans se porter aux extrémités.

Après de nombreux pourparlers entre le gouvernement provisoire de Palerme et le ministère provisoire de

Naples, le roi se décida, le plus tard qu'il put, à accorder la constitution de 1812; mais cette décision arriva quand il n'était plus temps.

Le parlement sicilien, réuni le 25 mars 1848, fut ouvert par un discours dans lequel Ruggiero Settimo déclarait que toutes les propositions qu'il avait faites au gouvernement napolitain, par l'entremise de lord Minto, avaient été repoussées, et qu'il n'avait pas cru devoir céder en rien sur les justes prétentions de la Sicile.

Ce discours fut vivement applaudi, et ce que Ruggiero Settimo n'avait pas voulu faire de lui-même, l'Assemblée le décida trois semaines après.

Le 13 avril, les représentants du pays déclarèrent devant la nation, que toutes transactions étant devenues impossibles, la dynastie des Bourbons était à jamais déchue de ses droits sur la Sicile.

Le 8 mai, Ruggiero Settimo et les ministres assemblés, voulant régulariser autant que possible la situation nouvelle de leur pays, adressaient à l'Europe un manifeste dans lequel ils rappelaient le mépris du serment et l'ingratitude des rois de Naples, la mauvaise volonté du gouvernement à accepter les propositions faites au nom de la justice et de l'équité, le peu de cas qu'on devait faire de l'amnistie promise après tant d'amnisties révoquées, et où ils expliquaient enfin la nature et les motifs du décret de déchéance rendu quelques jours auparavant par l'Assemblée nationale.

CHAPITRE III.

MILAN.

I.

Milan est, avec Venise, la capitale de cette partie septentrionale de l'Italie que les traités de 1815 avaient donnée à l'Autriche, sous la dénomination de royaume Lombardo-Vénitien.

De toutes les provinces italiennes; la Lombardie était donc la plus mal partagée ; car, à la douleur de ne pouvoir réaliser l'indépendance et l'unité nationales, s'ajoutait la haine de l'oppression étrangère.

Le gouvernement Lombardo-Vénitien se divisait en deux attributions distinctes : le gouvernement civil au sommet, confié à un vice-roi, et le gouvernement mili-

taire à un général de l'Empire. Milan avait en outre ses deux gouverneurs correspondants, placés immédiatement sous les ordres des gouverneurs généraux.

Les citoyens étaient admis au pouvoir municipal; chaque canton avait ses assemblées libres, appelées congrégations, et son conseil municipal, composé des habitants sous la présidence d'un podestat ou maire choisi aussi parmi les citoyens.

Ce n'était ni du gouvernement civil, ni du gouvernement militaire au premier degré que partaient les vexations dont la Lombardie était affligée : c'était d'une administration mixte, appuyée à la fois sur l'un et sur l'autre, la police, plus odieuse peut-être à Milan que partout ailleurs.

L'impartialité qui doit guider l'historien nous fait un devoir de dire que la direction supérieure, quoique livrée aux mains des étrangers, et constituée sur une méthode presque entièrement militaire, était représentée par des hommes humains et justes. Si l'Autriche pesait de tout le poids de ses armées dans les affaires de la Péninsule, si elle se montrait l'ennemie la plus redoutable de la nationalité italienne, et ceci est très-naturel, on la voyait souvent s'interposer entre la tyrannie des princes et les souffrances des sujets. A Rome, à Naples, à Parme, à Modène, partout les Autrichiens étaient considérés par les peuples comme des protecteurs à côté des despotismes locaux qui les écrasaient. Il n'en était pas de même dans la Lombardo-Vénétie. La présence des armées autrichiennes sur son territoire

n'étant pas accidentelle, mais constante, et présentant tous les caractères d'une oppression étrangère, les faisait d'autant plus détester.

Cette oppression, qui ne partait que fort rarement des hautes sphères du gouvernement, se révélait à tout moment dans la police, dont le personnel, à commencer par son directeur, était en majorité composé d'Italiens.

La politique autrichienne, toujours prudente, avait voulu sans doute, par cette organisation, détourner du gouvernement, en cas de besoin, et faire endosser à la police locale la responsabilité des actes odieux.

Chose étrange, mais vraie! dans un pays conquis, les gouvernants qui se montrent le plus tyranniques, ce ne sont pas les étrangers, ce sont généralement les nationaux, ceux que le choix du vainqueur a tirés du pays même pour administrer leurs compatriotes! Et il y a pour cela des raisons : l'homme, par sa nature, tend toujours à élever son individualité au-dessus des autres, et cette tendance se montre tout à fait à nu là surtout où la tyrannie peut venir en aide à ce travers du cœur humain, et choisir les instruments qui lui paraissent le plus propres à l'oppression. En outre, la tyrannie qui s'exerce par des mains qui devraient être amies, semble plus insupportable encore, et provoque des réactions implacables.

Donc à Milan, la police était presque entièrement italienne, et par conséquent impitoyable pour les Italiens. Elle s'ingéniait, non pas à satisfaire l'Autriche dans les limites du mandat qui lui était confié, mais à la satisfaire au-delà; et, pour y réussir, elle ne reculait pas devant les

moyens les plus odieux. Le gouvernement autrichien, traduit par les rigueurs des agents milanais, n'avait plus seulement le caractère d'une domination étrangère, mais il prenait en outre celui d'une oppression barbare. Autant les fonctionnaires étrangers cherchaient à atténuer la fausse et criminelle position d'un gouvernement envahisseur vis-à-vis d'un pays conquis, autant les fonctionnaires italiens s'étudiaient à opprimer leurs compatriotes. Ni les lettres, ni les libertés de la famille, ni les sentiments les plus légitimes n'étaient respectés. La police était partout, elle souillait tout de sa présence, et les choses, en 1846, en étaient arrivées à ce point, que chaque citoyen était contraint de se défier même de sa famille.

II.

A côté des agents de police qui pesaient en temps de paix sur la capitale de la Lombardie, il faut ranger les soldats étrangers qui se livraient en temps de guerre aux derniers excès. Mais, de même que la police n'était pas autrichienne, de même aussi les plus barbares d'entre ces militaires n'appartenaient pas spécialement à l'Autriche ; beaucoup étaient Croates.

Élevés au milieu de la misère et de l'oisiveté la plus grande, les habitants de la Croatie n'ont d'humain que la forme. Payés, dès le berceau, comme soldats de l'Autriche, ils n'ont pas à lutter contre la nécessité, et ils croupissent au milieu de la fange et de tous les vices. Leur population, répandue par hordes au milieu de la

Croatie, offre un mélange effrayant de paresse, de sauvagerie et de cruauté. Les tribus nomades de l'Afrique leur sont de beaucoup supérieures sous tous les rapports.

On ne doit donc pas s'étonner que, chez ces êtres privés d'instruction, tous les instincts féroces de la brute, mêlés aux ardentes convoitises du sauvage, s'éveillent en temps de guerre. Ils s'enivrent alors de sang et de carnage comme des bêtes fauves, et ni la discipline, ni les châtiments les plus sévères ne peuvent triompher de leur nature indomptée. Leur ignorance est telle, qu'ils ne distinguent pas même dans le pillage la valeur des objets qu'ils s'approprient. On les a vus souvent, au milieu de leurs dévastations, repousser de véritables richesses pour se disputer des objets sans valeur dont le brillant les avait éblouis.

L'Autriche était donc, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, si mal représentée par ses agents et par ses soldats, qu'elle ne pouvait apparaître aux yeux de la Lombardie que comme une puissance barbare. Tous les excès retombaient sur elle, et il faut convenir qu'elle n'en était pas entièrement innocente. Bien loin de là, quand les fonctionnaires autrichiens, rappelant aux Italiens la modération de leur conduite, rejetaient sur des Milanais les calamités qui dévastaient la Lombardie, ils oubliaient qu'ils étaient les maîtres de couper le mal à sa racine. C'est en vain qu'ils protestaient de leur ignorance des mœurs italiennes et de la nécessité de se fier à des Italiens ; c'est en vain qu'ils rejetaient toute l'horreur des crimes commis en leur nom ; aucune de

leurs excuses ne saurait être prise en considération, si l'on fait surtout la remarque que depuis plus de trente ans une police brutale et une armée féroce se disputaient tour à tour l'Italie septentrionale. D'ailleurs, la première faute du gouvernement autrichien était l'occupation de la Lombardie en dépit des antipathies les plus prononcées des habitants et des insistances de toute espèce.

On le voit, nous n'avons pas prétendu faire l'apologie de la domination autrichienne; notre désir a été seulement de rendre justice, non pas au gouvernement, toujours coupable en pareil cas, mais personnellement aux fonctionnaires autrichiens, dont la conduite semblait être une protestation constante contre la mission rigoureuse qu'ils avaient à remplir.

En 1846, le vice-roi était l'archiduc Régnier; le feld-maréchal Radetzki avait le commandement militaire du royaume, le général Valmoden celui de Milan. Le gouverneur civil, président, était le comte de Spaur; le maire ou podestat était Casati, et la direction de la police était confiée à Torrezani, moins odieux peut-être que le comte Bolza, ce commissaire supérieur qui avait ordonné, en 1831, les horribles représailles que les Milanais ont appelées *la boucherie des arènes.*

III.

En 1847, l'esprit indépendant et patriotique de la Lombardie s'était peu à peu réveillé. Les réformes pon-

tificales avaient eu, comme nous l'avons dit, un grand retentissement, et la Toscane, la première à recevoir l'impulsion, n'avait pas tardé à la transmettre aux provinces lombardo-vénitiennes.

Le Piémont lui-même, sur les limites opposées, était entraîné par la force invincible des circonstances. Tant de mouvements ne pouvaient se produire autour des Milanais et les laisser indifférents : ils se livrèrent bientôt à l'enthousiasme que leur inspirait la conduite de Pie IX.

La police, émue de cette tendance générale, comprit que la résignation des Lombards-Vénitiens n'était que passagère, et elle s'inquiéta sérieusement. Des agents parcoururent les provinces pour indisposer les esprits contre le nouveau pape ; ils suscitèrent des complots, firent écrire des libelles, et mirent en œuvre tous les moyens qu'ils jugeaient efficaces pour perdre Pie IX dans la Lombardie. Toutes ces tentatives furent impuissantes.

Trop bien instruits à la fois par leur expérience personnelle et par l'exemple des peuples voisins, les Milanais s'abstinrent de tous complots ; ils savaient que la trahison les rend stériles ; mais ils savaient aussi que le plus grand nombre de leurs compatriotes partageaient leurs idées, et cette connaissance, ils l'acquirent par des *démonstrations*. Une des plus importantes se produisit le 5 septembre 1847 (1).

(1) Cette démonstration n'était pas la première. Le 4 janvier

Barthélemy-Charles Romilly, évêque de Crémone, venait d'être promu par Pie IX à l'archiépiscopat de Milan. Il était pour les Italiens la personnification du pouvoir réformateur. L'archevêque qui avait précédé monseigneur Romilly était autrichien; c'était le cardinal Gaisruck; les habitants devaient donc se réjouir doublement d'échanger un prêtre allemand contre un prêtre italien.

La municipalité avait déployé toutes ses ressources pour recevoir dignement le nouvel archevêque : des arcs-de-triomphe avaient été dressés dans la ville sur son passage; les rues était tapissées de bannières, et une illumination générale avait été recommandée aux citoyens à l'occasion de cet évènement.

Le jour de l'entrée de monseigneur Romilly, une foule immense l'accompagna, et, lorsque le soir vint constater l'entente universelle avec laquelle on avait prodigué les illuminations, cette foule se sentit forte et comprit sa puissance. Les cris de : Vive Pie IX! résonnèrent comme par enchantement au milieu d'une ville restée inerte sous le poids de trente-trois années d'oppression, et des chœurs, formés en secret dans la maison de plusieurs citoyens, entonnèrent en l'honneur du Pape l'hymne même que, quelques jours auparavant, la police avait rigoureusement interdit.

1847, il y avait eu déjà une sorte de manifestation au sujet des funérailles du comte Gonfalonieri, exilé au Spielberg. La municipalité de la ville, son podestat Casa en tête, avait elle-même joué le premier rôle dans cette manifestation.

Le commissaire comte Bolza apparut alors, et lança au milieu de la foule des gardes de police qui voulurent étouffer à coups de sabre et noyer dans le sang la joie universelle. Des scènes de brutalité s'accomplirent, et la boucherie de 1831 allait se renouveler, lorsque l'archevêque descendit lui-même de son palais pour s'interposer entre les soldats et le peuple désarmé.

Cet évènement mit toute la ville en émoi. Le gouvernement fut plus ému encore que les citoyens. L'unanimité spontanée avec laquelle cette manifestation s'était produite lui fit croire qu'il y avait un comité secret qui dirigeait les actions populaires, et le comte de Ficquelmont, chargé des affaires étrangères, s'écria : « Il y a ici une police supérieure à la nôtre. »

IV.

Cette démonstration n'avait pas présenté, au premier abord, un caractère politique; elle en prit un en donnant aux Milanais la conscience de leur force. Chacun sentait que le moment de réaliser une liberté si longtemps refusée approchait; mais personne encore n'avait osé le dire publiquement.

Un député de Bergame auprès de la Congrégation centrale, Jean-Baptiste Nazzari, se chargea de cette tâche périlleuse. Il fit porter à l'ordre du jour, dans une des séances de l'assemblée, une demande de réformes au gouvernement autrichien.

Cette demande portait sur la nécessité de mettre fin à

la profonde désunion qui existait entre les gouvernants et les gouvernés, et d'accorder des mesures capables d'apaiser le mécontentement populaire.

En tout autre moment, une démarche aussi hardie et des paroles aussi téméraires eussent fait condamner Nazzari au Spielberg. Mais, reculant devant un acte qui ne pouvait que rompre avant l'heure une situation violemment tendue, le gouvernement de Milan crut devoir répondre par un discours dont la modération étonna vivement les membres de la Congregation centrale.

Il déclarait dans ce discours que le cabinet autrichien était très-disposé à aller au-devant des désirs de la Lombardie; qu'il ferait donc en sorte de ne pas se laisser prévenir par le mécontentement populaire, et il terminait en rappelant à la Congrégation qu'elle devait, à l'avenir, s'abstenir de motions extraordinaires, et ne pas sortir de ses attributions en touchant à la politique.

Mais la seule action de Nazzari avait été suffisante pour remuer la ville entière, et les citoyens se pressèrent chez le député pour le féliciter de son énergie. Les dames elles-mêmes ne furent pas les dernières à le complimenter sur son courage civique.

Cette seconde démonstration était de nature à désorienter la police, car elle était produite par les personnes les plus distinguées de Milan. Des courriers furent donc expédiés par le gouverneur à la cour d'Autriche, pour savoir quel était le parti à prendre en pareille circonstance.

Pendant qu'à Milan Nazzari se faisait l'interprète de

l'opinion publique, à Venise M. César Cantù avait soulevé un égal enthousiasme par un discours prononcé au Congrès scientifique de septembre. Quelque temps après, la Congrégation de la ville enregistra deux réclamations : l'une, de Tommaseo, sur la presse; l'autre, de l'avocat Manin, sur les réformes à réaliser. Cette dernière pétition fut contre-signée et appuyée par le député Morosini; car Manin, à cette époque, n'était pas encore membre de l'Assemblée. Le gouvernement autrichien donna alors sa réponse aux courriers de Milan en faisant saisir et jeter Tommaseo et Manin dans les cachots.

La crise inévitable approchait donc rapidement; toutefois, on était loin de prévoir le terme auquel aboutiraient ces mouvements confus, lorsque les évènements du 3 et du 4 janvier vinrent précipiter le cours des choses.

V.

Pendant que les hommes intelligents de Milan protestaient en se pressant à la maison de Nazzari, le peuple cherchait, de son côté, à signaler par des faits éclatants son antipathie contre l'Autriche. Ne pouvant se refuser aux impôts directs auxquels il était soumis, il voulut au moins se soustraire aux impôts indirects.

Des petites circulaires imprimées ou écrites parcouraient les maisons, et particulièrement les théâtres et les cercles : elles faisaient connaître les bénéfices que le gouvernement réalisait grâce à l'impôt sur le tabac. Ces

bénéfices ne s'élevaient pas pour les cigares à moins de deux millions de florins sur trois millions que les bureaux débitaient annuellement. Elles ajoutaient de plus que l'Amérique, lors de la guerre de l'Indépendance, n'avait pas hésité à s'abstenir de l'usage du thé, qui formait le revenu le plus lucratif du gouvernement oppresseur, et elles encourageaient les Milanais à suivre cet exemple.

L'adhésion universelle qui accueillit ces propositions est incroyable. Les deux premiers jours de la nouvelle année, on ne vit fumer dans les rues de Milan que les soldats, les gardes de police, et quelques individus ignorant le complot. Les gamins milanais, aussi audacieux et aussi remuants que les gamins de Paris, poursuivaient de cris et de huées tous les fumeurs, et surtout ceux qui appartenaient à la police. Beaucoup, parmi ces derniers, pour échapper aux insultes devenues de plus en plus sérieuses, furent forcés de jeter leurs cigares.

Après être restée deux jours sans donner le moindre signe d'existence, la police envoya, le 3 janvier, dans la soirée, une bande de soldats croates et hongrois qui envahit la Corsia di Servi, le cigare à la bouche et le sabre à la main. Cette troupe se jeta alors au milieu des citoyens assemblés, et, sur quelques provocations des gamins, frappa indistinctement toutes les personnes qu'elle rencontra sur son passage.

On remarqua que les sabres étaient tout nouvellement affilés, et que les Croates étaient plus qu'ivres. Plusieurs

personnes prétendaient avoir été averties de ce guet-apens dans la journée. On disait même que la police avait ordonné aux hôpitaux de préparer des civières pour transporter les blessés.

Quoi qu'il en soit, cette rixe dégénéra en véritable boucherie. On releva soixante et une victimes, dont douze étaient des vieillards et des enfants, et on compta cent treize blessures sur quarante individus, frappés presque tous à la tête.

Nulle résistance ne pouvait être opposée; les citoyens n'avaient pas d'armes; la foule fut donc forcée de se retirer au milieu du plus grand désordre, et la ville entière s'émut d'un pareil attentat.

VI.

Quand les troupes rentrèrent à la caserne, le gouverneur militaire, le général Walmoden, leur reprocha leur infâme conduite : — « Si vous aviez à vous venger des Milanais, dit-il, que ne leur donniez-vous des armes avant de les assassiner ? »

Le curé de la cathédrale, Oppizoni, vieillard octogénaire, à la nouvelle de cette affreuse scène, se fit transporter chez le vice-roi pour protester :—« Prince, s'écria-t-il quand il fut arrivé en sa présence, j'ai été témoin de bien des malheurs ; j'ai assisté aux invasions de la Russie, de la France et de l'Autriche ; mais jamais je n'ai vu égorger des citoyens désarmés. Je viens, comme chrétien et comme prêtre, dénoncer ces assassinats à Votre Altesse Royale. »

Le comte Borromeo, grand dignitaire du royaume, arracha le même jour ses décorations, en disant : — « Ma toison d'or a été trop souillée aujourd'hui du sang de mes compatriotes pour que je puisse la porter désormais. »

Le lendemain, on apprit que la police avait fait arrêter deux cents personnes, et que plusieurs blessés avaient été incarcérés et privés des soins nécessaires; deux d'entre eux succombèrent à la gangrène qui se mit dans leurs blessures.

Le podestat Gabriel Casati se rendit, à la tête de la municipalité, chez le gouverneur civil et chez le comte de Ficquelmont pour demander raison d'un pareil attentat. On lui promit d'en informer le maréchal Radetzki et de faire consigner les troupes, mais à la condition que le pouvoir municipal garantirait la tranquillité de la ville. Casati s'engagea à assurer le calme, et il tint parole.

A l'occasion de cette démarche, l'archevêque Romilly, prêchant quelques jours après dans la cathédrale de Milan au milieu d'un nombreux concours de fidèles, termina son discours par ces paroles :

« Frères, prions Dieu, afin qu'il rende plus justes et plus humains ceux qui nous gouvernent. »

La municipalité avait obtenu l'autorisation de publier une proclamation afin de blâmer la conduite des soldats, tout en engageant la ville à se tenir momentanément tranquille. La police ne se tint pas pour battue; elle publia et fit afficher sur tous les murs de Milan un

avis provocateur. Elle y déclarait audacieusement que les citoyens eussent à ne pas se mêler aux rassemblements du peuple, car on ne ferait en pareil cas aucune distinction de rangs ou de personnes.

Cette recommandation était en quelque sorte l'épitaphe funèbre du conseiller royal, Carlo Manganini, qu avait été tué par les Croates dans la journée du 3 janvier.

Malgré la proclamation de la municipalité, la rumeur devint telle, que le vice-roi promit d'écrire à l'empereur, et d'appuyer de sa main la réclamation des Milanais aux pieds du trône impérial. Il assurait de nouveau le bon vouloir du cabinet autrichien pour la Lombardie, et conjurait les citoyens de respecter l'ordre et le gouvernement en attendant la réponse impériale.

Cette réponse ne se fit pas longtemps attendre, mais elle était exactement contraire à ce qu'avait promis le vice-roi. Loin d'exaucer les vœux des Lombards et d'apparaître comme un gage de bonne volonté, elle semblait une provocation et un défi. Néanmoins, malgré la contradiction de cette missive avec son langage, le vice-roi la fit afficher dans les rues.

En voici le texte :

VII.

« Les évènements qui ont eu lieu à Milan dans les journées des 3 et 4 courant, sont parvenus à ma connaissance. J'ai dû m'apercevoir qu'il existe dans le royaume Lombardo-Vénitien une faction qui tend à

renverser l'état actuel de l'ordre politique. J'ai déjà fait tout ce qui était nécessaire pour le bien et la satisfaction des désirs de mes provinces italiennes; je ne suis pas disposé à faire davantage. Votre Altesse fera connaître mes sentiments à mes sujets du dit royaume. J'ai confiance dans la majorité de la population pour éviter à l'avenir des scènes aussi regrettables. En tous cas, je compte sur la valeur expérimentée et sur la fidélité de mes troupes.

« FERDINAND. »

En même temps que cet acte était affiché dans les rues de Milan, le feld-maréchal Radetzki publiait dans les casernes l'ordre du jour suivant :

« Soldats!

« Sa Majesté l'Empereur étant déterminé à défendre le royaume Lombardo-Vénitien comme toute autre partie de ses États, aussi bien contre une attaque ennemie intérieure qu'extérieure, suivant ses droits et son devoir, m'ordonne, par la voix du président du conseil aulique de guerre, de communiquer aux troupes qui se trouvent en Italie sa détermination, sûr que sa volonté trouvera un appui solide dans la valeur et la fidélité de l'armée. Soldats ! vous venez d'entendre les paroles de l'empereur ; je suis fier de pouvoir vous les rapporter. Contre votre valeur et votre fidélité se briseront les efforts du fanatisme et cette manie perfide des

innovations, comme se brise le verre fragile contre les rochers solides.

« Elle est encore ferme entre mes mains, cette épée que je porte depuis soixante-cinq ans, et qui a fait ses preuves dans plus d'une bataillle ; je saurai l'utiliser encore quand il s'agira de défendre la tranquillité d'un pays si heureux jusqu'à ce jour, et qui est menacé actuellement d'une misère inévitable par des factieux frénétiques.

« Soldats ! votre empereur compte sur vous, et votre capitaine se fie à vous. C'en est assez ! Qu'on ne nous force donc pas à déployer le drapeau glorieux de l'aigle à deux têtes, car on verrait que la force de ses griffes n'est pas encore éteinte.

« Que notre devise soit : Aide et protection aux citoyens tranquilles et fidèles ; haine et destruction implacable à l'ennemi qui ose, en traître, attenter à la paix et au bonheur des peuples.

« Milan, 15 janvier 1848. »

VIII.

Ce ne fut pas à Milan seulement que se produisirent des faits de ce genre. Les mêmes scènes furent renouvelées dans plusieurs autres villes de l'Italie septentrionale, et plus particulièrement à Pise, à Padoue et à Brescia. Nous jugeons inutile de les rapporter ici ; nous nous contentons de les rappeler, afin d'indiquer que, au début de l'année 1848, les provinces italiennes placées

sous la domination de l'Autriche commençaient à secouer la torpeur qui les avait si longtemps paralysées. Le despotisme ne se manifeste jamais plus vivement que lorsqu'on cherche à vouloir s'en délivrer.

Forts de l'indignation générale et des protestations illustres qui avaient traduit auprès du gouvernement autrichien la réprobation inspirée par les scènes du 3 janvier, les Milanais, qui avaient commencé par se refuser à fumer les cigares des manufactures impériales, continuèrent par repousser les billets des loteries qui étaient placées sous le patronage du gouvernement autrichien (1).

La Corsia di Servi, jusque-là le rendez-vous de tous les promeneurs, fut désertée par une entente unanime. Les Milanais ne la nommaient plus que *Corso scelerato*. Toute la foule se porta vers la rue qui conduisait à la porte de Rome, et à laquelle on avait donné le nom de *Corso Pio IX*. Cette rue, jusqu'alors, avait été une des plus solitaires de Milan. Toute la ville se fût affiliée à une société secrète, qu'il n'y aurait pas eu d'entente plus unanime. Les citoyens y affluaient de toutes parts. A la coiffure et aux chapeaux ordinaires avait succédé la mode des chapeaux *à la Calabraise*, et les habits de drap étaient remplacés par des habits de velours dont

(1) Ces loteries, d'ailleurs, n'avaient pas seulement le caractère d'immoralité qu'offrent toutes les loteries, elles présentaient de plus celui d'une spoliation. L'administration ne recevait que des florins d'Auguste, et ne payait qu'avec des florins de Vienne, et les premiers valent deux tiers de plus que les seconds.

l'étoffe provenait des manufactures nationales. La spontanéité avec laquelle une population de 200,000 âmes se soumettait aux idées les plus bizarres, pourvu qu'elles fussent hostiles à l'Autriche, apparaît comme un fait inouï dans l'histoire des peuples. La police, de plus en plus effrayée, et désespérant de mettre la main sur le *comité secret* qui, à son avis, semblait diriger les manifestations, arrêta un grand nombre d'individus. Son inquiétude était telle, qu'elle incarcérait les personnes les plus distinguées de la ville. On disposait du sort des prévenus sans aucune forme de procédure. C'est ainsi que le marquis Rosaly, le comte Battaglia et le marquis Soncino-Stampa, surpris au milieu de leur sommeil, furent jetés dans des voitures et dirigés provisoirement sur Lubiana. On les considérait comme faisant partie des meneurs du mouvement. Les perquisitions opérées dans le domicile des proscrits ne purent cependant aboutir à aucun résultat.

Le podestat avait fait de nouvelles réclamations auprès du gouvernement; mais celui-ci sentait trop bien l'accroissement de l'indignation populaire pour y accéder. Les arrestations se multiplièrent; les Milanais y répondaient par des manifestations plus nombreuses chaque jour; leur mot d'ordre était : PERSÉVÉRANCE.

Les révolutions de Sicile et de France n'étaient pas de nature à diminuer l'ardeur de la ville; l'insurrection était dans l'air, elle n'attendait qu'une occasion pour éclater.

CHAPITRE IV.

LES CINQ JOURS.

I.

Le 17 mars 1848, les nouvelles de l'insurrection de Vienne arrivèrent au gouvernement de Milan.

L'archiduc Regnier, consterné, fit ses préparatifs, et quitta la ville dans la nuit du 17 au 18.

Le lendemain, tous les habitants pouvaient lire la note suivante, affichée dans la rue en guise de proclamation :

« La présidence du gouvernement de S. M. I. et R. se fait un devoir de porter à la connaissance publique le contenu de la dépêche télégraphique de Vienne, en date

du 15 courant, arrivée à Zilli le même jour, et à Milan dans la soirée d'hier.

« S. M. I. et R. l'empereur a ordonné l'abolition de la censure, la publication de la loi sur la presse, ainsi que la convocation des états des royaumes allemands, slaves, et des congrégations centrales du royaume Lombardo-Vénitien. L'assemblée aura lieu, au plus tard, le 3 juillet prochain.

« *Signé* : M. HARTL.

« J. et R. *inspecteurs au télégraphe*.

« Milan, 18 mars 1848.

« *Le Vice-Président*,

« Le comte O'DONNEL. »

Cette communication laissait deviner la gravité des affaires de Vienne; aussi les Milanais firent-ils peu d'attention aux promesses qu'elle contenait. Il était clair qu'après la lettre dans laquelle l'empereur avait déclaré n'avoir rien à ajouter aux libertés de la Lombardo-Vénétie, de pareilles concessions indiquaient la victoire éclatante obtenue par le peuple sur le gouvernement de l'empire.

Tout travail cessa immédiatement.

La population entière descendit dans les rues, et les groupes se formèrent comme par enchantement.

Les femmes elles-mêmes augmentaient l'agitation par ces paroles ardentes dont elles seules ont le secret.

Il n'y avait pas jusqu'aux vieillards et aux enfants

qui n'appelassent à haute voix l'affranchissement de l'Italie.

Trois heures après la proclamation de la vice-présidence, Milan n'attendait plus qu'une direction pour marcher. Des citoyens comprirent qu'il n'y avait pas un moment à perdre en pareil cas, et on lut bientôt sur les murs la déclaration suivante :

DEMANDES DES ITALIENS DE LOMBARDIE.

« I. Abolition de la vieille police, et nomination d'une nouvelle, placée sous les ordres directs de la municipalité.

« II. Abolition des lois de sang, et mise immédiate en liberté des détenus politiques.

« III. Régence provisoire du royaume.

« IV. Liberté immédiate de la presse.

« V. Réunion des conseils municipaux pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale convoquée dans le plus bref délai.

« VI. Garde civique sous les ordres de la municipalité.

« VII. Neutralité, existence garantie aux troupes autrichiennes.

« — A trois heures, dans la Corsia di Servi.

« ORDRE. — FERMETÉ. »

A la lecture de cette pièce, les masses se mirent en mouvement et se portèrent autour du palais municipal.

II.

Le peuple brûlait d'en venir aux mains. Le cri : Des armes! des armes! se faisait entendre de toutes parts. Quelques voix jetèrent dans la foule l'idée de former une garde civique; aussitôt on réclama l'armement de tous les citoyens.

Casati se présenta au peuple accompagné de son assesseur Greppi. Il annonça que la municipalité n'avait pas hésité à prendre une décision. Des armes allaient être distribuées, et il engageait les Milanais à se choisir un chef.

Il fut élu lui-même à l'unanimité.

Les armes n'étaient pas au pouvoir du conseil municipal. Le gouvernement seul était en mesure de les délivrer. Casati, suivi d'une foule immense, se dirigea vers le palais du gouverneur.

Cinquante grenadiers autrichiens en gardaient les abords. Ils firent mine de se préparer à la résistance.

Mais, avant qu'ils se fussent mis sur la défensive, un enfant donna le signal de l'attaque, en déchargeant à bout portant un pistolet sur la sentinelle la plus avancée.

Cette détonation inaugurait la révolution. Le peuple ne pouvait plus reculer; le poste avait été désarmé, et le palais fut envahi. Une députation s'avança jusqu'au vice-président O'Donnel, qui gouvernait en l'absence du comte de Spaur. Après quelques promesses unani-

mement rejetées, les cris de : « A bas la police ! Il nous faut une garde civique ! » retentirent avec furie.

Un jeune homme déterminé, Cernuschi, sortit alors de la foule, et vint dicter à O'Donnel plusieurs ordres qui furent de suite imprimés et répandus par toute la ville.

Les voici :

« Milan, 18 mars 1848. »

« Le vice-président, vu la nécessité absolue pour le maintien de l'ordre, autorise le conseil municipal à armer la garde civique.

« *Signé*, Le comte O'DONNEL. »

« La garde de la police consignera immédiatement ses armes au corps municipal.

» *Signé*, Le comte O'DONNEL. »

« La direction de la police est destituée, et la sûreté de la ville est confiée au corps municipal.

« *Signé*, Le comte O'DONNEL. »

« La congrégation municipale de la ville de Milan,

« En conséquence du susdit, tous les citoyens, depuis l'âge de vingt à soixante ans inclusivement, sont invités à se présenter au palais civique, où sera activé l'enrôlement de la garde nationale.

« La direction de la police est provisoirement confiée à M. le docteur Bellati, délégué provincial,

« Les citoyens qui ont des armes devront les apporter avec eux.

« CASATI, *podestat.*
« BERETTA, *assesseur.*
« GREPPI, *id.*
« SILVA, *secrétaire.* »

Cernuschi comprit que c'était peu d'avoir obtenu de pareils décrets ; il fallait un ôtage qui pût leur servir de garantie : il arrêta donc le vice-président lui-même.

La foule, qui grossissait de minute en minute, se dirigea avec O'Donnel vers l'hôtel-de-ville, connu sous le nom de palais del Broletto (1), en poussant les cris de : « *Vive Pie IX ! Vive l'Italie !* »

Arrivé dans la rue du Monte, le peuple rencontra une forte patrouille de soldats autrichiens. Sans qu'aucune sommation préalable fût faite, les soldats firent à bout portant un feu de peloton. Au milieu du désordre occasionné par cette violence meurtrière, Casati, Cernuschi et quelques autres citoyens entraînèrent avec eux O'Donnel et se réfugièrent dans la maison de Vidiserti.

Cette maison devint dès ce moment le quartier-général de l'insurrection.

III.

La garnison autrichienne, profitant alors du premier

(1) Ce fut jadis la résidence du célèbre et malheureux Carmagnola ; plus tard il devint la résidence du gouvernement provisoire et municipal.

moment de stupeur causé par cette attaque inattendue, sillonna les rues de nombreuses patrouilles, et alla occuper les positions les plus favorables à la résistance.

Mais bientôt Milan se réveille; les barricades s'élèvent sous le feu même des Autrichiens. Le drapeau national est arboré à toutes les maisons; le peuple ne possède que des fusils de chasse; ils sont distribués aux plus habiles tireurs; et, pendant que les enfants et les femmes élèvent des barricades, tous les citoyens valides vont se presser, sur l'invitation du conseil municipal, au palais del Broletto, pour se faire inscrire sur les rôles de la garde nationale. Un comité de régence provisoire venait d'être proclamé; le podestat Casati et O'Donnel en faisaient partie. Bellati, nommé directeur de la police, résigna ses fonctions entre les mains de Torrezani, qui avait promis son concours; mais celui-ci, changeant tout-à-coup de conduite dans la soirée, le fit diriger sur la citadelle et le remit entre les mains du feld-maréchal.

Radetzki n'était pas complice d'un pareil acte, car il venait de déclarer nettement que non-seulement il ne permettrait pas l'armement du peuple, mais que, dans le cas où la garde civique serait armée, elle devait déposer immédiatement les armes, — « sinon, ajouta-t-il, je ne reculerai devant aucun moyen pour réduire au repentir la ville rebelle. Que Milan sache que cela m'est facile. J'ai à ma disposition une armée aguerrie de cent mille hommes et deux cents bouches à feu. »

Pour confirmer ces paroles, le canon retentit. Mais les

Milanais ne voulaient plus reculer; le tocsin répondit au canon.

Une troupe de soldats venait d'entourer le palais del Broletto; Radetzki y avait envoyé un détachement d'artillerie. Les portes en furent brisées à coups de canon. Les troupes autrichiennes s'y précipitèrent, faisant main basse sur toutes les personnes qu'elles rencontraient, et les emmenant comme ôtages.

Le feld-maréchal s'était trompé dans son projet. Il avait cru pouvoir surprendre le comité directeur.

La nuit approchait. Cernuschi proposa d'évacuer la maison Vidiserti, située dans une rue trop large pour être défendue efficacement par les insurgés.

Le comité de résistance se transporta dans l'hôtel du comte Taverna, rue de Bigli. Cet hôtel était déjà habité par le consul français.

Toute la nuit fut employée à préparer la défense du lendemain; les hommes armés gardaient les barricades; les autres emmanchaient des couteaux et des piques à de longs bâtons. Les enfants et les femmes dépavaient les rues et montaient des pierres à tous les étages, pour les faire pleuvoir sur la tête des Autrichiens. Le tocsin jetait son cri d'alarme au milieu de la ville révoltée. Milan semblait en proie à un immense délire.

IV.

Ce fut au milieu d'une pluie battante que la journée du 19 vint éclairer le champ de bataille.

Les cloches sonnaient à toute volée pour prévenir les campagnes et exciter l'ardeur des habitants; le canon et la fusillade y répondaient par le fracas de leurs détonations.

Des groupes nombreux parcouraient les rues de la ville en criant : *Fortifiez les maisons! Élevez des barricades! Vive l'Italie! Vive Pie IX!*

Radetzki avait massé une partie de ses troupes aux barrières de la ville. C'est de là qu'il envoyait ses compagnies jusqu'au cœur de Milan; mais elles étaient vigoureusement accueillies et toujours forcées de se replier sur leur centre.

Les armuriers avaient d'eux-mêmes livré tous leurs fusils au peuple.

Cependant les munitions manquaient. On distribuait la poudre par charges, pendant que les Autrichiens la prodiguaient dans leurs mortiers.

Des jeunes gens, postés derrière les barricades, ne tiraient que les uns après les autres, afin d'être bien certains que deux balles ne portaient pas sur un même ennemi.

En attendant, la résistance s'organisait davantage. Des chimistes préparaient de la poudre-coton; plusieurs dames, réunies au palais Borroméo, fondaient le plomb et coulaient les balles. On eut bientôt l'idée de faire des canons en bois cerclés de fer, pour renvoyer les bombes autrichiennes.

Des barricades s'élevaient dans toutes les rues que leur peu de largeur permettait de fortifier. On y avait

amoncelé non-seulement des pavés, mais une immense quantité de meubles et d'ustensiles de tout genre, depuis les plus précieux jusqu'aux plus misérables ; ces barricades étaient disposées de manière à résister au canon. A leurs extrémités, on avait ouvert un étroit passage, afin que les combattants pussent correspondre entre eux.

Plusieurs citoyens gonflaient des ballons et les lançaient dans les airs avec des billets destinés à soulever les campagnes, et les paysans, dirigés par des notables et par des prêtres, se formèrent bientôt en bandes pour venir au secours de la ville.

Cette journée ne fut pas marquée par des avantages décisifs ni d'un côté ni de l'autre. Le peuple s'élançait audacieusement sur la place du Dôme et sur celle de Mercanti, au-devant des pelotons autrichiens qui descendaient de toutes les extrémités de la ville. Il n'avait encore en grande partie à sa disposition que des armes blanches.

Pendant que les Autrichiens envahissaient les rues, des jeunes gens sans armes, cachés derrière l'embrasure des portes et les saillies des édifices, s'élançaient à l'improviste sur les pelotons de grenadiers, et les désarmaient en un clin d'œil.

Les Croates, de leur côté, signalaient leur férocité sur différents points de la ville ; ils envahissaient les maisons et égorgeaient sans pitié toutes les personnes qui leur tombaient sous la main. Des scènes d'une telle atrocité se produisirent, que nous renonçons à les dé-

crire ; nous nous contenterons de renvoyer nos lecteurs aux lettres de M. Cantù (1).

L'insurrection n'était pas encore assez pourvue d'armes pour qu'on pût enlever les positions à l'aide desquelles les Autrichiens communiquaient entre eux. La grande voix qui se dégage peu à peu des mille clameurs de l'insurrection domina bientôt. On reconnut la nécessité de débarrasser, avant tout, les abords du palais del Broletto, et d'en chasser les postes qui le défendaient. C'était la position centrale de Milan. Cette attaque fut renvoyée au lendemain. Toute la soirée fut employée à tirer sur l'espace qui sépare la citadelle du reste de la ville, afin de donner le temps aux autres quartiers de se fortifier, et de permettre aux combattants de se retrancher dans des positions où les soldats ne pussent s'engager impunément.

V.

Le combat fut à moitié interrompu dans la nuit du 19 au 20. Des deux côtés on avait besoin de repos.

Le podestat Casati n'avait pas voulu abandonner les formes légales, et, malgré les instances de tous les citoyens pour l'engager à former un gouvernement provisoire, il ne cessait de répéter :—« Je n'abandonnerai jamais le terrain de la légalité, et je ne veux être autre chose que le chef de la municipalité. »

(1) Ces lettres sont adressées à Silvio Pellico, à M. d'Azeglio, au général Pépé, à M. de Lamennais, et au cardinal Baluffi.

Le 20, la municipalité fut organisée. M. Bellati étant prisonnier des Autrichiens, son adjoint, Graselli, fut chargé de la direction de la police, et le comte Borgia, le général Lecchi, M. A. Porro, M. A. Guicciardi, l'avocat A. Guerrieri et le comte G. Durini furent nommés collaborateurs de la municipalité.

Cernuschi et les plus actifs insurgés comprenaient qu'il était impossible de résister seulement avec un conseil municipal : voyant que leurs instances étaient rejetées, ils résolurent de former un comité spécial pour diriger le mouvement. Le peuple, abandonné à lui-même, n'eût obtenu la victoire qu'au prix de torrents de sang et d'énormes sacrifices.

Ce comité prit le nom de Conseil de guerre.

Il était composé de Jules Terzaghi, Georges Clerici, Charles Cataneo et Henri Cernuschi.

Le conseil de guerre se mit aussitôt à l'œuvre. La première chose à faire était d'annoncer sa formation aux Milanais; des proclamations nombreuses se succédèrent à cet effet.

« Citoyens,

« Des hommes courageux ont escaladé les murs de la ville; ils nous ont apporté des lettres des campagnes, ainsi que des nouvelles du dehors.

« Pavie s'est soulevée, et l'ennemi s'est enfermé dans la citadelle.

« A Bergame, la garnison, commandée par le fils de l'ex-vice-roi, s'est rendue.

« Vivent nos frères de Pavie et de Bergame!

« Toutes les populations, sur les routes qui conduisent de Gallarate et de Busto-Arsizio à Milan, sont sous les armes; elles ont désarmé les troupes, pris six pièces de canon, et empêché que le pont de Buffalora ne fût rompu.

« Vivent nos frères des campagnes! Etreignons-nous tous dans une embrassade fraternelle! Remercions Dieu! Crions :

« *Vive l'Italie! Vive Pie IX!* »

Des opticiens avaient été envoyés sur les observatoires et sur les clochers, et des bulletins du dehors parvenaient d'heure en heure au conseil de guerre.

Les élèves du collège des Orphelins servaient de messagers; la troupe respectait leur uniforme. Ces bulletins annonçaient que des masses d'hommes poursuivaient la cavalerie autrichienne à coups de feu. Mais comme Milan était cernée par les troupes de Radetzki, il y avait presque impossibilité aux insurgés du dehors de pénétrer à l'intérieur.

Néanmoins, des bataillons de volontaires s'étaient organisés, et faisaient main basse sur tous les corps autrichiens qu'ils rencontraient.

C'est ainsi que cinq cents jeunes gens de la Suisse italienne s'emparèrent de quinze cents ennemis.

Une autre colonne partait des rives du Pô pour soulever la Briance, la Valteline et la Valsassine.

Bergame envoyait, de son côté, des corps de bourgeois et de montagnards.

Enfin, l'inspecteur du chemin de fer de Monza, Jérôme Borghazzi, venait se faire tuer sous les murs de Milan, à la tête de deux mille hommes, pour l'indépendance italienne.

Le bruit du canon et du tocsin annonçait au dehors la lutte qui se disputait la capitale de la Lombardie. Milan fut bientôt entourée de toutes parts par une immense insurrection, et Radetzki fut cerné.

VI.

Le 20 devait être, comme on l'a vu, la journée décisive.

Trente-six heures de combat avaient porté l'ardeur milanaise à son paroxysme. Le peuple était armé des fusils pris sur l'ennemi; il s'élança sur le palais del Broletto, qui fut reconquis malgré le feu continuel des Autrichiens.

Une volonté supérieure dirigeait le mouvement. Les insurgés se portèrent immédiatement au Palais-de-Justice pour délivrer les prisonniers.

Comme le palais del Broletto, le Palais-de-Justice tomba au pouvoir du peuple.

Les Milanais, enthousiasmés de ces premiers succès, marchèrent alors sur la direction de la police.

Ce poste était occupé par les gardes de police; il devait renfermer Torrezani et le commissaire comte Bolza, dont les insurgés voulaient s'emparer à tout prix.

La résistance fut longue, le combat meurtrier, mais le poste de la police fut emporté d'assaut.

Un moment les insurgés crurent leur espérance déçue : Torrezani seul était tombé entre leurs mains. On crut que le comte de Bolza s'était réfugié à la citadelle, lorsque des cris partis des combles firent savoir qu'il venait d'être découvert.

Ne pouvant fuir, le commissaire s'était blotti dans un grenier à foin; on l'en tira pâle et défait; il tremblait comme la feuille, aux cris de mort proférés par la foule.

Quelques personnes s'interposèrent entre la vengeance populaire et le commissaire. On l'enferma dans une maison particulière, où il fut traité avec des ménagements auxquels il était loin de s'attendre.

Tandis que les corps des insurgés marchaient de succès en succès, les citoyens qui défendaient les barricades continuaient à décimer les soldats autrichiens, et les paysans des campagnes à harceler la cavalerie de Radetzki.

Le combat avait revêtu un aspect imposant; la ville semblait s'agiter tout entière : l'émotion de la lutte avait gagné les femmes et les enfants. Les derniers surtout semblaient pris de délire : ils couraient après les bombes et en éteignaient les mèches aux cris de *Vive l'Italie!* Quelques-uns, postés derrière les barricades, présentaient aux Croates, en guise de cible, des chapeaux pendus au bout d'un bâton et des chats affublés de bonnets rouges.

Auprès de l'église de Saint-François-de-Paule, un jeune homme avait désarmé une sentinelle, et l'avait tuée avec le fusil qu'il venait de lui arracher.

Vers midi, Radetzki, forcé de partager ses forces entre l'attaque extérieure et l'attaque intérieure, comprit toute la difficulté de sa situation, et envoya un parlementaire à Casati, pour lui offrir une suspension d'armes.

Le feld-maréchal demandait quinze jours pour faire parvenir à Vienne les réclamations de la Lombardie, et se chargeait de les appuyer de toute son influence. Cette raison, on s'en doute, n'était pas la véritable; Radetzki n'avait d'autre but que de donner le temps à des renforts d'accourir à son aide.

VII.

Casati et la majorité des membres de la municipalité, séduits par les offres du feld-maréchal, penchaient pour l'armistice, lorsque les membres du conseil de guerre, auxquels cette nouvelle était parvenue, se précipitèrent dans la salle, Cataneo en tête, et déclarèrent qu'une telle proposition ne pouvait être acceptée.

Casati, fidèle à sa ligne de conduite, répondit qu'il fallait rester dans la légalité, que les soulèvements de l'Italie et de l'Autriche offraient aux prétentions des Milanais des chances favorables, et qu'il était probable que la cour de Vienne, pour éviter les conséquences funestes d'une révolution générale, accéderait aux vœux de ses sujets.

Cette réponse n'était pas de nature à convaincre le conseil de guerre. Cataneo prit la parole :

« Quoi ! s'écria-t-il, c'est au moment où les chances du combat semblent se décider en notre faveur ; c'est au moment où la Lombardie va réaliser son indépendance, que vous voulez tout remettre en question, et confier nos libertés au caprice d'une domination étrangère ! Vous oubliez donc que si Radetzki propose une trêve, c'est qu'il sent toute son impuissance ; c'est qu'il a vu mourir ses soldats décimés par les balles de nos concitoyens ; c'est qu'il vient d'apprendre les avantages successifs que nous avons remportés ; c'est qu'il a vu enfin la campagne tout entière marcher en armes pour renfermer l'armée autrichienne entre la révolution de Milan et la révolution de la Lombardie !

« Ne vous y trompez pas! cette proposition n'est autre chose qu'une ruse de guerre. Vous connaissez assez le feld-maréchal pour savoir qu'il mettra tout en œuvre afin d'arriver à son but; et son but, c'est la soumission de Milan. A l'heure qu'il est, nous jouons tous notre tête. Si nous sommes vaincus, c'est la mort qui nous attend, ou tout au moins la proscription. Cet armistice, d'ailleurs, serait non-seulement une faute, mais un crime; c'est livrer pieds et poings liés les Milanais à l'absolutisme du gouvernement militaire. Radetzki vous demande quinze jours; mais il n'en faut pas huit pour affamer Milan; et en supposant d'ailleurs que cette hypothèse soit fausse, ce délai suffira incontestablement à attiédir l'ardeur qui pousse la ville tout entière à la conquête de sa liberté.

« La proposition qu'on vous fait n'est donc pas acceptable. Je dirai plus, elle est impossible. Croyez-vous

pouvoir répondre d'une insurrection qui se sait victorieuse? Vous signerez l'acte avec votre plume, les Milanais le déchireront de leurs balles. Lorsqu'une révolution éclate, quelques hommes ne peuvent l'arrêter. S'ils se fient à l'obéissance que les insurgés leur accordent, ils doivent se souvenir que cette obéissance ne leur est prêtée que parce qu'ils marchent à la tête du mouvement. Vous ne pouvez rien pour comprimer l'insurrection; la conclusion d'une trêve ne servirait donc qu'à vous attirer à la fois et l'indignation des Milanais qui ne voudraient pas la reconnaître, et la colère des Autrichiens qui vous reprocheraient, à juste titre, de n'avoir pas exécuté votre engagement. »

VIII.

Ce discours était trop palpable de vérité pour ne pas faire naître l'hésitation parmi les membres de la municipalité. La majorité était déjà de cet avis, qu'il fallait rejeter l'armistice, lorsqu'une circonstance vint couper court à toute discussion nouvelle. Un prêtre s'introduisit dans le lieu de la délibération; c'était le desservant de l'église Saint-Barthélemy. Il annonça que les Croates venaient de commettre d'horribles assassinats, et qu'ils avaient tué le prêtre chargé de prêcher le carême.

Ce fut à ce moment que les consuls étrangers, qui avaient protesté contre le bombardement et sollicité l'armistice, se présentèrent; ils étaient venus demander à Casati lui-même quelles étaient les conclusions prises

sur la suspension d'armes. Le conseil de guerre et le conseil municipal répondirent, à la presque unanimité des voix, que l'armistice était rejeté. Dès ce moment, la municipalité se forma en gouvernement provisoire. A côté d'elle, plusieurs comités s'étaient organisés; outre le conseil de guerre, nous citerons le Comité de vigilance pour la sûreté personnelle, le Comité des finances, le Comité des subsistances, et le Comité de la défense publique.

Ce dernier était composé de plusieurs citoyens dont les noms reparurent plus tard dans le comité de la guerre. Les voici :

Directeur en chef : Ricardo Ceroni; — Antonio Lissoni, Anfossi, Carnevali, Luigi Torelli, Biardi, Narducci.

Il était situé maison Vidiserti, rue del Monte.

Aussitôt après le rejet de l'armistice, le gouvernement provisoire et le comité de la guerre faisaient afficher les décrets suivants :

« Citoyens !

« L'armistice que l'ennemi nous avait offert, nous l'avons rejeté sur l'instance du peuple, qui veut combattre.

« Nous combattrons avec le même courage qui nous rendit vainqueurs dans quatre jours de lutte, et nous vaincrons encore.

« Citoyens! recevons de pied ferme ce dernier assaut

de nos oppresseurs, avec cette foi calme qui naît de la certitude de la victoire.

« Les cloches répondent joyeusement à la fureur des canons, et, vienne l'ennemi, nous saurons le combattre gaîment, et gaîment nous saurons mourir !

« La patrie adopte pour ses fils les orphelins des morts sur le champ de bataille, et elle assure aux blessés sa reconnaissance et leur subsistance.

« Citoyens ! cette publication vous est faite par les soussignés ; ils se sont constitués en gouvernement. Cette conduite leur a été dictée par la nécessité des circonstances et par le vœu des combattants.

« CASATI, Président.

« VITALIANO BORROMEO, GUISEPPE DURINI, POMPEO LITTA, GAETANO STRIGELLI, MARIO GREPPI, ALESSANDRO PORRO, CESARE CORRENTI, secrétaire général. »

« Citoyens !

« Vos frères persistent dans leur résolution. L'armistice offert par l'ennemi a été rejeté par nous. Courage et perévérance, la victoire est assurée !

ITALIE LIBRE.

« Désormais la lutte dans l'intérieur de la ville est finie. Il est temps que les villes voisines se réveillent, et, à l'exemple de la capitale, secouent le joug odieux de l'étranger. Nous les invitons toutes, et chacune sépa-

rément, à constituer un conseil de guerre qui abandonne le gouvernail de l'administration aux corps municipaux constitués en gouvernement.

« Pour nous, il n'y a qu'une seule et unique tâche, celle de la guerre, pour expulser de l'Italie l'ennemi étranger, et avec lui les restes de l'esclavage. Nous invitons donc tous les conseils de guerre à se renfermer rigoureusement dans ce rôle unique. Nous serons heureux de recevoir leurs nouvelles immédiates, directes, et leurs plans d'opérations respectives, par la voie des commissions dont le courage et le bon vouloir seront au niveau de l'entreprise. Nous demandons à chaque ville, à chaque point de l'Italie, une députation de baïonnettes, qui, guidée par quelque bon capitaine, vienne former une assemblée générale pour livrer bataille définitive aux barbares au pied des Alpes. Il faut les rejeter au-delà des monts, et puisse Dieu les y rendre aussi libres et aussi heureux que nous le serons!

Vive Pie IX!

« Du conseil de guerre, dans la maison Taverna, le 21 mars 1848.

« CATTANEO, TERZAGHI. CLERICI,
« CERNUSCHI.

IX.

Pendant que le conseil de guerre repoussait l'armis-

tice proposé par le feld-maréchal, le peuple continuait d'étendre à l'intérieur l'offensive de l'insurrection.

La position la plus importante, après celles qui étaient tombées successivement au pouvoir des insurgés, était la caserne des gardes de police.

C'était un immense bâtiment qui avait trois issues sur des rues opposées, et qu'on appelait San-Bernardino de Monaci.

Une députation leur fut envoyée, afin qu'ils eussent à déposer les armes. Mais, sûrs de leur force, et croyant la position inexpugnable, ils renvoyèrent les parlementaires avec des insultes.

La position était appuyée sur des avant-postes considérables, connus sous le nom de circonscriptions. Il était impossible d'attaquer la caserne sans se placer entre son feu et celui de ses avant-postes.

A la nouvelle des insultes faites aux parlementaires, le peuple, furieux, se précipita à l'attaque des circonscriptions. Elles étaient toutes défendues par de forts détachements de *polizziotti* (1), et solidement fortifiées dans la prévoyance d'une insurrection. Ce fut néanmoins la circonscription II, rue *degli Andegari*, qu'on attaqua la première.

L'impétuosité des assaillants fut telle, que les gardes surpris ne purent, après une courte résistance, que chercher leur salut dans la fuite ou en se rendant à discrétion. La furie des insurgés leur fit démolir tout

(1) Gardes de police.

ce qu'ils trouvèrent dans ce bâtiment. Le destin voulut que cette colère, d'abord irraisonnée, devînt efficace; on découvrit des armes et des munitions pour pouvoir procéder à l'assaut du palais du génie, d'où les Autrichiens décimaient la ville.

Le palais du génie était occupé par cent soixante soldats sous les ordres d'officiers expérimentés. C'était une place redoutable; sa position permettait au canon de la citadelle de balayer d'un côté les assaillants, repoussés de l'autre par le feu des soldats renfermés dans la place.

On essaya vainement d'établir des barricades pour se prémunir contre l'ennemi, mais les boulets pleuvaient sans interruption sur la place; il fallut y renoncer. De part et d'autre on échangea alors une fusillade très-vive qui n'amenait aucun résultat. La lutte pouvait être fort longue.

Tout-à-coup, un homme du peuple, boiteux et contrefait, Pasquale Sottocorno, délivré la veille des cachots, s'avance audacieusement jusqu'à la porte du palais, appuyé sur une béquille. Sa marche était lente, et la fusillade meurtrière! Il s'abritait contre les balles avec un matelas en guise de bouclier. Sans sourciller, sans presser le pas, la tête haute, une torche et des matières inflammables à la main, il s'avance jusqu'au pied du palais, inonde d'eau forte les deux battants de chêne, y met le feu, et, sûr que son œuvre portera ses fruits, il revient avec la même impassibilité rejoindre les combattants.

Il était sain et sauf.

Un pareil trait d'audace était de nature à faire tressaillir les soldats autrichiens. Le feu dévorait la porte, et s'alimentait encore des poutres et des autres objets accumulés derrière pour la barricader plus solidement. La fusillade bien nourrie des assiégeants venait aider les progrès de l'incendie, et, au bout de deux heures, tous ces obstacles tombaient en gémissant les uns sur les autres, ouvrant à la foule une immense brèche.

Sans attendre que le brasier encore incandescent fût refroidi, les insurgés se précipitèrent dans le palais aux cris de : *Vive l'Italie!* Tous les Autrichiens furent désarmés et faits prisonniers ; le palais, fouillé dans tous les sens, permit de découvrir de nouvelles armes.

L'exaltation milanaise était à son comble ; les insurgés ne respiraient plus que le combat. Après le palais du génie, la caserne Saint-Apollinaire, défendue par des Croates, fut emportée. Après cette caserne, ce fut la circonscription III, et enfin la Préture urbaine (1).

L'intérieur de la ville était dégagé. Le peuple était maître de toutes les positions, une seule exceptée : la caserne des poliziotti, défendue par huit cents hommes. Quant à l'enceinte et aux fortifications extérieures, Radetzki les occupait toujours.

X.

Les poliziotti connaissaient la colère des Milanais;

(1) Hôtel de la justice-de-paix.

ils savaient qu'ils ne devaient en attendre aucun quartier. Leur caserne devait donc être le théâtre de la lutte la plus sanglante, et terminer le combat d'une façon décisive, soit en faveur des Autrichiens, soit en faveur des insurgés. Néanmoins, on hésitait encore à attaquer le dernier retranchement des poliziotti, lorsque le peuple lut sur les murs des maisons adjacentes ces mots écrits au charbon : *Tous les citoyens armés à Saint-Simon!*

Saint-Simon est le nom de la rue qui fait face à la caserne.

En un clin d'œil, ces mots étaient dans toutes les bouches. Une foule immense afflua de la Corsia del San-Giorgo, de la rue de Médici, du Carrobio et des autres passages, à l'endroit indiqué.

L'attaque commença par une fusillade bien nourrie, dirigée sur les fenêtres de la caserne et sur celles de la circonscription IV qui en dépendait.

Les poliziotti répondirent au feu des assaillants comme on devait s'y attendre; ils tentèrent même, à plusieurs reprises, de refouler, par des sorties vigoureuses, les insurgés dont le nombre augmentait sans cesse. Des barricades qui s'élevaient comme par enchantement rendirent ces tentatives impuissantes. Derrière ces abris improvisés, les Milanais ripostaient avec furie à la fusillade des assiégés.

Les poliziotti essayèrent alors une nouvelle sortie en formant un détachement assez fort. Mais cette nouvelle tentative ne leur réussit pas plus que la première. A

mesure qu'ils étaient repoussés, le peuple gagnait du terrain et élevait ses retranchements plus près de la caserne.

Tout-à-coup, la fusillade des assiégés est suspendue: quelques coups de feu, tirés à des intervalles de plus en plus éloignés, annoncent que les poliziotti semblent vouloir renoncer à la résistance. Chacun se regarde et s'interroge au milieu d'une profonde stupeur, lorsqu'un drapeau blanc, hissé sur le faîte de la caserne, flotte dans les airs.

A cette vuè, la fureur du peuple disparaît subitement: les poliziotti se rendent! Des milliers de mouchoirs blancs sont agités, les cris enthousiastes de: *La paix! Vive l'Italie!* sortent de toutes les bouches. Les poliziotti ne sont plus des ennemis, mais des frères.

La foule, confiante dans le signe arboré par les gardes, se presse autour de la caserne, et les curieux affluent de toutes parts pour assister à cette réconciliation, quand un éclair sillonne toutes les façades du bâtiment, et une détonation effroyable vient jeter le désordre et la mort au milieu des Milanais.

Un cri, un cri terrible répond à cet acte de perfidie. Les morts et les blessés sont relevés immédiatement et transportés loin du théâtre du meurtre. Les rues avoisinantes sont vidées en un clin d'œil par la foule désarmée, et remplies aussitôt par les citoyens en armes. La vengeance est montée au cœur des assiégeants, elle vient les étreindre à la gorge. Plus de merci! la lutte est implacable. Ni cris, ni menaces, ni signes de colère;

mais la fusillade, le canon, le sifflement des balles, le bruit des vîtres qui tombent une à une avec un tintement lugubre sur le pavé. La caserne était entourée d'un cordon d'hommes déterminés à ne laisser sortir vivant aucun poliziotti. Le combat dura jusqu'à la nuit noire.

XI.

Le lendemain 21, la caserne n'était pas encore prise, mais deux canons amenés par les insurgés furent pointés sur les portes, qui s'écroulèrent avec fracas.

Le peuple se rua alors dans l'immense bâtiment, tout frémissant de vengeance; mais son attente fut trompée: les poliziotti, à part quelques hommes, s'étaient enfuis par une issue secrète dans la caserne San-Francisco, et de là s'étaient dirigés, avec la troupe qui l'occupait, sur la citadelle.

L'hôtel du général commandant militaire fut envahi. La circonscription I et la place de Mercanti furent dégagées : la maison de Radetzki, emportée d'assaut, laissa à la foule l'entrée de ses appartements; on y trouva une épée qu'on emporta en signe de triomphe.

L'intérieur de la ville était libre.

Du haut des clochers respectés à dessein par les bombes autrichiennes, on put apercevoir alors les campagnards qui tentaient d'escalader en plusieurs endroits les murs extérieurs; mais ils étaient repoussés par les ennemis. La famine commençait à se faire sentir. Les bombes et les boulets partis des remparts pleuvaient sur

la ville, déchirant la façade des monuments, mais presque toujours perdus. Le tocsin sonnait encore. Il ne restait plus qu'une chose à faire, c'était d'opérer la jonction entre les insurgés de la ville et les insurgés du dehors : la porte *Tosa* devint alors le théâtre de la lutte.

Pendant que les montagnards cherchaient à détruire la poudrière située au-delà de la porte, les Milanais élevaient des barricades pour se mettre à l'abri du feu des Autrichiens : un brasseur de la ville avait introduit ces derniers dans les maisons voisines qui dominent la place.

Les barricades étaient mobiles ; elles gagnaient lentement du terrain, mais elles permettaient de ne plus lâcher prise. Les Autrichiens sentaient que leur position devenait de plus en plus périlleuse.

Radetzki, du haut des murailles de la citadelle, contemplait avec une stupeur profonde les progrès de la révolution. Les Milanais, qu'il croyait des êtres efféminés, se révélaient à lui sous un aspect terrible : ses troupes hachées, toutes les places emportées, la citadelle et les remparts cernés, la sonnerie des cloches révolutionnaires (1) que le bruit du canon n'avait pu étouffer ; toutes ces pensées se pressaient en foule à son imagination et lui faisaient entrevoir l'incommensurable puissance d'un peuple révolté. Son artillerie

(1) Cette sonnerie tintait comme un glas lugubre aux oreilles des Autrichiens. De tous les bruits qui régnèrent dans la ville insurgée, ce fut celui qui contribua le plus à jeter le désordre dans les rangs ennemis.

avait été maltraité à ce point, qu'il n'avait plus que cinq canonniers, et qu'il avait fait desservir les pièces par des chasseurs tyroliens.

Il demanda une seconde fois l'armistice.

Au moment où ses propositions parvenaient à la municipalité et au conseil de guerre, des nouvelles arrivèrent en même temps aux comités. Si quelques familles milanaises commençaient à souffrir de la faim, les Autrichiens en souffraient davantage encore; ils ne pouvaient ni s'emparer des provisions de la ville, ni faire parvenir des vivres du dehors, bloqués qu'ils étaient à la fois par le peuple milanais et la population des campagnes.

Aussi les parlementaires du feld-maréchal furent-ils renvoyés comme ils étaient venus, et le conseil de guerre fit aussitôt publier une proclamation pour annoncer à la ville que la révolution n'allait pas tarder à obtenir une victoire définitive.

Elle était conçue en ces termes :

« Nos avant-postes du côté de la porte Tosa occupent déjà les potagers della Passione, d'où nos tirailleurs commencent à démanteler les bastions.

« Du côté de la porte Vercelline, nos amis ont été rejoints victorieusement jusqu'à celle des Grazie. Quelques acqueducs qui passent sous les bastions sont déjà séchés, et nous mettent en communication avec l'extérieur.

« Le local du génie militaire a été pris à la baïonnette par nos valeureux citoyens, qui en trois jours ont appris à se battre comme de vrais vétérans.



H. de Montaut del. — Histoire de l'Italie par César Vimercati — H. de Montaut sc.

JOURNÉE DU 22 MARS 1848 À MILAN.

gagner la porte de la Paix par le Cours de l'Arène. Ce trajet leur fut le plus pénible : douze heures durant, le feu des Milanais porta ses ravages dans leurs rangs. La nuit n'interrompit point ces terribles représailles.

Le lendemain 23, au point du jour, Milan était évacuée, et les murs étaient couverts de proclamations. Le conseil municipal s'était organisé depuis le 20 mars en gouvernement provisoire.

Le conseil de guerre comprenait, de son côté, que sa mission ne pouvait être terminée par la simple disparition des troupes ennemies ; il lui restait à organiser une défense vigoureuse. Milan libre, il fallait que l'Italie tout entière le fût ; et déjà, à travers la fumée de la poudre et le fracas de la lutte, s'était dressée l'image de l'Italie une et indépendante. Cataneo institua donc un comité de guerre à côté du gouvernement provisoire. Deux proclamations se succédèrent à cet effet ; elles démontrent trop bien la nature du soulèvement italien à son origine pour que nous négligions de les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Les voici :

« Milan, le 23 mars 1848.

« Citoyens,

« Le maréchal Radetzki, qui avait juré de réduire en cendres notre ville, n'a pu se maintenir lui-même davantage. Sans armes, vous avez mis en déroute une armée qui jouissait d'une vieille réputation d'habitudes guerrières et de discipline militaire. Le gouvernement

autrichien a disparu à jamais de notre magnifique cité; mais il faut prendre une résolution énergique de vaincre à fond, de conquérir l'émancipation de l'Italie entière, sans laquelle il n'y a pas d'indépendance possible pour vous-mêmes.

« Vous vous êtes servi avec trop de gloire des armes, pour désirer les déposer de sitôt.

« Conservez donc les barricades; accourez joyeux vous inscrire sur les rôles des troupes régulières que le comité de guerre va ouvrir incessamment.

« Finissons une bonne fois et pour toujours avec toute domination étrangère en Italie. Etreignez dans vos bras vigoureux ce drapeau tricolore qui flotte, grâce à votre valeur, sur le pays, et jurez de le défendre jusqu'à la mort!

« Vive l'Italie! »

ITALIE LIBRE.—VIVE PIE IX!

Armée italienne.

« Milan, 23 mars 1848.

« Cinq jours sont à peine écoulés, que déjà Milan n'a plus un seul ennemi dans son sein. De tous côtés accourent des combattants enthousiastes. Il est nécessaire de les réunir et de les organiser en légions. Désormais le courage seul ne suffit pas; c'est en pleine campagne qu'il faut poursuivre avec art l'ennemi, qui peut tirer un grand avantage de la cavalerie, des ca-

nons et de la mobilité de ses troupes. Organisons-nous donc au moins en deux parties. Que l'une reste ici pour défendre comme elle pourra la ville, avec ses barricades et avec toute sorte d'armes; que l'autre, pourvue entièrement d'armes à feu et de quelques chevaux (et, dès qu'il sera possible, même de l'artillerie volante), sorte hardiment hors des murs, et, joignant à la valeur la mobilité et la précision, repousse de pays en pays l'ennemi fuyant, le refrène dans la rapine, le ralentisse dans sa fuite *(gli plecluda lo scampo)*; et comme son but sera de joindre le plus tôt possible les armées des Alpes et la frontière que le doigt de Dieu, dès le commencement des siècles, avait assignée à l'Italie, nous l'appellerons *Légion première*, armée de la frontière, armée des Alpes.

« Les défenseurs de la ville, nous les appellerons *Légion deuxième*, et, pour nous conformer aux désirs de nos frères et fonder une institution italienne, *Garde civique*.

« O vous, valeureux frères! qui accourez à nous des pays voisins et des pays lointains, unissez-vous soit à l'armée, soit à la garde, selon que votre armement vous le permettra; mais, avant tout, unissez-vous, organisez-vous, obéissez au commandement fraternel. Vous élirez vous-mêmes vos chefs. Debout donc! *Vive l'armée des Alpes! Vive la Garde de la ville!*

« Le Comité de guerre,

« Pompeo Litta, Giorgio Clerici, Terzaghi,
« Cattaneo, Carnevali, Cernuschi,
« Lissoni, Torelli. »

Ainsi se termina au cinquième jour, le 22 mars, une lutte immense, véritable épopée des révolutions de 1848, où la nation italienne, secouant une oppression appuyée sur une armée aguerrie, semblait sur le point de réaliser une triomphante unité appelée par tant de vœux et de luttes depuis des siècles.

XIII.

La ville insurgée offrit alors un spectacle étrange et grandiose. Les édifices, décimés par la mitraille, écorchés par les balles, noircis de poudre, semblaient animés et avoir pris part au combat. Les rues étaient sillonnées de barricades, et ces barricades n'étaient pas le moins beau de tous les spectacles parmi tant de spectacles sublimes. Des pianos, des meubles de prix troués par la mitraille, gisaient à côté des humbles ustensiles du pauvre peuple. Le luxe même de l'ancien gouvernement avait servi d'armes défensives aux citoyens. Les carrosses du vice-roi, les tentures des palais, les marbres précieux, entassés pêle-mêle au milieu des rues, avaient arrêté la marche des Autrichiens. On y vit figurer jusqu'aux décors du théâtre de la Scala, que les employés avaient apportés pour élever des remparts aux combattants.

La lutte, d'ailleurs, avait eu dans certains endroits un caractère ingénieux et quelquefois même plaisant. Dans la cathédrale de Milan, des chasseurs tyroliens furent postés sur la terrasse du fort pour tirer sur les citoyens, à l'abri des nombreuses aiguilles qui couronnent cet im-

mense édifice, véritable montagne de marbre. Les Milanais les laissèrent s'exercer en paix, et se contentèrent de fermer toutes les portes qui conduisaient au sommet de l'église; de cette manière, les malheureux chasseurs furent contraints de subir la faim et l'intempérie du climat, et forcés, après quarante-huit heures, de se rendre à discrétion.

Plusieurs citoyens, dans la nuit du 19 au 20, s'étaient introduits dans les combles du palais del Broletto, pendant que l'infanterie croate bivouaquait dans les cours de l'immense bâtiment. Les Milanais, en regardant au-dessous d'eux, aperçurent, appuyée à la muraille, une énorme marmite dans laquelle les Croates préparaient leur repas. Une idée burlesque leur traversa la tête. Ils détachèrent du toit autant de tuiles qu'ils en pouvaient porter, et, à un signal donné, ils précipitèrent ces assaisonnements d'une nouvelle espèce dans la marmite découverte. Il faut ajouter que quelques-uns de ces projectiles s'égarèrent en route et tombèrent sur la tête des soldats réunis autour du feu. Décrire alors la colère des Croates serait chose impossible : ils se précipitèrent le sabre au poing et blêmes de fureur dans les appartements du palais; mais ils ne purent trouver les auteurs de cette tragi-comédie. Ceux-ci s'étaient cachés derrière les bois de charpente, et purent sortir comme ils étaient entrés, c'est-à-dire sains et saufs.

Dans la journée du 21, plusieurs personnes conçurent l'idée de faire des bombes avec des cruchons de bière. On les remplit de poudre et de ferraille, et, après avoir

remplacé les bouchons par des mèches allumées à la hâte, on lança ces projectiles dévastateurs au milieu des troupes autrichiennes.

A l'assaut de la porte Tosa, l'esprit inventif des Italiens se signala par une machine d'une nouvelle espèce : c'était une barricade mouvante. Au centre d'un énorme étui formé par des matelas et des fascines, on avait amoncelé de la terre battue. Cet immense rouleau, assez semblable à ceux avec lesquels on aplanit les routes macadamisées, était poussé à grand renfort d'épaules par des jeunes gens, pendant que les combattants, abrités derrière cette muraille mouvante, approchaient des ennemis. Ce fut ainsi que les Milanais s'emparèrent de plusieurs canons, jusqu'à la gueule desquels ils purent impunément arriver.

CHAPITRE V.

VENISE ET MANIN.

I.

On se demande parfois si la révolution italienne est bien l'œuvre unanime des aspirations de toute l'Italie. Il est impossible d'en douter, lorsqu'on voit dans la même année et à la première occasion la Péninsule se soulever et frissonner tout entière au souffle de la liberté.

Cette spontanéité s'est produite en Lombardo-Vénétie d'une façon plus manifeste que partout ailleurs. A cent lieues de distance, Milan et Venise ont opéré leur révolution aux mêmes heures, sans attendre l'une de l'autre le signal du combat.

Venise fut pendant quatorze cents ans un État libre.

Au moyen âge et dans les temps modernes, cette république attira, malgré le peu d'étendue de son territoire, les regards de l'univers entier.

Au dix-huitième siècle cependant, son influence décrut. Organisée d'abord avec le principe de l'élection démocratique, elle vit son assemblée législative s'emparer du pouvoir, former un patriciat et créer un Conseil supérieur qui gouverna despotiquement par l'aristocratie. Ce fut le Conseil des Dix, puis le Conseil des Trois. Il semble que Venise ait voulu résumer la puissance absolue dans le plus petit nombre possible de gouvernants. Le doge n'était qu'un chef nominal, il n'avait que l'apparence du pouvoir; le Sénat et la Seigneurie étaient nommés par le Conseil supérieur. Cette organisation, forte avec le moyen âge et les premiers siècles des temps modernes, causa la décadence de la république. Au lieu d'élargir le cercle du gouvernement, elle n'a fait que le rétrécir sans cesse sous l'influence d'une tendance anormale vers l'autocratie, tendance funeste pour les nations dans les temps modernes.

Lors de l'invasion française, vers la fin du dix-huitième siècle, Venise resta neutre. Cette conduite ne l'empêcha pas d'être envahie par l'armée de Bonaparte, qui, au mépris des déclarations de l'indépendance vénitienne, livra la république et son territoire à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, le 17 octobre 1797.

Quelques mois auparavant, le 12 mai, le gouvernement avait reconnu le désastreux effet de sa politique, et abdiquait le pouvoir pour le restituer au peuple. Malheu-

reusement, il était trop tard : trois jours après, Venise, désarmée, était forcée d'ouvrir ses portes aux troupes françaises.

Son dernier doge s'appelait Ludovico Manin.

II.

Au mois de juillet 1798, l'Autriche s'empara du territoire vénitien, et fit prêter serment aux nobles. Pour mieux relier les nouveaux sujets à l'empire, on promit aux membres de l'aristocratie qui étaient pauvres une pension de un franc par jour comme indemnité aux charges qu'ils ne pouvaient plus remplir. C'était à la fois une dégradation et une chaîne de plus.

La noblesse vénitienne était assez abâtardie pour accepter sans être dupe de cette politique. Elle mangea le pain de l'aumône assaisonné de sa honte, et s'endormit dans un sommeil égoïste.

En 1806, Venise retomba au pouvoir de la France. Bonaparte avait-il compris qu'il avait tué cette république au profit de ses ennemis? On ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, elle resta sous la domination française jusqu'en 1814, époque à laquelle les Autrichiens la conquirent. Venise ne gagna point à changer de maître; elle tombait de Charybde en Scylla.

Toutefois, l'Autriche parut vouloir se concilier les Vénitiens; elle leur permit, comme aux Lombards, d'avoir des congrégations cantonnales et une congrégation centrale à Venise, et elle en fit la seconde capitale de la

Lombardo-Vénétie. Le séjour du vice-roi était de six mois à Milan, et de six mois à Venise; Radetzki gouvernait aussi sous ses ordres.

Comme à Milan, il y avait, en 1847, un gouverneur civil, le comte Palffy; un commandant militaire, le lieutenant-maréchal Zichy. Le directeur de la police s'appelait Call, le podestat était le comte Correr.

A Venise, l'esprit public s'était révélé avant les manifestations milanaises.

Quelques regards jetés en arrière sont indispensables à l'intelligence de la révolution vénitienne, qui présente un contraste frappant avec l'insurrection de Milan. Les raisons de cette différence sont à coup sûr dans l'influence qu'acquit un homme dont la destinée a été enchaînée à celle de Venise. Nous voulons parler de Daniel Manin.

III.

Daniel Manin est fils de Pietro Manin, avocat renommé. Né à Venise en 1804, il fut élevé par son père et un précepteur républicain, Francesco Foramiti. A dix-sept ans, il était docteur en droit; à vingt, il contracta un mariage d'inclination, et passa sa première jeunesse près de Venise, à Mestre, où il avait été nommé avocat.

Grandi au milieu des enseignements républicains que lui prodiguait sa famille, Manin acquit l'habitude de cette puissance de volonté qui caractérise les héros politiques. Sûr de ses propres forces, confiant dans le

succès de ses tentatives, il se sentait appelé, sinon à prendre en main la direction des affaires publiques, au moins à être un levier de l'indépendance vénitienne. Il possédait cet absolutisme de caractère qui ne tourne au profit d'une nation que sous l'inspiration des sentiments démocratiques. Il ne s'écartait jamais de son but. Peu disposé à céder devant un avis contraire, il ne discutait pas pour affaiblir les raisons de son adversaire, mais pour lui imposer les siennes. Son éducation semble avoir trempé sa nature vigoureuse, comme certaines eaux trempent l'acier. Un trait le peindra.

Lors d'une discussion très-vive à propos du chemin de fer entre Milan et Venise, Manin prit la parole contre les agioteurs, et demanda la vérification des titres de chacun des membres présents. Cette proposition souleva une violente rumeur; l'orateur restait impassible, quand un commissaire de police s'avance près de lui et lui ordonne de se taire. — « Est-ce un conseil ou un ordre? s'écrie Manin. Si c'est un conseil, je le récuse; si c'est un ordre, il est injuste, et je le repousse;—dans ce cas, je ne céderai qu'à la force. » A cette réponse, ceux-là même qui murmuraient prennent son parti, le commissaire se retire honteusement; Manin, toujours imperturbable, reprend la parole, et sa motion est adoptée.

Manin, mieux que tout autre, avait compris l'impuissance des sociétés secrètes contre le despotisme. Les sociétés secrètes n'ont qu'une chose bonne, c'est de former des partisans enthousiastes de la liberté, quand elles ne deviennent pas toutefois despotiques elles-mê-

mes. Il avait adopté la pensée qui dicta la brochure de M. d'Azeglio, c'était de conspirer à la face du soleil, par les voies légales. Dans toutes les manifestations qu'il fit contre l'Autriche, il s'appuyait sur la légalité. C'est ainsi que nous le voyons, de 1838 à 1847, s'emparer des textes de la loi autrichienne, et démontrer à ses concitoyens et à ses ennemis que ces textes n'étaient pas interprétés et suivis dans leur véritable sens. Sa devise était : *Tout ce qui n'est pas défendu est permis!* En agissant ainsi, il n'en était que plus redoutable.

Il avait pour l'aider dans sa mission deux hommes marquants : Avesani et Tommaseo. Le premier, avocat distingué, cher aux familles aristocratiques de Venise, avait longtemps combattu Manin ; il le croyait le tribun du peuple; mais lorsqu'il vit qu'il avait affaire moins à un orateur populaire qu'à l'ennemi de l'Autriche, il se rallia à lui sans hésitation. Tommaseo, poète et orateur, plus poète encore qu'orateur, mais toujours sublime de verve et de puissance, était renommé comme le flambeau de la littérature italienne. Il méritait à juste titre cette réputation, car plus que tout autre il savait traduire avec une inimitable éloquence les aspirations de ses concitoyens à la liberté de l'Italie et leur haine contre l'Autriche.

Appuyé sur ces deux hommes, Manin, guidé par sa profonde connaissance des législations de tous les temps et de tous les pays, inspiré par un esprit droit et ferme, soutenu par la légalité, marchait sans hésitation à l'affranchissement de sa patrie.

IV.

Quelque temps avant la motion de Nazzari à Milan, dont nous avons parlé plus haut, Manin, dans une conférence spéciale, avait dit : « Au moment où l'on parle tant des autres États de l'Italie, je m'étonne que, depuis 1815, on ignore que nous avons plus de libertés que les autres gouvernements n'en ont encore permis. L'Autriche a le droit de vous répondre : « Que voulez-vous que je vous donne des libertés ultérieures ? Vous ne vous servez même pas de celles que je vous ai accordées. »

Lorsque la motion de Nazzari parvint à Venise, Manin la fit circuler et la justifia en ces termes : « D'après les traités de 1815, nous avons une représentation nationale : ce sont les congrégations. La congrégation centrale est, en vertu des concessions de l'Autriche, l'assemblée chargée de représenter les intérêts du pays. Elle forfait à son devoir quand elle ne remplit pas cette tâche ; elle a donc le droit de réclamer de l'empire une application plus exacte des lois qui nous régissent, et de lui exposer les réformes nécessaires à la tranquillité de la Lombardo-Vénétie. »

Et, pour ne pas perdre l'effet de cette assertion, Manin composa une pétition à la congrégation dans les termes qu'il venait d'indiquer.

Les sujets de réclamation ne manquaient pas. Les textes de 1815 démontraient que la nationalité italienne devait être respectée; que la Lombardo-Vénétie était,

non pas un appendice de l'empire, mais un royaume séparé; qu'elle devait être gouvernée selon le caractère et les habitudes des sujets; qu'elle avait droit à une représentation nationale, et qu'enfin elle devait jouir d'une liberté de la presse assez étendue pour éclairer le gouvernement et les représentants de la nation.

Quant aux sujets de réforme, il en était un qu'on peut mettre en première ligne. Nous voulons parler de la procédure civile et criminelle. Dans la Lombardo-Vénétie, le prévenu ne voit pas l'arrêt qui le met en prison, il n'assiste pas à la déposition des témoins. Un rapporteur analyse et résume à son gré les débats, et conclut pour ou contre la culpabilité de l'accusé. C'est sur cet indice que prononcent les juges. Il n'y a pas d'appel à une décision ainsi obtenue.

Manin s'empara de ce dernier sujet en même temps que des droits de la congrégation à s'ériger en assemblée nationale, et, comme il n'était pas membre de la congrégation centrale, il y fit adopter sa proposition sous le couvert du député Morosini.

Tommaseo, de son côté, s'emparait de la liberté de la presse, et, dans une pétition chaleureuse, il demandait la réforme de la censure.

L'avocat Avesani, sous la même inspiration, avait adressé à l'assemblée une motion destinée à développer et à confirmer la motion de Manin.

La congrégation centrale accueillit toutes ces demandes et les enregistra.

Vers le même temps, la nouvelle de l'affaire des ci-

gares de Milan étant parvenue à Venise, Manin engagea l'avocat Avesani à pousser l'aristocratie à une quête en faveur des blessés. Celui-ci accepta avec enthousiasme cette proposition, et la communiqua à deux dames aussi belles que riches et généreuses : les comtesses Giustiniani et Bentivoglio. La souscription fut aussitôt couverte de signatures. La police s'inquiéta, et voulut les contraindre à remettre les fonds. Ces deux courageuses femmes refusèrent même d'indiquer ce qu'on en avait fait. Quelques jours après, en entrant dans une loge de théâtre de la ville, elles furent saluées avec enthousiasme par tous les spectateurs.

Pendant ce temps, Manin et Tommaseo, toujours infatigables, remuaient les cœurs italiens, soit par leurs écrits, soit par leurs actes. La police, effrayée, ne trouva pas de meilleur moyen que de les faire arrêter.

V.

Le 18 janvier 1848, Manin et Tommaseo furent jetés en prison. La police, par cet acte arbitraire, espérait intimider les Vénitiens.

Mais il arriva justement le contraire. A la nouvelle de cette arrestation, Venise, indignée, se remua profondément. Cette première agitation aboutit à une requête signée par le podestat et les notables de la ville pour la délivrance des prisonniers.

La requête fut repoussée; alors les manifestations devinrent générales; tous les citoyens se parèrent des trois

couleurs italiennes. Au théâtre, sur la place, en tous lieux, des démonstrations se produisirent en faveur des victimes de leur zèle pour la patrie.

Une promenade générale fut résolue sur le quai des Esclavons, où s'élevaient les prisons, et, lorsque la foule fut arrivée devant les fenêtres des cachots, les hommes ôtèrent leurs chapeaux, pendant que les femmes agitaient leurs mouchoirs. Ce fut bien véritablement à dater de ce jour que Manin devint le chef réel de Venise.

La nouvelle de l'insurrection de Sicile, les barbaries qui s'accomplissaient contre les Italiens, la connaissance de la révolution française de février, étaient de nature à augmenter l'ardeur qui animait les Vénitiens. Aussi, comme à Milan, la révolution attendait-elle le premier signal pour éclater.

Le 15 mars, des nouvelles vagues de l'insurrection de Vienne se répandirent à Venise. Le 16, ces nouvelles étant confirmées, des attroupements se formèrent aux cris de *Vive Manin! Vive Tommaseo!* Le 17, une foule immense se pressa sous les fenêtres du gouverneur en demandant la mise en liberté des deux détenus.

Le comte Palffy déclara aux délégués que cela ne dépendait pas de lui, mais de la police. La police, à son tour, prétendait que cette décision ne pouvait être prise que par le gouvernement.

Les délégués revinrent donc auprès de ce dernier. La foule irritée ne voulait plus écouter de parlementaires; chaque fois que le comte Palffy faisait mine de

parler, elle s'écriait : *Il nous les faut tout de suite.* L'arrivée des députés augmenta les perplexités; enfin le comte Palffy décréta ce qui suit :

« Vu la gravité des circonstances, je suis contraint d'assumer la responsabilité de la mise en liberté immédiate de Daniel Manin et de Nicolas Tommaseo. Donc, en même temps que j'adresse mon rapport à l'autorité supérieure, je charge le conseiller du gouvernement Lindner, directeur-général de la police en Vénétie (1), de procéder sans retard à la libération de ces deux détenus. »

Le trouble du gouverneur avait été si grand, qu'il fallut faire transcrire cette pièce; il avait donné à Manin le nom du dernier doge de Venise, Ludovico Manin. Les délégués s'empressèrent alors de faire mettre l'ordre à exécution.

Mais le peuple, lui, n'avait pas voulu attendre que les délibérations fussent terminées : au moment où le gouverneur discutait encore, il s'était porté à la prison et en ébranlait les grilles. Le fils de Manin parvint à les briser, et la foule envahit le sombre édifice.

Manin était occupé à tracer sur une *Gazette d'Augsbourg* le mouvement révolutionnaire de l'Europe, lorsqu'il entendit le murmure du peuple. Au même instant, la porte de son cachot s'ouvrit, laissant passage au geôlier en chef, accompagné d'un ami de Tommaseo, Ti-

(1) M. Call de Rosembourg venait d'être remplacé par ce nouveau fonctionnaire.

baldi. Nous laissons ici place au récit de M. Anatole de La Forge (1) :

« Habille-toi promptement et viens avec nous; tu es libre, dit Tibaldi au prisonnier, qui était encore en robe de chambre. — Non, répondit celui-ci, je ne sors pas à la faveur d'une émeute triomphante. J'ai été illégalement arrêté, je veux être légalement délivré. » Le chef geôlier se crut obligé, par peur sans doute, de joindre ses instances à celles de Tibaldi : « Entendez ce bruit au-dehors, dit-il.—Cela vous regarde, répondit obstinément l'avocat.—Mais c'est par ordre du tribunal que vous sortez.—Alors la situation est différente, dit Manin; si cela est, je vous suis. » Il s'habilla précipitamment, et sortit accompagné du geôlier chef et de Tibaldi. Dans les couloirs du tribunal, la première personne qu'il rencontra fut Tommaseo. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. C'était la première fois qu'ils se revoyaient depuis leur arrestation. Un peu plus loin, à l'entrée du grand escalier, le président et tous les conseillers du tribunal, réunis en grande tenue, vinrent féliciter les prisonniers sur leur délivrance. Manin répéta qu'il ne sortirait point sans un arrêt rendu en bonne forme. « Cet arrêt existe, dit M. Abram, le président; je vous le jure, et je m'engage à vous le faire remettre aujourd'hui même. » Il n'y avait donc plus à hésiter. Manin et Tommaseo descendirent ensemble. »

(1) Voir la *République de Venise sous Manin*, 2 vol. in-8. Paris, Amyot, éditeur, rue de la Paix.

VI.

A la vue des deux prisonniers qui sortaient du tribunal, le peuple poussa des cris d'enthousiasme; un pavois fut improvisé, et on les porta en triomphe jusqu'à leurs maisons.

Tommaseo s'était évanoui au commencement de cette ovation; Manin commença à s'occuper tout seul de la délivrance de Venise.

Sa première pensée en rentrant chez lui fut de former une garde civique, avec l'autorisation du gouvernement lui-même. Il envoya un de ses amis au comte Palffy, pour obtenir la création immédiate d'une garde nationale. Le comte refusa net, malgré les nouvelles désastreuses qui parvenaient de Vienne.

Le peuple, de son côté, avait à peine déposé Manin chez lui, qu'élevant sur le même pavois un homme sorti de ses rangs, Zanetti-Zucchari, il le porta en triomphe jusqu'à la place Saint-Marc, rendez-vous ordinaire de la foule.

On hissa aussitôt trois drapeaux tricolores sur le faîte des mâts qui s'élèvent sur le piédestal de bronze dressé devant l'église Saint-Marc, aux cris frénétiques de : *Vive Manin ! Vive Pie IX ! Vive l'Italie !*

Une colonne croate, du régiment Kinski, s'était rangée en bataille devant l'église; elle s'efforça de jeter bas les trois drapeaux. La foule voulut les défendre; mais, attaquée par les troupes, elle se retira en désordre jusqu'au

ponte del Dai, où la poursuite cessa. Le peuple n'en continua pas moins sa retraite ; il allait se fortifier dans les quartiers les plus favorables à l'insurrection. Trois hommes furent victimes de cet engagement.

La journée du 18 s'écoula sans autres évènements.

Dans la nuit du 18 au 19, Manin réfléchit plus longuement au projet d'organiser la garde civique. Les évènements pressaient : le comte Palffy, livré à une cruelle indécision, ne savait à quoi se résoudre, lorsque Manin renouvela sa demande de la veille, en ajoutant que la ville étant au pouvoir des prolétaires, il n'y avait qu'un moyen de ne pas tomber dans l'anarchie ; et ce moyen, c'était la création d'une garde nationale. Palffy renvoya les députés au vice-roi, répétant qu'il ne pouvait pas prendre une pareille résolution.

Pendant que les députés se dirigeaient sur Milan, dont ils ignoraient l'insurrection, la foule se battait avec la troupe sur la place Saint-Marc. La discorde était à son comble ; la lutte prenait des proportions de plus en plus graves : le comte Palffy ne pouvait plus hésiter ; la garde civique fut accordée. Manin, à la tête d'une compagnie qu'il venait de recruter, un fusil de chasse sur l'épaule, s'avança au milieu du désordre pour apaiser les combattants. Au bout de deux heures, le peuple et la foule se retirèrent de part et d'autre, et les nouveaux soldats-citoyens furent chargés de faire les patrouilles pendant toute la soirée et toute la nuit du 19 au 20.

Un incident étrange se produisit alors. Trieste, en apprenant les évènements qui se passaient en Autriche,

avait obtenu du gouverneur qu'on envoyât le plus tôt possible à Venise les nouvelles de Vienne qui annonçaient l'octroi d'une constitution et l'organisation définitive de la garde nationale dans la capitale. Le comte Palffy, à la réception de ces documents, crut devoir faire de la popularité, et les lut le soir même à deux reprises devant la foule enthousiasmée.

A Venise, on ne remarqua pas une haine semblable à celle que les Milanais témoignèrent aux Autrichiens. Un fait le prouvera. Dans la lutte sur la place Saint-Marc, un officier supérieur ayant été désarmé par la foule, un soldat croate voulut le défendre, lorsqu'un pot de fleurs lancé d'une des fenêtres le coucha à la renverse. Les Vénitiens s'emparèrent de ce soldat, et le précipitèrent dans le canal. Mais à peine y était-il tombé, que les mêmes hommes se jetaient à l'eau pour le sauver.

VII.

Le 19 mars, Venise était en rumeur; la garnison semblait avoir pris une attitude hostile, et on disait que la ville allait être bombardée. Manin, informé de ce bruit, chercha à hâter la révolution. Pour cela, il fallait s'emparer, à l'aide de la garde civique, de tous les postes de la ville. Les journées du 19 et du 20 furent employées à poursuivre ce résultat, qui fut obtenu sans effusion de sang. Le 20, les citoyens faisaient le service de la ville, et le 21 ils occupaient tous les postes, y compris la Tour de Saint-Marc et le Palais Ducal.

Le même jour, dans la soirée, Manin déclara à ses amis que le lendemain Venise serait libre. On trouva son assurance présomptueuse; il répéta que la ville serait libre, et que la révolution s'opérerait aux cris de : *Vive Saint Marc !* et de *Vive la République!* La nuit du 21 au 22 se passa dans l'attente; toute la ville semblait se préparer au triomphe du lendemain. Le 22, à cinq heures du matin, Manin ordonna à tous les chefs de la garde civique d'exécuter fidèlement ses ordres. L'agitation augmentait, lorsque le bruit se répandit de nouveau qu'on préparait le bombardement.

Manin donna aussitôt rendez-vous à ses amis sur la place Saint-Marc, et écrivit au consul anglais la lettre suivante :

Venise, 22 mars, onze heures et demie du matin.

« MONSIEUR,

« Dans l'arsenal de terre, des troupes croates sont prêtes à bombarder la ville. Je ne doute pas que, pour la sécurité des sujets de S. M. Britannique résidant à Venise, et par un sentiment d'humanité pour ses habitants, vous ne soyez disposé à protester énergiquement, afin d'empêcher un si grand malheur. »

Cela fait, il sortit en requérant les gardes civiques qu'il rencontra de le suivre, et ce fut à la tête d'une troupe assez nombreuse qu'il arriva devant l'arsenal.

Il apprit alors l'assassinat de Marinowich : c'était le colonel de la marine. Quoique bon et brave, il était bru-

tal dans la forme avec les ouvriers, et il fut victime de ses rigueurs apparentes. Ce meurtre, d'ailleurs, fut la seule tache qui souilla la révolution de Venise, si toutefois une vengeance personnelle peut relever du mouvement général.

Arrivé devant l'arsenal, Manin se fit introduire auprès du lieutenant-maréchal commandant la marine : c'était Martini; il le somma de couper la communication qui existe entre l'arsenal de terre et l'arsenal maritime, et lui ordonna de livrer ses canons à la garde civique. Après bien des hésitations, Martini céda. Manin alors prononca sa destitution devant tous les ouvriers assemblés, et nomma à sa place le colonel Graziani.

Martini, ne pouvant résister, engagea lui-même ce dernier à prendre sa charge, et se mit sous la protection de Manin, qui sortit de l'arsenal et proclama la république aux cris frénétiques de la multitude. De là, il alla relever les postes autrichiens des palais de Palffy et du comte Zichy, qu'il remplaça par la garde civique.

A quatre heures du soir, sûr de la victoire, le tribun, devenu soldat, déboucha à la tête de sa troupe sur la place Saint-Marc, au milieu d'une foule immense, et prononça le discours suivant :

« L'arsenal est à nous; ce dernier boulevard d'où nos oppresseurs menaçaient la ville ne leur appartient plus. Nous l'avons conquis sans effusion du sang, ni des nôtres, ni de nos frères; je dis frères, parce que nous reconnaissons la fraternité de toutes les nations. Dès à

présent il faut penser à l'avenir..... Quel est le gouvernement que nous devons choisir? J'ai médité longtemps sur ce sujet; en deux mots, je vous expliquerai mes idées, c'est à vous de les apprécier et de les juger. Nous n'avons pas ici de traditions monarchiques, nous ne connaissons même la monarchie que depuis la perte de notre antique indépendance! Il n'y a pas, il ne peut y avoir à Venise ni prétendants, ni candidats au trône. Le régime monarchique, qu'il soit constitutionnel ou absolu, n'est qu'un état de transition. L'avenir logique de tous les gouvernements, c'est la république. Si nous ne la fondons pas aujourd'hui, il faudra passer encore par une autre révolution pour la fonder; et pensez-y, citoyens, les révolutions coûtent bien cher. Nous voulons entrer dans la famille des États italiens confédérés, indépendants et glorieux. Pas de propagande, nous ne voulons pas imposer nos idées aux autres; chaque État de l'Italie peut choisir la forme de gouvernement qui lui convient; et, dans le cas où l'intérêt général de la Péninsule exigerait une modification politique, nous sommes prêts à la faire. Le mot de *République* réveille ici, en présence de tous les monuments qui nous environnent, des souvenirs de vie, de puissance et de gloire; il réveille encore des sympathies bien fortes dans l'esprit de nos frères de l'Istrie et de la Dalmatie. Nous n'entendons pas vouloir ressusciter une république dans les formes anciennes, où l'aristocratie était tout, et où le peuple n'était rien. Elle doit être selon les idées de fraternité, de liberté et d'égalité désormais impérissa-

bles! Si vous adoptez mes opinions, donnez m'en la preuve en répétant avec moi ces cris glorieux : *Vive la Liberté ! Vive la République ! Vive Saint-Marc !* »

VIII.

Quelques heures après, le comte Palffy et le lieutenant maréchal Zichy reconnurent, mais trop tard, que, grâce au stratagème de Manin, Venise n'était plus en leur pouvoir, mais au pouvoir de la garde civique; ils étaient impuissants désormais devant la révolution. Ce dernier signa donc la capitulation suivante, conclue avec la municipalité, qui venait de s'emparer de la direction des affaires en attendant la formation d'un gouvernement provisoire.

1. Le gouvernement civil et militaire, de terre comme de mer, cesse dès ce moment. Il est remis entre les mains du gouvernement provisoire qui va se constituer, et dont les citoyens soussignés assurent instantanément la responsabilité.

2. Les troupes du régiment Kinski et celle des Croates, l'artillerie de terre, le corps du génie, évacueront la ville et tous les forts; toutes les troupes italiennes et les officiers italiens resteront à Venise.

3. Le matériel de guerre de tout genre restera à Venise.

4. Le transport des troupes aura immédiatement lieu pour Trieste, par tous les moyens possibles et par la voie de mer.

5. Les familles des officiers et des soldats qui doivent partir seront sauvées; les moyens de transport leur seront procurés par le Gouvernement qui va se constituer.

6. Tous les employés civils, italiens et non italiens, seront garantis dans leurs personnes, leurs familles et leurs biens.

7. Son Excellence M. le comte Zichy donne sa parole d'honneur de ne quitter Venise que le dernier, comme garantie de ce qui est dit plus haut. Un navire à vapeur sera mis à la disposition de Son Excellence pour le transport de sa personne, de sa suite et des soldats qui resteraient les derniers.

8. Toutes les caisses devant rester ici, on ne donnera que l'argent nécessaire à la paie et au transport des susdites troupes. La paie sera faite pour trois mois.

Fait en double original.

Comte Zichy,

Lieutenant-maréchal commandant la place.

Témoins : Jean Correr, — Louis Michiel, — Dataico-Medin, — Pierre Fabris, — Jean-François Avesani,—Ange Mengaldo, *commandant*,— Léon Pincherle, — Constantin Alberti, —François, *doct.*, — Beltrame, — Antoine Nuzani.

IX.

Le lendemain, 23 mars, Manin composa la liste des membres du gouvernement provisoire. Son nom et celui de Tommaseo étaient en tête.

La ville avait été évacuée par les troupes autrichien-

nes. La garde civique fit bénir sa nouvelle bannière par le patriarche-cardinal Monico, sur la place de Saint-Marc. Le prélat fit un discours où il prouvait son amour pour la république de Venise, et il le termina en disant que la croix était devenue un symbole de liberté, et que celui qui la portait, Pie IX, était le plus grand des hommes.

Aussitôt après la cérémonie, le commandant de la garde civique, Mengaldo, monta sur une estrade, et proposa au peuple la liste des membres du gouvernement provisoire; en voici les noms :

Président : DANIELE MANIN.

NICOLO TOMMASEO, au département de l'Instruction publique et des Cultes;
JACOPO CASTELLI, au département de la Justice;
FRANCESCO CAMERATA, au département des Finances;
FRANCESCO SOLERA, au département de la Guerre;
ANTONIO PAOLUCCI, au département de la Marine;
PIETRO PALEOCAPA, au département de l'Intérieur et des Travaux publics.
LEONE PINCHERLE, au département du Commerce;
ANGELO TOFFOLI, membre du gouvernement, sans portefeuille;
DANIELE MANIN, au département des Affaires étrangères.

Castelli était un des plus célèbres avocats de Venise; Camerata, Solera, Paolucci et Paleocapa n'étaient pas moins distingués tant pour leurs sentiments républicains que pour leurs aptitudes à régir chacun leur département spécial. Léon Pincherle, israélite, était destiné à

représenter la liberté des cultes, comme Angelo Toffoli, tailleur, devait représenter la participation du peuple au pouvoir. Somme toute, le gouvernement était sagement et habilement composé. L'acclamation populaire le confirma.

Pie IX lui-même, comme pour répondre à la voix de son représentant, envoya sa bénédiction à la nouvelle république. Cette pièce était signée de sa main : « Que Dieu, disait-il, bénisse Venise, en la délivrant des maux qu'elle craint, et que, dans les ressources infinies de sa toute-puissance, il daigne conserver à son peuple le bonheur qu'il mérite. »

Ainsi, dans des conditions différentes, la révolution de Venise se terminait à la même heure que celle de Milan ; mais dès lors aussi les contrées lombardes et les contrées vénitiennes formèrent deux peuples différents et subirent des directions particulières.

CHAPITRE VI.

MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

I.

Les révolutions de Venise et de Milan n'étaient pas encore terminées, que toute l'Italie septentrionale s'efforçait de chasser les troupes autrichiennes.

En Lombardie, Pavie, Brescia, Crémone, Bergame, Pizzighettone se soulevaient contre les étrangers, de même que nous avons vu se soulever Côme, Monza et Lecco à la première journée de l'insurrection milanaise. Les troupes qui occupaient ces dernières positions avaient été forcées de battre en retraite.

A Pavie, la révolution s'était opérée du 20 au 28

mars. Les habitants avaient fait évacuer la place à deux batteries de campagne, à deux escadrons de hussards, à deux bataillons d'infanterie, et ils avaient proclamé un gouvernement provisoire.

A Brescia, le 21 mars, une lutte très-vive s'était engagée entre les citoyens et la garnison. Les Autrichiens, forcés en grande partie de se replier dans le château, gardaient encore, dans la nuit du 21 au 22, quelques positions dans la ville. Mais, le 22 au matin, le 1er bataillon du régiment Haugwitz, presque entièrement composé d'Italiens, se déclara pour l'insurrection, et força le reste des troupes à se réfugier dans la citadelle. Le commandant-général prince Schwartzemberg, assiégé dans ses derniers retranchements, se retira sur Lodi dans la nuit du 22 au 23, après avoir perdu une vingtaine d'hommes. Il emmenait avec lui six pièces d'artillerie, deux escadrons de dragons et deux bataillons d'infanterie. A Crémone, une partie de l'infanterie s'était réunie au peuple; le reste, qui se composait de quatre escadrons de hussards et de deux batteries de campagne, fut assailli avec une telle impétuosité, que les Autrichiens se rendirent et laissèrent leurs canons et leurs chevaux aux habitants, demandant pour toutes conditions d'être reconduits sains et saufs à la frontière.

A Bergame, les deux bataillons de Croates qui composaient la garnison furent enfermés et bloqués dans la caserne de Saint-Augustin par le peuple soulevé. Le 23 mars, après une résistance assez longue, mais peu

meurtrière, les deux bataillons se résignèrent à signer une capitulation, et ils évacuèrent la ville pour se diriger sur Mantoue.

Le 21 mars, enfin, la garnison de Pizzighettone, composée aussi de Croates, capitulait de même devant l'insurrection. Elle abandonnait à la garde civique qui venait de s'organiser le fort de la ville avec les dix-huit pièces de canon qui le défendaient.

De toutes parts, les détachements autrichiens sillonnaient la Lombardie dans une retraite qui ressemblait presque à une fuite. Si les paysans s'étaient, à cette époque, soulevés comme les citadins, s'ils s'étaient organisés en troupes pour harceler des ennemis dans leur retraite, toutes les troupes autrichiennes de la Lombardie eussent été anéanties.

A Milan surtout, il était certain que le corps d'armée commandé par Radetzki aurait été dispersé à jamais si les campagnards avaient imité les Milanais lors de la retraite du 23 mars. Cette inaction des paysans est d'autant plus regrettable, que le corps de Radetzki était le plus nombreux. Il emmenait vingt-quatre pièces d'artillerie, cinq escadrons de hussards et neuf bataillons d'infanterie, sans compter les troupes italiennes et les poliziotti de Milan.

Ce fut la première occasion manquée. A l'aide de ce corps, tout désorganisé qu'il était, Radetzki put opérer sa retraite sur le Mincio et envoyer à toutes les troupes autrichiennes l'ordre de se rallier à lui. Il se concentrait vers l'Adige, et de là il pouvait établir son centre d'o-

pérations en s'appuyant d'un côté sur Vérone et de l'autre sur Mantoue (1).

Ces deux villes ne s'étaient point soulevées comme les autres : les habitants, se trouvant en présence d'une garnison composée, pour la plus grande partie, de soldats italiens, se mirent à fraterniser avec leurs compatriotes. Cet accord, qui semblait prêter à la révolution italienne un gage nouveau, lui devint funeste, en cela qu'il empêcha les citoyens de chasser les Autrichiens de ces deux places importantes, de les organiser sur un pied de défense, et d'enlever à Radetzki ses dernières positions. Les dix mille soldats italiens, réunis aux citoyens de Mantoue et de Vérone, eussent suffi à chasser le reste des troupes et à organiser une défense contre laquelle Radetzki et son armée démoralisée n'auraient même pas songé à tenir.

Ce fut la seconde faute commise par le peuple de l'Italie septentrionale.

Les habitants des campagnes, il faut bien le dire, ont montré à cette époque dans toute l'Italie, au milieu des grands évènements qui s'accomplissaient, une inertie et une apathie telles, que les étrangers qui ont jugé la révolution italienne ont pu attribuer avec un semblant de vérité son insuccès définitif à la mollesse naturelle aux peuples de la Péninsule italique, ou à l'attachement des paysans pour les anciens gouvernements et à

(1) L'Autriche n'avait plus pour elle que quatre places fortes : Mantoue, Vérone, Peschiera, et Legnano.

leur répulsion pour les réformes. Mais ce n'est pas là précisément, suivant nous, qu'il convient de chercher les raisons de l'indifférence du peuple de l'Italie septentrionale et méridionale pour le mouvement.

La constitution sociale du pays a placé la plus grande partie des terres entre les mains de propriétaires qui habitent presque exclusivement les villes, et qui se sont habitués à ne considérer leurs fermiers que comme des laboureurs, des serfs, pour ainsi dire, chargés de pourvoir, par un travail assidu, à leur existence inoccupée et brillante. De leur côté, les paysans, peu sympathiques pour de tels maîtres, et se trouvant d'ailleurs leurs égaux devant la loi, ne sont disposés en aucun temps, mais surtout dans les moments où il peut y avoir danger pour eux, à suivre aveuglément la voix et les conseils de ceux qui les ont méprisés en maintes circonstances, oubliés dans le besoin, et toujours écrasés de leur supériorité apparente.

Un autre motif, à notre avis, de cette indifférence réside dans la constitution politique et religieuse du pays, s'ingéniant à entraver le développement de l'instruction dans les campagnes, et trouvant pour principaux auxiliaires ces mêmes propriétaires qui sont mus par la crainte de voir le paysan négliger le travail pour l'étude.

Dans la position que leur ont faite la constitution sociale et les institutions politiques, qu'attendre donc des paysans? Si, par impossible, il en est quelques uns qui aient appris à lire, ils ne peuvent être aptes à connaître les besoins nouveaux de la société et les abus qu'il fau-

drait réformer; la censure et les lignes de douanes, dans un pays divisé comme l'Italie, s'y opposent; car elles arrêtent par mille entraves la production et la diffusion des livres utiles, à la portée de tout le monde.

Et puis, la fertilité du sol et la beauté du climat, qui rendent l'existence plus facile et la misère moins hideuse, ont rivé le paysan à la vie pacifique de la campagne.

Donc, si l'inaction des campagnes a été un immense malheur pour la cause de l'indépendance italienne, il faut la déplorer, mais ne pas taxer de lâcheté des hommes dont le seul tort a été d'être tenus à l'écart par des institutions sociales et politiques trop exclusives.

II.

Dans les provinces vénitiennes, le mouvement avait été le même que dans les provinces lombardes. Si, en Lombardie, Mantoue resta aux Autrichiens, dans la Vénétie Vérone commit la même faute.

Lorsque le maréchal Zichy signa la capitulation de Venise, il avait dit :—« Je signe mon arrêt de mort et la perte de l'armée autrichienne; mais toute résistance devant céder à la volonté d'un peuple entier, et répugnant, pour ma part, à verser le sang italien, je suis prêt à capituler. » Le 23 mars, il emmenait avec lui les cinq bataillons d'infanterie qui formaient la garnison intérieure de la ville et toutes les troupes qui gardaient les fortifications extérieures. Le total de ce corps montait à 7,000 hommes, et était dirigé par mer sur Trieste, à l'aide de la flotte autrichienne.

L'effroi des ennemis à ce moment était si grand, qu'ils abandonnèrent, sur l'ordre de Manin, toutes les fortifications extérieures de la ville. La forteresse de Malghera avait été emportée par les ingénieurs du chemin de fer, suivis de la garde civique de Mestre.

A Palma-Nuova, gardée par un bataillon de Slavons Petervardins, un autre ingénieur, nommé Duodo, employa un stratagème audacieux. Il fit atteler six chevaux de poste à sa voiture, et entra dans la ville au triple galop. Arrivé devant l'hôtel du commandant de place, il fit arrêter, et monta d'un pas ferme. — « Monsieur, lui dit-il lorsqu'il se trouva face à face avec ce dernier, je viens vous intimer l'ordre de livrer la ville avec toutes les munitions; j'agis au nom du gouvernement vainqueur de Venise. Hâtez-vous, le peuple n'aime pas à attendre. » L'officier stupéfait, et croyant que Duodo amenait derrière lui une armée, signa la capitulation et évacua la place.

Chioggia, située à quelque distance de Venise, avait pour garnison le cinquième bataillon présidial de la brigade Culoz. Les habitants soulevés forcèrent le commandant de la garnison de se retirer dans la citadelle de San-Felice. Là il pouvait détruire encore les habitations. Alors des marins et des gens du peuple montèrent à l'assaut et emportèrent le fort, en dépit de la double rangée de canons qui le défendait.

Vers le même temps, Vicence, qui renfermait six pièces d'artillerie, trois bataillons d'infanterie et deux escadrons de chevau-légers de la brigade Wimpfen, fut

L'ambition de l'Autriche et la faiblesse de certains chefs de principautés avaient disséminé la garnison allemande sur toute la surface de l'Italie septentrionale.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de cet ouvrage, que Ferrare, dans les Etats Pontificaux, avait été occupée par les troupes autrichiennes, malgré la protestation du légat Ciacchi. Le peuple tout entier se souleva aux premières rumeurs de l'insurrection. Après une lutte assez longue, il força les Autrichiens à s'enfermer dans la forteresse. Les habitants de Bologne, à cette nouvelle, envoyèrent à Ferrare la garde civique qu'ils avaient formée, et, grâce à ce renfort, les troupes furent bloquées de façon à être paralysées de toutes parts.

Restaient encore les duchés de Parme et de Modène.

Le duché de Parme, donné à l'ancienne impératrice des Français, Marie-Louise, par les traités de 1815, devait échoir à sa mort au duc de Reischtadt; mais les puissances avaient eu soin de notifier que, au cas où le fils de Napoléon viendrait à mourir avant sa mère, le duché de Parme passerait à l'infant de la maison d'Espagne.

Or, le duc de Reischtadt étant mort, Marie-Louise, en mourant à son tour, laissait, le 17 décembre 1847, la possession des États de Parme, Plaisance et Guastalla à l'infant Charles-Louis de Bourbon.

Les États de Parme avaient été, sous le règne de Marie-Louise, gouvernés par l'influence du clergé et par celle de l'intervention autrichienne. L'ancienne impératrice, mariée à un homme d'une médiocre impor-

tance, oubliait totalement le bien-être de ses sujets pour ne s'occuper dans ses vieux jours que du salut de son âme. Marie-Louise avait personnifié dans le duché de Parme le gouvernement rèche et inintelligent qui caractérise l'esprit d'une vieille douairière. Cependant sa mort ne donna lieu ni à la joie ni à la douleur. Ses sujets savaient qu'ils ne pouvaient gagner à changer leur archiduchesse contre un archiduc d'Espagne. L'infant était un homme incapable de rien faire pour la liberté de ses sujets, il devait regarder comme un crime la moindre concession aux tendances italiennes.

La transition s'opéra sans secousses. Elle avait été prévue par la diplomatie. Le nouveau duc de Parme se chargea de l'annoncer aux cours étrangères, et sa proclamation, datée du 29 décembre 1847, traduisit admirablement la politique routinière et jalouse de la maison d'Espagne. Il y assurait ses sujets qu'il était venu pour faire leur bonheur, et déclarait en même temps que « la profonde vénération qu'il conservait pour *sa glorieuse prédécesseur*, et la conviction dans laquelle il était que les institutions établies par elle, telles qu'il les trouvait en vigueur, étaient utiles au bien-être actuel des sujets, le portait à leur déclarer qu'il n'entendait y apporter *aucun changement*, mais bien suivre ses traces dans les lois de piété, d'amour, de religion, de justice et de *fermeté*. »

Le gouvernement du duc de Parme est là tout entier. On y sent la routine, l'obstination et l'influence cléricale sur la conduite privée du souverain. Aussi n'est-il

telli, l'avocat Mesti, l'avocat Gioja, et le professeur Pellegrini ; à laquelle régence nous transférons le pouvoir suprême, avec la faculté de donner des institutions et de prendre les mesures qu'elle jugera nécessaires dans les circonstances actuelles. »

Il s'enfuyait entouré de la garnison autrichienne, au milieu d'un escadron de hussards de la brigade Wimpfen.

A Plaisance, l'agitation avait été la même : le 20 mars, à quatre heures du soir, la foule avait envahi le collège des jésuites, et, ne trouvant aucun de ces malheureux à chasser honteusement de la ville, jeta par les fenêtres tous les objets qui lui tombèrent sous la main : bénitiers, rochets, meubles, livres et soutanes. Un bataillon autrichien survint pour mettre fin à ce divertissement révolutionnaire, et fit vider les lieux à la multitude.

Mais cette manifestation n'était que le prélude d'un engagement sérieux, et le peuple se préparait au combat, lorsqu'arriva la nouvelle de l'insurrection de Parme et la proclamation de l'archiduc.

Le nom du comte Cantelli, en tête de la régence provisoire, indiquait assez que Charles-Louis n'avait pas abandonné la capitale, mais qu'il en avait été chassé par le peuple victorieux. Aussi tous les citoyens poussèrent des cris d'enthousiasme, déployèrent la bannière italienne aux trois couleurs, illuminèrent les maisons, et dansèrent joyeusement sur les places publiques. Les Autrichiens, qui s'attendaient à une attaque, restaient

silencieux et mornes devant la joie générale. Les deux bataillons d'infanterie et les six pièces d'artillerie qui occupaient la ville avec un escadron de hulans, l'évacuèrent sans combat à la réception des ordres supérieurs qui leur ordonnaient de se replier sur Lodi.

VI.

A Modène, François V avait succédé à François IV, célèbre par la trop fameuse affaire de Menotti. Depuis l'assassinat juridique de ce conspirateur, le duché de Modène avait été la principauté la plus tyrannique de l'Italie.

François V était un esprit étroit et ombrageux. Il croyait fermement que la meilleure manière de gouverner ses sujets était de les traiter en ennemis. Il voulait obtenir par la crainte ce que les autres gouvernements veulent obtenir par la persuasion, en augmentant le bien-être des gouvernés.

Aussi, lorsque les réformes pontificales vinrent réveiller dans tous les cœurs italiens le désir de changer leur joug contre des constitutions libérales destinées à les mettre au niveau du progrès européen, François V s'effraya de l'assentiment des autres princes aux vœux de l'Italie; il se crut perdu s'il faisait la moindre concession, et sa terreur fut telle, qu'à la fin de 1847 il implora l'appui des baïonnettes étrangères.

Sur sa demande, deux escadrons de hussards et deux bataillons d'infanterie de la brigade Giulay vinrent oc-

cuper Modène et Reggio. La présence des troupes autrichiennes au milieu des habitants annonçait assez à ces derniers qu'en cas de crise leur prince ne comptait, pour se soutenir, que sur l'intervention de l'Autriche, et qu'il voulait suivre jusqu'au bout cette déplorable politique qui avait signalé tous les actes de son règne.

L'occupation, toutefois, se fit sans aucune difficulté, non parce que les habitants n'étaient pas assez forts pour repousser les deux bataillons de l'Autriche, mais parce qu'en cas de révolte ces bataillons n'étaient que l'avant-garde de corps plus considérables.

Lorsqu'on apprit à Modène et à Reggio le soulèvement de la Lombardie, l'occasion parut favorable. Carrare et Massa s'insurgèrent aussitôt.

A Modène, des groupes s'étaient formés dans la journée du 20 mars; à midi, la population tout entière était descendue dans la rue. Un soldat, qui fit feu sur le peuple à deux heures, fut lapidé immédiatement; la lutte s'engagea alors entre la troupe et les citoyens, qui poussaient les cris de : *Vive la constitution ! Vive Pie IX !* Après quelques instants, les Hongrois, qui composaient une partie de la cargaison, déclaraient qu'ils ne voulaient pas tirer sur le peuple. Cet évènement accéléra la fin de la lutte : le duc de Modène, effrayé des cris de : *Vivent nos frères les Hongrois !* qui venaient retentir jusqu'à son palais, apprit bientôt cette défection. L'issue de la lutte n'était plus douteuse. Redoutant alors, à juste titre, la colère de ses sujets, il ne songea à faire aucune concession, et, sans proclamer même une régence pro-

visoire, il s'enfuit, entouré des troupes autrichiennes qui battaient en retraite.

Cette fuite termina le combat. La joie du peuple n'eut pas de bornes. Cette joie accusait à la fois et la triste politique de François V et la haine des populations pour un gouvernement qui ne pouvait vivre qu'appuyé sur l'intervention étrangère.

Carrare et Massa, pour témoigner de leur haine contre ce gouvernement, demandèrent alors à grands cris la fusion avec la Toscane. L'archiduc Léopold, sans s'engager à traiter ces villes comme siennes, accéda du moins à une partie de leurs vœux, en leur envoyant des troupes pour les protéger au besoin.

VII.

Ainsi, lorsque se termina la première période de la révolution italienne, la période d'affranchissement, on pouvait croire à bon droit que les libertés de la Péninsule étaient assurées. En cinq jours, les résultats les plus merveilleux avaient été obtenus.

Ferrare triomphante, Modène, Parme, Plaisance évacuées ; la Vénétie libre jusqu'à l'Adige et interceptant les communications avec Trieste, où s'était retiré le maréchal Zichy avec ses sept mille hommes; la Lombardie au pouvoir des insurgés, à l'exception de Mantoue et de Peschiera; les communications avec l'Allemagne interceptées par les montagnards; le Tyrol italien révolutionné; la Rocca d'Anfo prise d'assaut, et les passages

de Valcamonica et de la Valteline coupés par les populations : tant de faits inespérés semblaient définitivement donner gain de cause à l'indépendance de l'Italie.

L'armée autrichienne était donc réduite à ses seules forces, et elles étaient toutes démoralisées.

Dans les autres royaumes indépendants, la volonté des princes ou la volonté du peuple avait amené des institutions libres. A Naples, à Rome, en Toscane, en Sardaigne, le progrès regagnait en une année ce qu'il avait perdu depuis des siècles.

Toutefois, plusieurs fautes furent commises par les insurgés. Nous en avons déjà signalé deux, la troisième fut celle de la capitulation de Venise. Le conseil municipal commit une imprudence très-grave en disposant de la flotte austro-vénitienne pour transporter le maréchal Zichy à Trieste; il était incontestable qu'agir ainsi c'était livrer à l'Autriche les forces maritimes de l'Italie.

Il y eut une quatrième faute commise : il est juste de dire qu'elle est tout à l'honneur de la révolution ; ce fut la clémence avec laquelle on traita les soldats vaincus. La facilité des villes à laisser les Autrichiens opérer leur retraite selon qu'ils le jugeaient convenable, permit à Radetzki de concentrer ses forces et de guetter l'occasion de reconquérir l'Italie perdue.

Nous ne saurions toutefois terminer ce chapitre sans donner le tableau que trace M. Cattaneo de la situation du feld-maréchal. Il servira à l'intelligence de cette histoire, et viendra à l'appui de ce que nous venons de dire tout-à-l'heure.

« Nous avons trouvé (1), dit-il, dans la chancellerie de Radetzki, la note des corps qui formaient l'armée de l'Italie le 18 mars. Cinq jours avant l'insurrection, si chacun de ces corps avait eu son chiffre nominal, le total de l'armée se serait élevé à 85,000 hommes. Leur effectif total, à en juger d'après l'effectif partiel de quelques bataillons, ne pouvait jamais être au-delà de 70,000. L'insurrection a coûté à l'ennemi 21,000 hommes, dont 4,000 morts, 7,000 tant prisonniers que blessés, 10,000 déserteurs; en y ajoutant le corps de Zichy, de 7,000 hommes, qui fut embarqué à Venise, la perte totale pendant les mémorables journées s'évaluait à 28,000 hommes, sans compter six forteresses et un matériel immense de guerre et de marine; c'était donc, comme on le voit, deux cinquièmes de l'armée.

« Or, l'ennemi n'avait donc plus que 42,000 hommes, parmi lesquels un grand nombre d'Italiens. Une partie était renfermée à Ferrare, à Legnano, à Mantoue, à Vérone et à Peschiera. Une partie en était éparse dans des garnisons intérieures, 1,500 hommes à Pavie, 2,500 à Plaisance, 900 Hongrois à Conegliano (2) (les mêmes qui avaient capitulé à Parme); 4,000 chassés de Modène et de Reggio étaient en route pour Mantoue...

« ... A Brescia et à Bergame, le peuple, sans expérience, forçant ses garnisons respectives à capituler,

(1) Extrait du rapport de Cattaneo au comité de la guerre à Milan.

(2) Cattaneo ignorait alors les évènements qui s'étaient accomplis dans ces dernières villes.

eut l'imprudence de ne pas leur imposer des conditions de retraite et les obliger de rentrer en Allemagne par le chemin le plus court. Ces troupes pouvaient donc, sans aucune difficulté, se diriger sur Crémone et se réunir à Radetzki. »

On le voit, nous n'avons omis aucune des fautes commises pendant la période d'insurrection; nous signalerons de même toutes celles commises pendant la lutte contre l'Autriche, tant par les peuples que par les souverains intervenus en leur faveur. Agir ainsi, c'est éclairer à la fois l'Italie et donner la clef des évènements qui firent échouer ses efforts pour conquérir son indépendance.

Nous allons maintenant passer à l'intervention de Naples, de Rome, de la Toscane et du Piémont.

DEUXIÈME PARTIE.

COMBATS.

CHAPITRE VII.

TOSCANE ET SARDAIGNE.

I.

Toutefois, avant de continuer cette histoire, nous devons résumer en quelques lignes la situation des deux pays dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, la Toscane et la Sardaigne.

La Toscane, de tous les pays de la Péninsule le moins malheureux, était gouvernée par un prince un peu faible, mais sincèrement épris du désir de se concilier l'affection populaire. Le grand-duc Léopold II n'avait aucun de ces antécédents qui ont pesé sur la vie des autres princes italiens ou de leurs prédécesseurs. Loin de là, sous son aïeul, la Toscane avait été administrée par des

lois qui admettaient les principes proclamés plus tard en France par la révolution de 89; la peine de mort en était même bannie. Le Code Léopoldin, devançant les réformes sociales des autres pays, démontrait donc que si l'Italie, toute morcelée, ne pouvait pas, comme la France, faire triompher les réformes dans l'Europe entière, elle en avait du moins la première compris les nécessités et appliqué les principes. C'était là la source du gouvernement paternel et intelligent qui régissait Florence.

Lorsque les réformes de Pie IX vinrent améliorer le sort malheureux des Etats Pontificaux, le grand-duc Léopold, assuré de ne pas être en opposition avec l'esprit général des princes et des sujets italiens, suivit le premier le souverain Pontife dans la voie du progrès; il créa une consulte royale d'Etat et réforma les lois sur la presse.

Ces deux institutions, opérées en 1847, étaient plutôt un essai du régime libéral que la réalisation elle-même de la liberté. Nous l'avons dit, Léopold était bon, mais faible; il voulait en quelque sorte sonder le terrain sur lequel il allait s'avancer; il élargissait le cercle des réformes avec une inquiète timidité. Mais il témoigna son bon vouloir en remettant en vigueur le décret qui avait aboli la peine de mort sous son prédécesseur, et en amnistiant généreusement toutes les personnes condamnées pour les troubles de Pise (1).

(1) C'est à cette occasion que le professeur Montanelli, qui de-

Après quelques mois d'essai employés à s'assurer de l'efficacité de ses premières réformes, il créa une garde nationale, et, le 1er février 1848, il annonça, par un *motu proprio* spontané, qu'il allait étendre la liberté de la presse et constituer de nouveau la consulte d'Etat.

Quelque temps avant ce *motu proprio*, il avait opéré la réunion du duché de Lucques à ses États. C'était l'infant Charles-Louis qui régnait sur ce duché.

Cette réunion fut accomplie peu de mois avant la mort de Marie-Louise, qu'il remplaça d'une manière si malheureuse sur le trône de Parme, Plaisance et Guastalla.

Lorsque la révolution de Milan fut connue en Toscane, le peuple s'abstint de toute insurrection. Il savait que, par sa modération vis-à-vis du gouvernement, celui-ci n'hésiterait pas à s'associer aux efforts de toutes les autres parties de l'Italie septentrionale pour reconquérir l'indépendance de la Péninsule. Ce fut, en effet, ce qui arriva. Léopold mit toutes ses forces au service de la cause italienne.

II.

La Sardaigne, qui se composait de la régence de l'île et du Piémont, était gouvernée par Charles-Albert.

Charles-Albert, dont l'influence devait être si grande dans les luttes de l'Italie, n'avait pas d'heureux antécé-

vait être si célèbre plus tard dans le mouvement révolutionnaire de la Toscane, improvisa un magnifique discours qui attira sur lui tous les regards du peuple.

dents. Libéral ardent lorsqu'il n'était que prince royal, il fut inexorable contre les conspirateurs quand il fut assis sur le trône. Son gouvernement resta stationnaire depuis 1831 jusqu'en 1847, époque à laquelle, poussé par la nécessité, il réalisa quelques améliorations administratives.

Le portrait de ce roi n'est pas bien long à tracer. Soldat courageux, aventurier déterminé mais sans génie, il avait tous les défauts et toutes les qualités des hommes destinés par la faiblesse de leur esprit à remplir dignement un rôle subalterne. Son caractère était chevaleresque; il personnifiait en lui les preux du moyen âge, il ne lui manqua que d'en suivre les maximes.

Nous sommes à une époque où la plume et la pensée sont devenues les seules armes redoutables. Une épée solide et un caractère belliqueux viennent échouer avec toute la logique de leur force devant le silence du cabinet et devant la science actuelle. Charles-Albert n'était ni administrateur intelligent ni tacticien habile. C'était un homme courageux, et rien de plus. Son intervention dans les affaires de 1848 et de 1849 nous apparaît comme un évènement digne de l'intérêt et de la sympathie générale, mais sa conduite n'appartient pas plus au dix-neuvième siècle que Jean-le-Bon n'appartient à la France actuelle. Il semble même qu'en voyant se dérouler les faits qui signalèrent la guerre du Piémont et de l'Autriche, on fasse un rêve étrange et invraisemblable.

Ce fut, sans aucun doute, ce caractère à la fois étroit et chevaleresque qui valut à Charles-Albert l'enthousiame

sympathique et les reproches amers de ses sujets et de ses alliés. Mais si, avant de lire l'histoire d'Italie, on constate que Charles-Albert était incapable de réaliser l'unité italienne, on déplorera la destinée qui lui mit sur les épaules un rôle politique supérieur à ses forces. On ne se laissera emporter ni par l'enthousiasme ni par la colère. On plaindra l'Italie et on plaindra Charles-Albert, perdus l'un par l'autre. On conviendra même que la conduite du soldat rachète suffisamment l'incapacité du roi.

Charles-Albert, cependant, combattait les Autrichiens de bonne foi pour les chasser de l'Italie, et il fut poussé en avant par deux esprits supérieurs, MM. Gioberti et Balbo, dont il est nécessaire de dire ici quelques mots.

III.

Gioberti fut un de ces hommes qui, venus cinquante ans plus tôt, eussent présidé au mouvement intellectuel de la société. Prêtre et philosophe, il n'avait ni l'obstination routinière du premier, ni la libérale intolérance du second. Catholique éclairé, apôtre des libertés gouvernementales, il avait fondu la religion et la philosophie dans un système politique qui visait au régime constitutionnel plutôt qu'à la démocratie. Il aimait la liberté, mais il voulait la dominer et ne pas se laisser dominer par elle; — c'était de l'amour, moins la confiance. Là peut-être fut tout son tort.

Quelque temps avant l'avènement de Pie IX, il se signala comme écrivain et comme penseur par un ouvrage remarquable intitulé *Il primato*; ce livre fit dans la Péninsule un effet prodigieux. Le style ample et coloré qui le caractérisait était d'un admirable secours pour le développement d'une thèse étrange mais vraie, quoiqu'elle fût contredite par les faits contemporains. Il y exposait cette idée, que l'Italie devait attendre tout son bonheur de l'influence pontificale. Le libéralisme dont il semblait revêtir la cour de Rome fut une des armes les plus puissantes en faveur de la popularité de Pie IX. Il semble, en effet, qu'après avoir tenté de réaliser la politique contenue dans le livre de Gioberti, le pape, effrayé de l'immensité d'un pareil rôle, ait voulu, par sa conduite ultérieure, enlever, de dépit, à ses successeurs une tâche qu'il a voulu être seul à tenter comme à perdre. Quoi qu'il en soit, *Il Primato* avait admirablement préparé les esprits et aplani la route au futur pontife. Il avait réveillé dans les cœurs italiens le désir de l'indépendance et le goût des discussions politiques, et c'est à ce dernier titre surtout qu'on doit de la reconnaissance à Gioberti.

Le *Jésuite moderne*, qu'il fit paraître quelque temps après, eut un égal retentissement. Il y attaquait d'une plume vigoureuse et sensée la déplorable conduite de certains prêtres, que leur ardeur à accumuler les richesses de la terre dépouillait du caractère sacré dont la religion les avait revêtus aux yeux des peuples.

L'élève, et en quelque sorte l'émule de Gioberti,

Balbo, professait la même philosophie. Seulement, moins persuadé de l'influence pontificale, Balbo voulait que l'avenir de l'Italie fût confié à un roi de la Péninsule. Ce roi, c'était Charles-Albert, que sa puissance, ses armées et sa flotte mettaient naturellement à la tête du mouvement. Sauf ce désaccord, les deux écrivains professaient les mêmes doctrines, et ce désaccord lui-même disparut, puisque Gioberti plus tard adopta l'idée de Balbo et employa tous ses efforts à constituer un royaume d'Italie avec l'épée de Charles-Albert.

Il est certain qu'en se voyant désigné par deux esprits éminents aux regards des Italiens, ce dernier devait se laisser aller à la perspective du gouvernement de toute la Péninsule. Il dut se croire bien réellement appelé à prendre en main la cause des Italiens, qu'il devait considérer comme ses futurs sujets. Ni Balbo, ni Gioberti ne le détrompèrent, et là fut la cause des malheureuses luttes qui firent perdre en une année à l'Italie ce qu'elle avait conquis dans cinq jours de combats.

On prévoit déjà la funeste tournure que ces conceptions devaient donner aux affaires. Charles-Albert, aspirant à réunir l'Italie sous un sceptre, — tout constitutionnel qu'il fût, — devait indisposer la partie la plus énergique de la nation, la partie républicaine. Il devait aussi aliéner à la cause italienne l'appui des autres princes, qui, en lui prêtant leur concours, craignaient de servir ses projets ambitieux. Charles-Albert ne pouvait pas le comprendre; Gioberti, qui l'au-

rait pu, ne le voulait pas. Ce fut ainsi que le génie de l'un et le caractère chevaleresque de l'autre précipitèrent la ruine de la cause italienne.

IV.

Lorsque la première nouvelle de l'insurrection de Milan parvint dans le Piémont, les populations furent en rumeur. Charles-Albert avait fait, un mois auparavant, mobiliser dix mille hommes à Turin. L'armée de réserve et l'armée d'activité étaient toutes deux sur le meilleur pied. Aussi les Piémontais, dès le 20, s'indignaient de ne pas voir les troupes du roi marcher au secours de la Lombardie insurgée. Le roi, de son côté, craignant de se compromettre en prêtant main-forte à un mouvement qui pouvait ne pas être sérieux, restait dans l'attente.

A Turin et à Gênes, sans le consentement du roi, des troupes de volontaires s'organisèrent spontanément pour voler au secours des insurgés. Dans la première ville, les banquiers et les négociants, participant au mouvement général, avaient annoncé à leurs commis que ceux d'entre eux qui voudraient prendre part à la guerre ne perdraient pas leurs places, et que leurs appointements même courraient toujours, à condition toutefois que leur absence ne dépasserait pas l'année. A Gênes, l'enthousiasme fut encore plus grand peut-être. Une partie de la garde civique, dont l'établissement avait été récemment décrété par un ordre du roi,

partait sans avoir été même organisée. Son commandant, le général Guaglia, fut impuissant à régulariser ce départ.

Les Milanais attendaient impatiemment le secours de leurs frères piémontais, et, tout en continuant la lutte, le conseil de guerre avait publié la proclamation suivante :

« Le 21 mars.

« La ville de Milan, pour achever sa victoire et éloigner pour toujours au-delà des Alpes l'ennemi commun de l'Italie, réclame le secours de tous les peuples et de tous les princes italiens, et spécialement ceux du Piémont, son belliqueux voisin. »

Le gouvernement provisoire, de son côté, composé pour la plus grande partie d'hommes pénétrés des idées de Gioberti et de Balbo, aurait voulu que Charles-Albert prît au plus tôt en main la cause de l'indépendance lombarde.

V.

Le 20 mars, des citoyens de Milan, parmi lesquels se trouvaient Vimercati et Henri Martini, après être sortis de la ville au milieu de dangers sans nombre, parvenaient auprès du roi de Sardaigne, et réclamaient de lui une prompte intervention. Charles-Albert répondit que, ne voulant pas être accusé d'ambition, il attendrait que le gouvernement provisoire lui envoyât

une députation. C'était chose difficile. Néanmoins, Henri Martini, après avoir rapporté cette réponse, retourna de nouveau près du roi le 22 mars. Turin était en rumeur : dans la nuit du 21 au 22, les habitants avaient fait une démonstration très-véhémente sous les fenêtres mêmes du palais. Martini obtint alors le départ du général Passalacqua, destiné à organiser la résistance parmi les milices milanaises; l'envoi d'un corps d'infanterie, qui, après avoir passé le Tessin, entrerait à Milan sur l'invitation du gouvernement provisoire; enfin, la promesse formelle du roi qu'il marcherait à la tête de toute son armée à la délivrance de la Lombardie. — « Dites bien ceci à vos compatriotes, ajouta Charles-Albert, je ne veux me présenter à un peuple si valeureux qu'après avoir remporté une victoire qui me fasse connaître comme étant aussi valeureux que lui. »

En même temps, le roi faisait publier la proclamation suivante :

« Peuples de la Lombardie et de la Vénétie,

« Les destins de l'Italie se mûrissent; un sort plus heureux sourit aux défenseurs intrépides des droits violés.

« Par homogénéité et amour de race, par intelligence des temps, par communauté de vœux, nous nous associons les premiers à cette admiration unanime dont l'Italie entière vous paie le tribut.

« Peuples de la Lombardie et de la Vénétie, nos ar-

mées, qui se concentraient déjà sur vos frontières quand vous commenciez la libération de Milan *la Glorieuse*, viennent maintenant vous porter dans des épreuves décisives le secours que le frère attend du frère, l'ami de l'ami.

« Nous seconderons vos justes désirs, confiant dans le secours de ce Dieu qui est visiblement avec nous, de ce Dieu qui donna Pie IX à l'Italie, de ce Dieu qui, par une si merveilleuse impulsion, plaça l'Italie dans un état à pouvoir se suffire à elle-même.

« Et pour vous démontrer mieux avec ses signes extérieurs non équivoques le sentiment de l'union italienne, nous voulons que nos troupes, une fois sur le territoire de la Lombardie et de la Vénétie, portent l'écu de Savoie sur le drapeau tricolore italien.

« Turin, le 23 mars 1848. »

Charles-Albert avait en effet ordonné à ses troupes de se concentrer sur la frontière, et avait décrété :

1° L'appel de deux classes pour compléter les cadres de l'armée active ;

2° Le départ de tous les régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie ;

3° L'acceptation des offres volontaires que les particuliers voulaient faire à la guerre sainte, tant en munitions qu'en argent et en chevaux ;

4° L'ordre à l'armée de réserve de marcher au premier signal ;

5° L'ouverture d'un emprunt temporaire et volon-

taire à cinq pour cent, avec la promesse que les noms des prêteurs seraient insérés dans tous les journaux.

A ces nouvelles, le ministre d'Autriche et le comte de Redem, ministre de Russie, firent viser leurs passeports pour quitter Turin au plus tôt.

VI.

L'armée piémontaise devait former un effectif de 60,000 hommes. Les troupes, nous l'avons dit, étaient en bon état; le trésor royal comptait 33,099,089 lires (1). Il y avait de plus à divers, sauf exception des sommes consignées à la caisse des dépôts, et qui s'élevaient à 2,409,033 lires, 11,265,657 lires, qui, ajoutées à celles du trésor royal, formaient un total de 44,355,736 lires.

Les coupons du nouvel emprunt à cinq pour cent n'étaient pas moins de 100 lires, et l'enthousiasme des négociants promettait de les réaliser rapidement.

Le gouvernement fit ses dernières dispositions, et nomma le duc de Savoie colonel-général des milices communales du royaume.

VII.

Pendant ce temps, les patriotes milanais qui appartenaient à la cause albertiste se laissaient aller au désir de réaliser le bénéfice du secours de Charles-Albert, en met-

(1) Francs.

tant la ville sous ses ordres. Cette pensée, dont l'origine ne saurait être blâmée puisqu'elle tendait à la délivrance de la Lombardie et de la Vénétie, était fort malheureuse pourtant et devait produire de funestes résultats; toutefois, le gouvernement provisoire de Milan, n'osant encore la traduire ouvertement, publiait le 22 mars une déclaration dans laquelle il cédait aux représentations des libéraux.

« Ce n'est pas lorsque nous luttons encore contre l'ennemi, disait-il, qu'il convient de se livrer à des discussions sur les institutions politiques dont notre pays devra être doté. Il s'agit maintenant de lui conquérir l'indépendance. Tout individu qui songerait à autre chose qu'à combattre, ne se conduirait pas en bon citoyen. Après la victoire, ce sera à la nation qu'il appartiendra de discuter et de statuer sur ses propres destinées. »

Cette déclaration était à l'adresse des agents albertistes, qui cherchaient déjà à engager Milan à se rallier au royaume de la Sardaigne. Le gouvernement provisoire, en la faisant, eut en quelque sorte la main forcée, car la majorité de ses membres penchait assez pour une fusion avec le Piémont.

Une des causes qui semblaient pousser le gouvernement provisoire à cette résolution, fut le besoin d'argent dans lequel il tomba au sortir de la victoire. Il abolit immédiatement plusieurs impôts lucratifs qui diminuèrent encore ses richesses. Cependant l'empressement de tous les citoyens, et particulièrement des

classes pauvres, à consacrer leurs ressources à la sainte cause, fut admirable. On vit les hommes offrir leurs meubles, les femmes leurs bijoux, et même des fiancées, n'ayant rien à présenter, se faire couper leur chevelure, la vendre et en apporter le prix à leurs bien-aimés pour qu'ils le déposassent au trésor national ou qu'ils s'achetassent des armes afin de combattre l'ennemi.

Tant de sacrifices firent verser dans les caisses publiques plusieurs millions.

VIII.

Beaucoup d'auteurs ont attribué à la crainte l'inaction de Charles-Albert pendant la révolution milanaise. Quelques-uns même ne veulent pas la comprendre, et ont accusé le roi de trahison. Si le premier reproche a quelque fondement, le second, en revanche, nous semble évidemment faux.

Il faut en effet blâmer Charles-Albert de ne pas avoir profité de l'insurrection pour mettre ses troupes en campagne. Il eût pu faire à la retraite de Radetzki ce que nous avons reproché aux paysans de ne pas avoir fait, et rien n'était plus facile, s'il faut en croire M. Cattaneo.

« Sortie de Milan et marchant vers Lodi, disait ce dernier dans son rapport, l'armée se trouvait au centre des irrigations, sur des routes bordées ou traversées de canaux dans tous les sens. Ce n'eût pas été

pour nous œuvre difficile que de détruire cette multitude de ponts, de renverser les routes dans les fossés, d'arrêter toutes les eaux, d'inonder toutes les prairies, d'abattre les lignes des arbres qui les entourent, et de renfermer l'ennemi dans ces marais artificiels où le passage des fourgons eût été matériellement impossible. »

Certes, en agissant ainsi, Charles-Albert aurait triomphé d'un seul coup; mais sa situation n'était pas là même que celle des peuples soulevés. Un grain d'ambition, bien excusable du reste, ne lui faisait envisager la révolution qu'au profit du royaume sarde. On comprend donc tout d'abord qu'il ne fut pas accessible à cet esprit de fougue qui animait les citoyens désireux de conquérir leurs libertés; la raison lui conseillait d'attendre que la victoire se décidât en faveur des Milanais. Et l'on voit que, dès l'instant que cette victoire leur fut assurée, il marcha aussitôt à leur secours.

Si les troupes piémontaises n'arrivèrent sur le théâtre de la guerre que cinq jours après l'insurrection triomphante, on doit considérer aussi qu'il faut un certain temps pour opérer les mouvements des troupes et les concentrer sur un seul point. Si la capitale de la Lombardie est rapprochée des frontières de la Sardaigne, elle est en revanche éloignée des villes principales du Piémont par une distance assez considérable, et c'est dans ces villes que séjournaient les troupes.

Nous devons donc laver Charles-Albert du reproche

de trahison qu'on a voulu faire peser sur lui. Que sa conduite fût inhabile, nous en convenons; qu'elle fût déloyale, nous ne pouvons le croire. Mais nous devons excuser aussi la colère des patriotes, auxquels on annonçait Charles-Albert comme l'émancipateur de l'Italie opprimée.

Une fausse démarche de Gioberti donna quelque poids d'ailleurs à ces accusations, en révélant prématurément l'ambition du roi de Sardaigne. Il parcourut à cette époque toutes les villes d'Italie, en disant qu'il n'y avait qu'un seul moyen de constituer l'unité : c'était que la croix blanche de Savoie flottât de la Sicile aux Alpes. Cette insinuation était malheureuse. Elle donne la raison du peu de bonne volonté que les princes italiens mirent à servir l'indépendance italienne.

Il ne faut rien négliger dans l'histoire, sous peine d'être entraîné à des erreurs funestes et à des récriminations injustes. L'esprit de parti, fort au sein des hommes qui partagent les mêmes opinions, devient mauvais juge devant les hommes qui diffèrent par leurs aspirations et par les milieux dans lesquels ils sont placés.

Quoi qu'il en soit, il ressort des fautes mêmes que la majorité de l'Italie commit, en reconnaissant tacitement l'ambition de Charles-Albert, une vérité qu'on ne saurait contester, c'est le désir de réaliser à tout prix l'unité italienne. Il fallait en effet que ce désir fût bien vif pour que les libéraux eux-mêmes se ralliassent en grande partie à l'idée d'une monarchie et aux desseins d'envahissement de Charles-Albert. Hors de là, l'histoire des

évènements de 1848 ne saurait être autre chose qu'une énigme.

IX.

Il nous reste encore un mot à dire sur la situation de Milan et sur la politique du gouvernement provisoire. Ce dernier, à part les noms de Borromeo et de Strigelli, ne présentait que des personnages plus ou moins dévoués à la cause albertiste. Il faut dire aussi qu'une partie de la ville, la plus influente, puisqu'elle avait en quelque sorte décidé la victoire par son énergique intervention, l'aristocratie aimait beaucoup mieux adopter la fusion avec le gouvernement sarde que de proclamer une démocratie qui lui eût enlevé l'influence de ses titres. Pour elle, Charles-Albert était donc réellement l'homme intéressé par-dessus tous les autres à combattre les idées de république, si dangereuses à cause du voisinage des provinces vénitiennes.

Le gouvernement provisoire, placé, par la nature de ses tendances, dans une fausse position, prit, le lendemain de la victoire, plusieurs mesures impolitiques, parmi lesquelles il faut compter l'abolition des délégations provinciales, pour les concentrer dans la congrégation centrale, et l'institution d'une espèce de police avec le nom de garde de sûreté publique. Le peuple, qui abhorrait tant les anciens poliziotti, accueillit avec un déplaisir marqué la nouvelle garde. Quoique le décret qui l'instituait annonçât qu'elle serait composée de probes

et honnêtes citoyens, il craignait instinctivement que les noms seuls fussent changés, et que l'on ne revînt à l'ancien système d'espionnage et d'abitraire; aussi manifesta-t-il ouvertement sa mauvaise humeur. Et, il faut le dire, il ne se trompait guère. Au bout de quelque temps, l'ancien personnel de la garde fut changé, et le personnel nouveau fut recruté parmi les individus dévoués au gouvernement piémontais, qui lui donnèrent une grande ressemblance avec la police autrichienne. La presse, ce fléau de l'arbitraire, était un fantôme qui épouvantait jour et nuit ce corps nouvellement créé. On chercha donc à diffamer sous main les journalistes. Le bas peuple, toujours crédule envers ceux qui proclament avec fracas l'intention de faire son bonheur, accueillait avec naïveté tous les mensonges débités sur leur compte. Il y croyait de bonne foi, en voyant l'aristocratie tout entière se prononcer pour le régime monarchique, après avoir coopéré si vigoureusement à la délivrance de la Lombardie; et, suivant l'impulsion du gouvernement et des classes supérieures, il qualifiait les malheureux publicistes du titre de républicains, que les agents albertistes avaient rendu synonyme de celui d'Autrichiens.

Toutes ces menées dénotaient, au début de la révolution, la pernicieuse influence des partisans de la fusion; mais ce ne fut pas là seulement qu'elles eurent de funestes résultats. Elles firent perdre à la Lombardie l'intervention de l'armée française, intervention qui n'aurait pas été refusée à cette époque aux patriotes qui im-

ploraient le secours de la nouvelle république. Le gouvernement provisoire, qui ne voulait pas assumer la responsabilité d'une guerre européenne, et qui, en même temps, cherchait une excuse à donner, répondit aux délégués démocrates de Milan par le triste mot que Charles-Albert, jaloux de jouer le premier rôle afin d'obtenir la meilleure part, avait récemment prononcé : —« Comment voulez-vous, disait-on, qu'il nous soit possible d'intervenir? Vous avez déclaré que vous vouliez faire seuls vos affaires ; vous avez dit : l'*Italia farà da se*. Puisque l'Italie se sent capable de triompher sans le secours d'autrui, notre apparition sur votre territoire ne saurait être considérée que comme un acte d'hostilité. »

CHAPITRE VIII.

DÉFENSE ET DÉPART DES COMBATTANTS.

I.

C'était peu d'avoir accompli la première partie d'une révolution italienne, si l'on n'organisait pas aussitôt une défense redoutable, et si l'on ne créait pas immédiatement des armées pour chasser les ennemis de l'Italie.

Le comité de guerre milanais avait bien compris cette nécessité, lorsque, dans sa proclamation du 23 mars, il appelait les citoyens sous les drapeaux, et les engageait à se former en légions. Nous venons de voir aussi avec quel enthousiasme les populations s'empressèrent de répondre à cet appel.

jadis des rangs de l'armée piémontaise. Toujours possédé du désir de réaliser la fusion, le gouvernement provisoire proposa en même temps aux citoyens de substituer aux uniformes verts, couleur italienne, l'uniforme bleu, qui est la couleur piémontaise. Cette proposition fut accueillie avec indignation.

On le voit, les partisans du Piémont marchaient de faute en faute; le gouvernement, au lieu d'attendre d'une assemblée italienne la forme politique qui devait régir la Lombardie, comme il semblait l'avoir promis dans sa déclaration du 22 mars, se hâtait d'opérer la réunion à la Sardaigne, oubliant qu'il venait de condamner hautement sa propre conduite.

Pour combler en quelque sorte la mesure de ces malheurs, il repoussa une proposition qui lui fut faite par une immense quantité de prêtres. Ceux-ci venaient mettre au service de l'indépendance leur influence sur les paysans, et demandaient qu'on les autorisât à soulever la Lombardie en prêchant la guerre sainte dans les campagnes. Cette autorisation leur fut non-seulement refusée, mais on leur interdit même toute démarche de ce genre.

Il n'est pas de commentaires à ajouter à de pareils faits.

II.

En Toscane, le grand-duc Léopold, effrayé à juste titre par les menées maladroites des agents piémontais,

hésita longtemps à participer à la guerre d'affranchissement. Il était dans les meilleures dispositions, mais il craignait de fournir à Charles-Albert les instruments de sa propre perte. Ce retard, que ne comprirent pas ses sujets, excita une violente rumeur; il était cependant justifié par des appréhensions légitimes. Enfin, le grand-duc, entraîné sur la pente où il se sentait poussé de toutes parts, fit taire ses craintes, et se disposa à envoyer son contingent de secours à la Lombardie.

D'ailleurs, la réunion implorée par les petites villes de Carrare et de Massa, dans le duché de Modène, lui semblait un gage de l'estime des Italiens pour son gouvernement. A la fin de mars, il n'hésita plus, et concentra toutes ses troupes sur la capitale.

Une garde civique avait été organisée, comme nous l'avons vu, en 1847; elle demanda à faire partie de l'expédition. Ce ne fut pas là, toutefois, le seul corps de volontaires. Outre les citoyens les plus impatients et qui étaient déjà accourus individuellement sur le théâtre de la lutte, l'université de Pise tout entière s'était formée en légion ; les élèves étaient les soldats, et les professeurs les officiers. Montanelli faisait partie de ces derniers.

Le 5 avril, le grand-duc, la grande-duchesse et leur famille, le corps des ministres et l'état-major assistaient à la messe célébrée par l'archevêque de Florence. La troupe tout entière, rangée sous les armes, attendait, ses généraux de Laugier et d'Arco en tête, la dernière revue de Léopold. Cette cérémonie offrait un caractère à la fois

grandiose et touchant. Partout les cœurs battaient de l'espoir de voir les soldats prendre part à la délivrance de l'Italie; partout aussi, l'incertitude de la lutte faisait faire les plus douloureuses réflexions sur le sort, en cas de défaite, d'une armée composée de l'élite de la nation.

A midi, on communiqua aux défenseurs de l'Italie la proclamation suivante :

« Soldats !

« La sainte cause de l'Italie va se décider dans les champs de la Lombardie. Déjà les habitants de Milan ont acheté leur liberté au prix de leur sang et avec un héroïsme dont l'histoire offre peu d'exemples. L'armée sarde est en marche sous les ordres de son roi magnanime et de ses princes.

« Enfants de l'Italie, héritiers de la gloire militaire de leurs ancêtres, les Toscans ne doivent pas, ne peuvent pas rester oisifs dans ces instants solennels; volez donc conjointement avec vos fréres, les citoyens qui sont accourus comme volontaires sous nos drapeaux; volez au secours de nos frères lombards; que l'amour de la patrie excite en vous cette valeur dont les braves toscans firent toujours preuve. Que la discipline vous donne la force qui ne vient pas toujours du nombre, et la victoire sera pour vous.

« Honneur aux armes italiennes !

« *Vive l'indépendance de l'Italie !*

« LÉOPOLD. »

Cette proclamation était de nature à émouvoir la généreuse ardeur des combattants. Ils défilèrent aux cris de : *Vive Léopold ! Vive Pie IX ! Vive l'indépendance !* et partirent aussitôt pour la Lombardie.

III.

Parme, Plaisance, Modène, Lucques, Rome, Naples, la Sicile, Venise, toute la Péninsule, en un mot, se leva d'un accord unanime pour se précipiter sur le champ de bataille où devait se décider la lutte de l'Italie contre l'Autriche.

« Rien de plus sublime et de plus touchant à la fois, s'écrie à ce sujet à M. Ricciardi, que le spectacle présenté par l'Italie tout entière, et nous ne saurions trouver d'expression pour décrire l'émotion profonde que nous éprouvâmes en revoyant la terre natale après un long exil, au moment où les plus belles espérances lui souriaient. Jamais heure ne fut plus propice pour la régénération complète d'une nation, et ce n'est pas sans larmes bien amères que nous songeons aujourd'hui qu'une pareille occasion fut misérablement perdue. »

Dès le premier jour qui avait succédé à leur insurrection victorieuse, les duchés de Parme et de Plaisance avaient envoyé leurs enfants les plus intrépides à la Lombardie.

A Rome, les appréhensions causées par l'ambition de Charles-Albert effrayaient le souverain pontife. Il

à son incapacité personnelle, le vieux maréchal Radetzki, malgré toute son expérience, aurait été forcé d'abandonner la partie.

IV.

A Venise, l'ardeur des citoyens pour la défense de l'Italie n'était pas moindre; mais la ville devait avant tout se fortifier. Sa position, qui ouvrait à l'Autriche un triple passage par la mer, par le Frioul et par le Tyrol, était très-importante à conserver à la cause nationale. Manin le comprit, et ses premiers efforts furent employés à mettre en bon état les forteresses qui défendaient ces trois points, Treporti, Malghera et Brondolo.

Le gouvernement provisoire avait à sa disposition, tant des sommes restées en caisse que des offrandes versées par les particuliers, un effectif de six millions. Une sage répartition de ces ressources financières permit d'organiser la défense comme il était convenable.

Le ministre de la guerre Solera s'était retiré quelques jours après sa nomination. Son portefeuille fut réuni au portefeuille de la marine entre les mains de Paolucci, qui s'occupa activement de l'organisation des forces militaires.

Manin décréta un armement de quatre mille hommes par enrôlement volontaire. Ces quatre mille hommes furent mis sous les armes en quatre jours; on les forma en dix bataillons, et on leur donna le nom de garde civique.

Les instructeurs manquaient cependant. Les officiers, pour la plupart, s'étaient retirés avec le maréchal Zichy. Il ne restait que les officiers de la marine, qui se chargèrent d'accomplir l'instruction des nouvelles milices. Le zèle des chefs et celui des soldats obvia à tant d'inconvénients, et la garde civique fut bientôt en état de former un corps redoutable.

D'un autre côté, on formait un corps de gendarmerie destiné à faire le service de la ville, et un corps d'artillerie dans lequel s'enrôlèrent à l'envi tous les jeunes gens de famille noble, ambitieux de concourir, eux aussi, à la défense de la cause nationale.

Les barques militaires qu'on trouva dans l'arsenal furent équipées, mises à flot, et pourvues de toutes les choses indispensables en cas d'attaque.

Pendant que le gouvernement s'occupait, d'un côté, de l'armement de Venise, il prenait aussi, de l'autre, en considération la constitution civile et démocratique des provinces vénitiennes en créant une consulte d'Etat.

Enfin, Venise forma des corps volontaires pour les envoyer sur le champ de bataille. Le premier départ eut lieu le 7 avril.

Dans la matinée, le commandant de la garde civique, Mengaldo, avait passé en revue toutes les troupes et donné l'accolade d'adieu au capitaine des volontaires, Ernest Grondoni, et tous se rendirent à l'église de Saint-Marc pour implorer le secours de la Providence. Le patriarche fit alors un discours énergique et touchant,

dans lequel il leur promit la victoire au nom de l'indépendance italienne, et bénit leurs drapeaux.

« Les cérémonies religieuses achevées, dit M. Anatole de La Forge, le corps des croisés, en ordre de bataille, précédé du drapeau porté par un prêtre, de la musique et de l'état-major général, fit lentement le tour de la place, et alla, aux applaudissements du peuple, prendre position sous le balcon du palais de Manin.

« Bénis soient, leur dit-il, les courageux citoyens « qui ont répandu leur sang pour empêcher notre sol « italien d'être foulé de nouveau par des oppresseurs. « La république reconnaissante conservera la mémoire « de ceux qui auront succombé, et leurs fils seront ses « plus chers enfants d'adoption. Allez, braves, sous la « protection divine tout-à-l'heure invoquée, allez mon« trer à nos sœurs d'Italie comment Venise sait com« battre et comment Venise veut concourir à la défense « commune. »

« Depuis la place Saint-Marc jusqu'à la station du chemin de fer, les cloches sonnaient à toutes volées, et, à la porte de chaque église, les prêtres attendaient afin de bénir les volontaires au passage. Le pasteur de Saint-Siméone, sortant de son église avec le saint-sacrement, entouré de son cortège, cierges en mains, bénit les soldats agenouillés sur la rive opposée du grand canal. Jamais peut-être spectacle plus émouvant ne fut donné à Venise. Le peuple, répandu en foule dans les rues, sur les lagunes, aux fenêtres et jusque sur les toits du palais, présentait l'aspect grandiose d'un véritable

triomphe national. C'était bien la joie pure d'un pays heureux et fier d'avoir recouvré en quelques jours son indépendance de quatorze siècles. A voir ces mâles visages animés par l'enthousiasme, et ces braves gondoliers exprimant par des gestes pleins d'éloquence leur vive allégresse, on eût dit une de ces fêtes de famille que la Rome antique savait offrir à ceux qui revenaient vainqueurs des ennemis de la république. Seulement la joie, au lieu de se manifester ici par des acclamations bruyantes, se traduisait par des prières et des pleurs. A la fin du jour, l'émotion du peuple devint si grande, qu'on n'avait plus la force d'applaudir sur le passage des croisés. On allait à eux, on les embrassait en silence, et on les suivait du regard aussi longtemps qu'il était possible de distinguer leurs drapeaux et leurs baïonnettes étincelant au dernier rayon du soleil couchant. A la vue de ces hommes marchant à la mort ou à la victoire avec tant de résolution et de calme, le curé de Saint-Jérémie, qui avait commencé à les haranguer, ne put achever, suffoqué par l'attendrissement et les larmes.

« En pensant à ces admirables scènes, aujourd'hui encore nous nous demandons par quelle injustice il se fait qu'un peuple qui renferme en lui de si nobles qualités, qui a tant de confiance en Dieu, de résignation et de courage, soit éternellement condamné à être le martyr calomnié de l'Europe. »

V.

Le 24 mars, la guerre avait été déclarée à l'Autriche par Charles-Albert ; un *Te Deum* fut chanté à Turin pour célébrer le triomphe des Milanais. Le roi y assistait, entouré de tout son état-major. Quand il revint à son palais, la foule qui se pressait sur son passage était telle, qu'il eut toutes les peines du monde à se frayer un chemin. Partout les cris joyeux de : « Vive Milan ! vive Charles-Albert, *roi d'Italie !* » retentissaient à ses côtés.

Le 31 mars, en allant se mettre à la tête de ses troupes, le roi de Sardaigne publia la proclamation suivante, bien différente de sa première proclamation, car, tout en faisant parade de son désintéressement, il y laissait percer le bout de l'oreille de son ambition :

« Italiens de la Lombardie, de la Vénétie, de Plaisance et de Reggio,

« Appelé par ceux de vos concitoyens entre les mains desquels une confiance bien méritée a remis la direction *temporaire* de la chose publique, et surtout visiblement poussé par la main de Dieu, qui, pardonnant les anciennes fautes de l'Italie en considération de ses malheurs, veut ranimer en elle une nouvelle vie glorieuse, j'arrive parmi vous à la tête de mon armée, suivant ainsi les aspirations les plus intimes de mon cœur. Je viens parmi vous ne me souciant pas de *stipuler préalablement aucune condition ;* je viens seulement achever

la grande œuvre si heureusement commencée par votre admirable vaillance. Italiens ! bientôt notre patrie sera délivrée de l'étranger ; et bénie soit mille fois la Providence, qui a voulu me réserver un si beau jour, en permettant que mon épée servît au triomphe de la plus sainte des causes. Italiens! notre victoire est certaine ; mes armes, en abrégeant la lutte, ranimeront parmi vous la sécurité nécessaire pour que vous vous occupiez avec calme de *régler votre régime intérieur*. Alors le vœu de la nation pourra se manifester en toute liberté et en toute sincérité. A cette heure solennelle, soyez mus surtout par l'amour de la patrie et l'horreur des anciennes divisions qui ont ouvert à l'étranger les portes de l'Italie. Invoquez les inspirations du ciel, afin que l'esprit angélique de Pie IX plane sur vous, et l'*Italie sera.* »

Ainsi, sept jours avaient suffi pour changer de langage. Cette proclamation montre trop de confiance dans le bon vouloir des Italiens pour que le roi ne fût pas trompé par ses conseillers. La ferme croyance qu'il marchait à la conquête du royaume de l'Italie, en marchant à la délivrance des peuples, s'y manifeste trop naïvement pour qu'on l'accuse de duplicité.

Toutefois, cette croyance de Charles-Albert au bon vouloir des peuples devint funeste en ce qu'il se plaça au premier rang dans la guerre contre l'Autriche, et qu'il voulut terminer seul une lutte décisive, afin d'être seul à en recueillir les profits. Ces conséquences n'eus-

sent été encore qu'un demi-mal, s'il avait su diriger comme il le fallait les mouvements militaires, ou mettre à la tête de ses troupes un tacticien capable d'agir avec présence d'esprit et avec activité ; mais l'armée sarde, toute puissante qu'elle fût par le nombre et par la discipline, n'avait et ne pouvait avoir de bons généraux.

Il sera facile de s'en assurer si l'on considère que le gouvernement du Piémont était presque entièrement constitué sur un pied militaire ; c'est la plus mauvaise organisation à la fois pour la constitution civile et pour la constitution belliqueuse d'un pays. Les généraux chargés du gouvernement unique des principales villes, les chefs supérieurs tour à tour préfets de police et inspecteurs militaires, perdaient, sous l'influence et au milieu des tracas de cette existence amphibie, les profits qu'ils eussent pu retirer de l'exercice continuel de leurs facultés dans un métier spécial. Il n'est permis qu'à des hommes exceptionnels d'être de bons administrateurs et de bons généraux, et ces hommes sont rares dans l'histoire. Le Piémont ne saurait avoir la prétention de produire par douzaine des Césars et des Napoléons subalternes ; il l'aurait fallu, pourtant, si l'on voulait être à même d'obvier aux inconvénients d'un régime aussi funeste.

Aussi ne doit-on pas s'étonner des fautes successives que commirent le roi et ses représentants. C'est ainsi que le gouverneur de Gênes, lorsque la jeunesse tout entière de la ville se leva pour marcher au secours de

Milan, invoqua la légalité, et ne voulut point laisser partir les volontaires sans avoir reçu les ordres du roi. Cette réponse n'était pas de nature à modérer l'ardeur des Génois ; ils répliquèrent que sous l'action des révolutions il n'était pas possible de se tenir rigoureusement dans la voie battue de la hiérarchie bureaucratique, et que, dans certaines occasions, le moindre retard entraînait des maux incalculables ; puis, sans prolonger davantage une discussion aussi puérile, ils partirent pour le théâtre de la guerre.

Arrivés sur le Tessin, les mêmes volontaires rencontrèrent un autre corps qui avait dû, comme eux, courber la tête sous les fourches caudines des militaires-préfets. Les volontaires de ce corps étaient de Lomellina. A la première nouvelle des évènements, ils étaient allés demander des armes au gouvernement. Celui-ci leur avait répondu qu'il n'avait que cinq cents fusils à Novare, que ces cinq cents fusils étaient destinés à armer la garde civique, et qu'il ne pouvait rien faire pour eux. Ils partirent donc sans armes, et, chemin faisant, ils apprirent que ce même gouverneur avait fait désarmer une troupe de Milanais qui avaient campé près du lac Majeur pour concourir à la défense de leur patrie.

De son côté, Charles-Albert, dans son désir jaloux de participer comme seul chef des troupes régulières à la délivrance des provinces lombardo-vénitiennes, s'aliénait un secours qui n'était pas à mépriser.

Un nombre considérable de déserteurs italiens de l'armée autrichienne était dispersé sur presque toute

l'étendue de la haute Italie, et ce nombre, d'après les documents les plus authentiques, était évalué à 10,000 hommes environ. Il refusa de les admettre dans un régiment, et ces soldats abandonnés reprirent tous le chemin de leur pays natal.

Il en fut de même des trois mille hommes du régiment Haugwitz, qui vinrent d'eux-mêmes s'offrir à défendre la cause nationale. Non-seulement leur demande fut rejetée, mais il n'est pas de moyens indirects qui ne fussent employés pour les empêcher de se réunir en corps et de verser leur sang pour la cause italienne.

On comprendra qu'une pareille politique et de pareils chefs devaient atténuer de beaucoup les résultats qu'auraient pu obtenir les forces de Charles-Albert. Son armée était double de l'armée autrichienne; elle était animée par un enthousiasme indescriptible, tandis que les étrangers étaient démoralisés par la révolte générale. Un simple tacticien aurait compris qu'on pouvait finir la guerre d'un seul coup. Charles-Albert et ses généraux la traînèrent en longueur. La lenteur dans les mouvements, le mauvais état dans lequel l'armée piémontaise fut abandonnée par l'administration des vivres, les souffrances des soldats et l'impéritie des chefs devaient compromettre et perdre une cause que la révolution de la Lombardie avait faite si belle.

On comprendra qu'en présence de l'armée autrichienne, dont les différents corps relevaient de la direction unique du vieux feld-maréchal, il fallait que, sans se confondre avec l'armée piémontaise, les divisions en-

voyées par chapue Etat opérassent séparément, à la condition toutefois de nommer un général expérimenté auquel aurait été confiée la direction générale et suprême de la guerre.

CHAPITRE IX.

PREMIERS ENGAGEMENTS.

I.

Dans la guerre, il est des circonstances où l'on ne saurait suivre les routes battues de la tactique militaire, et les luttes qui succédèrent à l'insurrection lombardo-vénitienne doivent être comptées parmi celles-là.

A vrai dire, l'état des choses était tel, qu'il s'agissait, non de conquérir l'Italie, mais de la conserver à l'insurrection. Ce n'était pas une guerre que la Lombardo-Vénétie entreprenait contre l'Autriche, c'était tout simplement le dernier acte de l'expulsion des troupes étrangères.

D'un côté, une armée démoralisée sillonnant de ses pelotons fugitifs la surface de l'Italie septentrionale; de

l'autre, une population indisciplinée, mais victorieuse et enthousiaste : telle était la situation au lendemain des révolutions du mois de mars 1848.

Il est clair que, en pareil cas, vouloir réduire la lutte à des opérations stratégiques, c'était, de la part de Charles-Albert, compromettre le sort de l'Italie et le remettre de nouveau en question.

Lorsque les troupes à la tête desquelles on marche contre l'ennemi se composent pour la plupart de volontaires, c'est-à-dire d'hommes qui n'ont pour chance de succès que leur courage individuel et l'enthousiasme d'une première victoire, on doit, sans admettre le moindre retard, marcher en avant, et terminer le combat d'un seul coup. Mais temporiser, mais perdre des semaines, des mois entiers en observations, c'est affaiblir le courage et la patience de ces corps indisciplinés.

C'est là pourtant ce que fit Charles-Albert.

On pourra nous répondre que l'armée italienne ne se composait pas seulement de volontaires ; que sa force réelle, au contraire, reposait dans les troupes régulières de la Sardaigne, et que, marcher toujours en avant les yeux aveuglés par l'enthousiasme, c'était offrir au feld-maréchal un moyen sûr d'anéantir d'un seul coup toutes les forces de l'Italie.

On ne songe pas que Radetzki, à cette époque, était incapable de résister à une armée de cent mille hommes. Il n'avait qu'un corps de vingt mille soldats, qui tous étaient prêts à se débander à la première attaque. Si l'on ajoute à ces considérations, que, le 16 mars, il battait

en retraite au milieu des populations soulevées, on conviendra que la méthode la meilleure était la plus expéditive. Il fallait le poursuivre sans trève ni répit jusqu'à ce qu'on l'eût rejeté au-delà des Alpes et réduit à mettre bas les armes sur le champ de bataille.

Cette première occasion fut perdue par la lenteur avec laquelle les troupes piémontaises envahirent la Lombardie. L'ennemi, qui jusqu'alors n'avait eu aucune chance de salut, devait mettre évidemment à profit le premier avantage pour s'établir sur le pied de la défensive.

Il est une règle qui domine la tactique militaire. Un général d'armée doit évaluer ses chances et les chances de son adversaire. Si elles sont à peu près égales, il doit observer et ne procéder qu'avec prudence; si elles sont inférieures, il doit se tenir sur la défensive et préparer une retraite; si elles sont supérieures, il doit marcher en avant et les réaliser au plus vite. Dans ce dernier cas, le moindre retard peut lui faire perdre une partie de ses avantages.

Or, il est certain que, à la fin de mars, Charles-Albert avait toutes les chances pour lui, et que, indépendamment de sa science stratégique, inutile alors, Radetzki n'en avait pas une seule. Le feld-maréchal devait même ignorer si Vérone et Mantoue étaient encore en son pouvoir. Toute l'Italie, à cette époque, croyait ces deux villes insurgées ; il n'y avait donc pas à hésiter.

Le lecteur nous pardonnera d'avoir à lui exposer de pareilles banalités. L'histoire force la main de l'histo-

rien, et, quand les hommes qui se placent à la tête des faits commettent des fautes aussi monstrueuses, l'écrivain doit leur rappeler les lois les plus vulgaires du plus vulgaire bon sens.

II.

Nous voulons bien admettre que de graves obstacles, mais pas insurmontables, empêchèrent Charles-Albert de mettre ces règles à exécution. Cette première chance perdue, sa conduite était encore très-simple.

Masser les colonnes de volontaires qui accoururent de toutes parts en Lombardie aux premiers jours de mai, les lancer en avant en les faisant suivre des troupes régulières, sur lesquelles elles auraient pu se replier en cas de vigoureuse résistance, et pousser ainsi l'armée autrichienne dans ses derniers retranchements, où l'Italie tout entière l'aurait bloquée, telle était la conduite à tenir pendant le temps qui s'écoula du 1er au 10 avril.

Il n'en fut rien encore, et on laissa Radetzki s'appuyer sur les Alpes et se retrancher entre le Mincio et l'Adige, dans le triangle formé par Vérone, Mantoue et Peschiera, au cœur de l'Italie septentrionale. Pendant ce temps, l'armée piémontaise s'avançait lentement sur la ligne du Mincio.

Au 10 avril, le plan des opérations devait donc encore forcément changer. Des forces suffisantes devaient garder le Mincio; une partie de l'artillerie et des troupes

régulières y aurait été employée, pendant qu'on dirigerait, avec un corps d'armée et quelques batteries, les volontaires du Piémont et de la Lombardie sur le Tyrol, pour en soutenir l'insurrection, et tâcher de surprendre les derrières de Radetzki par le lac de Garde et les contre-forts des Alpes. Au midi, les troupes régulières de la Toscane et les corps de volontaires auraient pu s'avancer, appuyés d'un côté par l'armée piémontaise, et de l'autre par les troupes régulières de Naples et de Rome qui auraient occupé à l'est les provinces vénitiennes. De cette façon, l'armée autrichienne, prise entre les deux irruptions enthousiastes des volontaires, et flanquée à l'est et à l'ouest par la ligne de bataille de Charles-Albert et de Durando, aurait été forcée, ou d'éparpiller ses forces dans la campagne, ou de se renfermer dans les places fortes dont on aurait pu facilement intercepter toutes les communications.

Ce plan, qui n'est peut-être pas stratégique, offrait des chances incontestables ; il permettait à l'insurrection de cerner l'ennemi dans un cercle de feu. Les volontaires, en cas de défaite, pouvaient se replier sur les montagnes et fermer la vallée étroite de l'Adige, seule communication qui restât alors avec l'Autriche pour Radetzki. Peschiera, très-faible du côté du lac de Garde, aurait été emportée d'assaut dans une nouvelle tentative, et le formidable triangle eût été rompu.

Ce fut dans ces conditions que s'ouvrit la campagne. Il semble même qu'on s'arrêta un moment au plan que nous venons de décrire. Le gouvernement provisoire de

Milan avait en effet envoyé ses volontaires sur le Tyrol, pour renforcer les montagnards insurgés. Les troupes napolitaines, avec celles de Durando, étaient dirigées sur les provinces vénitiennes pendant que l'armée piémontaise manœuvrait sur le Mincio.

Voici, en effet, la proclamation que publiait, au nom du gouvernement provisoire de Milan, Pompeo Litta, chargé du département de la guerre :

III.

PREMIÈRES NOUVELLES DE LA GUERRE, DU 8 AVRIL 1848.

« Peschiera est toujours entre les mains des Autrichiens. Une rencontre a eu lieu à Rivoltella, à quelques milles de Dezenzano, entre un corps de volontaires et un détachement d'Autrichiens sortis de Peschiera. Ces derniers ont été battus et forcés de se retirer.

« A la Rezzega, une escarmouche s'est engagée aussi. Un corps franc milanais a mis l'ennemi en déroute, et s'est avancé jusqu'à Ospedaletto de Mantoue.

« Cannetto, Piadena, Bozzolo et Marcaria sont occupés par les troupes piémontaises (1).

« Toute la ligne de l'armée piémontaise avance vers le Mincio.

« L'ennemi, poursuivi à outrance, a fait sauter le pont de Goïto.

(1) L'armée de Charles-Albert s'avançait à cette époque dans la contrée comprise entre le Mincio, le Chiese et l'Oglio.

« Nous avons de Brescia la nouvelle répétée qu'un corps considérable de volontaires doit partir de cette province pour le Tyrol, afin de renforcer les insurgés de ce pays et couper la retraite à l'ennemi.

« A Vienne, on fait les derniers efforts pour réunir une armée à expédier sur l'Italie.

« La garnison de cette ville, renforcée par les volontaires et par les corps de troupes ramenés sur son passage dans les provinces, se trouve en marche sur Goriz (1), pour se réunir sous les ordres du général Nugent.

« Des nouvelles de Pesth, arrivées au gouvernement provisoire, nous annoncent qu'il y a eu dans cette ville des désordres d'un caractère extrêmement hostile à l'Autriche. On en déduit facilement l'explosion d'une révolte.

« L'union forcée de toutes ces races étrangères l'une à l'autre forme et résume le problème de 1815. L'absolutisme l'a posé, les peuples le résolvent.

« Mais poursuivons, et admettons toujours cette armée de renforts, admettons son nombre, son union et sa force.

« Supposons d'ailleurs l'existence de cette armée. Ne laissera-t-elle pas derrière elle la Gallicie prête à se venger des massacres ordonnés par Metternich, la Hongrie qui refuse tout protectorat, les différentes peuplades slaves et allemandes qui rêvent toutes une patrie,

(1) A l'extrémité nord-est de l'Italie septentrionale.

et qui briseront les étreintes liberticides d'un pouvoir en désarroi ?

« D'ailleurs, cette armée ne pourrait avoir de force qu'en opérant sa jonction avec celle de Radetzki, et les passes du Tyrol et de la Ponteba sont soigneusement gardées.

« A Vérone, à Peschiera, les Autrichiens perdent tous les jours du terrain.

« Les dix mille hommes de Mantoue ne peuvent pas suffire à la défense de la forteresse ; toute communication entre elle et Vérone est coupée (1). Nugent en Carniole (et par suite en Tyrol), Radetzki à Vérone, Valmoden à Mantoue, ne peuvent pas agir de concert, et ne feront, selon toute probabilité, qu'une faible résistance.

« L'armée italienne, au contraire, gagne du terrain tous les jours ; la révolution du Milanais et du pays vénitien a été le signal d'une guerre italienne, d'une croisade nationale. »

Cette proclamation a un grand tort, c'est de faire l'ennemi plus faible encore qu'il n'est. Il est vrai qu'on croit ce que l'on désire ardemment, mais rien n'est plus dangereux en politique que de persuader au peuple que ses adversaires sont incapables de lui résister. Il faut plutôt nous exagérer que diminuer l'importance des puissances contre lesquelles nous avons à combattre.

(1) Cette assertion n'était pas exacte.

IV.

D'après ce que nous avons dit, et grâce à la proclamation qui précède, le lecteur peut se faire une idée de l'état de la guerre au 8 avril.

Radetzki n'avait pu encore faire régner ses armes dans l'enceinte du triangle où il s'était retranché, quoique les communications toutefois n'y fussent pas interceptées.

Une armée s'avançait à son secours sous les ordres du général en chef Nugent, nommé à cet effet par l'Autriche. Cette armée devait joindre le corps de Radetzki par le Frioul, en se frayant un passage à travers le nord des provinces vénitiennes. Nugent ne devait avoir le commandement en chef que jusqu'à l'époque de sa réunion avec Radetzki.

Venise était incapable d'envoyer des troupes suffisantes pour s'opposer à cette jonction; aussi attendait-on avec impatience le général Durando, qui, arrivé à la limite septentrionale des Etats Romains, s'était arrêté.

Les uns disaient qu'il voulait faire le blocus de Ferrare, où étaient restées les troupes autrichiennes; les autres, qu'il était retardé par des ordres de la cour de Rome, inquiète pour ses intérêts du développement que la révolution avait pris, et en proie aux menées de la diplomatie, de la noblesse et du clergé. Les troisièmes, enfin, allaient déjà jusqu'à prétendre qu'il trahissait la cause italienne. Quoique la conduite de Durando fût incompré-

hensible dans les évènements qui suivirent, nous ne saurions admettre une pareille accusation.

Maintenant que nous avons édifié le lecteur sur la situation des opérations militaires, nous allons suivre les différentes phases de la lutte.

V.

Du côté du Mincio, vers lequel se dirigeait l'armée piémontaise, un engagement qui semblait devoir inaugurer heureusement la guerre se produisait le 8 avril à Goïto.

Goïto est un bourg situé à côté du Mincio, à peu près à égale distance de Peschiera et de Mantoue.

La première division piémontaise, commandée par le général Bava, était venue camper la veille au soir à trois milles de là, par une pluie battante. La nuit fut employée à donner quelque repos aux soldats, et le lendemain, à neuf heures, on leur annonça qu'on marchait sur Goïto.

Au bout d'une heure, les chasseurs (*bersaglieri*) furent envoyés en éclaireurs; ils rencontrèrent chemin faisant des chasseurs tyroliens cachés derrière les taillis; quelques coups de fusil engagèrent le combat.

Les tyroliens s'étaient repliés sur le bourg. Les *bersaglieri* les poursuivirent l'épée dans les reins et s'engagèrent audacieusement avec eux dans la ville. La lutte dès lors devint acharnée. Les Piémontais, excités par leur colonel de la Marmora et par le capitaine Galli della

Montica, faisaient des prodiges de valeur, et emportaient une à une toutes les positions, lorsque ces deux officiers tombèrent, le premier la mâchoire fracassée par une balle, le second mortellement blessé.

Loin de jeter le trouble dans les assaillants, ce double malheur ne fait que redoubler leur courage. Les Autrichiens sont débusqués de leur retranchement et forcés de battre en retraite, malgré une vigoureuse résistance ; ils finissent enfin par traverser au pas de course le pont de Goïto, dont ils font sauter une arche derrière eux.

Ce dommage n'était pas considérable. Sur l'ordre du général Bava, un détachement du génie répara le pont, et les *bersaglieri,* suivis de quelques soldats du bataillon *Royal-Vaisseau* et *de la Reine* le traversèrent en poursuivant l'ennemi, qui se réfugia à Mantoue.

Les Autrichiens laissaient cent prisonniers et une pièce de canon aux Piémontais. Ce qu'il y eut de remarquable dans ce premier engagement, ce fut l'entrain irrésistible avec lequel les soldats italiens menèrent le combat. Cette ardeur devait se produire à un égal degré pendant toute la première période de la guerre, et elle eût été constante si un général actif et intelligent avait eu la direction des opérations.

Du 9 au 15 avril, la lutte continua par des escarmouches où les Italiens remportèrent les mêmes avantages. Le 15, on avait appris l'arrivée des troupes toscanes qui avaient passé le Pô un peu au-dessous de Mantoue. Charles-Albert partit alors de son quartier-

général de Volta, pour qu'ils pussent opérer la jonction en présence des canons ennemis.

Lorsque les Piémontais arrivèrent, ils trouvèrent les Toscans résistant avec courage contre une partie de la garnison sortie pour les écraser. L'arrivée des troupes piémontaises termina le combat, et les Autrichiens furent poursuivis jusque sous les murs de la ville.

Le 23, 1,500 Parmesans, avec quatre pièces de canon, opéraient aussi leur jonction.

Le 28, l'engagement devint général sur toute la ligne du Mincio. Mais cette fois la plupart des forces étaient en présence devant Peschiera. Les Autrichiens furent repoussés par la brigade du Piémont, et chassés des villages de Pastrengo et de Goïto près du lac de Garde.

Le 29, un autre fait d'armes s'accomplissait aux mêmes endroits.

« A huit heures du matin, dit M. Ferrero, témoin oculaire du combat, on vint prévenir notre major, M. Mudzy, qu'une colonne de près de cinq mille hommes se disposait à nous assaillir pour se frayer un passage à travers les collines et porter secours aux troupes attaquées par la brigade du Piémont. M. Mudzy fait aussitôt prendre les armes, se porte sur les hauteurs, et envoie les tirailleurs en avant. Le feu s'engage avec vigueur; nos soldats sont impatients de se mesurer avec les Autrichiens. On commence par détacher quelques pelotons pour soutenir les éclaireurs; mais la fusillade devient toujours plus vive et les rangs ennemis plus épais; alors tout le 3e bataillon se précipite en avant et se ré-

pand sur les hauteurs et dans les vallons. Nos braves Savoisiens font des prodiges de valeur, et ils se montrent aussi aguerris que de vieux soldats. Curtelin, chasseur de la 2e compagnie, tombe à mes côtés et expire en me disant : « Que m'importe la mort ! j'ai tué deux Autrichiens. » Mercier, de la même compagnie, poursuit vingt Tyroliens. Un chasseur de la 1re compagnie tue un officier qui avait eu la lâcheté d'assommer à coups de crosse un de nos soldats blessés. A une heure et demie, nous avions déjà fait plusieurs prisonniers; la canonnade continuait du côté de l'ennemi; cependant nous avancions toujours. Le capitaine Charbonneau reçoit trois balles (il est bon de faire observer que les Tyroliens visaient spécialement aux officiers). Après six heures d'un combat des plus acharnés, deux bataillons de la brigade du Piémont viennent renforcer les nôtres, et les Autrichiens ne tardent pas à battre en retraite. »

Le 30 avril, Charles-Albert avait envoyé une forte division, sous le commandement du général de Sonnaz, à Pastrengo, village situé entre Sainte-Justine et l'Adige. Pastrengo était la clef de positions avantageuses, et, ce village une fois au pouvoir des Piémontais, Peschiera se trouvait isolée. L'ennemi fut battu malgré la présence du général d'Aspre et de l'archiduc Sigismond. On le poursuivit même jusqu'à l'Adige.

Un trait de courage signala cet engagement. Les ennemis s'étaient réfugiés dans une ferme où une compagnie de *bersaglieri* les poursuivit. Sans hésiter, un officier court à la porte, et cherche à l'ébranler. Les

fusils des Autrichiens, couchés en joue sur l'entrée de la ferme, étaient tout prêts à immoler le premier assaillant. Déjà la porte cédait, quand un soldat s'élance devant l'officier, achève ce que celui-ci vient de commencer, et, au moment où la porte vole en éclats, il tombe mortellement blessé de trois balles, et expire en disant à l'officier douloureusement stupéfait : « Je suis trop heureux de vous avoir sauvé la vie. »

VI.

Pendant que Charles-Albert manœuvrait sur le Mincio, les volontaires de Brescia et de Milan faisaient à leur tour des prodiges de valeur dans le Tyrol.

Deux mille d'entre eux étaient entrés dans ce pays sans munitions et sans vivres. Ils arrivèrent le 10 avril à Stenico, passèrent le pont de Sarca à la baïonnette, et repoussèrent l'ennemi jusqu'à Trente.

A Arco, les chefs de colonne Molossi et Sedaboni repoussèrent l'ennemi, qui arrivait de l'extrémité du lac de Garde, par Riva. Six cents Autrichiens s'étaient habillés en volontaires, afin de les mieux surprendre; mais leur piège échoua; ils furent battus et mis en déroute.

Bientôt, le manque complet de vivres força les volontaires de Stenico de se replier sur Tyone; ils avaient en vain demandé des renforts, du canon et des munitions à Charles-Albert. Celui-ci, oubliant que le Tyrol était en quelque sorte une des clefs de la guerre, avait

déclaré qu'il ne pouvait rien distraire de ses forces, à cause des manœuvres importantes qu'il avait à opérer sur le Mincio.

Presqu'au même moment, le gouvernement provisoire décrétait qu'il ne fallait plus combattre dans le Tyrol, et ordonnait à tous les volontaires de se replier sur Brescia.

C'était ajouter une faute nouvelle à celles de Charles-Albert. Les volontaires revinrent tristement; plusieurs même se dispersèrent découragés, et privèrent d'autant la cause italienne.

Un corps d'entre eux arriva à Brescia dans un état à la faire à fois admiration et pitié. Leurs habits étaient en lambeaux : hâves et maigres, quelques-uns sans souliers, tous le visage hâlé et durci par les intempéries du climat des Alpes, ils attestaient leurs souffrances pendant un mois au milieu des neiges, où ils avaient été sans abri et toujours battus par la pluie et les vents.

Croirait-on qu'au lieu de les accueillir avec l'intérêt et la pitié que méritait leur infortune, le colonel piémontais Crezia les traita avec dureté, leur déclara qu'on avait dissous toutes les colonnes de volontaires, et leur ordonna même de quitter leurs habits de velours et leurs chapeaux à la calabraise, pour endosser la tunique bleue du Piémont !

Ces héroïques martyrs se redressèrent de toute la fierté de leur caractère, et refusèrent d'obtempérer à un ordre aussi grossièrement formulé. Ils quittèrent la ville aux

cris de *vive la République! vive l'Italie!* et se rendirent les uns à Milan, les autres à Côme, où ils furent accueillis et fêtés en frères.

De pareilles scènes, renouvelées à plusieurs reprises, annonçaient assez que le Piémont suivait les maladroits conseils d'une politique jalouse. On eût dit que Charles-Albert craignait que les corps francs ne lui ravissent l'honneur du combat. Ce fut là une des premières causes des futurs revers de l'Italie.

Quand on songe aux services immenses que rendaient les corps francs, on s'étonne du peu de cas que les officiers piémontais semblaient en faire. Ces corps, combattant en guérillas, soulevaient les campagnes et armaient les populations pour la cause nationale. Ils faisaient passer dans le cœur des montagnards le patriotique enthousiasme qui les animait. Les populations alors, quoique mal armées, pouvaient organiser une défensive redoutable, car elles coupaient les ponts, les routes, et, avec l'aide de quelques canons, elles eussent fermé les passages qui conduisaient à l'Autriche.

VII.

Dans les provinces vénitiennes, l'insurrection, comme on l'a vu, à la nouvelle de la révolution de Venise, s'était étendue rapidement. Tous les gouvernements provisoires formés dans chacune d'elles s'étaient empressés d'offrir leur adhésion à la république.

Le Frioul lui-même s'était insurgé, et le 27 mars on y comptait déjà deux mille Croates désarmés, et quatre cents hulans ou dragons qui avaient abandonné leurs chevaux.

Il était donc certain que l'armée, rassemblée à Goritz sous les ordres du général de Nugent, devait passer sur le corps de l'insurrection pour opérer sa jonction avec Radetzki. Pour cela, il lui fallait emporter d'assaut la ligne de l'Isonzo gardée par les volontaires vénitiens, et en même temps Udine et Palmanuova, qui défendaient cette ligne stratégique.

Manin avait compris l'importance de ces positions. Il savait que les quelques corps de volontaires réunis en Vénétie ne pourraient que difficilement défendre le passage de l'Isonzo, et que, cette ligne forcée, il fallait reporter la défense à la Piave et au Tagliamento.

Malheureusement, Venise ne pouvait organiser une armée capable de défendre ces points stratégiques : sans canons et sans troupes régulières, la défense des provinces vénitiennes devenait difficile, sinon impossible. Il fallait que Charles-Albert intervînt par l'envoi d'un corps assez important pour empêcher la jonction des deux armées autrichiennes.

Le gouvernement piémontais, avec cette lenteur qui le caractérisa dans les premiers jours d'avril, ne s'empressait pas de répondre. On tourna alors les yeux vers les troupes papales et napolitaines; mais ces dernières étaient encore trop éloignées pour arriver à temps. Restait Durando avec quinze mille hommes.

Ces quinze mille hommes, réunis aux corps des volontaires, étaient suffisants pour disperser l'armée de Nugent au cas où elle voudrait traverser l'Isonzo. Les troupes qui composaient cette armée n'étaient pas fort considérables; elles avaient été recrutées de paysans et de bandes croates; quelques régiments réguliers formaient la seule force de cette armée indisciplinée.

Cependant le général Durando hésitait aussi. Après avoir dit qu'il devait, au nom du pays, porter secours aux peuples de la Vénétie, il déclara qu'il ne pouvait rien faire sans les ordres du roi de Sardaigne. Il semblait que, engagé secrètement par la cour de Rome à perdre un temps précieux, il voulait de plus rejeter la faute de son inaction sur Charles-Albert.

VIII.

Le 14 avril, deux bâtiments sardes arrivèrent enfin à Venise; ils amenaient le général La Marmora, mais pas de troupes. La république vénitienne n'avait d'autres généraux que Zucchi et Mazzuchelli capables de diriger la guerre. Mais le premier s'était excusé sur son grand âge, et avait demandé qu'on le laissât au poste de Palmanuova, ville forte située sur l'Isonzo. Le second n'avait pas voulu se mettre au service de la république, de peur de perdre sa place en Autriche.

Le général de La Marmora était un vieillard qui avait consacré toute sa vie à la défense de la cause patriotique; mais il n'était point l'homme qu'il fallait à Venise.

Eût-il été d'ailleurs le tacticien le plus habile, que sa présence dans les États vénitiens n'aurait pas suffi à empêcher la jonction de Nugent et de Radetzki : s'il fallait un bon général, il fallait aussi des troupes régulières.

Pendant que le temps se perdait ainsi, le général Nugent rassemblait son armée sur les bords de l'Isonzo. Cette ligne stratégique n'était défendue que par deux places fortes, Udine au nord, sans autres remparts que le courage de ses citoyens, et sans autre garnison qu'un corps de volontaires commandés par le colonel Canti ; Palmanuova au midi, commandée par le vieux général Zucchi. Palmanuova pouvait protéger tout le cours méridional de l'Isonzo, mais elle ne pouvait garder ce fleuve jusqu'à Udine. Il était donc clair que Nugent allait opérer sa traversée entre ces deux villes.

Déjà les colonnes autrichiennes s'engageaient sur le territoire du Frioul ; quelques jours encore, et l'armée ennemie allait se mettre en marche. Une fois la ligne franchie, Palmanuova et Udine bloquées devaient infailliblement se rendre. Dans ces circonstances, le général La Marmora écrivit à Ferrari, qui commandait sous les ordres de Durando :

« D'après la copie d'un rapport du comité, en date du 18, Votre Excellence remarquera la position malheureuse de cette province (le Frioul), insurgée avec l'espoir d'être secourue, et laissée maintenant à la merci des Autrichiens par le retard que l'armée pontificale met à passer le Pô. Les troupes vénètes dont la républi-

que peut disposer pour repousser l'invasion consistent en volontaires dits *croisés*. Ces forces seraient bonnes, unies à des troupes régulières, mais seules elles ne peuvent se mettre en marche, parce qu'elles manquent de canons et de cavalerie. Pour ne pas laisser entièrement sans secours les malheureux insurgés du Frioul, il est indispensable de leur envoyer un noyau quelconque de troupes régulières. Or, les seules forces de cette espèce sur lesquelles la cause italienne dans les provinces vénètes puisse compter en ce moment, sont celles que commande Votre Excellence, et qui sont destinées à opérer dans les provinces de Padoue et de Vicence. Ces troupes sont maintenant plus que nécessaires pour former un centre de résistance contre l'invasion qui menace de prendre à revers toute notre armée par sa jonction avec les troupes ennemies de Vérone. Cette jonction, nous devons à tout prix l'empêcher. Elle est en ce moment la grande question de la campagne... En vous seul, général, on peut trouver dans cet instant suprême le salut de la patrie. Venez, venez en toute hâte; l'histoire et l'Italie vous béniront. »

Le général Ferrari fut vivement touché des sentiments qui dictaient cette lettre. Mais, comme il n'avait que le commandement des volontaires, il écrivit à Durando pour lui exposer avec instance la nécessité de porter secours à Trévise, et le prier de changer une partie de ses troupes régulières contre une partie des volontaires qu'il commandait. Le général Durando ne répondit pas à cette lettre.

IX.

Profitant de tous ces pourparlers, Nugent avait achevé de réunir son armée, et s'avançait sur le Frioul. Le 17, une colonne de volontaires, sous les ordres du vieux général Zucchi, était allée faire une reconnaissance sur le territoire illyrien. Zucchi avait conçu le projet d'une diversion; il espérait retarder quelque temps encore le passage de l'Isonzo et l'envahissement du Frioul; mais ces troupes étaient trop faibles pour que cette diversion fût efficace.

Les ennemis s'étaient mis sur la défensive, au village de Vizio. L'attaque des Italiens fut menée avec une vigoureuse impétuosité; la lutte fut longue et acharnée; les maisons de Vizio devinrent bientôt la proie des flammes, et les Autrichiens durent battre en retraite, en incendiant derrière eux les villages de Frevano et de Salmico.

Zucchi aurait poursuivi ce premier avantage s'il n'avait craint d'engager sa petite troupe au milieu des masses ennemies. Il revint donc triomphant à Palmanuova, où il apprit qu'on se préparait à faire une sortie à Udine.

Dans la nuit du 17 au 18, en effet, le colonel Canti voulut reconnaître la position de la ligne droite de l'ennemi; il entendit le canon de Palmanuova que Zucchi faisait tonner pour protéger sa tentative; mais quel fut son étonnement, lorsque, s'étant avancé dans la campa-

gne, il se trouva face à face avec les Autrichiens, qui avaient déjà passé en grande partie l'Isonzo; déjà toutes les communications entre Udine et Palmanuova avaient été interrompues. Le colonel Canti dut battre précipitamment en retraite.

A sa rentrée dans la ville, les volontaires et tous les citoyens qui avaient appris la désastreuse nouvelle se mirent à élever des barricades. Cette précaution n'était pas inutile; le lendemain Udine était cernée.

Le 19, l'attaque des ennemis fut impétueuse; les assiégés y répondirent par un acharnement incroyable. Au bout de trois jours que dura la lutte, des pièces de siège furent pointées sur la ville sans défense; les autorités municipales tremblèrent aux premières détonations et envoyèrent proposer une capitulation.

Les troupes autrichiennes augmentaient sans cesse. On apprit que Palmanuova était aussi bloquée. Les habitants cependant ne voulaient céder qu'à la dernière extrémité, et le combat menaçait de se prolonger encore, lorsque le podestat d'Udine déclara la capitulation le 22 mars.

Les héroïques volontaires du colonel Canti et les citoyens qui gardaient les barricades durent abandonner leurs retranchements; ils eurent la douleur de voir les troupes ennemies entrer, eux vivants, dans Udine, qui retombait sous le joug de la domination de l'Autriche.

Le 23 avril, le général Nugent envahissait le Frioul en toute impunité.

Palmanuova tenait toujours et menaçait de tenir long-

temps. Nugent ne crut pas devoir en faire le siège; il se contenta de la faire bloquer par un corps de 5,000 hommes, et il continua sa route à travers les Etats vénitiens.

Ainsi, l'impéritie de Charles-Albert et la lenteur calculée de Durando enlevaient à la Lombardie une des chances les plus favorables de terminer le combat. La ligne de l'Isonzo, qui demandait peu de troupes, était rompue; il fallait reporter la défense sur la Piave et sur le Tagliamento, qui exigeaient un déploiement de forces beaucoup plus considérable.

Le 28, le Tagliamento lui-même était envahi par l'avant-garde autrichienne, forte de quatre mille hommes, de sept pièces d'artillerie et de six cents chevaux. Elle était en marche pour Sacile; derrière elle, toute l'armée s'emparait du nord du Frioul, en échelonnant une longue ligne de soldats vers le midi pour réduire les places fortes et faire face aux troupes italiennes, au cas où elles auraient voulu reconquérir leurs positions perdues.

Le 30, Zucchi, sommé de capituler, avait répondu à cette sommation à coups de canon. Les Autrichiens, qui s'étaient avancés presque sous les murs de Palmanuova, furent forcés de se retirer après une lutte meurtrière, emmenant des charretées de blessés et de morts. Malheureusement, cette belle résistance ne pouvait apporter de profit qu'à la gloire du vieux général, et non pas à la cause italienne; car tôt ou tard la forteresse, placée par l'invasion victorieuse au milieu d'un pays conquis, devait capituler.

Nous devons ajouter que ce fut le plus tard possible.

CHAPITRE X.

LOMBARDO-VÉNÉTIE.

LA POLITIQUE ET LA GUERRE AU MOIS DE MAI.

I.

L'influence de Charles-Albert dans les affaires de la Péninsule ne fut pas moins malheureuse pour l'Italie du côté de la politique, qu'elle l'était du côté de la conduite de la guerre. Nous avons vu déjà comment les maladroites menées de Gioberti avaient indisposé les principautés contre la cause italienne; ces menées furent plus vives en Lombardie que partout ailleurs.

L'idée républicaine, pour laquelle penchait la partie la plus énergique de la nation, était une idée funeste à la réalisation des projets du Piémont. Aussi rien ne fut

ménagé pour calomnier les républicains. Cet acharnement alla si loin, que le ministère sarde laissa courir le bruit que Charles-Albert voulant, pour ainsi dire, punir les Vénitiens de l'acte coupable qu'ils avaient commis en proclamant la république, abandonnait leur territoire à l'invasion de l'Autriche.

A Milan, le gouvernement provisoire, appuyé sur les classes aristocratiques, ne restait pas en arrière; il excitait la population lombarde à se réunir au Piémont. Les promesses les plus étranges, les plus fantastiques, circulaient à ce sujet; on assurait, entre autres choses, que, aussitôt la fusion opérée, Gênes seule allait verser pour les besoins de la guerre plus de trente millions.

Il ne faut donc pas s'étonner si les Milanais abusés s'empressaient autour du ministre de Sardaigne pour lui faire les ovations les plus bruyantes. Les personnes qui professaient les doctrines libérales furent sourdement accusées de pactiser avec les Autrichiens. C'est ainsi que le *Lombardo*, journal qui le premier ait osé critiquer les actes du gouvernement, fut obligé de suspendre sa publication, après avoir vu ses bureaux envahis par le peuple. D'autres journaux encore eurent à subir des scènes semblables.

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'on apprit à Milan la réunion de Parme et de Plaisance à la Sardaigne. Aussitôt le gouvernement provisoire de la Lombardie publia la proclamation suivante :

II.

« Citoyens,

« Le gouvernement provisoire de la Lombardie, formé sur les barricades, tient son mandat du fait de notre héroïque révolution, qui, opérée avec le concours de toutes les forces sociales, a eu surtout pour but de chasser l'Autriche et de conquérir l'indépendance de l'Italie. Quand le canon tonnait encore dans nos rues, le peuple y répondait par les cris répétés de *Vive l'Italie!* Le gouvernement, dans ce premier moment où il demandait le secours du généreux roi de Sardaigne, où il était en admiration devant les preuves de maturité politique que donnait ce peuple courageux, discipliné et humain dans les fureurs mêmes d'une guerre à mort, ne pouvait proférer d'autres cris que ceux de *Vive l'Italie! Vive l'indépendance nationale!* C'est ainsi qu'il a laissé intactes toutes les questions de forme politique et de constitution définitive. Mais maintenant, citoyens, cette neutralité du gouvernement qui avait été proclamée afin d'éviter des dissensions et des discussions inutiles en face de l'ennemi, cette neutralité qui avait été proclamée en vue de l'intérêt de la patrie italienne, vient d'être accusée d'entretenir et de nourrir des discordes civiles, d'autoriser les espérances ennemies, et enfin de tenir le reste de l'Italie dans une incertitude dangereuse.

« Vous comprenez donc que, en présence d'un tel état

de choses, le gouvernement provisoire de Lombardie ne puisse plus avoir confiance dans le principe de cette neutralité qu'il avait proclamée pour se consacrer tout entier à la guerre et à la défense du pays, et être uniquement un gouvernement guerrier et administrateur. Le voilà maintenant distrait par la préoccupation d'incessantes disputes politiques, et contraint chaque jour de se défendre contre l'insistance des opinions les plus opposées. En présence d'une guerre périlleuse, sanglante, longue, armement de tout le pays, levée et organisation d'une armée lombarde, finances qui ont besoin de remèdes, de secours prompts et efficaces ; complications politiques imprévues, influences hostiles de la diplomatie étrangère, les provinces vénitiennes en grande partie occupées par les barbares : voilà les graves conditions où il se trouve placé et qui conseillent une décision. Quelle sera cette décision ? Certainement, celle qui sera le plus favorable à la grande cause de l'Italie, et de nature à amener le plus promptement possible la fin de la guerre de l'indépendance. Et d'abord, comme Lombards, au nom et dans l'intérêt de ces provinces ; comme Italiens, et dans l'intérêt de toute la nation, nous devons reconnaître comme très-sage la pensée d'associer nos terres à notre voisin et belliqueux roi de Piémont, comme la manière la plus convenable de sauver les communes garanties de la liberté, et de former de la Haute-Italie un inexpugnable boulevard contre toutes les invasions étrangères, sous le sceptre constitutionnel de cette illustre maison de Savoie à qui

l'histoire a assigné le titre glorieux de gardienne des portes de l'Italie. Déjà Parme et Modène nous ont devancé dans la manifestation plus ou moins explicite de ce vœu qui initie ce pays à la grande idée d'unité italienne. La Sicile également a suivi cette voie. A vous aussi à décider, ô citoyens ! à vous à peser si, dans les circonstances présentes, il faut persister dans une résolution qui, une fois prise, pourrait peut-être devenir un foyer de discordes. Votre gouvernement ne peut rester spectateur indifférent devant le péril d'une guerre civile, et c'est avec la pensée de vous rendre unis et forts qu'il a déterminé de faire appel au peuple entier, afin que sa toute-puissante voix confonde toutes les opinions en une seule.

« D'après ces considérations, le gouvernement provisoire de la Lombardie décrète :

« Art. 1er. Les registres seront ouverts dans toutes les paroisses des communes de Lombardie, à l'effet de recevoir les votes des populations lombardes.

« Art. 2. Tout citoyen âgé de 21 ans accomplis aura le droit de voter.

« Art. 3. Ceux qui ne sauraient pas écrire feront une croix en présence du curé et de deux délégués désignés aux articles 5 et 6.

« Art. 4. Les registres seront irrévocablement fermés le 22 du courant. »

III.

Cette proclamation était un démenti à la déclaration

du 22 mars. Le gouvernement provisoire avait beau alléguer sa position critique, il avait beau mettre en avant la guerre, l'embarras des finances, les discussions civiles, il n'en commettait pas moins un forfait de parole.

D'ailleurs, quelles étaient les causes qu'il invoquait? Ces causes résultaient toutes plus ou moins de la mauvaise conduite des affaires.—La guerre d'Italie devenue longue? Pourquoi n'avoir pas ordonné la levée en masse, et permis aux prêtres d'aller prêcher l'insurrection dans les campagnes? Pourquoi avoir dissous les volontaires du Tyrol? Pourquoi avoir fait si peu que d'envoyer à peine quinze mille hommes mal équipés renforcer la cause sainte?—L'embarras des finances? Pourquoi avoir aboli des impôts qui n'auraient pas plus pesé sur le peuple qu'auparavant, et pourquoi ne pas les avoir remplacés par d'autres plus équitables? Pourquoi avoir ensuite pris les mesures les plus funestes? Pourquoi avoir taxé l'industrie, le commerce, l'exercice des professions savantes et les dettes hypothécaires? Pourquoi avoir fait des retenues forcées sur les traitements des employés de l'État? Pourquoi, là où il fallait imposer le peuple, n'avait-il invoqué que sa charité, et là où il ne fallait invoquer que la charité d'une classe particulière, avait-il imposé le dévouement? — Les relations diplomatiques hostiles? Pourquoi avoir accusé à haute voix le désir de servir l'ambition de Charles-Albert? Oubliait-on que l'extension de la Sardaigne était un acte hostile aux partis et aux nations gouvernées par

les régimes les plus différents? Les royaumes se souciaient peu de voir s'élever un royaume rival; les républiques ne pouvaient prêter main-forte à l'extension d'une monarchie. Il fallait peut-être que le gouvernement provisoire imposât à Ferdinand, à Pie IX ou à Léopold II la soumission à la cause italienne représentée par la monarchie de Charles-Albert! Ne pas voir, en effet, que reconnaître la monarchie constitutionnelle du Piémont serait rejeter le secours de toutes les autres contrées et celui du monde entier pour ne conserver que celui de la Sardaigne, c'était, il faut en convenir, se montrer bien aveugle.

Ce fut le 29 mai qu'on dut recueillir les signatures. Tous les journaux, même les plus modérés, protestèrent contre cet acte inique; tous l'appelaient illégal. Mais que pouvaient les journaux sur un peuple trompé par la faction albertiste?

D'ailleurs, la majorité des masses devait incontestablement se réunir à la proposition du gouvernement provisoire. Une partie des républicains voulurent faire acte d'abnégation en votant comme tout le monde, pour éviter des discussions civiles si dangereuses à un pareil moment. Le gouvernement ne s'attendait pas à une telle concession, et il avait pris les mesures nécessaires pour réunir une majorité respectable. Chacun sait comme cela se fait en pareil cas. A Milan et dans la Lombardie, le suffrage universel fut l'organe des volontés du gouvernement; il est si facile de lui faire dire ce que l'on veut! Les paysans apposèrent leurs noms là

où ils virent le nom de leurs curés, qui agissaient d'après les ordres de leurs évêques respectifs. Les officiers piémontais incorporés dans les régiments lombards, les vieux de l'hospice Trivulzio, les condamnés au cachot, les soldats assistés de leurs officiers, tous durent voter.

Tel fut même le zèle des commissaires collecteurs, que dans plusieurs bourgades on recueillit plus de signatures et de croix qu'on ne comptait d'habitants.

Le peuple avait été horriblement abusé. On n'avait reculé pour cela devant aucun moyen, et, n'eût été leur infamie, beaucoup d'entre eux portent le cachet d'un ridicule incroyable.

Cette malheureuse affaire, si bien emportée pourtant par les menées des agents albertistes, n'aboutit à aucun résultat favorable; car à peine fut-elle réalisée, que l'indépendance de l'Italie périclita plus que jamais.

IV.

Avant de reprendre l'historique des opérations militaires, donnons un aperçu de la part prise par la diplomatie européenne dans les évènements de la Péninsule.

Nous ne parlerons pas de l'Autriche; sa position de puissance belligérante se justifie de soi-même. Nous dirons seulement que la plupart des cours d'Allemagne, et surtout la Bavière, servaient chaudement ses intérêts sous une apparence de neutralité parfaite.

La Russie, de son côté, était aussi intéressée que l'Autriche à comprimer, partout où il se produirait, tout mouvement révolutionnaire et national.

Le gouvernement français avait assez de soutenir la république en France, et il craignait la guerre, car, à la faveur de la guerre, les partis monarchiques pouvaient remuer. En outre, les hommes d'argent, qui circonviennent toujours le pouvoir, étaient parvenus, à Paris, à faire prévaloir leur égoïsme intéressé : ces gens-là ne voient que le présent ; chez eux, l'utilité du moment est tout ; ils ne pensent pas au lendemain.

Ces principes sont aussi ceux qui dirigeaient la commerçante Angleterre, dont le gouvernement, d'ailleurs, était très-lié, à cette époque, avec la Russie. Cependant elle ne pouvait, elle n'osait se mettre en contradiction ouverte avec ses principes de liberté, et s'exposer à perdre ainsi les sympathies des peuples. Elle se bornait donc à déclarer tout bas qu'elle reconnaîtrait les faits accomplis : mais, en attendant, c'était l'Angleterre qui faisait le plus de tort à la cause italienne. Elle ne voyait d'ailleurs pas d'un bon œil la perspective de l'unité italienne, groupant 25 millions d'habitants, et restaurant cette puissance maritime, jadis souveraine sur la Méditerranée et l'Adriatique ; elle ne pouvait prêter la main à la réédification de ces forces navales, qui peut-être un jour viendraient lui disputer la possession des îles Ioniennes et le commerce du littoral des deux mers. Aussi cherchait-elle, par tous les moyens, à entraver l'établissement de l'unité italienne, même sous un roi. Elle eût consenti à la victoire de l'Italie sur l'Autriche, mais à condition que la Péninsule restât morcelée comme auparavant. Charles-Albert était son homme : d'une main,

elle le poussait à conquérir la Lombardie, et elle se servait de l'autre pour comprimer le mouvement républicain, et empêcher ainsi la réalisation de l'unité italienne. A Rome, à Naples, en Toscane, au dedans et au dehors de l'Italie, ses efforts tendirent à ce but. L'insurrection de la Sicile, cause principale de l'absence du roi de Naples dans la croisade contre l'Autriche, fut favorisée par l'Angleterre, et cela dans un double but. Charles-Albert, vainqueur sur l'Adige, aurait reçu de l'Autriche la cession de la Lombardie, et l'Italie serait restée, comme par le passé, divisée en plusieurs États, et par conséquent impuissante. Charles-Albert vaincu, au contraire, l'Italie continuait à demeurer une nation nulle. Dans l'une ou l'autre alternative, l'Angleterre entrevoyait la réalisation d'un de ses rêves séculaires, la domination sur la Sicile; elle se voyait appelée par les Siciliens eux-mêmes, qui, il faut le proclamer, eurent assez de noblesse et de magnanimité pour ne pas solliciter l'appui de l'étranger.

Nous le reconnaissons, du reste, l'Angleterre a un intérêt évident à posséder la Sicile. D'abord, cette île est toujours ce grenier d'abondance qui nourrissait la Rome antique, et la nation anglaise, qui a rendu le monde entier tributaire de son industrie, est, à son tour, pour l'alimentation, à la merci de vingt puissances, qui, à un jour donné, peuvent l'affamer complètement. En outre, l'Angleterre a intérêt à multiplier ses stations sur la route des Indes et à maintenir sa prépondérance dans la Méditerranée; autrement, s'intéresserait-elle au

percement de l'isthme de Suez? On sait de quel œil jaloux elle a vu jadis le drapeau français flotter sur les rivages de l'Afrique septentrionale : est-il donc étonnant qu'en face de ces possessions elle cherche à établir une ligne de postes militaires qui permette à ses vaisseaux de se rendre en tous temps, sans obstacles, dans la mer des Indes, et de disputer à la France l'empire de la Méditerranée ?

Quoi qu'il en soit, dans les évènements dont la Péninsule a été le théâtre, les hommes d'Etat anglais nous paraissent s'être mépris sur les véritables intérêts de leur pays. L'Italie, sous une confédération de rois, ou sous une république unitaire, ou même régie par des républiques autonomes, pouvait sans doute devenir une grande puissance maritime, et par suite menacer les intérêts anglais dans la Méditerranée ; mais cette hypothèse, en supposant qu'elle dût se réaliser, ne pouvait l'être que dans un temps éloigné; et puis, l'existence de l'Angleterre et ses immenses relations au-delà du détroit n'avaient rien à redouter de sérieux de la part de l'Italie. Les nations, ainsi que les individus, se laissent guider d'ordinaire par un principe égoïste, la satisfaction de leurs intérêts, et ce sont les intérêts opposés qui créent les rivalités entre nations voisines. Or, si l'Italie avait à craindre une rivale, elle la verrait certainement dans la France et non dans l'Angleterre, dont elle est une amie et une alliée naturelle; et cette alliance, rendue étroite par des liens d'intérêts communs, profiterait à la politique et au commerce anglais, et sauvegarderait

l'indépendance et la prospérité des deux nations. Si, par exemple, les flottes russes et françaises combinées attaquaient la reine des mers, l'Angleterre serait-elle bien sûre de n'être pas vaincue, conquise même? Où, dans ce péril, trouverait-elle un appui, un secours? Quelle rivalité susciterait-elle contre ses ennemis? On objectera peut-être que cette supposition est inadmissible : mais l'histoire est là pour faire justice de ces prétendues impossibilités politiques. L'Italie, réunie sous une même direction, pourrait seule, en combattant pour sa propre cause, secourir l'indépendance britannique menacée.

La politique anglaise, du reste, semble déjà voir clair dans l'avenir qui posera tôt ou tard cette grande question : n'est-ce pas pour en conjurer les périls, qu'en ce moment même elle rêve la destruction de la flotte russe? Dans quelques années, nous le croyons, elle reconnaîtra la lourde méprise de sa diplomatie, qui nous paraît avoir pris le contre-pied de son rôle naturel dans les évènements de la révolution italienne.

V.

Nous allons reprendre maintenant le cours des opérations militaires pendant le mois de mai en Lombardie et en Vénétie.

Le 13 avril, c'est-à-dire avant les combats de Goïto et de Pastrengo dont nous avons parlé plus haut, le siège de Peschiera avait été entrepris; seulement, faute

de batteries suffisantes (1), on avait dû mettre la plus grande lenteur dans les opérations.

Après les dernières journées d'avril, une semaine s'écoula presque tout entière en escarmouches, sans amener de part ou d'autre aucun avantage marqué. Le 6 mai, Charles-Albert voulut engager l'ennemi à livrer une grande bataille, croyant décider ainsi du sort de l'Italie, comme le déclare le bulletin du chef d'état-major général Salasco. Mais une pareille tentative pouvait tout au plus amener un combat meurtrier. Radetzki n'était disposé à prendre l'offensive que lorsqu'il saurait Nugent arrivé dans la province de Vérone.

Quoi qu'il en soit, Charles-Albert donna l'ordre à une forte division de se porter sous les murs de Vérone, et d'emporter d'assaut les villages de Santa-Lucia, de Croce-Bianca, et de San Massimo.

L'armée quitta ses retranchements et descendit dans la plaine qui s'étend jusqu'à l'Adige, s'avançant du centre sur deux ailes. L'aile droite était commandée par le général de Ferrère, qui avait sous ses ordres les brigades de Casal et d'Acqui avec douze pièces de canon. La gauche, sous les ordres du général Broglia, comprenait la troisième division de la cavalerie, qui, à part trois

(1) On attendait de Turin les *douze Apôtres ;* c'étaient des pièces de canon d'un fort calibre. Le retard que les *douze Apôtres* mirent à arriver défrayèrent pendant longtemps les plaisanteries de la Péninsule.

bataillons laissés devant Peschiera, assistait tout entière à ce mouvement.

Le centre, composé des brigades du bataillon *Royal-Vaisseau*, de la brigade d'Aoste et de la compagnie Graffini, s'avança sous les ordres du roi, en laissant les deux ailes échelonnées en arrière.

Les Autrichiens, qui gardaient les trois avant-postes, étaient retranchés derrière des murailles de pierre sèche, contre lesquelles s'ouvrit le feu du canon et la fusillade. A Santa-Lucia, un bataillon s'empara d'un poste ennemi au milieu d'une grêle de balles, et un régiment de la brigade d'Aoste marcha à l'assaut des murailles d'un cimetière derrière lesquelles les Autrichiens s'étaient abrités. Les troupes italiennes firent des prodiges de valeur, et la conduite de Charles-Albert, dont le corps était engagé le plus avant, fut admirable de bravoure.

A Croce-Bianca, après avoir soutenu deux heures durant à découvert le feu des ennemis, les Piémontais ne rétrogradèrent que sur l'ordre du roi. Charles-Albert n'avait pu forcer Radetzki à sortir des murs de Vérone. Il ordonna donc la retraite, après avoir vu la plus grande partie des troupes ennemies se réfugier sous la protection des canons de la ville. Cette retraite fut exécutée en bon ordre. Charles-Albert surveilla lui-même le transport des blessés, et les Piémontais abandonnèrent la position de Santa-Lucia qu'ils avaient conquise, emmenant avec eux bon nombre de déserteurs italiens qui avaient pu se soustraire à la discipline autrichienne.

L'ennemi, croyant pouvoir prendre sa revanche, occupa de nouveau Santa-Lucia, et dirigea un feu nourri sur les troupes. Ce fut alors que le fils de Charles-Albert, le prince de Savoie, suivant l'élan d'un bouillant courage, revint sur ses pas à la tête de la brigade Cuneo, et délogea une seconde fois les ennemis de la position abandonnée.

Cette affaire n'eut d'autres résultats que des pertes nombreuses de part et d'autre. Parmi les Piémontais, nous citerons la mort du colonnel Coccia, des lieutenants Colli et del Caretto, et du chevalier Bulbis, aide-de-camp du général Sommariva.

VI.

En Vénétie, l'armée de Nugent se composait au premier mai de vingt-cinq mille hommes. Il est vrai que, sur ces vingt-cinq mille hommes, quinze mille étaient dispersés sur le territoire du Frioul; mais la capitulation d'Udine permettait de concentrer une partie de ces troupes de façon à ne laisser que cinq mille Autrichiens à Palmanuova, et quelques corps destinés à garder les positions conquises. De plus, l'arrivée incessante des renforts venus de Goritz permit bientôt à Nugent de former un corps de vingt mille Autrichiens, et de s'avancer à marches forcées sur le Tagliamento, et du Tagliamento sur la Piave.

Vers la fin d'avril, le général Durando, qui, d'après les instructions du pape, s'était mis sous les ordres de

Charles-Albert, avait enfin passé le Pô. Ferrari l'avait précédé avec ses colonnes de volontaires pour se porter sur la Piave.

Venise faisait tous ses efforts pour conserver à l'Italie septentrionale les dernières chances de la lutte. Le 2 mai, le gouvernement provisoire avait supprimé le comité de défense pour le remplacer par le comité de la guerre, avec le général Armandi pour président. Le général Armandi était en même temps ministre de la guerre par la cession que Paolucci avait faite d'un de ses deux portefeuilles. Les membres de ce comité étaient au nombre de quatre : G. Milani, G.-B. Cavedalis, Alnoro Fredigo, et Golvazzo Fontana.

Le père Gavazzi, ce barnabite que nous avons vu fanatiser par ses prédications les colonnes de volontaires romains partant pour la défense de la cause sainte, les avait suivis jusqu'à Bologne, puis il était parti seul de cette ville pour se rendre à Venise. Il y renouvela ses éloquents appels à l'indépendance.

Une colonne italienne devait être formée à Paris dans le courant d'avril. Elle arriva à Venise aux premiers jours de mai, augmentée de volontaires lombards sous les ordres du jeune colonel Antonini. On attendait aussi la venue d'une colonne de partisans suisses et l'arrivée prochaine de la flotte napolitaine.

Le général Durando avait suivi Ferrari pour l'appuyer au besoin, dans la défense de la Piave. Il avait demandé à Charles-Albert des troupes pour renforcer son armée. Le roi, qui avait pris le commandement des

corps napolitains, envoya au général Guillaume Pépé l'ordre de se porter sur la Vénétie. Il déclarait en même temps que c'était à tort qu'on l'accusait d'avoir abandonné Venise, qu'il combattait avant tout pour la cause italienne, et que, dût-il n'en retirer aucun profit, il lutterait jusqu'à l'heure où le dernier Autrichien serait sorti de la Péninsule.

Toutefois, les troupes napolitaines n'étaient pas encore arrivées sur le Pô. Durando, sous le motif spécieux que ses forces n'étaient pas suffisantes, suivit la tactique la plus incompréhensible ; il semblait toujours aller chercher l'ennemi là où il était sûr de ne pas le trouver.

Dans un bulletin de la guerre publié à Milan le 8 mai, on lisait au sujet du général romain cette singulière phrase : « Dans la matinée du 7, Durando s'étant avancé de Montebelluse sur Feltre, fit la rencontre d'un corps autrichien qui surprit Bellune. » On eût dit, en effet, que ce corps n'avait été salué par Durando que pour occuper plus aisément Bellune, Feltre et Cornuda deux ou trois jours après.

Le secret de cette conduite n'en était pas un pour ceux qui connaissaient la fameuse allocution que Pie IX prononça dans le consistoire secret vers la fin d'avril ; il était clair que, tout en mettant ses forces au service de Charles-Albert, le pape cherchait autant que possible à lui rendre la partie plus difficile, et à retarder ainsi les funestes conséquences d'une trop prompte victoire.

Quoi qu'il en soit, pendant que Durando exécutait ses insaisisssables contre-marches, les colonnes romaines de Ferrari eurent, le 8 et le 9, des engagements meurtriers à Molinetto et à Cornuda. Quoique les volontaires n'eussent jamais vu le feu, ils soutinrent bravement la lutte; mais privés d'artillerie, et attaqués par des forces trop supérieures en nombre, ils durent se replier sur Trévise. L'extrême gauche de la Piave fut alors tournée par Nugent.

Trévise, attaquée bientôt, avait vu arriver à son aide le brave colonel Antonini avec ses volontaires, malgré le refus de Durando. La légion lombardo-française et les colonnes romaines soutinrent dignement l'attaque des Autrichiens. Les ennemis durent abandonner le siège et se replier sur le corps d'armée que Nugent dirigeait sur Vicence.

Ce beau fait d'armes, auquel Ferrari et Antonini avaient eu la plus grande part, valut à ce dernier l'honneur d'être nommé commandant de la ville et de la forteresse de Venise.

VII.

Le 12 mai, les troupes napolitaines arrivaient à Bologne avec leur brave commandant, le général Pépé. Mais, au moment de passer le Pô, elles s'arrêtèrent subitement.

La cause de ce temps d'arrêt était indépendante de Pépé. Il sentait toute la nécessité de porter secours aux provinces vénitiennes.

Seulement, on avait appris qu'une réaction sanglante contre le libéralisme s'était produite à Naples. Ferdinand II, vainqueur, en avait profité pour ordonner à ses soldats de revenir sur leurs pas.

Le général Pépé ne reconnut point cet ordre : il était Italien avant tout; et il se refusa non-seulement à l'exécuter, mais il ordonna même à ses soldats de franchir le Pô.

L'armée napolitaine se vit alors engagée dans une cruelle alternative. Plusieurs officiers supérieurs avaient pris parti pour l'obéissance, et représentèrent qu'obéir aux ordres de Pépé, c'était se rendre coupable du crime de rébellion. De son côté, Pépé avait déclaré que tout homme qui retournerait en arrière serait considéré comme déserteur devant l'ennemi, et traité comme tel.

Comme complément à cette déclaration, le général en chef avait fait mettre aux arrêts le général Statella, qui s'opposait avec le plus de violence à la guerre.

Malgré tant d'efforts et une conduite aussi téméraire, les Napolitains hésitaient plus que jamais entre la discipline et l'obéissance. Pépé, alors, voulut tenter un dernier moyen. Il fit rassembler les troupes, et leur dit en leur montrant le Pô : « D'un côté, l'honneur; de l'autre, l'infamie; choisissez! » Et il s'élança le premier en avant.

Quinze cents hommes le suivirent, le reste demeura de l'autre côté du fleuve, et reprit bientôt la route de Naples. Il faut dire qu'on vit à ce sujet plusieurs officiers pleurer de rage, et que l'un d'eux, en rentrant

dans les Etats de Ferdinand, le colonel Lahalle, se brûla la cervelle.

VIII.

La flotte napolitaine, sous les ordres de l'amiral de Cosa, était arrivée à Venise avant que les troupes elles-mêmes ne fussent parvenues à Bologne. Aussi, de concert avec l'escadre sarde et l'escadre vénitienne, avait-elle été mettre le blocus devant Trieste pour réclamer des autorités de cette ville la flotte sur laquelle on avait embarqué le maréchal Zichy.

Trieste est en quelque sorte l'entrepôt de l'Autriche vis-à-vis de l'Italie, sa seule place maritime de quelque importance dans l'Adriatique; aussi se prépara-t-elle à la plus vigoureuse résistance.

A la première nouvelle de ce blocus, l'escadre autrichienne, remorquée par les pyroscaphes du Lloyd, s'était empressée d'aller se mettre à couvert sous les batteries du port. Le blocus fut commencé; mais bientôt les nouvelles de Naples parvinrent à l'amiral de Cosa, qui se prépara à la retraite.

L'envoyé extraordinaire de Naples auprès de Charles-Albert, Pierre Léopardi, imitant la conduite du général Pépé, avait voulu prévenir cette retraite. Il envoya à l'amiral une note dans laquelle il déclarait que c'était faire acte de lâcheté et de rébellion que d'abandonner la lutte. Il lui ordonnait même de rester devant Trieste, au nom de la puissance dont il était investi. Mais toutes ses

démarches furent inutiles. L'amiral de Cosa repartit pour Naples, et le blocus de Trieste dut être abandonné.

Ce n'était pas le seul malheur qui devait affliger la Vénétie; un plus grand allait l'assaillir encore, et les autres n'en étaient en quelque sorte que la préface. Ce fut l'adhésion des provinces vénitiennes à la fusion. Venise elle-même vit son peuple libre se soulever dans les rues et demander à grands cris le joug d'une monarchie constitutionnelle. Triste aveuglement des masses qui se laissent aller aux engouements et aux caprices du jour sans réfléchir jamais! Pouvait-on se plaindre, après une pareille folie, de l'indifférence de la Toscane, de l'inaction de Durando, et de la retraite des Napolitains?

Si toute la Vénétie demanda cette jonction, elle en fut bien punie, en ce sens qu'elle retomba presque aussitôt au pouvoir de l'Autriche. Il semble que la puissance tutélaire qui veillait aux destinées de l'Italie ait attendu jusqu'à cette heure pour retirer sa main protectrice, se voiler la face, et disparaître.

IX.

Pendant que, dans la Vénétie, Nugent franchissait à marches forcées les lignes de l'Isonzo, du Tagliamento et même de la Piave, Charles-Albert perdait son temps à faire le siége de Peschiera.

Peschiera, située à l'extrémité méridionale du lac de Garde, est une place de guerre très-capable d'organiser une vigoureuse résistance. La garnison était composée

de 2,000 hommes sous le commandement du général Rath, officier supérieur d'une grande bravoure. Ces deux mille hommes, toutefois, n'étaient pas à craindre en rase campagne; aussi nous devons nous étonner que l'armée piémontaise se soit arrêtée devant cet obstacle au lieu de passer outre et de mettre le blocus devant Vérone, qui était en réalité le cœur de la guerre.

Ce fut une faute insigne; car le temps perdu à manœuvrer sur le Mincio et autour de la petite forteresse était activement employé par Radetzki, qui avait conservé ses communications avec Mantoue par l'Isola della Scalla, du côté de l'Adige, que les Piémontais ne passèrent jamais.

Une seule tentative avait été faite à ce sujet. Un corps de troupes sardes, ayant voulu traverser la rivière à Ronca, avait rencontré un corps autrichien considérable. Une action meurtrière s'était engagée, mais elle n'avait eu pour résultat que de signaler une fois de plus la valeur des Italiens, sans leur donner aucun avantage important.

Le siège de Peschiera avait été entrepris dès le milieu du mois d'avril; mais pendant une vingtaine de jours les travaux furent à peu près nuls; on attendait l'artillerie de siège, qui avait été retardée par le mauvais temps.

Aux premiers jours de mai, les pièces étant arrivées, les travaux furent repris avec ardeur. On présumait que la canonnade allait être commencée le 6. En attendant, l'armée qui entourait Peschiera de façon à

ne laisser aucune issue, soit par terre, soit par le lac de Garde, s'était postée sur les hauteurs pour prévenir efficacement toute attaque de l'ennemi. Il est inutile de dire que ces précautions auraient dû être prises à Vérone même.

Radetzki, heureux de cette lenteur de l'armée italienne, se tint toujours sur la défensive; il se contentait de protéger les positions qui lui conservaient ses communications avec Mantoue, et envoyait estafettes sur estafettes à Nugent, afin qu'il eût à presser sa marche.

Cependant, au 12 mai, le feu contre Peschiera n'avait pas encore commencé, bien que le fils de Charles-Albert, le prince de Savoie, dirigeât les travaux avec une grande activité. Le général commandant du génie Chiodo veillait sur les opérations des sapeurs, et faisait ouvrir des tranchées à portée du fort Mandella, le point le plus avancé de la citadelle.

Le 14, la garnison, qui s'était jusque-là contentée d'être spectatrice des préparatifs, commença à tirer le canon contre les ouvrages avancés, et continua jusqu'au 17, mais sans succès. Le 17 était fixé par Charles-Albert pour ouvrir le feu contre la petite citadelle. Des pluies torrentielles vinrent une fois encore retarder l'attaque.

Enfin le 20, après avoir posté dans des positions favorables des mortiers destinés à inquiéter l'intérieur de la ville, Charles-Albert commanda le feu. Le tonnerre de deux cents pièces de canon retentit à une heure de l'après-midi à droite et à gauche du fort Mandella, et

avec une telle violence, que la canonnade fut entendue jusqu'à Brescia même; la première décharge avait abattu le clocher de la citadelle. Le feu continua toute la journée du 20; le 21, l'incendie se déclara sur plusieurs points. Le duc de Savoie fit preuve, pendant toute cette journée, de la plus grande valeur. Cet état de choses dura jusqu'au 26. Charles-Albert, s'apercevant alors que le fort Mandella ne tirait plus que quelques coups de canon à de rares intervalles, envoya un parlementaire au général Rath pour lui proposer une capitulation. Celui-ci demanda vingt-quatre heures pour réfléchir, et voulut envoyer une estafette à Radetzki. Bien qu'il correspondît avec Mantoue et Vérone par des signaux, il croyait que le feld-maréchal ignorait la position désespérée de la ville.

Charles-Albert accorda les vingt-quatre heures, mais il ne permit pas l'estafette. Le général Rath put cependant connaître de Radetzki qu'il eût à tenir le plus longtemps possible, et, à la fin de la trêve, il répondit: Que, comme la brèche n'était pas encore ouverte, et qu'il lui restait des munitions, il ne pouvait capituler.

Le bombardement recommença donc avec furie le 27 dans la soirée.

X.

Sur ces entrefaites, le feld-maréchal, inquiété par les signaux du général Rath, et certain que Nugent ne tarderait pas à arriver, se décida à reprendre l'offensive.

Il sortit donc de Vérone dans la nuit du 27 au 28 mai, et se dirigea, à la tête d'une grosse artillerie et d'un corps de vingt mille hommes, sur Mantoue. Grâce à une marche forcée, il put y arriver secrètement au commencement du jour.

Il avait conçu le projet de passer sur le corps des volontaires qui entouraient cette ville, et de prendre par le flanc et à l'improviste l'armée de Charles-Albert, qui n'avait organisé une sérieuse défense que du côté de Vérone.

Voici quelles étaient, à cette époque, les positions de l'armée autrichienne aux environs de Mantoue. A Villa-Franca, l'extrême droite des Piémontais; à Robervella, la légion Graffini avec cinq mille cinq cents Toscans, tant réguliers que volontaires, parmi lesquels on comptait le bataillon universitaire de Pise, arrivé depuis quelques jours; trois cent cinquante chevaux occupaient le Mincio de Goïto aux Grazie, et poussaient leurs manœuvres jusqu'à Saint-Sylvestre.

Le 29 mai, vers dix heures du matin, Radetzki sortit de Mantoue par la porte Pradella avec quinze mille hommes et soixante pièces de canon. A la nouvelle de ce mouvement, le général Laugier donna à ses forces, trop inférieures en nombre, le signal de la retraite. Il voulait se replier sur Goïto avec l'aile droite de l'armée piémontaise. Déjà les caissons étaient chargés, lorsqu'on annonça la présence de l'ennemi. Radetzki attaquait à la fois les points de Curtatone aux Grazie et le village de Montanara.

Aux Grazie, l'armée autrichienne trouva les volontaires toscans qui opposèrent une résistance héroïque. On eût dit que ces jeunes gens avaient été élevés au milieu des combats. Malgré le feu autrichien, le bataillon universitaire fit des prodiges de valeur, et arrêta pendant plus de dix heures des forces disciplinées, armées d'une artillerie formidable et bien supérieures en nombre. Les artilleurs italiens n'avaient que dix pièces de canon; une bombe qui tomba sur un de leurs caissons le fit éclater, et blessa ou tua presque tous les servants des pièces. On vit alors un artilleur, Joseph Elbano, noir de poudre, dépouiller ses habits enflammés, et, le corps couvert de brûlures, servir, malgré ses souffrances, trois pièces à la fois.

La légion universitaire, commandée par le professeur Mosotti, fut admirable de courage. M. Pilla, chimiste d'un grand mérite, fut frappé par un boulet, et expira en disant: « Je n'ai qu'un regret, c'est d'avoir fait si peu pour la cause italienne. » M. Montanelli, blessé très-grièvement, fut ramassé sur le champ de bataille par les Autrichiens, qui le gardèrent prisonnier pendant plusieurs mois.

Cependant l'incendie du caisson avait détruit les munitions. Les universitaires et les Toscans répondirent par la fusillade aux coups de canon de l'ennemi. Une résistance si disproportionnée dura quelque temps encore. Il fallut enfin battre en retraite. Les canons furent encloués, les retranchements abattus, et une retraite admirable permit à toutes les forces italiennes de se concentrer sur Goïto.

A Saint-Sylvestre et à Montanara, la résistance avait été la même. L'ennemi dut renoncer au projet de surprendre l'armée piémontaise par les derrières; et Radetzki disait, en parlant des volontaires toscans et du bataillon universitaire : *Non mi aspettava tanta resistenza da quei ragazzi!* (Je ne m'attendais pas à tant de résistance de la part de ces garçons.) Il fit lui-même aux prisonniers des compliments sur la brillante valeur qui avait sauvé Charles-Albert, et rendit pleine justice au caractère courageux des Italiens.

On a bien souvent en France accusé les troupes italiennes d'être pour la plupart composées de mauvais soldats. Cette assertion doit disparaître devant ce simple exposé des faits. On doit condamner le peu d'expérience des généraux qui dirigeaient les troupes; mais contester l'héroïsme individuel des combattants imprime au caractère des hommes qui risquent de pareilles accusations une tache ineffaçable. S'il y a de la lâcheté quelque part, elle est bien certainement chez ceux qui crachent des calomnies aussi odieuses à la face d'un peuple écrasé.

Ainsi, la seule bravoure de cinq mille hommes, pour la plupart volontaires, fit échouer le dessein de Radetzki, et sauva l'armée piémontaise d'une ruine presque certaine. Il était clair que le plan des Autrichiens avait été communiqué au général Rath; car le lendemain, ne voyant pas le siège interrompu, il signa la capitulation de Peschiera.

L'état de la garnison était d'ailleurs pitoyable; il ne restait plus que seize cents hommes, tant Croates que

chasseurs et canonniers ; depuis plus de huit jours, les soldats ne mangeaient que du cheval. Les habitants de Peschiera, pour se mettre à l'abri du bombardement, avaient été s'enfouir dans les caves de leurs maisons.

Le 30 mai, dès la matinée, les troupes autrichiennes sortirent de la ville et déposèrent les armes entre les mains des Italiens, ainsi qu'il avait été convenu dans la capitulation. On les reconduisit jusqu'à Ancône, et on leur rendit leurs armes en les embarquant pour l'Autriche. Cent dix-huit pièces de canon tombèrent au pouvoir des Italiens.

XI.

Cependant Radetzki, après avoir dû renoncer à surprendre l'ennemi par les derrières, voulut continuer la lutte. Il se sentait assez fort pour livrer une bataille décisive. Aussi, le lendemain de l'affaire de Curtatone, il attaqua les troupes sardes à deux heures de l'après-midi dans les environs de Goïto. Après une tentative infructueuse sur la gauche, les Autrichiens dirigèrent toutes leurs forces contre l'aile droite des Piémontais. A cet assaut, le désordre s'étant mis dans la brigade Cuneo, les gardes, le duc de Savoie en tête, s'élancèrent en avant et repoussèrent vigoureusement l'ennemi. Le duc fut blessé à la jambe dans la mêlée, mais il ne voulut pas descendre de cheval, et paya de sa personne pendant toute la journée.

Charles-Albert combattait de son côté avec un cou-

rage admirable. Blessé à l'oreille, il avait vu sans s'émouvoir une bombe éclater aux pieds de son cheval. La brigade d'Aoste prit, avec les gardes, une des plus grandes parts au combat. Enfin, après une lutte acharnée, l'armée autrichienne fut forcée de battre en retraite, laissant prisonnier le prince de Bentheim avec plusieurs officiers supérieurs, et emmenant trois mille hommes hors de combat.

Plusieurs traits de bravoure signalèrent cette journée. Nous citerons entre autres celui d'Ernest Riccardi, dont la compagnie s'était élancée en avant pour appuyer la retraite de la brigade aux gardes, au commencement du combat.

« La brigade était déjà à une assez grande distance (1), lorsque Riccardi, se décidant enfin à la rejoindre, commande à ses soldats, disposés en tirailleurs, le feu en retraite. Un caporal vient alors l'avertir qu'ils sont tournés : *Eh bien! mon ami*, répond-il avec un admirable sang-froid, *nous nous battrons jusqu'à la dernière extrémité.* Le danger devenait de plus en plus pressant ; Riccardi s'empare d'un fusil qu'il trouve à terre, et, à la tête d'une poignée de braves, il se fraie un passage à travers l'ennemi. Il allait franchir la ligne de leurs tirailleurs, lorsqu'un soldat du régiment Gappert, d'une taille gigantesque, s'avance contre lui, la baïonnette croisée. Riccardi, dont le fusil n'était pas

(1) Journal d'un officier de Savoie sur la campagne de Lombardie.

chargé, le lui lance en guise de javelot, le frappe à la poitrine et le renverse. Dans ce moment, une balle vient frapper la poignée de son épée et y reste enchâssée; un second coup est dirigé contre lui, mais il atteint le lieutenant Balbiano. Riccardi se précipite vers son camarade et veut le transporter hors de la mêlée, mais il est lui-même blessé d'un coup de feu qui lui brise l'index de la main droite. Il confie alors M. Balbiano à ses soldats, et tous sont assez heureux pour se soustraire à l'ennemi. »

Ainsi fut remportée la victoire de Goïto, victoire qui aurait dû éclairer Charles-Albert sur le parti qu'il avait à tirer de son armée. Cette bravoure bouillante, les marches et les contre-marches autour d'un même point ne pouvaient que la paralyser. Les soldats italiens demandaient à aller en avant: intrépides à l'attaque, ils devenaient moins forts dans l'expectative. Cependant, malgré tant de preuves de l'impétuosité de ses troupes, Charles-Albert commit encore une fois la faute de laisser refroidir cette impétuosité dans les champs de Goïto.

CHAPITRE XI.

REVERS.

I.

L'armée de Nugent, repoussée de Trévise par la résistance acharnée des volontaires romains, avait continué sa route du côté de Vérone, et, le 20 mai, elle s'arrêta devant Vicence, sur laquelle elle voulut venger son dernier échec.

Vicence est une ville de 30,000 âmes, assise à égale distance de Vérone et de Trévise, sur le faîte de la colline de Bérice. Elle est baignée par le Bacchiglione qui reçoit en cet endroit même les eaux du Retrone, petite rivière navigable pour les barques de moyenne grandeur. Cette place est le point d'embranchement des trois

grandes routes de Vérone, de Padoue et de Trévise; elle occupe ainsi la position centrale des Etats vénitiens. Malheureusement, elle n'a pour se défendre contre les agressions de l'ennemi que les débris de ses antiques murailles. C'est donc une ville ouverte de toutes parts, et difficile à défendre en cas d'attaque.

C'est là cependant que s'étaient retranchés, derrière des barricades élevées à la hâte, 3,500 hommes pour la plupart novices dans la guerre. Cette petite garnison, composée uniquement de volontaires et de gardes nationaux, se préparait à supporter l'attaque d'une armée six fois plus nombreuse et qui traînait à sa suite une grosse artillerie.

Les forces de Nugent montaient à 18,600 hommes et 35 pièces de canon.

La lutte était disproportionnée; aussi le général autrichien se promettait une facile victoire, et dès le matin il avait écrit à Radetzki : « Cette nuit, Vicence sera rentrée en notre pouvoir. »

Vers le milieu de la journée, l'avant-garde apparut aux défenseurs de Vicence; elle s'avançait au pas de course, espérant surprendre la ville désarmée. Les Italiens la laissèrent arriver à portée de fusil, mais là ils l'arrêtèrent par une décharge effroyable.

Dès cet instant, les Autrichiens ne firent même plus un pas en avant : en vain le gros de l'armée accourut-il se joindre à l'avant-garde; en vain les batteries autrichiennes tonnèrent-elles contre les barricades; en vain Nugent lança, les uns après les autres, ses meilleurs

corps qu'il avait tenus en réserve; sept heures durant, la fusillade répondit au fracas du canon, et l'armée ennemie, décimée par les balles italiennes, dut enfin renoncer à sa tentative et battre en retraite.

Nugent, qui ne s'attendait pas à une pareille résistance, fit à Vicence ce qu'il avait fait à Palmanuova et à Trévise; il passa outre pour marcher sur Vérone et opérer sa jonction avec Radetzki.

Au moment où son armée se trouvait en vue de Vérone, Nugent aperçut le feld-maréchal qui s'avançait à sa rencontre avec un corps d'Autrichiens; Radetzki venait d'apprendre les combats de Trévise et de Vicence. Son premier acte fut de reprocher amèrement à Nugent de s'être laissé battre par une poignée de conscrits; il lui ordonna de reprendre à l'instant même la route de Vicence pour laver par une victoire éclatante ce honteux échec.

Nugent obéit, et repartit aussitôt avec un renfort de sept pièces d'artillerie et deux régiments de chasseurs tyroliens.

Nous devons dire qu'il ne se mit en route qu'à contre-cœur. Lors du siège de Trévise, il avait appris que sa fille était tombée au pouvoir des Italiens au moment où elle rentrait en Allemagne accompagnée d'un de ses enfants; avec elle les habitants de Trévise avaient pris comme ôtage le vieux maréchal autrichien Bianchi, en retraite depuis longtemps déjà, et qui s'était fixé aux environs de la ville.

Or, quelques jours auparavant, le peuple de Trévise

avait attaqué trois hommes soupçonnés d'être espions autrichiens, et les avait immolés à sa fureur. Cet acte, tout compréhensible qu'il fût, n'en était pas moins une tache sur la conduite du peuple. On peut dire toutefois que quelques rares crimes commis par les insurgés n'étaient rien à côté des innombrables atrocités commises par les Croates dans le Frioul. Toutefois, une faute n'en efface pas une autre, et le général Nugent devait craindre qu'on ne fît retomber sur sa fille le sang des défenseurs de Vicence. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'en fut rien, et que le gouvernement vénitien prit sous sa protection les deux prisonniers de manière à garantir leur sûreté personnelle.

II.

Dans l'intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde attaque de Vicence, le général Durando avait pu s'introduire dans la ville avec cinq mille hommes de troupes régulières. Il terminait ainsi la longue série de ses marches et de ses contre-marches mystérieuses.

Quelques heures après lui, Manin et Tommaseo, accourus de Venise, entraient à Vicence avec le général Antonini et six cents hommes. Tous ces renforts n'élevaient pas la garnison à plus de dix mille hommes, ce qui la rendait encore une fois moins considérable que l'armée ennemie.

Le 23 mai, une estafette, venue de Montebello à franc-étrier, annonça aux défenseurs de Vicence que l'ennemi

s'était de nouveau mis en marche sur la ville. Aussitôt la générale fut battue, et tous les combattants de l'avant-veille vinrent reprendre leurs postes, décidés, s'il le fallait, à se faire tuer jusqu'au dernier.

Les troupes autrichiennes n'arrivèrent en vue de la ville que vers les premières heures de la nuit. Elles s'arrêtèrent pour se former en ordre de bataille, et Nugent, après avoir délibéré s'il remettrait l'attaque au lendemain, se décida à commencer l'action dans la nuit même; il espérait ainsi surprendre l'ennemi.

Il fit donc préparer ses canons et ses mortiers; mais les Vicentinois veillaient. Au premier mouvement des Autrichiens, le signal d'alarme fut donné par toute la ville. Durando se montra alors ce qu'il était, c'est-à-dire tacticien de premier ordre. Il prit les mesures les plus efficaces pour organiser une résistance énergique.

L'alarme avait été donnée à onze heures du soir; de onze heures du soir à minuit, Vicence attendait au milieu de la plus vive anxiété. A minuit, les masses autrichiennes se dessinèrent dans la campagne; le feu s'engagea, l'action était commencée.

Les Autrichiens, qui, dès le premier abord, avaient espéré faire une surprise, s'étaient engagés dans plusieurs endroits dangereux; ils furent aussitôt balayés par la mitraille.

Ce n'était que la préface de la lutte; le combat nocturne prit bientôt, au milieu de l'obscurité, un aspect effroyable et lugubre. La lumière des torches, les luttes corps à corps, la nuit profonde déchirée d'inter-

valles en intervalles par les terribles éclairs des pièces de canon, les cris des combattants, le désordre des manœuvres, les maisons écroulées, les plaintes des mourants, tout cela formait un immense gémissement qui témoignait à la fois du courage des soldats et de l'immensité de la lutte.

Les troupes autrichiennes étaient postées à Agostino, à San-Felice, à la porte San-Bartolommeo. Le gros de l'armée formait le centre sur la route de Vérone. Les Croates, grâce à leur connaissance des lieux, purent trouver la première barrière du faubourg et s'emparer de la caserne San-Felice; mais cette tentative n'aboutit à aucun résultat pour les assaillants.

Le bombardement et l'attaque durèrent neuf heures. Manin et Tommaseo se montraient aux premiers rangs. Le jeune général Antonini fit plusieurs sorties vigoureuses. A la dernière, il eut le bras droit emporté par un boulet de canon. On le vit alors exciter de la main gauche les soldats qu'il commandait, et rester debout, l'œil en feu, la tête nue, jusqu'au moment où il dut s'affaisser sur lui-même.

Le 24 mai, à neuf heures du matin, les Autrichiens durent battre une seconde fois en retraite, laissant deux canons et cent cinquante-quatre prisonniers aux Italiens. La lutte avait été meurtrière de part et d'autre; cependant les pertes des assiégés furent bien inférieures à celles de leurs ennemis. Les habitants de Trévise saluèrent avec un frénétique enthousiasme leur drapeau criblé de balles. C'était pour la seconde fois qu'ils

voyaient le signe de l'indépendance italienne sortir triomphant d'une lutte disproportionnée avec les soldats de l'Autriche.

La blessure du général Antonini n'était par mortelle; il fut transporté à Venise, où les soins empressés des habitants hâtèrent sa guérison.

III.

La journée du 24 mai devait être pour les provinces vénitiennes ce que furent les journées du 29 et du 30 pour la Lombardie, c'est-à-dire la période la plus brillante de la guerre italienne. Dès le mois de juin, les choses prirent une face nouvelle et malheureuse. La déplorable jonction de Nugent et de Radetzki, jonction à laquelle Charles-Albert ne s'était opposé qu'en envoyant à Venise un corps de deux mille hommes, lorsqu'il n'en était plus besoin, permettait à l'armée autrichienne de reconquérir tous ses avantages perdus.

A part Bassano, Trévise, Vicence, Padoue, Rovigo et Palmanuova qui tenait encore sous les ordres du général Zucchi, toute la terre ferme des États vénitiens était occupée par l'ennemi, qui recevait du Frioul de perpétuels renforts.

Quelques jours après la belle résistance des Vicentinois, Bassano, appuyée à l'extrémité septentrionale de l'Italie sur les contre-forts des Alpes, fut entourée et bloquée par les Autrichiens, et dut capituler.

A Venise, les finances, épuisées par une guerre hé-

roïque, étaient dans le plus déplorable état. Le gouvernement provisoire avait dû faire un emprunt forcé de dix millions de livres ; mais les provinces vénitiennes, qui s'étaient données déjà à Charles-Albert, se montraient assez rebelles à la perception de cet emprunt. Pour comble de malheur, le 31 mai, une lettre fut adressée par les députés des comités départementaux de Padoue, Trévise, Vicence et Rovigo, au gouvernement provisoire vénitien. Cette lettre demandait avec instance qu'on ouvrît les registres sur lesquels le peuple des provinces vénètes devait signer son adhésion au Piémont. Elle donnait trois jours de délai, et, les trois jours expirés, elle menaçait la capitale d'une séparation irrévocable.

Le gouvernement provisoire répondit à cette lettre, le 2 juin, par un décret où il déclarait qu'il en appellerait au peuple par une assemblée de représentants. Cette assemblée devait être convoquée pour le 18 du même mois.

Il est certain que l'engouement des Lombards pour la fusion avait gagné la Vénétie elle-même. Les agents albertistes persuadaient au peuple que la réunion à la Sardaigne allait faire venir des secours en armes et en argent de Turin. Cette raison était mauvaise, si l'on examine que Charles-Albert, lors de l'invasion de Nugent dans le Frioul, n'avait pas pu ou voulu empêcher une jonction qui devait être nécessairement fatale à ses troupes. Le gouvernement sarde avait donné tout ce que l'on pouvait attendre de lui. La fusion, survenant

après tant de preuves d'impuissance, n'était donc autre chose qu'une faiblesse coupable.

Cependant Radetzki, humilié par la défaite de Goïto, et furieux d'avoir vu s'ajouter à ce premier échec la malheureuse affaire de Vicence, avait juré d'obtenir une revanche éclatante. Il prit en personne le commandement des troupes, et quitta Mantoue aux premiers jours de juin à la tête de l'armée de Nugent. Ce fut ainsi qu'il arriva avec un renfort d'artillerie à quelque distance de Padoue. Là, après avoir fait reposer ses troupes, il se dirigea sur Vicence, dont les soldats allaient faire le siège pour la troisième fois.

La garnison de Vicence n'avait pas été renforcée. Le manque de troupes à Venise en était la cause. Quant à l'armée de Radetzki, elle se composait cette fois de quarante mille hommes et de cent dix-huit pièces d'artillerie.

Le 10 juin au matin, Vicence se trouva investie de toutes parts comme une forteresse de premier ordre.

Cette fois, la lutte sembla dépasser les forces humaines. Depuis le matin jusqu'à quatre heures du soir, les assiégés résistaient avec une vigueur inouïe. Mais ce ne fut point à Vicence même que dut se décider le combat, c'était hors de la ville, sur les collines qui dominent la place du côté du sud.

Cette position, importante pour les assiégants en ce qu'elle leur permettait de bombarder et d'incendier Vicence, avait été l'objet des soins de Durando. Malheureusement, au lieu de faire couper la route qui menait

aux hauteurs et de fermer ainsi le passage à l'artillerie autrichienne, il s'était contenté de la faire garder par un corps suisse et deux pièces de canon.

La lutte fut plus vive à cet endroit que partout ailleurs; les bataillons autrichiens, se succédant les uns aux autres à l'assaut des collines, purent, non sans un long combat, et après s'être abrités derrière l'immense barricade formée par les cadavres de leurs frères, s'emparer de la position. Dès lors les Autrichiens tenaient entre leurs mains le sort de Vicence. Radetzki fit aussitôt braquer des pièces de canon prêtes à incendier la ville.

Le général Durando, qui, à part le reproche mentionné plus haut, s'était admirablement conduit, crut de son devoir de proposer une capitulation, et fit arborer le drapeau blanc. Mais les défenseurs de Vicence, furieux, le criblèrent de balles, et déclarèrent qu'ils voulaient mourir tous jusqu'au dernier. Il fallut la nuit qui survint pour que Durando déclarât qu'il lui était impossible de tenir la place et qu'il n'avait plus de munitions. Radetzki, admirant une pareille résistance, ne posa d'autres conditions à Durando que celle de ne pas combattre l'Autriche de trois mois.

La lutte avait duré dix-huit heures, et le feld-maréchal avait dit à son état major :

« Avouez, Messieurs, qu'on ne peut refuser une capitulation honorable à des hommes capables d'une défense aussi héroïque. »

Lorsque les vaincus défilèrent, armes et bagages, de-

vant les Autrichiens, ceux-ci montrèrent assez par leur attitude qu'ils honoraient le courage de ces héros. On leur rendit les honneurs militaires.

Voici le bulletin qui fut publié à Venise à ce sujet.

IV.

« Venise, 12 juin, dix heures du matin.

« Ce matin, le comité départemental de Padoue a proclamé le bulletin suivant :

Comité départemental provisoire de Padoue.

« Citoyens, Vicence a capitulé après une défense valeureuse.

« Les évènements de la guerre ne se prévoient pas facilement ; Vicence a résisté cinq jours.

« L'honneur de l'Italie, celui de cette ville même dépendent du courage que vous allez mettre à vous défendre.

« L'ennemi peut vous attaquer d'un moment à l'autre. Vous devez lui résister sur les murailles depuis bien longtemps fortifiées. — De la détermination !...

« Le comité compte sur vous pour les mesures qu'il a adoptées ; il est dévoué à votre volonté, et repose avec sécurité sur la valeur du colonel Bartolucci, qui déclare ne pas vouloir céder tant qu'il lui restera des moyens de défense. »

(Suivent les signatures.)

« Vénitiens, quels que soient les futurs évènements de la guerre, la mer est à nous; notre ville et nos logements sont suffisamment fortifiés, et, comme vous le savez, imprenables; mais, avant tout, il faut de la fermeté, de la confiance, de la concorde, de l'ordre et de la tranquillité.

« *Le Président*, Manin.
Tommaseo.
Zennari, *secrétaire*. »

La prise de Vicence entraînait malheureusement la perte des provinces vénitiennes; elle les privait du meilleur corps d'armée par la capitulation de Durando; aussi les différentes villes du territoire étaient-elles incapables de résister à l'ennemi.

A Trévise, les habitants, après une lutte acharnée, obtinrent une capitulation semblable à celle de Vicence. A Padoue, les Autrichiens, malgré le bulletin du comité provisoire, entrèrent sans coup férir. Rovigo avait été réduite de même.

Seule sur la terre ferme, Palmanuova tenait toujours. Mais, bloquée pendant trois mois par les troupes autrichiennes, elle dut enfin capituler avec des conditions honorables. Le 27 juin, le vieux général Zucchi sortit pour se rendre à Reggio, sa ville natale, et les volontaires qui défendaient la forteresse purent rentrer à Venise.

Ainsi, sur la fin de juin, toute la terre ferme de la Vénétie était au pouvoir de l'Autriche; Venise seule restait encore à la cause italienne, défendue par les forts

avancés d'Osopo et de Malghera, qui la protégeaient du côté de la terre.

V.

Les chances qui, jusque-là, semblaient assurer le succès de la cause italienne, s'évanouissaient donc une à une : la Vénétie reconquise, l'armée ennemie renforcée par Nugent, la liberté des communications avec l'empire rétablie, le blocus de Trieste rendu impossible, l'inaction de Charles-Albert, et, par-dessus tout cela, le désordre qui régnait dans l'administration de l'armée piémontaise, tel est le résumé de la situation de l'Italie septentrionale au mois de juillet 1848.

Radetzki n'avait négligé aucun des avantages que lui offrait la tournure de la guerre. Son armée, d'abord à l'étroit et tourmentée par la faim à Mantoue et à Vérone, vit ses premières souffrances faire place à un bien-être excessif, pendant que les Piémontais, à peine nourris et mal campés, subissaient toutes les rigueurs de l'intempérie et de la faim.

Malgré l'éclatante victoire de Goïto, Charles-Albert avait repris sa fatale inaction. Au lieu de poursuivre ses avantages, il était resté quinze jours sans sortir de l'expectative. Ce fut pendant ces quinze jours que Radetzki, dégarnissant insoucieusement Vérone et Mantoue de ses meilleures troupes, alla réduire Vicence.

Certes, il fallait que le vieux feld-maréchal fût bien assuré de l'incapacité de son ennemi pour mépriser

à ce point la tactique militaire. Charles-Albert pouvait surprendre ses derrières pendant qu'il assiégeait Vicence, et l'armée autrichienne aurait été prise entre deux feux.

Radetzki avait raison, Charles-Albert ne passa même pas l'Adige.

A la Corona, à quelque distance du lac de Garde et près de Rivoli, le général San Vitale rencontra le 18 juin un corps de trois mille Autrichiens ; il commandait la brigade de Pignerol et les étudiants de Turin partis comme volontaires. Le combat s'engagea. Quoique les forces italiennes s'élevassent à un millier d'hommes seulement, les ennemis, attaqués à la baïonnette, durent se retirer en laissant trente des leurs sur le champ de bataille.

Ce fut là le seul fait d'armes qui signala le mois de juin, à moins que l'on ne veuille compter quelques engagements insignifiants.

Sur ces entrefaites, l'Autriche, troublée par la révolution qui grondait dans son sein, tout en faisant parvenir des renforts à Radetzki, proposa à Charles-Albert un traité favorable. Le cabinet impérial accordait à la Sardaigne toute la Lombardie jusqu'à l'Adige. Cette proposition était d'autant plus acceptable, que l'armée piémontaise était réduite à ses seules forces.

Charles-Albert crut devoir refuser ; il avait l'intention de reconquérir la Vénétie. Certes, on ne pouvait lui faire un crime de tenter l'affranchissement nouveau d'une contrée perdue par sa faute ; mais, pour opérer

cet affranchissement, il fallait entrer dans les provinces vénitiennes, et c'est ce qu'il ne fit pas. Loin de là, après avoir laissé écouler le mois de juin sans prendre l'offensive, il resta complètement inactif pendant les quinze premiers jours de juillet.

Et pourtant, c'était pendant ce temps que des troupes fraîches parvenaient à Radetzki.

Cette longue série de jours perdus se passa à préparer les blocus tardifs de Vérone et de Mantoue. Cette conduite, bonne tout au plus un mois auparavant, était une maladresse à cette heure. Il fallait bloquer Mantoue et Vérone pendant que la Vénétie était au pouvoir des Italiens. Cette occasion perdue, on ne pouvait le tenter qu'en s'exposant au double feu de Radetzki et des renforts venus de l'Autriche.

Il semble que Charles-Albert ne suivait les lois d'une habile tactique qu'après avoir reconnu que les occasions lui étaient échappées. Quoique poussé avant dans la lutte par une force supérieure, il n'y était qu'en apparence seulement. Sa pensée était en quelque sorte incapable d'aller aussi vite que les évènements. A l'encontre des règles ordinaires, elle était toujours à une distance éloignée des faits. En guerre, où toutes les fautes sont irréparables, c'est un énorme malheur de ne pouvoir juger que les situations accomplies sans pouvoir se rendre compte des situations présentes et les dominer à son profit.

VI.

Dans le Tyrol, les choses étaient à peu près perdues. Les passages du Stelvio et du Tonale, de plus en plus menacés, allaient tôt ou tard tomber au pouvoir des Autrichiens.

Le gouvernement provisoire de Milan était aux abois. Une partie des volontaires qu'il avait d'abord organisés pour les envoyer à Venise fut précipitamment dirigée sur plusieurs points de la Lombardie. L'administration qui présida à leur équipement était déplorable. La plupart de ces champions de la cause italienne n'avaient que des blouses en toile de Russie; beaucoup n'avaient même point de fusils.

A Milan, le parti républicain, qui fit taire ses opinions lors de la jonction avec le Piémont, voyant le gouvernement agir avec nonchalance, cédait aux actes que lui avait inspirés son énergie. Cette contradiction entre l'apathie aristocratique et le parti libéral devait amener des bouleversements inévitables. Ils arrivèrent en effet.

Vers les derniers jours de mai surtout, une agitation profonde régnait dans la ville. Les Milanais, incertains des libertés qui leur seraient accordées (1),

(1) C'était, on doit se le rappeler, au moment du vote pour la fusion. Le parti libéral jugeait à ce moment que le gouvernement provisoire trahissait la cause lombarde, pour ne servir que la cause de la Sardaigne.

commençaient à faire une violente opposition au gouvernement provisoire, lorsqu'un incident, qui aurait dû hâter sa chute, vint produire par hasard la diversion dans les esprits.

Le 29, une proclamation avait été affichée pour apaiser la colère qui grondait dans la capitale. Cette proclamation renfermait de vagues promesses de liberté. Le gouvernement se contentait d'affirmer qu'il assurait un régime libre aux citoyens.

Les termes insaisissables de cette proclamation, loin de calmer la mauvaise humeur, n'avaient fait que la redoubler. Le 30 mai, le peuple envahit la place San Fidele, vis-à-vis du palais Marino, demandant que Casati vînt rendre compte de sa conduite. Quelques heures se passèrent sans qu'aucun des membres du gouvernement parût sur le balcon. De l'agitation, la foule passa à la fureur, et plusieurs individus, parmi lesquels se trouvait un étranger nommé Urbino, envahirent le palais.

Quelques instants après cette scène, Casati apparut sur le balcon qui donnait sur la place ; Urbino était derrière lui un papier à la main.

Le silence s'établit aussitôt, et Casati, très-pâle, prononça quelques mots de justification.

A peine avait-il achevé, qu'Urbino, déployant le papier qu'il tenait, s'écria brusquement :

« Le gouvernement provisoire donne sa démission en masse. »

A ces paroles, des clameurs confuses partirent de

tous les points. Les uns approuvaient l'audace d'Urbino, les autres la condamnaient. Le président voulait en vain prendre la parole; le tumulte était tel, qu'il ne pouvait le surmonter.

Tout-à-coup, il se tourne vers Urbino, lui arrache le papier, le déchire en morceaux, et le jette au vent.

Cette action fit ce que n'avaient pu faire les injonctions les plus vives. Le peuple se tut.

— Le gouvernement provisoire reste, s'écria alors Casati.

C'était jouer gros jeu. Néanmoins, la hardiesse avec laquelle ces paroles furent prononcées opéra un revirement complet. Le peuple se dispersa après avoir obtenu l'assurance que ses libertés et ses droits lui seraient conservés en toute intégrité, et que le gouvernement provisoire n'abandonnerait son poste que pour remettre ses pouvoirs à la vraie représentation du peuple, l'Assemblée constituante.

Ce fut d'ailleurs le seul trouble qu'on puisse signaler à Milan; il faut dire aussi que les préoccupations de la guerre vinrent détourner le peuple des manifestations politiques.

Le gouvernement provisoire dirigea alors toutes ses pensées sur l'organisation des corps francs, et, lorsque la nouvelle des revers de la Vénétie lui parvint, il prit une mesure qu'il aurait dû prendre trois mois auparavant : la levée en masse.

Cependant les finances manquaient. L'adhésion à la fameuse jonction n'avait rien produit de ce côté. Il fal-

lut avoir recours à d'autres moyens et lever une taxe sur les provinces lombardes : aussi le gouvernement provisoire décréta un impôt de 15 millions de lires.

VII.

Si le gouvernement lombard était sorti de son apathie, Charles-Albert, comme nous l'avons vu, ne sortait pas de son inactive mobilité. Le siége de Mantoue était très-difficile pour l'armée sarde. Réduite à ses seules forces et ne recevant aucune force fraîche du Piémont, elle ne pouvait bloquer à la fois la ville et le lac qui s'étend à sa droite qu'en disséminant ses forces sur tous les points environnants, et cela d'autant plus qu'elle avait été forcée par les évènements d'étendre sa ligne de Rivoli jusqu'à Curtatone, au-dessous de Mantoue.

Agir ainsi, c'était exposer tous ces faibles détachements à être détruits les uns après les autres, et l'armée autrichienne n'y manqua pas. S'il était permis à Radetzki de ne pas observer les règles de la tactique en face de Charles-Albert, il n'était pas permis à Charles-Albert d'être maladroit en face de Radetzki.

Quelques actions brillantes vinrent toutefois retarder la catastrophe inévitable.

Le 15 juillet, Radetzki avait fait faire une sortie contre les Modénais qui occupaient un territoire voisin de l'embouchure du Mincio. Le général Bava, envoyé à leur secours, apprit, chemin faisant, que l'ennemi bat-

tait en retraite vers Governolo, village qui s'élève sur le Mincio. Il était à ce moment à Borgoforte sur le Pô. Laissant les *bersaglieri* s'emparer de barques pour descendre le Pô jusqu'à son confluent, et remonter sur les derrières de Governolo, il revint sur ses pas pour attaquer la village. Les Autrichiens, pris entre deux feux, furent frappés de panique et se dispersèrent après quelques heures d'une vive résistance, laissant aux Italiens deux pièces de canon. Cette affaire fut très-brillante, et l'on doit citer entre autres la vigueur avec laquelle le régiment de Gênes attaqua et rompit trois carrés de Croates qui s'étaient formés dans la plaine voisine.

Six jours après, les Autrichiens tentaient une nouvelle attaque sur l'autre extrémité de la ligne italienne, à la Corona, près du lac de Garde. Cette position était défendue par une batterie et un bataillon du 14ᵉ. San-Vitale, qui commandait cette colonne, dut se rejeter sur Rivoli après deux heures d'une résistance acharnée. Il opérait cette retraite en bon ordre, lorsque le bataillon le plus rapproché vint à son secours. Les Piémontais reprirent alors l'offensive, et soutinrent la lutte jusqu'à l'arrivée du général de Sonnaz et d'une division d'infanterie. Ce renfort permit aux Piémontais de refouler l'ennemi jusqu'au-delà de Caprino, malgré la supériorité de ses forces. Les Autrichiens y perdirent un général et un officier supérieur; les Italiens n'eurent à regretter que la perte de deux officiers subalternes.

Toutefois, le général de Sonnaz ne voulut pas poursuivre cet avantage; il ordonna, le 23 juillet, la retraite

sur Affi et Castiglione. Ce mouvement suscita une nouvelle attaque des Autrichiens. « Durant l'action (1), le comte d'Aviernoz, major-général commandant la brigade de Savoie, n'ayant auprès de lui aucun officier d'état-major à envoyer en reconnaissance, se dirigea lui-même, avec quelques *bersaglieri*, sur une hauteur dite Monte del Pino, située entre Sona et la Madonna del Monte. Il aperçut aussitôt une colonne autrichienne qui se présentait au débouché du vallon, drapeau blanc en tête, et aux cris de *Vive l'Italie! Vivent nos frères!* Le général éprouva un instant d'hésitation; mais, voyant le chef de cette troupe s'avancer et embrasser l'officier du 2e régiment qui gardait le poste avec soixante hommes, il ne douta plus de la loyauté de cette démonstration, et s'avança à la rencontre des Impériaux. Ceux-ci fraternisèrent avec nos soldats; mais cet accord ne fut pas de longue durée : bientôt les traîtres, changeant tout-à-coup d'attitude, armèrent leurs fusils, et, au commandement de leur chef, firent feu sur les nôtres. Alors se renouvela une scène digne des combats héroïques du moyen âge. Le comte d'Aviernoz ordonna une charge à la baïonnette; la mêlée devint sanglante, et bientôt il ne resta plus au général qu'une trentaine d'hommes à opposer à deux cents Autrichiens. Toutefois, il ne perdit pas courage; trois de ses ennemis tombèrent sous son bras; mais enfin, assailli de toutes parts, frappé d'un coup de baïonnette dans le bas ventre, et atteint d'une balle au

(1) Journal de Ferrero, déjà cité.

genou, il fut fait prisonnier. Comme on lui demandait son épée, transporté d'une noble indignation, il la jeta à terre en disant : — Je ne rends pas mon épée à des traîtres ! — Malgré l'héroïsme que déployèrent également les autres soldats, la position fut tournée par les ennemis, et les Piémontais durent battre en retraite. »

VIII.

Au moment où les troupes autrichiennes réparaient leur premier échec de la Corona par une sanglante victoire, un autre corps d'armée, parti comme le précédent de Vérone, s'avançait vers le centre de la ligne italienne sur Monzambano, village situé sur le Mincio, au-dessous de Peschiera.

L'intention de ce corps d'armée était de jeter un pont sur la rivière, afin de prendre l'armée piémontaise par le flanc et de la mettre en déroute. Charles-Albert voulut empêcher cette opération, mais il ne put que forcer l'ennemi à établir son pont de bateaux à Salionze. Il était clair que Radetzki dirigeait tous ses efforts vers Somma-Compagna, qu'il voulait surprendre de tous les côtés.

La bataille s'engagea le 24 juillet, à quatre heures du soir. Les Piémontais, malgré le nombre, reconquirent leurs positions avant le coucher du soleil; mais le combat n'était pas terminé : de nombreux renforts arrivèrent de Vérone pendant la nuit, et le lendemain les Autrichiens recommencèrent la bataille.

A six heures du matin, ils attaquèrent les positions italiennes de front. Le général Bava, s'étant dirigé sur Vallegio, dut reporter la plus grande partie de ses troupes sur l'aile droite, que les Autrichiens faisaient plier. Le général de Sonnaz, qui commandait la dernière division, ne voulut pas revenir sur le champ de bataille; il prétexta de l'épuisement de ses troupes, qui avaient combattu depuis deux jours. « On attendait (1) avec impatience la division du duc de Savoie, qui ne put envoyer qu'un régiment. Le duc de Gênes, attaqué aussi par des forces supérieures, fut retenu toute la journée dans sa position de la Berettara, où, avec quatre bataillons de la brigade de Piémont, il résista à dix-neuf bataillons autrichiens. Le colonel du quatrième régiment, au lieu de rejoindre, suivant les ordres qu'il avait reçus, le prince à la Berettara avec les deux autres bataillons, s'égara et se retira à Villa-Franca. A Custoza, la brigade Cuneo tint pendant six heures contre quinze mille hommes. La brigade aux gardes s'empara de vive force de la colline qui domine la route de Villa-Franca à Vallegio. L'artillerie se distingua dans cette journée par la rapidité et la hardiesse de ses manœuvres, et son feu habilement dirigé fit beaucoup de ravages dans les colonnes ennemies. Les forces du maréchal Radetzki montaient à cinquante-cinq mille hommes; les nôtres à vingt mille. Le manque d'ensemble dans les opérations rendait impossible la prise de Vallegio et la réali-

(1) M. Ferrero.

sation du plan du général Bava. Aussi, vers les cinq heures de l'après-midi, le roi, voyant que les troupes étaient exténuées par la faim, la fatigue et la chaleur, tandis que l'ennemi avait sans cesse à nous opposer des troupes fraîches (1), donna l'ordre de la retraite sur Villa-Franca, après onze heures d'un combat acharné. Ce mouvement rétrograde en face d'un ennemi presque trois fois supérieur en nombre s'exécuta avec la plus grande précision des trois points de Vallegio, Custoza et Somma-Compagna, sous la protection de notre cavalerie, qui fit quelques charges brillantes. Le comte de Sommat Graneri s'y distingua à la tête de son escadron. »

Cette retraite, quoique bien exécutée, rentrait admirablement dans le plan de Radetzki. L'armée piémontaise, coupée en deux sur la ligne du Mincio, laissait son corps principal, sous le commandement du roi, à peu près cerné par l'ennemi. Aussi, dès ce moment, la bataille de Somma-Compagna dut être regardée comme perdue et décisive.

Le lendemain, 26 juillet, malgré quarante-huit heures de lutte, Charles-Albert ayant appris que Volta avait été occupé par les Autrichiens, envoya la troisième division avec la brigade Cuneo pour reprendre la position. Ce fut au commencement de la nuit que s'engagea la lutte. Les rues, les jardins, les places, les maisons devinrent le théâtre d'un combat corps à corps au

(1) Il avait deux lignes de réserve.

milieu de l'obscurité. Mais tout l'héroïsme déployé par les Piémontais ne servit qu'à rendre leur défaite plus glorieuse. Après sept heures de combat, ils durent abandonner l'attaque, emmenant avec eux leurs blessés et plusieurs Autrichiens prisonniers. Volta occupée par l'ennemi qui avait toujours des troupes reposées à sa disposition, la ligne italienne rompue, quatre jours de lutte avec les mêmes soldats, la faim, le dénuement, les privations, les fatigues, tout cela commandait une prompte retraite. Il ne s'agissait plus de conquérir la ligne de l'Adige si longtemps disputée; il fallait sauver les champions de la cause italienne; Charles-Albert se dirigea sur Crémone. Ce mouvement rétrograde fit le plus grand honneur aux deux fils de Charles-Albert, les ducs de Gênes et de Savoie, qui s'y conduisirent en héros. Le roi lui-même prit sa part du combat, et l'on ne sait, en pensant à l'affaire de Somma-Compagna, si on doit admirer des princes si vainement intrépides, ou plaindre des généraux si courageusement malhabiles.

IX.

Les souffrances de l'armée piémontaise dans cette malheureuse retraite furent telles, qu'on vit plusieurs soldats expirer sur la route de fatigue et de faim. Charles-Albert demanda alors une suspension d'armes à Radetzki.

Le feld-maréchal voulut bien y consentir, mais à

condition que, en abandonnant les duchés de Parme et de Plaisance, les troupes piémontaises évacueraient toute la partie de la Lombardie qui s'étendait de l'Adige à l'Adda. Charles-Albert aurait dû accepter pour reposer son armée et attendre des renforts ; il refusa.

Les Italiens, malgré la mauvaise administration des fournisseurs et l'impéritie de leurs chefs, soutinrent admirablement cette retraite : ils furent harcelés depuis Volta jusqu'à Crémone. Ce ne fut qu'à cet endroit que les Autrichiens revinrent sur leurs pas. Charles-Albert, contemplant alors son armée désorganisée, reconnut sa faute et chargea le consul anglais, M. Abercromby, d'aller intercéder auprès du feld-maréchal. La ligne de l'Adda avait été rompue par l'ennemi, qui occupait déjà l'autre côté du territoire.

Au moment où M. Abercromby parvenait au quartier-général de Radetzki, un envoyé piémontais, M. Ricci, entrait à Paris, et sollicitait de M. Bastide, alors ministre des affaires étrangères, l'intervention française tant de fois refusée.

Cette démarche, restée ignorée par la plupart des historiens, dépeint admirablement le caractère que Charles-Albert avait imprimé à la guerre. M. Ricci réclamait un secours de cinquante mille hommes. Sa demande fut un moment accueillie avec faveur; mais, abusant alors de ce premier avantage, l'envoyé piémontais posa deux conditions à cette intervention :

La première, que les cinquante mille hommes se-

raient entretenus dans l'Italie aux frais de la France ;

La seconde, qu'aucun général français n'aurait la direction en chef de cette armée, qui devait être placée immédiatement sous les ordres de Charles-Albert.

On conviendra qu'il était impossible d'accéder à une demande appuyée sur de pareilles conditions. Une république ne pouvait donner cinquante mille hommes à un roi pour servir obscurément son ambition. M. Ricci partit avec un refus. Ce fut pendant toute l'année 1848, d'après la déclaration de M. Bastide lui-même, la seule demande sérieuse d'intervention que l'Italie ait adressée à la France (1).

(1) Si nous ajoutons cette observation, c'est que beaucoup d'Italiens ont cru que la France, dès la première année de sa république, s'était systématiquement refusée à toute demande d'intervention. Le fameux mot : *l'Italia fara da se* fut pendant longtemps, et surtout au début des affaires de la Péninsule, dans presque toutes les bouches. Il faut même se rappeler à ce sujet la réponse du ministre des affaires étrangères de Turin à un député de Savoie, aux premiers jours de l'ouverture de la chambre du Piémont, à la fin de mai 1848. Aux craintes que ce député manifestait vis-à-vis l'attitude du gouvernement français, le ministre répondit ces fameuses paroles : — « La France n'interviendra que si nous l'appelons, et, comme nous ne l'appellerons pas, elle n'interviendra point. »

Certes, ce n'est pas à nous de blâmer ce sentiment des Italiens. En avril et en mai 1848, l'Italie pouvait se tirer elle-même d'affaire ; mais ce n'était ni avec un roi ni avec une monarchie ; de pareils soutiens, de nos jours, ne peuvent que compromettre les causes les mieux assurées.

X.

De son côté, M. Abercromby revint du quartier-général autrichien avec une réponse désespérante :

— Il est trop tard, avait dit Radetzki ; le roi Charles-Albert aurait dû accepter le premier armistice. Il a refusé, il en subira les conséquences. Vous pouvez lui faire savoir que dès ce moment je me dispose à marcher sur Milan.

Pour démasquer ainsi le but de toute sa conduite depuis le mois de mai, il fallait que Radetzki fût bien sûr du succès.

CHAPITRE XII.

CHUTE DE MILAN.

I.

Aux premières nouvelles des désastres de Somma-Compagna, les Milanais avaient été frappés de stupeur. Comme il arrive lors des grandes crises, les nouvelles les plus contradictoires circulaient dans le public. On parlait même d'une grande victoire remportée par l'armée sarde. Le duc de Gênes aurait pu, dit-on, s'introduire dans Vérone, et l'ennemi aurait dû laisser un nombre considérable de canons et trois généraux prisonniers.

Mais cette illusion ne fut pas longue. Les tristes nouvelles de la guerre arrivèrent le 28 juillet dans toute leur

effrayante réalité. On n'avait plus de doutes, l'armée sarde battait en retraite sur Milan, poursuivie par un ennemi trois fois supérieur en nombre. Quand le danger de la patrie révéla toute son immensité aux citoyens, le désespoir fit place à la fièvre de la résistance, et le gouvernement provisoire institua dans la soirée un comité de défense publique.

Le général Fanti, l'avocat Restelli et le docteur Pierre Maestri furent les trois membres nommés.

Le comité d'armement de la garde nationale ordonna la mobilisation de cent hommes par chaque paroisse (1), lesquels, joints aux autres deux mille hommes, furent envoyés de suite à Brescia en une seule colonne. Brescia était considérée comme le point le plus menacé. Le commandement de cette petite armée fut confié à Zucchi, nommé général de la garde nationale après la reddition de Palmanuova.

En même temps, le comité de défense publique envoyait le général Garibaldi avec ses soldats du côté de Bergame, et l'autorisait à faire des levées de troupes et à organiser les *guerriglies*. En moins de deux jours, Garibaldi eut plus de trois mille hommes sous ses ordres.

Charles-Albert, interrogé à son quartier-général, près de Crémone, sur la tournure qu'il voulait donner à la guerre, avait répondu aux envoyés du comité de défense publique, qu'il était prêt à garnir la ligne inférieure

(1) Il y en a vingt à Milan.

de l'Adda, soit en étendant des troupes de Crémone à Pizzighetone, ou en fortifiant la rivière jusqu'à Lecco.

Il engageait les Milanais à garnir la ligne supérieure.

On ignorait encore la construction du pont que les Autrichiens avaient établi sur la rivière. Le comité de défense expédia aussitôt des ingénieurs de la ville sur la ligne indiquée pour organiser les travaux de défense, et fortifier les retranchements. La levée en masse avait été faite dès le 1er août, et tous les hommes de dix-huit à quarante ans partirent avec des fusils, des pioches, des faulx, des haches, soit pour défendre les travaux, soit pour y participer; Garibaldi et Zucchi étaient déjà en route pour Brescia afin de protéger les travaux. La ville et les corps saints (circonscription de Milan) furent seuls exemptés de la levée en masse : on ne pouvait dégarnir Milan de ses défenseurs.

Mais les Autrichiens passaient pendant ce temps à Grotta d'Adda, et l'armée piémontaise se replia brusquement sur Lodi. Là, Charles-Albert apprit que Fanti et Restelli, assistés de Gaetano Strigelli, venaient lui demander comment il entendait la situation. Il leur envoya le général Bava, qui affirma que la volonté du roi était de voler au secours des Milanais... Confiant dans l'assurance donnée par le général Bava au nom du roi, le comité prit toutes les mesures pour garnir et fortifier les points faibles, entre la porte Tenaglia et la porte Vercelline. Les jours précédents, on avait éprouvé une certaine difficulté à trouver des bras. Mais le 3 et le 4

l'affluence des travailleurs s'accrut en raison de l'imminence du péril (1).

Le conseil de guerre, réuni le 3 août par le comité, détermina non-seulement les fortifications à élever, mais régla aussi le service de la défense par quartier. Des commandants furent nommés partout, afin de pourvoir les différents points de toutes les choses nécessaires à la lutte.

La population accueillit avec enthousiasme toutes les dispositions de résistance, et si, à la retraite de l'armée sarde, elle avait cédé à un moment de stupeur, une exaltation magique croissait à l'approche du danger et au spectacle des efforts destinés à le repousser.

De leur côté, les habitants élevaient de fortes barricades dans toutes les rues et s'apprêtaient à soutenir une lutte acharnée.

Charles-Albert arrivait à grands pas vers Milan.

II.

Les Autrichiens, formés en colonnes serrées, suivaient l'armée piémontaise, et s'approchaient de plus en plus de la ville. Le comité de défense crut utile de pourvoir au poste de maire ou podestat, resté vacant depuis l'élévation de Casati au gouvernement provisoire, et y nomma l'avocat Agostino Sopranzi ; mais la garde na-

(1) *Récit de la capitulation de Milan*, brochure publiée par les membres du comité de défense publique.

tionale et plusieurs citoyens, instruits que Sopranzi était le beau-frère du général autrichien Welden, refusèrent énergiquement de reconnaître une pareille nomination. Sopranzi déclina la charge entre les mains de Strigelli, et on nomma à sa place Paul Barri.

Le 2 août, Charles-Albert destitua le gouvernement provisoire, et nomma le général Olivieri commissaire militaire. Le marquis Montizzermolo fut préposé aux finances, et Strigelli à l'intérieur. La présidence de ce triumvirat était confiée au général Olivieri.

Ces commissaires royaux concentrèrent dans leurs mains, à dater de ce moment, tous les pouvoirs du gouvernement provisoire, qui, à la suite de la fusion, était resté attaché au gouvernement sarde sous le titre de consulte.

Avec la cessation de ces pouvoirs devaient aussi disparaître les charges du comité de défense publique; mais les commissaires royaux l'invitèrent à continuer ses fonctions, en le priant toutefois de soumettre à l'avance les dispositions qu'il voudrait prendre. Le seul juge de ses actes devait être le général Olivieri, qui exerçait alors, sous les ordres du roi, une dictature absolue à Milan.

Dès la matinée du 4 août, le canon se fit entendre du côté de la porte Romaine. L'ennemi atteignait déjà les faubourgs. La garde nationale prit les armes. Les nouvelles qui arrivaient du camp étaient de plus en plus tristes. Le peuple descendit dans la rue pour faire des barricades, mais il ne savait pas que leur opportunité

devait résulter des mouvements militaires, et qu'il fallait coordonner la défense des troupes avec la défense qui se préparait dans l'intérieur de la ville.

Fanti et Restelli se rendirent donc auprès du général Olivieri. Ils venaient lui faire connaître le désir du peuple.

Au tableau qu'ils firent de la nécessité d'une prompte organisation dans la défense des rues de Milan, le général secoua la tête, et répondit par ces paroles :

— Vous voulez faire des barricades ? mais à quoi bon? elles sont inutiles. Elles ne serviraient qu'à accroître les alarmes du peuple.

Et, voyant que cette raison ne paraissait pas fort spécieuse aux deux membres du comité, il reprit brusquement :

— D'ailleurs, élever des barricades dans une ville défendue par quarante-cinq mille soldats, c'est faire injure à la troupe et à ses chefs. Néanmoins, ajouta-t-il, comme j'ai l'honneur d'être invité ce soir à dîner chez Sa Majesté, je saurai ses intentions à cet égard.

III.

Malgré la déplorable obstination du général Olivieri, les citoyens se préparèrent à élever leurs barricades. Le danger d'ailleurs était pressant ; la nuit arrivait, et l'on voyait au loin des flammes rouges s'élever vers le ciel ; c'étaient les avant-postes des faubourgs qui brûlaient. Chaque nouvel incendie était salué par les cris de *Vive l'Italie ! A bas l'étranger !*

L'enthousiasme se communiquait visiblement aux troupes piémontaises : fatigues, privations, désastres, tout fut oublié. Le comité avait nommé des commissaires vérificateurs ; les troupes, retranchées sous les murs, reçurent une double ration de viande rôtie avec plusieurs centaines de pièces de vin et d'eau-de-vie ; chaque boulanger devait tenir prêtes cent livres de pain en petits pains de vingt-huit onces chacun, et la municipalité, ayant appris que l'armée avait besoin de chemises, en fit faire tout de suite quarante mille.

Dans cette même journée du 4 août, le roi combattit sous les murs de Milan, en dehors de la porte Romaine; mais la lutte ne fut pas longue. Il se retira avec quelques pertes. Peu de troupes prirent part à la lutte. La majorité, les armes en faisceaux, resta spectatrice de ce combat sinistre. Charles-Albert établit alors son quartier général dans l'intérieur de la ville même, au palais Greppi. A peine y fut-il installé, qu'il envoya secrètement un émissaire à Radetzki pour traiter de la capitulation.

A trois heures de l'après-midi arriva la nouvelle qu'une batterie était au pouvoir des Autrichiens, et que l'ennemi marchait vers les portes de la ville.

Le comité de défense publique, sans attendre les ordres du roi, fit sonner le tocsin; c'était le signal convenu pour commencer les barricades en dépit du refus d'Olivieri. Hommes, femmes, vieillards et enfants, de tout âge et de toute classe, accoururent joyeux sur le champ de bataille. Toute la population était dans la rue ; les

Olivieri parlait de la capitulation comme d'une chose déjà faite; les généraux Salasco et Bava ajoutèrent même que l'ordre de partir venait d'être donné à l'armée piémontaise. On leur demanda alors par quel motif l'armée lombarde n'avait pas été comprise dans la capitulation, car il n'en avait été fait aucune mention. Le général Bava répondit que les soldats lombards pourraient suivre l'armée piémontaise en qualité de citoyens. — « Encore, ajoutait-il, c'est là mon opinion personnelle, et je ne garantis pas que telle soit l'interprétation des conditions réciproques de la capitulation. »

Voici donc comment furent sacrifiés quatorze mille volontaires et vingt-huit mille soldats de ligne qui avaient versé ensemble, de concert avec les Piémontais, leur sang pour la défense d'une terre devenue commune par suite de la fusion. Comme ils étaient alors disséminés, par le fait de la guerre, depuis le Tyrol jusqu'au Pô, ils ne pouvaient, avec la meilleure volonté, profiter du seul moyen de salut qui leur fût ouvert.

Si, en effet, ces malheureux purent se sauver par la suite, ils le durent bien plus à la générosité du maréchal qu'aux soins de ceux à qui incombait le devoir de les protéger.

V.

A peine la nouvelle de la capitulation fut-elle répandue, qu'elle souleva par toute la ville un cri d'indignation. Il y eut des incrédules qui s'obstinaient dans la

confiance due à la parole royale; on traita les porteurs de cette nouvelle comme des agents provocateurs. Dans la Corsia di Servi, à la porte Romaine, et en divers autres endroits, le peuple en fureur tua plusieurs personnes qui venaient annoncer la capitulation.

Mais, quand la vérité eut dominé ces premières indécisions, on vit de tous côtés la foule affluer comme une vague furieuse au palais Greppi. La rue fut barricadée avec les propres carrosses de Charles-Albert. Les entrées du palais furent immédiatement occupées par le peuple armé et frémissant de rage. Plusieurs balles tombèrent dans la chambre où l'on supposait que s'était retiré le roi avec son état-major et ses conseillers. On vit alors beaucoup de soldats, les larmes aux yeux, assurer les citoyens qu'ils n'abandonneraient jamais la ville, et exhorter les Milanais à plus de calme. Ils jurèrent qu'ils étaient déterminés à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. D'autres, justement indignés contre leurs chefs, s'arrachaient les épaulettes, craignant que ces insignes ne les fissent accuser de complicité avec les officiers supérieurs.

Pompeo Litta, l'abbé Anelli et César Cantu publièrent aussitôt une protestation contre la capitulation, et la présentèrent au roi, qui, « tout en admirant l'ardeur des citoyens, promettait d'être prêt à verser son sang et celui de ses fils. De plus, pour tranquilliser la ville, il allait publier, de son côté, une proclamation dans laquelle il voulait faire savoir que, se fiant à la valeur des Milanais, il romprait la capitulation. »

Rassuré par ces paroles, le peuple courut aux barricades. Une nouvelle série de maisons fut brûlée par ordre de Charles-Albert; les cloches recommencèrent à sonner le tocsin.

Pendant toutes ces indécisions, les consuls étrangers, mieux informés de la situation, parlementaient avec Radetzki pour leurs co-nationaux.

La nuit vint enfin, et, avec elle, le moment de soustraire l'armée piémontaise à l'indignation populaire. Sous le prétexte d'une sortie, les troupes défilèrent par la porte Vercelline, emmenant les canons dispersés entre les régiments de ligne.

Il n'y avait plus, cette fois, à douter. Chacun comprit qu'il ne s'agissait plus de combattre seulement les Autrichiens, mais qu'il aurait encore fallu se battre contre les Piémontais, qui, obligés par les conventions, auraient ouvert les portes à l'ennemi.

Le désespoir devint général. Plusieurs citoyens, ne pouvant résister à la douleur de retomber sous le joug étranger, se firent sauter la cervelle avec les fusils qu'ils avaient pris pour combattre l'ennemi; d'autres se précipitèrent par les fenêtres, et trouvèrent la mort sur le pavé, pur encore des pas des Autrichiens. Il y en eut qui se pendirent dans leurs maisons; d'autres enfin, rendus fous par la rage et le désespoir, furent enchaînés et traînés à l'hospice; le nombre de ces derniers s'élevait à plus de cent.

Charles-Albert reprit la route de Turin, précédé des bruits qu'il avait été trahi par les Milanais.

On lut alors sur tous les murs de la ville la proclamation suivante :

VI.

« Citoyens,

« L'enthousiasme incomparable avec lequel la population a protesté ce matin contre la capitulation consentie par le roi, a été digne des héros des cinq journées. L'honneur est sauf ; mais les choses sont déjà arrivées à un tel point, que nous sommes réduits à couvrir encore une fois d'un voile de deuil le drapeau tricolore, à baisser tristement la tête devant le sort, en nous écriant, nous aussi : *Il est trop tard !*

« Concitoyens, au milieu de la désorganisation des administrations, de la fuite des employés, les soussignés seuls sont restés pour remplir la tâche douloureuse de vous adresser les paroles suprêmes au nom de la patrie. Concitoyens, le cœur nous saigne en vous annonçant la capitulation suivante :

CAPITULATION DE MILAN DU 5 AOUT 1848.

« 1° La ville sera épargnée.

« 2. S. E. le maréchal promet, en ce qui dépend de lui, d'avoir, par rapport au passé, tous les égards qu'exige l'équité.

« 3° Le mouvement de l'armée sarde se fera en deux jours d'étape, ainsi qu'il a été convenu avec les généraux.

« 4° S. E. accorde à tous ceux qui voudront sortir de la ville la libre sortie par la route de Magenta, jusqu'à demain à huit heures du soir.

« 5° Par compensation, le maréchal demande l'occupation militaire de la porte *Romaine*, ainsi que l'entrée et l'occupation de la ville pour midi.

« 6° Le transport des malades et des blessés aura lieu pendant les deux jours d'étape.

« 7° Toutes ces conditions ont besoin d'être ratifiées par S. M. Sarde.

« 8° S. E. le maréchal demande la délivrance immédiate de tous les généraux, officiers et employés autrichiens qui se trouvent à Milan. »

(Signé par le maire de Milan et par les chefs d'état-major des deux armées.)

« Vous voyez qu'on promet d'épargner la vie, l'honneur, la fortune des citoyens. Plaise à Dieu que la promesse ne soit pas mensongère !

« Mais vous, jeunes gens robustes; vous qui, tous tant que vous êtes, pouvez encore porter un fusil et endurer les fatigues d'une marche, il vous reste à faire une protestation solennelle en faveur de la Lombardie. Non, la patrie ne périt pas avec les murailles ! Non, la patrie italienne ne succombe pas sous la force brutale qui s'intitule le droit ! Emigrons tous avec nos armes à la suite de cette armée piémontaise et ligurienne qui s'éloigne tristement d'un pays qu'elle avait juré d'aider à affranchir; retirons-nous sur la terre d'exil, qui sera

pour nous la patrie, puisqu'elle sera italienne. L'Europe demeurera frappée de cette résolution énergique; puis, dans une même pensée, dans une même espérance, nous tiendrons haut et ferme la bannière que nous avions arborée sur les barricades, en ne cessant de protester contre une domination violente, et en gardant la confiance qu'un jour viendra où nous arborerons de nouveau les trois couleurs sur les tours de notre cité!

« Qu'à six heures du soir tous ceux qui sont dans l'intention d'émigrer se trouvent réunis sur la place d'armes, munis de leurs fusils, et animés de ce courage qui se retrempe dans les grandes épreuves. Le roi quittera cette ville le dernier. Nous serons avec vous, et, en faisant nos derniers adieux à cette terre bien-aimée, nous nous écrierons : *Vive l'Italie libre et indépendante!*

« Milan, 5 août 1848.

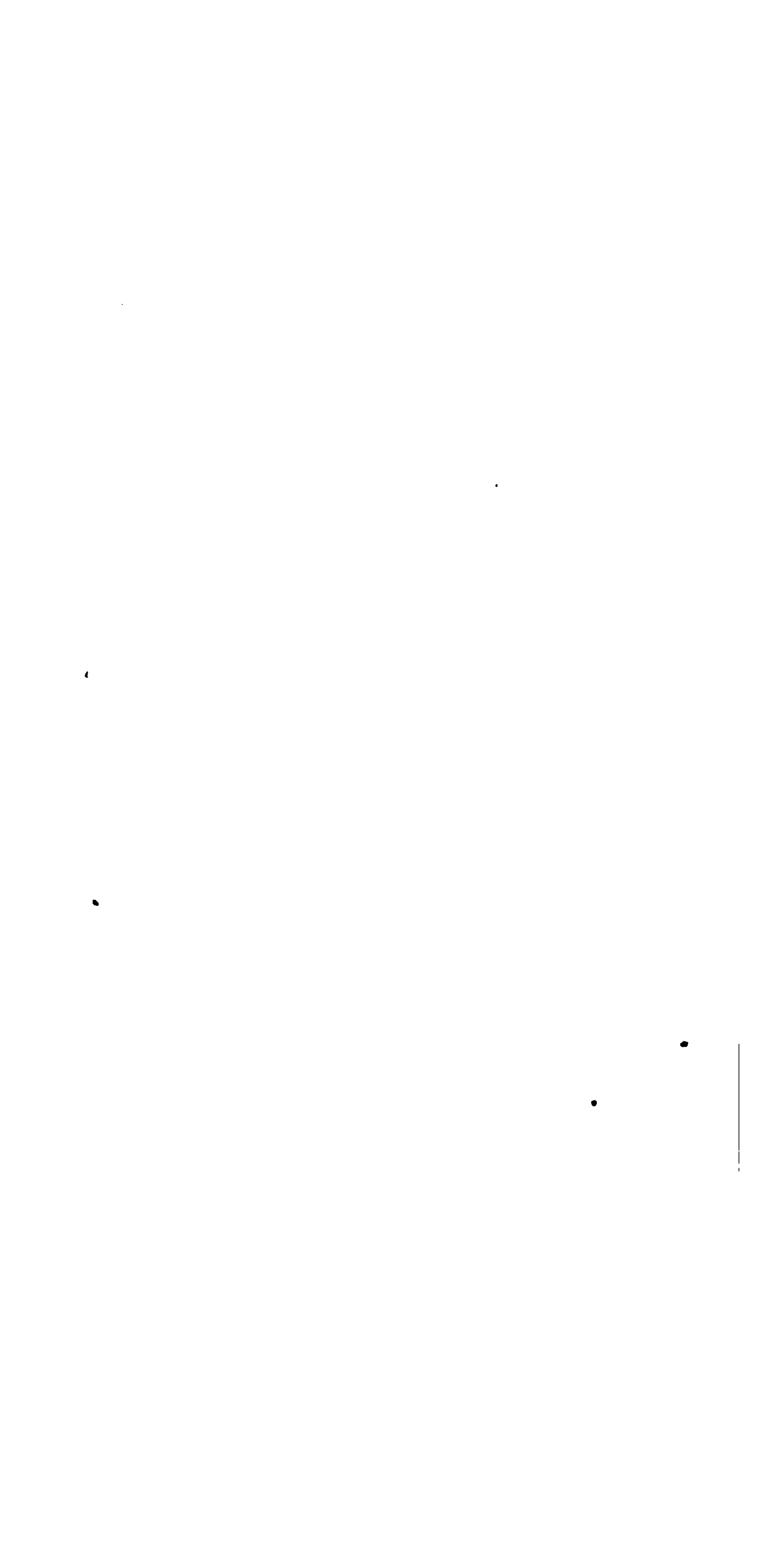
« C. Cantu, P. Litta, A. Anelli. »

VII.

Dans la nuit du 5 au 6 août, Charles-Albert quitta Milan. Douze heures après, les troupes impériales entrèrent par la porte Romaine et prirent possession de la capitale de la Lombardie. La longue route qui conduit de la porte Vercelline à Trécate, sur vingt-cinq milles d'étendue, était littéralement encombrée par le peuple. Des hommes, des femmes, des enfants, tous les sexes, tous les âges, toutes les conditions



EMIGRATION DES HABITANS DE MILAN.



TROISIÈME PARTIE.

RÉACTIONS.

CHAPITRE XIII.

NAPLES ET LES CALABRES.

I.

Nous avons vu que la constitution accordée par Ferdinand au royaume de Naples, le 29 janvier, avait été mise à exécution quelques jours après. Le ministère formé sous le nom du duc de Serra-Capriola avait été appelé ministère Bozzelli, parce que c'était ce publiciste qui avait rédigé les articles de la charte constitutionnelle.

Un mois et demi avait suffi pour faire perdre à ce ministère toute sa popularité. Ferdinand, désorienté par la situation nouvelle dans laquelle il était placé, avait laissé en quelque sorte la direction des affaires aux hom-

mes du nouveau cabinet. Ceux-ci, effrayés à la fois et par le silence de Ferdinand et par les réclamations des peuples, n'osèrent se prononcer pour aucune mesure énergique. On eût dit qu'il n'y avait pas de gouvernement à Naples, et la barque de l'Etat allait dans tous les sens, sous les souffles les plus contraires de la multitude.

C'est ainsi que l'on vit le ministère sortir de son inaction pour accorder quelques concessions qui n'étaient de nature à satisfaire personne. Il suffisait du langage impérieux de quelques députations populaires pour arracher ces décrets à demi réformateurs. La presse, dont la liberté avait été limitée par l'article 30 de la constitution, se voyant en face d'un ministère qui ne gouvernait pas, ne tint aucun compte des restrictions royales. Les pamphlets, les brochures les plus injurieuses contre le roi et les membres du cabinet napolitain circulaient librement dans la ville. Le langage des journaux ne le cédait en rien à la violence des autres publications. Les diatribes les plus véhémentes restaient impunies. Le ministère s'en affligeait, et le roi semblait s'en réjouir.

Ferdinand avait même dit, s'il faut en croire plusieurs historiens :—Nous verrons lequel de nous ou des Napolitains se lassera le plus tôt de la liberté.

Ces paroles étaient appuyées surtout sur le triste état des choses : l'industrie et le commerce ne voyant aucune garantie dans la manière dont étaient dirigées les affaires publiques, au lieu de se relever de la décadence

vers laquelle ils marchaient à grands pas sous le régime despotique, furent tout-à-fait anéantis. Les trois quarts du peuple étaient plongés dans la misère.

Les campagnes, en revanche, abandonnées à elles-mêmes, voyaient les paysans se venger de leurs anciennes souffrances, et faire main-basse sans aucune forme de procédure sur les biens de l'Etat. Il faut dire aussi que ceux des particuliers ne furent pas toujours respectés.

II.

Le ministère Bozzelli devait tomber de lui-même; sa chute se produisit au mois de mars; on conserva quelques membres de l'ancien cabinet pour recomposer un nouveau gouvernement, sous la présidence de M. Charles Troya.

Les hommes qui arrivaient au pouvoir étaient incapables de remédier à la crise. Le mauvais vouloir de Ferdinand, la liberté effrénée vers laquelle les masses se portaient avec d'autant plus d'ardeur qu'elles avaient été plus longtemps sous le joug du despotisme, lui faisaient du reste une situation non moins critique que celle où s'était trouvé le ministère précédent.

Il faut considérer ici que la politique de Ferdinand était la plus favorable pour hâter une réaction que des hommes intelligents n'eussent pas laissé produire. Il n'existe pas d'état plus stationnaire et plus funeste à

la liberté que celui d'un peuple libre sans aucun frein : toutes les sources de richesses sont épuisées tout-à-coup, et la nation, livrée à elle-même, sans direction, périclite chaque jour et marche d'heure en heure à sa ruine. Une pareille liberté est la mort de toutes les libertés : à côté d'elle, le despotisme paraît une ancre de salut ; aussi l'histoire nous montre-t-elle, en pareil cas, les nations les plus florissantes passant sans transition de la liberté la plus absolue aux dictatures les plus arbitraires.

Il ne faut pas croire pourtant que le ministère Troya eût moins d'initiative que le ministère Bozzelli. Nous avons vu, au contraire, que, sur les instances du général Pépé, il avait pris l'engagement formel de concourir à l'expulsion des étrangers.

Cependant les Napolitains commençaient à trouver que les libertés accordées par la charte n'étaient point suffisantes ; la révolution française, qui venait de renverser le régime constitutionnel, confirma les croyances générales. On se prononça hautement alors contre la formation d'une Chambre des Pairs, et on demanda que la Chambre des Députés fût érigée en Assemblée Constituante. On voulait aussi que les bases de la loi électorale fussent remaniées. Le 5 avril, le ministère publia un programme où, sans satisfaire complètement l'opinion publique, il accordait des concessions nouvelles. Il promettait de donner à l'assemblée des Députés le pouvoir de développer la constitution ; il changeait aussi la Chambre des Pairs en une autre Chambre, qui,

comme celle des Députés, devait être constituée par le suffrage des citoyens. Enfin, il élargissait les bases de la loi électorale.

On avait annoncé que les collèges électoraux seraient assemblés le 18 avril; tous les citoyens accoururent pour prendre part à une liberté nouvelle pour eux. Une grande partie refusa d'élire les membres de la Chambre des Pairs, et la majorité des députés fut composée d'hommes connus par leur libéralisme.

Ferdinand trouva alors que la réaction ne marchait pas assez vite; il voulut amener des dessensions entre l'armée et le peuple.

III.

La conduite du roi était de nature à exciter la colère des libéraux. Malheureusement, cette colère les poussa à des agitations funestes à la cause de la liberté. Ils trouvaient avec raison que la révolution napolitaine n'avait pas été suffisante du premier coup; mais ils commirent l'énorme faute de vouloir revenir sur le mouvement populaire à une époque intempestive.

Ils choisirent précisément le temps qui s'écoula entre les élections et la convocation des Chambres pour exciter les manifestations révolutionnaires. Il faut convenir que le moment était mal choisi; ce n'était pas à l'heure où le pays allait constituer un gouvernement libéral qu'on pouvait achever la révolution commencée le 27 janvier. La plupart des libéraux des provinces étaient

venus dans la capitale pour prêter main-forte au soulèvement populaire.

Déjà, le 17 avril, à la veille des élections, la plupart des chefs voulaient tenter une insurrection. Les conseils de M. Ricciardi, député au Parlement, les détournèrent de cette entreprise : « Le moment, leur dit-il, serait mal choisi pour accomplir une pareille œuvre; c'était au mois de janvier, c'était quand Palerme luttait contre les troupes royales qu'il fallait vous insurger. Que l'Italie triomphe de l'Autriche, que son sol soit purgé à tout jamais de la présence de l'étranger, et il sera temps alors de nous débarrasser des Bourbons et de lever le drapeau démocratique en criant : « *Vive l'Italie une et libre!* »

Cependant la lenteur avec laquelle on procédait à la réunion de l'Assemblée annonçait assez que le roi s'effrayait de la majorité libérale qui la composait; elle aurait dû être convoquée le 1[er] mai; on retarda cette convocation jusqu'au 15.

Le 13, Ferdinand, voulant hâter le mécontentement populaire, fit afficher dans les rues le programme de la cérémonie d'ouverture. Le serment qu'il imposait aux représentants du pays comprenait les trois clauses suivantes :

« Je jure de professer et de *faire professer* la religion catholique, apostolique et romaine.

« Je jure fidélité au roi des Deux-Siciles.

« Je jure d'observer la Constitution octroyée par le roi le 10 février. »

Si la première de ces clauses était odieuse en excluant

la liberté des cultes, la troisième devait lier les mains aux représentants, en les empêchant de réviser la Charte du 29 janvier.

C'était annuler le programme du ministère Troya, qui avait accordé à la Chambre des Députés les pouvoirs d'une Assemblée Constituante. Ce programme était de nature à arrêter les consciences les moins scrupuleuses. Le 14 au matin, une centaine de représentants se réunirent au Monte-Oliveto (Hôtel-de-Ville), et mirent en délibération de savoir s'ils pouvaient prêter ou non le serment proposé.

On envoya une députation à Ferdinand pour lui exposer les raisons qui engageaient les députés à se refuser au serment; on lui représentait que l'agitation devait croître de plus en plus s'il se refusait à transiger. La garde nationale, ajoutait-on, dévouée tout entière aux représentants, prendrait parti pour leurs décisions; il pouvait en résulter une collision sanglante entre les forces de la Chambre et celles du pouvoir exécutif. Pour toute réponse, Ferdinand s'écria :—Je ne vois rien qui puisse empêcher les Députés de prêter serment à la nouvelle Constitution ; je l'ai bien prêté moi-même !

IV.

Au dehors, le peuple, remué par cette première séance, se laissait aller à la colère : des rassemblements considérables, pour la plupart composés de Calabrais, s'étaient formés sur le Monte-Oliveto, au cri de : Vivent les Dé-

putés ! L'agitation avait été croissante, et, le soir, des mouvements s'étant produits dans différents quartiers, les troupes sortirent de leurs casernes. Ces troupes, toutefois, n'avaient pas été déployées pour augmenter la révolte ; elles étaient destinées à rassurer le pouvoir exécutif. Les libéraux du parti extrême en profitèrent pour faire élever des barricades. La garde nationale, convoquée par le général Gabriel Pépé pour veiller à ce que l'Assemblée délibérât au milieu du calme, répondit à peine à cet appel. Les quelques hommes qui se présentèrent restèrent spectateurs passifs du mouvement général ; aussi le lendemain, à la pointe du jour, toutes les rues de Naples, la rue de Tolède elle-même, étaient sillonnées de barricades.

Cette démonstration avait effrayé Ferdinand; les Députés n'avaient pas cessé de délibérer. A cinq heures du matin, le ministère obtint du roi que le serment serait ajourné, mais qu'il fallait en revanche que la Chambre fît renverser les barricades. Des proclamations furent alors affichées dans la ville pour annoncer que toute discussion entre la Cour et l'Assemblée venait de cesser, et pour engager les libéraux à plus de calme. Mais ces proclamations n'eurent aucun effet; les défenseurs des barricades ne voulurent pas même abandonner leurs postes.

Afin de rendre l'influence du Parlement plus impuissante encore, Ferdinand donna aux troupes l'ordre de se retirer dans leurs casernes ; cette retraite parut aux libéraux un signe de victoire prochaine, et l'agitation ne fit que redoubler.

Une crise devenait inévitable. Il fallait alors pour la conjurer tenter des moyens extrêmes : une députation de représentants fut envoyée au roi avec le ministère, pour obtenir des mesures capables d'arrêter l'insurrection. La garde nationale tout entière déclarait qu'elle prendrait parti pour la Chambre; mais elle composait, avec les libéraux venus pour la plupart des provinces, les seules forces dont les représentants pussent disposer. Outre les soldats, Ferdinand avait pour lui le bas peuple, qui, vers la fin du XVIII[e] siècle, s'était déjà signalé par son absurde amour du despotisme. Tous les forts étaient au pouvoir du roi; aussi celui-ci jugeait le moment venu de reconquérir en un jour le terrain qu'il avait perdu dans quatre mois. Aux objections des ministres qui le conjuraient de veiller au salut du trône, il répondit brusquement : — « Veillez d'abord à votre propre salut, car votre punition est proche. » — De telles paroles ne pouvaient être qu'une préface au combat; quelques instants après, les troupes sortaient de leurs positions pour venir attaquer les insurgés.

S'il faut en croire la chronique, une députation de lazzaroni, qui était venue pour offrir ses services au roi, en aurait obtenu cette réponse : « Je vous livre la ville; Naples est à vous. »

V.

La fusillade s'engagea bientôt. Les Suisses avaient été lancés les premiers à l'attaque; les insurgés, retran-

chés derrière les barricades et dans les maisons, les accueillirent par un feu bien nourri; il importait donc aux troupes de déloger les révoltés de leurs positions. Elles envahirent les maisons, et y commirent des cruautés sauvages. Les lazzaroni les suivaient, prenant leur part de sang, de viol et de pillage. Des femmes et des enfants furent massacrés sans pitié; les vieillards eux-mêmes ne furent point épargnés; on violait des jeunes filles pour les égorger ensuite.

Le combat dura huit heures; il fut très-vif au palais Cirella, à l'angle de la place Saint-Ferdinand, et au coin de la rue Sainte-Brigitte. Les palais Cirella, Benucci et Gravina furent entièrement dévastés. Le canon tonnait déjà dans l'après-midi. Les Députés s'étaient réunis malgré le combat. Après bien des avis de toute nature, il fut décidé qu'on enverrait des délégués à l'escadre française commandée par l'amiral Baudin, et qui était alors en rade à Naples. L'amiral Baudin accueillit parfaitement la députation; mais il dit que, lié par les ordres du gouvernement français, qui lui avait prescrit de rester neutre dans les affaires italiennes, il ne pouvait intervenir.

Cependant, les barricades avaient été emportées une à une; une troupe de Calabrais, commandée par un homme énergique, Pierre Mileti, résistait encore. Mileti, armé d'un énorme tromblon, pareil à une pièce de canon d'un petit calibre, faisait, à chacune de ses décharges, éprouver de grosses pertes aux soldats; mais, ses munitions épuisées, il dut abandonner le terrain,

et laisser Ferdinand victorieux mettre la ville entière à feu et à sang.

Des scènes atroces suivirent la victoire ; la Chambre avait été dissoute par deux bataillons d'infanterie, malgré son énergique protestation. Le ministère lui-même, sur l'ordre royal, avait cessé ses fonctions ; aussi la responsabilité de l'horrible boucherie du 15 mai doit retomber tout entière sur Ferdinand.

Des maisons et des palais furent livrés aux flammes ; on eût dit que, non content de se venger des hommes, les vainqueurs voulaient aussi exercer leur colère sur des objets inanimés. L'amiral Baudin, qui avait fait proposer aux troupes ses pompes pour éteindre le feu, reçut un refus formel. Ce fut alors qu'il offrit, dans la nuit du 15 au 16, un refuge aux Députés à bord du vaisseau le *Friedland*.

L'état de siège avait été proclamé ; on avait fait des arrestations nombreuses. Une commission militaire fut instituée immédiatement pour procéder au jugement des prévenus. Le 16 au matin, après vingt-quatre heures passées sans ministère, un nouveau cabinet fut nommé par Ferdinand. Il était placé sous la présidence du prince Cariati, et M. Bozzelli y était rentré. Chose étrange ! ce ministère, qui devait concourir à détruire les libertés jurées par Ferdinand, se composait de libéraux pour la plupart. Il faut ajouter que quelques-uns d'entre eux, le prince Cariati lui-même, avaient été victimes, soit dans leurs biens, soit dans leurs familles, des atrocités commises dans la journée du 15 mai.

VI.

Le 16 mai, la place de Naples, qui avait été confiée au commandement militaire du maréchal-de-camp Gregorio Labrano, vit arborer le drapeau blanc à la place du drapeau tricolore. Avec la nuit avaient cessé les horreurs du carnage. Néanmoins, une foule de citoyens, menacés dans leur liberté, s'étaient réfugiés à bord de la flotte française.

L'effet que produisirent les évènements de Naples dans la Péninsule et dans toute l'Europe fut immense. Il n'y eut qu'un cri pour blâmer la conduite de Ferdinand, et bientôt les désapprobations les plus formelles arrivèrent au monarque qui avait traité ses sujets en ennemis conquis.

Dans une partie de l'Italie, l'agitation fut telle, qu'on devait craindre de jour en jour une révolte des provinces. Dans la Sicile, à la première nouvelle des évènements du 15 mai, le parlement, indigné, déclara qu'il était de son devoir d'intervenir entre Ferdinand et ses sujets, et décréta une descente à main armée sur la terre ferme.

Dans les Calabres, l'agitation avait été plus grande que partout ailleurs. A Catanzaro, ville maritime et chef-lieu de la vieille Calabre-Ultérieure, le peuple était en révolte presque ouverte, et le préfet lui-même se trouvait à la tête du mouvement.

A Cosenza, la colère des habitants avait fait renverser le gouvernement de la province; une commission spé-

ciale avait été organisée sur un pied tout révolutionnaire.

VII.

Le 1er juin, dans la soirée, quatre députés de Naples, parmi lesquels se trouvait M. Ricciardi, arrivèrent à Cosenza. Les troupes du roi avaient évacué la ville. Une heure après l'arrivée des députés, on avait formé à la préfecture un comité de salut public, qui, transportant de Naples à Cosenza le gouvernement du pays, fit afficher la proclamation suivante :

« Habitants des provinces napolitaines,

« Les faits atroces du 15 mai et les actes subséquents par lesquels la constitution a été détruite, ont rompu tous les liens entre le prince et le peuple ; aussi, en notre qualité de représentants du pays, nous venons, aidés par nos frères de Sicile, et forts du cri d'indignation générale qui s'est élevé contre le plus détestable des gouvernements, nous mettre à la tête du mouvement des Calabres, et déclarer ce qui suit, avec la certitude d'être les fidèles interprètes du vœu public.

« Nous souvenant de la promesse solennelle faite par le parlement dans sa protestation du 15 mai, de se réunir de nouveau dès qu'il le pourrait, nous croyons devoir inviter nos collègues à se rendre à Cosenza, le 15 juin, afin d'y reprendre les délibérations interrompues à Naples par la force brutale, et de placer sous l'égide de

l'Assemblée nationale les droits sacrés du peuple napolitain.

« Mandataires du pays, nous appelons autour de nous les soutiens de la liberté nationale, le patriotisme de la milice citoyenne, qui, tout en défendant la sainte cause, saura faire respecter les propriétés et l'ordre public, sans lesquels la liberté ne saurait exister. »

Cette proclamation fut signée par quatre députés; elle produisit un soulèvement dans toutes les Calabres. Le comité de Catanzaro reconnut la validité du gouvernement qui s'était formé à Cosenza; on envoya aux députés dispersés des exemplaires de cet acte, afin qu'ils pussent réaliser la continuation du gouvernement libéral.

Mais, par une malheureuse hésitation, presque tous les membres de l'ancien parlement n'osèrent répondre à l'appel qui leur était fait. Ils craignaient tous l'insuccès d'une cause qui venait d'être persécutée si cruellement à Naples. Heureux d'avoir pu se soustraire aux représailles du 15 mai, ils ne se sentirent pas assez de confiance dans leur courage pour protester jusqu'au bout contre la violation de l'assemblée nationale.

Le comité de Cosenza, voyant qu'il ne pouvait compter sur une manifestation qui imprimât au soulèvement tous les caractères de la légalité, résolut alors de tenter les derniers efforts pour le salut de la cause libérale. Catanzaro et Cosenza firent immédiatement partir des troupes pour la plupart composées de gardes civiques et de volontaires. Un régiment d'Albanais, qui avait

traversé la mer, vint se mettre aux ordres du gouvernement des Calabres, en même temps qu'une colonne de Siciliens, sous la direction du commandant de la province de Messine, Ribotti, accourait partager les périls des défenseurs de la liberté. Ces troupes furent dirigées sur tous les passages qui permettaient l'entrée des montagnes. Retranchés au milieu des montagnes, les Napolitains pouvaient résister longtemps encore aux armées de Ferdinand.

VIII.

Ces préparatifs de défense n'étaient pas superflus. A peine la nouvelle de l'insurrection calabraise était-elle parvenue à Naples, que Ferdinand envoya immédiatement des troupes pour réduire à l'obéissance les provinces insurgées. Deux corps d'armée furent dirigés sur les Calabres : l'un au nord, sous le commandement des généraux Busacca et Lanza; l'autre au midi, qui débarqua à quelque distance de Monteleone, sous la direction du général Nunziante. Ces deux corps devaient opérer leur jonction à Cosenza même, en prenant les défenseurs des Calabres entre deux feux.

La colonne la plus considérable était celle de Busacca; on envoya Ribotti avec ses Siciliens garder les passages de Spezzano, à quelque distance de Castro-Villari, où les troupes de Ferdinand étaient déjà parvenues. Le reste des volontaires calabrais fut envoyé au midi pour garder la petite rivière de l'Angitola, à quelque distance de la ville de Piso.

Le premier engagement eut lieu, le 22 juin, dans les défilés qui environnent Spezzano. Ribotti, dont les troupes s'étaient avancées au-devant de la colonne de Busacca et avaient emporté les positions les plus avantageuses, ne crut pas devoir pousser ce premier avantage, et refouler les ennemis jusqu'à Castro-Villari. Il fit sonner la retraite, et se contenta de rester au poste des défilés dont il avait la garde.

Les troupes napolitaines, tenues en échec par les Siciliens, cherchèrent tous les moyens de forcer Campo-Tenese; mais ils ne purent y réussir de vive force. On s'ingénia alors à semer des dissensions parmi les insurgés; on en gagna une partie par l'appât de l'or, et on promit 5,000 ducats à celui qui voudrait assassiner Ricciardi.

Ces manœuvres furent malheureusement plus efficaces qu'on n'aurait dû s'y attendre. Il faut dire néanmoins qu'elles eurent plus d'effet sur les Calabrais que sur les Siciliens. Toutefois, comme ces derniers étaient les moins nombreux, ils virent bientôt les corps alliés se disperser un à un, grâce aux menées des émissaires de Ferdinand.

Pendant qu'au nord les Calabrais se laissaient aller à l'appât des récompenses, les volontaires, au midi, se livraient à des dissensions fâcheuses, dissensions qui avaient pour but d'isoler les corps échelonnés sur l'Angitola, et devaient diminuer d'autant le courage des Calabrais. Le général Nunziante, qui, dans la matinée du 27 juin, était sorti de Monteleone avec 2,000 hommes,

voulut profiter de l'état des choses pour franchir la ligne de l'Angitola. Un seul corps de quatre cents hommes lui tint tête; et comme son chef, François Stocco, ne voyait pas venir à son aide les autres corps de volontaires, il dut renoncer à lutter en rase campagne, pour retrancher ses hommes de chaque côté de la route, et passer à la fusillade les soldats de Nunziante. Plus de cent soixante Napolitains tombèrent sous les coups de la petite troupe. Nunziante, effrayé, revint sur ses pas, et reprit ses premières positions.

IX.

Le 1er juillet, Ribotti, voyant ses forces diminuer de jour en jour, déclara qu'il ne pouvait plus tenir les défilés de Spezzano; il avait à la fois à supporter et l'attaque du général Busacca qui marchait sur lui en tournant le dos à la mer, et celle du général Lanza qui arrivait par la terre ferme. Sans attendre les ordres du comité directeur, il se replia avec sa colonne de Siciliens sur Cosenza. C'était abandonner aux troupes napolitaines l'entrée de la grande route qui conduisait de Castro-Villari à Montalto, et de Montalto à Cosenza.

La ville, sans défense, pouvait d'un moment à l'autre tomber au pouvoir des soldats de Ferdinand; le comité crut devoir se replier au milieu des montagnes, dans la ville de Tiriolo. Cette mesure, rendue nécessaire par la retraite de Ribotti, eut néanmoins les conséquences les plus funestes; la désorganisation se mit aussitôt dans

toutes les Calabres, et, avant même que le comité ne se fût retranché dans cette nouvelle position, une lettre de Monteleone lui annonçait que les insurgés traitaient avec Nunziante. Dès lors, il était certain que la jonction des trois corps d'armée de Lanza, de Nunziante et de Busacca devenait inévitable.

Les Siciliens eux-mêmes avaient cédé à la panique générale. Le 6 juillet, sans attendre que la ville de Messine leur envoyât un bateau à vapeur, ils s'emparèrent de trois petits bâtiments et mirent à la voile pour Corfou.

Nunziante, à cette nouvelle, envoya à leur poursuite un pyroscaphe qui les rejoignit quelques jours après; les malheureux Siciliens durent alors se repentir d'avoir suivi les conseils de la crainte. Ils furent faits prisonniers avant d'arriver à leur destination.

Bientôt Tiriolo même vit s'avancer sur elle toutes les forces des ennemis; il restait à peine quatre cents hommes au comité; la lutte était devenue impossible. Ricciardi et ses collègues, après être restés trois jours cachés dans les montagnes de l'île, s'embarquèrent sur un bateau, à quelque distance de Cotrone, et purent gagner heureusement les îles Ioniennes.

Ainsi se termina misérablement la lutte des derniers représentants de l'Assemblée nationale contre le pouvoir violateur du roi de Naples, dont il nous reste à tracer le portrait.

X.

On peut comparer Ferdinand II à ces chefs mérovingiens qui se croyaient jadis tout pardonné quand ils avaient fait un pèlerinage au tombeau de quelque saint ou bâti une abbaye.

L'Église a délié Ferdinand de son serment de fidélité à la constitution : dès lors, sa conscience est en paix.

Instrument docile entre les mains d'un clergé haineux et fanatique, il se regarde comme l'oint du Seigneur, le vrai fils aîné de l'Église. Entendez-vous ces psalmodies qui franchissent les murs du palais de Caserta? C'est le roi qui donne à sa femme, à ses enfants, à ses serviteurs, la distraction d'une procession avec cierges et bannières. — Le roi s'amuse.

Ferdinand II sort peu ; des attaques d'épilepsie l'ont même forcé à renoncer à l'exercice du cheval. C'est au milieu de ses domestiques qu'il aime à passer son temps, c'est parmi eux qu'il donne un libre essor à son goût pour les plaisanteries peu relevées et les distractions bruyantes.

Il parle facilement les principales langues de l'Europe, la langue italienne exceptée : toutefois, le patois napolitain lui est familier, mais il n'a pour s'en servir ni la verve, ni la grâce de son aïeul Ferdinand Ier.

Petit de taille, obèse, grand mangeur, Ferdinand II a la voix rauque et criarde, le geste fréquent et sans dignité. Comme les rois barbares dont il fait souvenir, il

a l'intelligence courte et perçante; son esprit est pénétrant sans élévation.

Il n'aime pas la littérature, et il n'éprouve aucun attrait pour les agréments de la société et le commerce des hommes de lettres.

Ses haines et ses ressentiments, qui ne pardonnent jamais, empruntent longtemps le masque de l'amitié et de la confiance.

Comme dernier trait au tableau, regardez cet homme qui s'agenouille devant un capucin, lui baise la main et se signe : cet homme, c'est Ferdinand II de Bourbon, roi des Deux-Siciles!

Un roi aux pieds d'un moine! voilà Ferdinand II.

CHAPITRE XIV.

LE GOUVERNEMENT DE PIE IX.

I.

Tous les publicistes qui ont eu à rendre compte du règne de Pie IX l'ont condamné tour à tour : les rétrogrades parce qu'il était libéral, les libéraux parce qu'il devint rétrograde. Pie IX est resté un problème à solutions contradictoires. Les uns ne le regardèrent dans la bonne voie que quand les autres jugèrent qu'il l'avait abandonnée; mais personne n'a tenté de justifier la conduite du souverain pontife.

L'historien, cependant, qui tient compte des erreurs et des faiblesses des hommes, doit chercher la solution de ce problème, et il la trouvera dans l'esprit qui anime

une partie du clergé catholique; esprit plus funeste encore au clergé lui-même qu'aux affaires dont il a la direction. Nous considérons trop comme un devoir d'exprimer ce que nous croyons être la vérité, pour la dissimuler à ceux-là même qu'elle peut offenser ; nous le faisons sans acrimonie, et nous les laissons juges du plus ou moins d'exactitude de nos affirmations.

Le prêtre est intéressé plus que tout autre aux affaires publiques; il doit donc y prendre part, non pas en diplomate, mais en pasteur. Sa conduite, dégagée des intérêts matériels, doit être toute de mansuétude et de charité. Il faut qu'il donne, dans les affaires, l'exemple du désintéressement moral, de l'observation de la parole jurée, et du dévouement à l'amélioration de ses semblables. S'il ne peut maudire les tyrans, il doit les condamner et secourir leurs victimes. Le secret de toute son influence résulte de la franchise avec laquelle il accepte cette mission; dès qu'il y manque, il entraîne fatalement sa perte, et du même coup la perte du catholicisme.

On se plaint de la décadence dans laquelle est tombée la religion, et l'on accuse les masses d'être imbues de mauvais principes. Cette assertion, vraie quant au résultat, ne nous paraît pas fondée quant à l'explication. Le peuple n'a pas, à proprement parler, de principes; il n'est ni philosophe ni théologien ; il juge d'après ce qui frappe son esprit, et se conduit d'après ses jugements. S'il voit les représentants du catholicisme suivre une politique ambiguë, une conduite mauvaise; s'il voit des hommes faibles là où on lui annonce des hommes dont

le devoir est d'être forts, il apprécie l'efficacité de la doctrine d'après les résultats qu'elle produit, et il la condamne alors comme impuissante et stérile. Ce ne sont pas les déclamations philosophiques du XVIIIe siècle qui ont tué la religion. Le simple bon sens se refuse à croire que les doctrines voltairiennes auraient obtenu l'influence qu'on leur a attribuée si elles n'avaient eu aucun fondement.

Or, il nous a semblé, — nous souhaitons toutefois nous tromper, — que la décadence religieuse du dix-huitième siècle n'a pas suffisament renseigné le clergé sur sa mission dans les sociétés modernes. Objet de haines violentes et de dévouements aveugles, il a cru pouvoir subsister en cédant aux unes et en s'appuyant sur les autres. Une telle politique le menait fatalement à cette conduite contradictoire, que la plupart accusent de perfidie, et qui n'est en définitive que le résultat d'un impuissant effort pour reconquérir des prérogatives perdues.

Il appartenait à Pie IX de relever le catholicisme en abdiquant un aussi malheureux système. Les évènements l'avaient placé dans une position qui ne se retrouvera peut-être jamais. Le pape pouvait être le chef du progrès; il n'avait pas à tirer l'épée; son œuvre d'humanité, de désintéressement et de conciliation aurait suffi à donner aux révolutions le caractère pacifique qu'elles ont toutes affecté à leur origine. Par une étrange combinaison de circonstances, la majorité des princes de l'Europe civilisée se sentaient nécessairement entraînés vers la voie des réformes. Un encouragement eût suffi pour opérer

sans secousses la transformation sociale, et le christianisme, en sauvant la paix, se sauvait lui-même. C'est là ce que la papauté ne voulut pas comprendre. Nous ne la condamnons pas, nous laissons aux faits à prononcer cette sentence; mais nous la plaignons profondément d'avoir négligé la plus belle occasion qui lui ait été offerte depuis des siècles. Elle a oublié une vérité qu'on ne saurait trop répéter sous toutes les formes et sur tous les tons : Le passé est comme un abîme qui engloutit ceux qui reviennent sur leurs pas; le seul terrain stable est l'avenir.

II.

Ces considérations nous expliquent suffisamment la contradiction des actes de Pie IX. Son plus grand crime était d'être faible. Placé entre l'influence du clergé, qui lui montrait le sentier battu de la routine, et le cri impérieux du peuple, qui le poussait dans une voie nouvelle, il démentait ou confirmait chaque jour ses engagements de la veille, selon que l'une ou l'autre de ces forces triomphait tour à tour.

Mais de tous les obstacles que Pie IX avait à vaincre, le plus grave, sans contredit, était la conduite des affaires du royaume. La papauté temporelle aurait été imposée au catholicisme par ses ennemis les plus perfides, qu'elle n'eût pas réalisé plus efficacement la décadence du pouvoir spirituel. Les États de l'Église, qui imposent au chef du christianisme des intérêts terrestres,

furent de tout temps la pierre d'achoppement du pontificat. En 1848, la fausseté d'une pareille situation se manifesta plus vivement que dans toutes les autres époques de l'histoire.

Lorsque, après avoir donné le signal des réformes libérales, Pie IX vit l'Italie tout entière s'animer d'une vie nouvelle, lorsqu'il vit la Lombardie se lever en masse pour chasser ses oppresseurs au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples, il ne craignit pas d'y applaudir comme chef spirituel; mais il devait s'en effrayer comme chef temporel.

Si Pie IX avait consulté les intérêts de son Église au lieu de consulter les intérêts de son royaume, sa décision n'aurait pas été douteuse : il eût abdiqué sa puissance temporelle pour n'être plus que le chef spirituel du globe. Il se serait ainsi dégagé de l'action matérielle pour ne plus prendre part qu'à l'action morale dont il devait être le représentant sur la terre. Il se fût ainsi mis à l'abri de tout reproche et de tout blâme; il eût enfin dénié de la sorte toute la responsabilité d'une intervention à main armée dans les affaires italiennes.

Malheureusement, la pensée ne lui vint même pas d'accepter le triomphe religieux au prix du renoncement politique; il voulait être à la fois et pape et monarque, et l'on ne doit point s'étonner que, placé dans cette équivoque situation, il ait produit les actes les plus contradictoires.

On nous dira peut-être que c'est vouloir des forces surhumaines qu'exiger un pareil sacrifice. Nous ne le

croyons pas. Si l'exemple d'un tel acte ne s'était jamais produit dans l'histoire, cette objection aurait quelque fondement; mais les faits nous montrent, au contraire, que des hommes servis par la prospérité, et dégagés des inextricables entraves qui entourent la papauté, ont abdiqué à la fois et leur puissance et leur gloire, au moment où l'une et l'autre brillaient du plus vif éclat.

Mais la question n'est point dans l'évaluation de l'étendue du sacrifice, elle est ailleurs.

Si l'on envisage de bonne foi la situation de Pie IX au moment suprême de 1848, on conviendra qu'il était placé dans une terrible alternative : ou faire la guerre, ou s'y refuser. Faire la guerre, c'était prononcer l'abdication du pontife en tant que chef spirituel de l'Église; s'y refuser, c'était passer la condamnation du monarque traître à la cause italienne. Se prononcer franchement pour l'une de ces deux prérogatives, c'était donc renoncer sans retour à l'autre.

Pie IX se débattit vainement sous l'étreinte de cette impitoyable logique des faits; il voulut sauver à la fois et le pape et le roi. Dieu lui-même n'aurait pu réussir dans une pareille entreprise : Pie IX ne fit que passer du même coup l'acte de condamnation de la monarchie et celui du pontificat.

III.

Aux premières nouvelles du soulèvement de la Lombardie, Rome tout entière s'était émue. Au ministère

Gizzi, presqu'entièrement composé d'ecclésiastiques, avait succédé le ministère Galetti, composé des laïques Recchi, Pazolini, Sturbinetti, Menghetti, Aldobrandini, et du cardinal Mezzofanti (1). Ce ministère avait pour président le cardinal Antonelli.

Le cardinal Antonelli, quoiqu'ostensiblement d'accord avec ses collègues, tous chers au peuple, dirigeait sourdement les menées du parti rétrograde. Cependant, malgré toute son influence et l'appui de la position favorable dans laquelle il était placé, il n'avait pu empêcher le pape de permettre l'armement de 20,000 hommes, qui, sous le commandement de Ferrari et de Durando, partirent de Rome vers le milieu du mois d'avril.

Le cabinet de Vienne, justement effrayé de cet envoi des troupes pontificales, chercha alors un moyen de conjurer l'orage qui grondait sur sa tête; la position équivoque de Pie IX, que nous venons de décrire, s'offrit aussitôt à sa pensée, et il sut en tirer habilement parti.

Sûr d'être appuyé par la camarilla rétrograde, il fit rédiger un acte qu'il envoya au pape. Cette note développait les raisons suivantes :

« Il était clair qu'en prenant part à la guerre, Pie IX allait se mettre en contradiction avec son rôle de souverain pontife. Le pape était menacé par cette conduite d'un schisme entre l'Église autrichienne et l'Église romaine. Il fallait donc réfléchir à la gravité d'une pareille

(1) Mezzofanti était ce fameux polyglotte qui savait plus de trente *langues* ou dialectes différents.

situation. Rome n'avait rien à attendre ni des autres nations de l'Europe, peu intéressées à la solution des affaires d'Italie, ni des Italiens eux-mêmes, qui devaient tôt ou tard se déclarer contre la souveraineté temporelle du pontificat. »

Cette note devint, entre les mains du parti rétrograde, une arme puissante pour arrêter Pie IX dans sa conduite réformatrice. Les peuples de la Romagne, comprenant la position équivoque du pape, demandaient à grands cris que le gouvernement fût exclusivement confié aux laïques. Il avait adopté avec enthousiasme l'idée de constituer à Rome l'assemblée nationale destinée à régler l'indépendance et l'unité italiennes. Quoiqu'on ne prétendît pas encore dépouiller le pape de toute puissance temporelle, on espérait qu'il voudrait bien accepter la présidence de cette assemblée, et se faire le centre du noyau autour duquel devaient venir se grouper les différents éléments de la future unité de l'Italie.

Pie IX hésita quelque temps entre les réclamations de ses sujets et les instances des rétrogrades, et ce fut à ces derniers qu'il crut devoir céder. Le 29 avril, il prononça au consistoire secret une allocution destinée à décliner toute la responsabilité de la guerre.

IV.

Cinq jours auparavant, la décision de Pie IX à ce sujet était déjà prise. Quelques rétrogrades, dans la joie

du triomphe, trahirent le secret; le ministère crut aussi devoir exprimer ses craintes dans une déclaration solennelle qui fut signée même par le cardinal Antonelli. Le 25 avril, un prélat de la cour, Enea Sbaretti, lié depuis plus de douze ans avec le pape, fut à même d'entendre dans divers endroits le jugement du peuple sur l'acte médité pour la séance du 29. N'osant rapporter lui-même les paroles qu'il avait entendues, il les fit parvenir à l'oreille du pape par l'un de ses parents. Pie IX ne répondit rien; mais le lendemain Enea Sbaretti fut chassé de la cour avec l'ordre de n'y reparaître jamais.

Cependant la séance du consistoire secret s'était ouverte. Pie IX débuta dans son allocution par déclarer qu'il était entièrement innocent des mouvements de l'Italie. Il justifiait sa conduite réformatrice en prétendant qu'il avait eu la main forcée par la situation. Il n'avait, disait-il, proclamé l'amnistie que parce que son prédécesseur, Grégoire XVI, n'ayant pas observé le *memorandum* dicté par les puissances, la plupart des individus condamnés sous son règne méritaient d'être graciés.

Il en arriva bientôt à la question de la guerre. Ce fut alors qu'il rejeta violemment toute participation à l'intervention dans la cause italienne. C'était malgré lui que le ministère et le peuple avaient envoyé des troupes en Lombardie. Il avait tout fait pour empêcher les conséquences d'une pareille intervention; enfin, il avait donné l'ordre au général Durando de ne pas aller au-delà de la limite des États Pontificaux. On pouvait

donc être certain que les troupes romaines ne prendraient point part à la lutte, puisqu'elles resteraient échelonnées sur les frontières, afin de protéger les États de l'Église contre toute attaque, soit des Autrichiens, soit des insurgés.

Il termina cette allocution en annonçant qu'il regardait comme condamnable l'idée des peuples qui voulaient le voir à la tête des affaires d'Italie, et il déclara qu'il conserverait, en dépit de tous, la monarchie temporelle intacte, selon la politique que lui avait tracée la longue série de ses prédécesseurs.

V.

Les rétrogrades triomphaient ; une pareille déclaration condamnait à la fois et le peuple et le ministère. Pie IX, en face de ces deux forces, y prenait l'attitude d'un homme contraint de céder à des factieux ; aussi tous les ministres, à l'exception du cardinal Antonelli, s'empressèrent-ils de donner leur démission. Le peuple, irrité, forma des attroupements. A mesure que la nouvelle se répandait dans la ville, la colère des citoyens devenait de plus en plus menaçante. Toutefois, ce ne fut point sur le pape qu'on rejeta tout l'odieux de cette fameuse allocution ; on crut qu'il avait eu la main forcée par les cardinaux du parti rétrograde. La garde civique, prenant fait et cause pour les libéraux, occupa dès ce moment tous les postes de la ville. Un de ses bataillons entoura le Quirinal. On fit main basse

sur tous les cardinaux, et particulièrement sur Bernetti et Antonelli, afin d'isoler le pape de leur influence et de lui permettre de se prononcer en toute sécurité.

Cette conduite avait été dictée par les bruits les plus étranges. Les Romains considéraient Pie IX comme menacé dans son trône et même dans sa vie par la camarilla rétrograde. On allait jusqu'à prétendre que les cardinaux avaient à plusieurs reprises tenté de l'empoisonner.

Une partie du peuple, sous les ordres de Cicero Vacchio, s'était emparée de la poste, afin qu'aucune lettre réactionnaire ne pût parvenir à Pie IX.

Le pape, effrayé par cette démonstration, réintégra les ministres démissionnaires et destitua le cardinal Antonelli. Terenzio Mamiani, homme populaire, fut chargé de la présidence : à peine fut-il entré en fonctions, qu'il publia un programme de nature à satisfaire tous les citoyens. Les articles de ce programme étaient ceux-ci :

1° Aucun prêtre aux emplois, quels qu'ils fussent.

2° Déclaration de guerre formelle contre l'Autriche.

3° Pie IX immédiatement à la tête de son gouvernement.

4° Bulletin officiel quotidien de la guerre soutenue pour la cause sainte.

5° Encouragements de toute nature à la jeunesse romaine pour s'enrôler sous les drapeaux et prendre part au combat.

A peine ce programme fut-il publié, que l'agitation se calma comme par enchantement. Le pape, rassuré, crut pouvoir revenir sur son allocution ; en conséquence, il déclara, le 1er mai au matin, qu'il condamnait la révolte du peuple, et menaça ses sujets des foudres de l'excommunication.

Cette nouvelle déclaration ne fit aucun effet sur la population romaine. Mais le bruit que Pie IX, mécontent du ministère Mamiani, voulait mettre tous les portefeuilles entre les mains du cardinal Ferretti, renouvela l'agitation des jours précédents. La garde civique, qui avait déposé les armes, les reprit pour se porter en masse autour du casino des négociants, dans lequel quinze cents personnes s'étaient rendues, sous la présidence de Francisco Orioli, pour délibérer sur les affaires publiques.

Après de vives et nombreuses discussions, cette assemblée improvisée décréta la note suivante :

« Le peuple romain, qui se fait un devoir de respecter la conscience très-timorée du Saint-Père, et qui, d'un autre côté, ne veut pas de termes vagues et d'expressions équivoques et insuffisantes, cesse toute instance pour que de la bouche de Sa Sainteté sorte une déclaration de guerre solennelle et catégorique ; le peuple romain désire, et il demande à sa béatitude un ministère réellement libéral, qui ait pouvoir de poursuivre et d'aider la guerre nationale avec ardeur et par toutes sortes de moyens. »

VI.

Cette adresse obtint la confirmation du ministère Mamiani : les affaires étrangères furent provisoirement placées sous la présidence d'Orioli, ainsi que la surveillance des cardinaux, à l'exception de celle qui pesait sur Bernetti.

Le 4 mai, deux adresses successives parvinrent au pape, celle du conseil municipal et du sénat romain, et celle de la garde civique ; elles furent toutes deux hautement approuvées par Mamiani.

L'adresse du conseil municipal, considérant le pape en tant que chef spirituel de l'Église, lui proposait plusieurs clauses qu'on peut résumer en quelques lignes.

Elle lui demandait de se porter comme médiateur de la paix et de la concorde, de ne pas s'opposer à la marche des opérations militaires, et terminait par ces paroles :

« Nous ne demandons pas, à vous nonce de la paix, de provoquer à la guerre le peuple romain ; nous vous prions seulement de ne pas nous empêcher de pourvoir à la guerre par l'intermédiaire de ceux à qui vous voulez confier la direction des affaires temporelles. Nous ne vous demandons pas de faire taire l'inspiration de votre cœur, ni de renoncer à l'horreur que doit avoir un prêtre pour une guerre entre citoyens; mais seulement veuillez pourvoir à la tranquillité de l'Italie tout entière, et éloigner tout soupçon que votre jugement solennel ait

proclamé injuste ce soulèvement de tous les Italiens pour le salut de la patrie commune. Saint Père, proclamez la justice et le droit de l'Italie entière à revendiquer son indépendance et sa nationalité. Cette parole suffira pour calmer les esprits et empêcher l'interprétation que l'étranger donnerait à votre manière de voir sur votre cause. Tous nous vous serons reconnaissants, si, dans la mansuétude de votre cœur, et sans suspendre les opérations militaires, vous réussissez par des conseils pacifiques à terminer la question sur la base d'un complet éloignement de l'Autriche et de l'indépendance nationale; nous vous serons reconnaissants de présider une diète d'Italie pour régler la marche intérieure; nous bénirons constamment le nom du grand pontife qui aura sauvé la patrie commune. Ces vœux, Saint Père, vous prouveront que nous n'attendons que de vous seul notre bonheur, et implorons pour nous, pour les milices citoyennes et pour la ville, votre bénédiction apostolique. »

Les conditions de la paix étaient : la nationalité italienne et son indépendance complète de l'étranger; l'éloignement des armées autrichiennes de l'Italie, et la formation d'une diète à Rome pour combiner les conditions sur lesquelles pourraient être assises les bases de la nationalité.

Le pape devait être créé président de cette diète.

Quant au programme de la garde civique, il comprenait les articles suivants :

1° Concourir à la reconstitution des nationalités foulées aux pieds et démembrées,

2° S'unir d'amitié avec les peuples libres, et ne conserver avec les despotismes que les relations nécessaires au maintien de la paix et aux intérêts du commerce.

3° Avoir foi en soi-même et non dans l'assistance et les promesses d'aucun étranger.

4° Promouvoir un pacte nouveau et un traité solennel entre les peuples, conformément aux véritables intérêts de chacun d'eux et aux principes naturels et perpétuels du droit international.

5° Ne transiger jamais avec l'Autriche, et ne signer la paix que lorsque les Alpes traceront les frontières de l'Italie.

6°... (*Cette ligne est laissée vide dans l'original.*)

7° La diplomatie du gouvernement doit devenir digne d'une nation libre et grande, et rappeler la magnanimité romaine.

A la réception de ces deux pièces, le pape tomba dans un abattement épouvantable ; il sembla complètement revenu à la cause libérale ; il remplaça Orioli par le cardinal Soglia, un des ecclésiastiques les plus avancés de la Cour, et, conformément à la demande du conseil municipal, il écrivit directement à l'empereur d'Autriche. Il cherchait dans sa lettre à le persuader d'abandonner l'Italie sans coup férir, d'éviter une effusion inutile de sang, et de considérer que Dieu ayant donné à chaque nation des limites naturelles, la justice exigeait de respecter l'indépendance de chacune d'elles.

VII.

Les démarches et les actes de Pie IX remplirent de joie le peuple romain. Une grande partie des citoyens crurent qu'il avait pour cette fois définitivement rompu avec le passé, et l'enthousiasme se manifesta par les cris de : *Vive Pie IX! Vive l'indépendance italienne!*

Il faut convenir que, de tous les peuples de la Péninsule, le peuple romain fut celui qui jugea le mieux la situation et qui se conduisit avec le plus de sagesse; il fut cependant le plus calomnié. On rejeta sur quelques agitateurs ce qui était l'œuvre de la nation tout entière. Si nous avons reproduit dans cet ouvrage les adresses qui furent envoyées au souverain pontife par les différents corps de l'Etat, c'est que nous avons voulu prouver que l'action était générale et plus sage à Rome que partout ailleurs.

Les Romains, qui avaient tant de sujet de considérer le pouvoir temporel comme un ennemi déclaré, ne se laissèrent pas toutefois porter aux extrémités violentes, trop souvent constatées en pareil cas. Ils eurent l'intelligence de considérer la papauté, même rebelle à leurs vœux, plutôt comme un instrument que comme un obstacle. Aussi est-il étonnant de voir un peuple entier agir avec une intelligence si profonde. On doit remarquer que jamais Rome ne chassa Pie IX, tout hostile qu'il fût aux vœux de la Romagne, mais que ce fut Pie IX qui quitta Rome.

Aussi le pouvoir ministériel y fut-il plus libéral que partout ailleurs. La déclaration du programme que Mamiani proclama le 5 mai au nom du nouveau ministère, en est une preuve frappante. Après avoir parlé avec une franchise inconnue jusque-là au gouvernement pontifical, Mamiani termine par ces mots remarquables :

« A l'Italie, et bien plus encore à cette Rome, siège auguste de la religion catholique, appartient le devoir et presque, dirons-nous, le droit de ne le céder à aucun autre régime du monde en progrès et en perfectionnements sociaux et civils. »

Pourrait-on donc les condamner à la légère, ces hommes qui avaient conçu la magnifique régénération du catholicisme en le mettant à la tête du progrès? et doit-on les traiter de misérables, ces peuples qui, après avoir compris le rôle immense auquel était appelé leur souverain, employèrent tous les moyens en leur pouvoir pour réaliser au bénéfice du pape un rêve aussi magnifique? Ils ont pu se tromper dans l'exécution et faillir par la mauvaise volonté de l'homme même qui était le plus intéressé à cette réalisation; mais on n'en doit pas moins approuver le mobile qui dicta leur conduite, et reconnaître leur intelligence et leur modération.

Un dernier fait démontrera cette unanimité des tendances romaines vers le progrès. Dans la journée du 2 mai, l'ambassadeur de Hollande étant venu demander au pape de persévérer dans la voie de la routine et du

rie de la Propagande, et répandus clandestinement dans le pays.

Toutes ces manœuvres, cependant, ne pouvaient tromper le général Cavaignac : il connaissait parfaitement la position du pape et l'attitude du peuple des Etats Romains. Il savait que ce peuple, dans son ardent désir de nationalité et d'indépendance, avait offert spontanément, et avec la plus noble abnégation, ses bras et son argent à la guerre ; qu'ému et exalté par les écrits de Gioberti, de Balbo, d'Azeglio, il n'avait adoré Pie IX que parce qu'il l'avait cru favorable en même temps et nécessaire à la cause nationale ; que, dans son naïf enthousiasme, ce peuple avait traité de faux prophètes les hommes plus prévoyants qui tenaient pour absurde l'idée qu'un pape pût jamais se placer à la tête d'une réforme libérale et d'une guerre pour l'indépendance de l'Italie ; mais aussi il n'ignorait pas que la fameuse encyclique de Pie IX avait dessillé bien des yeux, et laissé dans l'esprit désenchanté du plus grand nombre cette opinion : que le gouvernement temporel du souverain pontife continuait d'être une calamité permanente pour la Péninsule.

Le général Cavaignac, disons-nous, savait tout cela ; néanmoins, il était persuadé que l'esprit éminemment religieux de la France verrait d'un bon œil le gouvernement républicain intervenir en faveur du chef de l'Église. Il pensait, en outre, qu'il était de l'intérêt de la politique française de prendre une part directe aux évènements qui s'accomplissaient en Italie, et de faire

passer la cause de l'indépendance italienne des mains des rois aux mains de la nation tout entière. Il crut donc devoir satisfaire en partie aux demandes de la Cour romaine, et il répondit que, de concert avec le ministre des affaires étrangères, il allait prendre des mesures pour expédier à Civita-Vecchia quelques frégates destinées à protéger, au besoin, la personne de Pie IX, mais qu'il ne pouvait envoyer des troupes à Rome pour combattre un peuple désireux d'un nouveau régime politique. D'ailleurs, cet envoi de troupes ne pouvait avoir lieu de son propre chef, il fallait qu'il demandât l'autorisation préalable de l'Assemblée. Proposer une chose pareille à l'Assemblée constituante semblait au général Cavaignac inopportun, et, de plus, entièrement contraire aux principes professés par la République française.

IX.

Pie IX, désappointé, demeura plongé quelque temps dans une cruelle indécision. L'Angleterre, à cette époque, semblait bien disposée à favoriser la cause de l'Autriche; mais les cardinaux représentèrent qu'on ne pouvait s'adresser à un royaume protestant pour rétablir les affaires temporelles du Saint-Siège; ils avaient soin d'ajouter que, si la diplomatie anglaise se montrait favorable aux conditions offertes par le cabinet autrichien, elle n'irait pas jusqu'à intervenir à main armée en faveur du pape lui-même.

avant dans le parti rétrograde; dès lors tous les moyens furent trouvés bons pour entraver la marche du ministère.

Un pareil état de choses ne pouvait qu'être préjudiciable à la cause italienne. Contrarié dans tous ses mouvements, calomnié à chacun de ses actes, combattu par toutes les voies, même les plus illégales, Mamiani, craignant à juste titre que le scandale ne devînt trop éclatant, céda de guerre lasse et donna sa démission.

Ce ministère emporta avec lui les dernières chances que la papauté avait de reconquérir son influence perdue. Il fut la préface de la réaction dans laquelle le gouvernement chercha à s'enfoncer de plus en plus, poussé qu'il était par l'intérêt de quelques hommes, la faiblesse de son chef, et le déplorable esprit de la routine. Dès lors, on dut prévoir que la papauté, en déniant son appui aux masses, déclarait la guerre à cette liberté dont elle avait été le principe et la force. Les évènements qui devaient suivre ne furent que les conséquences fatales de tant de fautes et de tant d'erreurs.

CHAPITRE XV.

LE MINISTÈRE ROSSI.

I.

Le 25 juillet, les Autrichiens passèrent le Pô pour faire une irruption dans les États Pontificaux, sous les ordres du général Welden.

Cette entreprise était, quoique tardive, la réponse du cabinet autrichien aux démarches de monsignor Morosini.

Ferrare fut de nouveau envahie ; le prolégat Lovatelli protesta comme l'avait fait déjà le cardinal Ciacchi ; mais Welden répondit à cette protestation par une proclamation dans laquelle il déclarait que, loin de vouloir conquérir les États de l'Église aux dépens du pouvoir

temporel, il était venu prêter main-forte à Pie IX contre des populations insurgées. Il ajoutait que le pape ayant eu la main forcée, les habitants de Ferrare et de Bologne devaient être traités comme des rebelles, et terminait cette déclaration en rappelant aux populations qu'il avait déjà mis Sermide à feu et à sang, parce que cette ville avait pris parti contre l'Autriche.

Cette proclamation n'était pas de nature à lui conquérir l'affection des habitants. Le prolégat Lovatelli ne voulut pas retirer sa protestation, et les Bolonais s'apprêtèrent à recevoir les Autrichiens comme des ennemis.

Le père Gavazzi, à cette nouvelle, voulut se rendre à Bologne pour exciter les habitants à défendre leur indépendance contre les Autrichiens : quoiqu'un ordre des autorités toscanes l'eût empêché de mettre ce dessein à exécution, les Bolonais n'en firent pas avec moins d'activité leurs préparatifs de défense.

L'agitation qui régnait dans la ville fut indescriptible, lorsque, dans la matinée du 8 août, on apprit l'arrivée des Autrichiens. Le nouveau prolégat, Bianchetti, voulut comprimer l'ardeur des habitants; malgré tous ses efforts, le peuple reçut avec hostilité quelques soldats autrichiens envoyés dans la ville. Une rixe s'engagea immédiatement; les soldats battus furent forcés de regagner honteusement le camp de Welden. Rien ne saurait décrire alors la fureur du général autrichien ; il frappa immédiatement la ville d'un impôt de cent mille piastres, en réclamant comme garantie de l'exé-

cution, huit notables de la ville comme ôtages; mais, avant que les porteurs de ces ordres fussent arrivés devant le prolégat Bianchetti, le peuple les avait massacrés. Le prolégat, effrayé des conséquences de cet acte, voulut, le 9 août, se remettre de lui-même entre les mains de Welden. Toutefois, il ne put sortir de la ville; le combat était déjà engagé. Au bruit du tocsin, les Bolonais, aidés des troupes pontificales, et même des douaniers, étaient accourus en armes. Bien que l'ennemi eût fait tonner ses canons contre la ville, il fut repoussé à deux reprises, d'abord de la porte San-Felice, puis de la porte Galliera, et forcé de battre en retraite, en laissant une quarantaine de morts et autant de prisonniers sur le champ de bataille. Deux jours après, un corps d'armée, composé de soldats pontificaux et de volontaires, vint forcer le général Welden à quitter les provinces envahies, avec ses 3,500 hommes et les deux batteries qu'il commandait.

II.

A Rome, au ministère Mamiami avait succédé le ministère Fabbri. La Chambre des Députés fut gravement affectée de la démission donnée par le ministre libéral; mais elle ne tarda pas à apprendre que si Mamiani avait quitté son poste, c'est parce que le mauvais vouloir de la cour de Rome l'avait empêché de mettre à exécution un décret voté par la consulte et le parlement quelques jours auparavant (1).

(1) Ce décret ordonnait la formation d'un corps de 24,000

Le comte Fabbri, qui prit le ministère au milieu de l'agitation profonde qui régnait dans la ville, était un homme fort âgé déjà, et par conséquent peu capable de diriger les affaires dans un moment aussi critique pour l'indépendance italienne; mais, comme on savait qu'il avait consacré sa vie à la cause patriotique, son apparition au pouvoir empêcha le mécontentement du peuple d'être poussé jusqu'à la révolte.

Nous devons dire que les concessions faites au parti rétrograde, concessions bien excusables si l'on considère le grand âge du ministre, eurent une certaine limite; car au bout d'un mois, le comte Fabbri, fatigué des luttes souterraines qu'il avait à soutenir contre la camarilla, crut de sa propre dignité de se retirer des affaires.

Cette retraite, opérée le 16 septembre, mit la cour de Rome dans un grand embarras; elle avait compté reconquérir, grâce à la faiblesse du ministère Fabbri, tout le terrain perdu; mais, après de nombreuses hésitations et des délibérations fort longues, le pape résolut d'appeler au cabinet l'économiste Rossi. Pour donner à la formation du ministère une couleur libérale, on confia de nouveau la présidence du conseil au cardinal Soglia.

hommes, composés pour une moitié de gardes nationaux, et pour l'autre de troupes régulières. Ce corps, sous les ordres d'un bon général italien, devait être envoyé au secours des Milanais, menacés par la marche victorieuse de Radetzki. On avait voté un subside de 4,000,000 de piastres pour les frais de la guerre.

III.

Pellegrino Rossi s'était acquis une grande réputation par ses ouvrages scientifiques. Économiste de l'école anglaise, il s'était montré l'un des plus ardents défenseurs de cette science contre les premières formules des économistes sociaux. Il personnifiait ce système ingénieux, mais coupable, qui, faisant de l'économie politique une science constituée à l'écart de la philosophie, n'y admet la justice et la morale qu'au rang secondaire. C'était lui qui avait donné cette fameuse définition dans laquelle il résumait toute sa doctrine : « L'économie politique est la science des richesses. » Cependant, quoique élevé à l'école doctrinaire de M. Guizot, il s'était montré assez favorable à la cause italienne. En 1815 déjà, zélé promoteur de l'indépendance à Bologne, il s'était attiré l'honneur de l'exil; il passa quinze années à Genève, où il composa un ouvrage sur le droit criminel qui attestait son génie et ses vastes connaissances. Cet ouvrage lui avait valu la mission de rédiger une constitution nouvelle pour la Suisse; mais cette constitution, quoique approuvée, ne fut jamais mise à exécution.

Après l'avènement de Louis-Philippe, appelé à Paris par les hommes de l'école doctrinaire, il obtint, grâce à l'influence de MM. Guizot et de Broglie, les chaires d'économie politique et de droit constitutionnel; le talent qu'il y déploya l'avait aussi fait élever à la pairie.

Comme il avait été chargé du rapport sur la question de l'expulsion des jésuites, le Gouvernement français l'envoya à Rome, afin qu'il pût s'entendre avec le pape. Dès lors, il resta aux côtés du Saint-Siége en qualité d'ambassadeur.

L'avènement de Pie IX augmenta son influence. Il fut, auprès du souverain pontife, le conseiller le plus chaud des réformes pontificales.

La chute du gouvernement constitutionnel français l'avait fait rentrer dans la vie privée; néanmoins, lorsque la guerre de l'indépendance éclata en Lombardo-Vénétie, il envoya ses deux fils prendre part à la lutte contre l'Autriche.

Cependant, il ne faut pas juger Rossi d'après les nombreux témoignages qu'il donnait à la cause italienne. Son cœur suivait moins, en cela, les inspirations de la générosité que la politique dictée par ses doctrines économiques.

Le panégyriste de Rossi, M. Mignet, crut de son devoir de déclarer, malgré les nombreux éloges qu'il lui prodigua, que le célèbre économiste *se montrait toujours froid, s'il cessait d'être intéressé.*

IV.

Sa nomination au ministère pontifical représentait admirablement la ligne de conduite que le pape voulait suivre dans le gouvernement des États de l'Église. Rossi était l'homme qu'il fallait à Pie IX pour mener à bien le

système qui dirigeait tous ses actes. Si le choix eût été bon dans les circonstances ordinaires, il fut malheureux au moment où l'Italie tout entière était profondément remuée par les dernières commotions politiques. La nomination de Rossi devait déplaire également aux progressistes et aux réactionnaires. L'opinion publique le tenait pour un homme disposé à servir tous les partis qui pouvaient lui fournir le gain ou l'honneur. Les radicaux ne voyaient en lui que la personnification de l'idée doctrinaire de M. Guizot; les modérés s'en méfiaient comme d'un ami bien tiède de l'indépendance; les rétrogrades, enfin, redoutaient le libéralisme de sa doctrine et le traitaient même d'hérétique et d'apostat.

La conduite que Rossi tint au ministère fut loin de rassurer les trois grands partis qui se disputaient la direction du gouvernement. Quelques jours après sa nomination, les Chambres avaient été prorogées; toute la responsabilité des actes politiques allait donc retomber sur le ministre.

Nous allons tracer en quelques mots le système politique que Rossi suivit depuis son arrivée au pouvoir jusqu'au jour où il fut assassiné par une main inconnue. Ce système mérite à juste titre la qualification de système à bascule qu'on avait donnée au gouvernement constitutionnel.

Rossi débuta par un programme inséré dans la *Gazette officielle* de Rome. Ce programme parlait peu de la question qui remuait alors tous les esprits : la guerre de l'indépendance. C'était plutôt le programme d'un

économiste que celui d'un homme politique. Il s'appliquait surtout à promettre aux sujets romains le bien-être matériel, et s'attachait à détourner le peuple de tous les sentiments politiques, pour concentrer son attention égoïste sur les intérêts du pays.

Rossi montra le plus grand mépris pour le conseil d'État; il refusa de faire imprimer les projets que celui-ci avait conçus sur les municipalités de la Romagne, et, pour que les discussions de l'assemblée eussent moins d'influence sur l'esprit public, il profita des vacances des Députés pour rétrécir de moitié la tribune publique.

Si ces mesures étaient de nature à justifier la colère des libéraux, il s'attira celle des rétrogrades par des actes qui devaient leur déplaire souverainement.

Il alloua des pensions aux blessés et aux familles des citoyens morts dans la guerre de l'indépendance, et il leva à cet effet une somme de quatre millions hypothéquée sur les biens du clergé. Il réitéra plusieurs fois l'assurance de conserver le régime constitutionnel de l'État. Il ouvrit à Rome et à Bologne des chaires d'économie politique et de droit commercial. Il établit des écoles d'agriculture, de physique, de mécanique et de chimie. Enfin, il organisa sur toute l'étendue de l'Etat des offices de statistique, ayant leur office central à Rome.

Ces mesures, qui satisfaisaient à moitié les libéraux, n'étaient pas de nature à rassurer les rétrogrades. On peut dire que tous étaient mécontents.

Cependant le peuple de Rome patientait; il attendait la réouverture des Chambres, qui devait se faire le 15 novembre, et il espérait généralement que l'attitude des députés engagerait le ministère à dépouiller toute restriction dans la voie libérale. La camarilla rétrograde, de son côté, s'effrayait beaucoup de cette circonstance, et cherchait tous les moyens d'engager Rossi dans la voie réactionnaire. L'influence que le ministre avait sur Pie IX le leur faisait considérer comme un homme bien autrement redoutable que Mamiani.

V.

Le 14 novembre, dans la matinée, les Romains apprirent que le ministère n'avait pas voulu tolérer l'hospitalité donnée à quelques réfugiés napolitains. Il fut bientôt avéré que, par l'ordre de Rossi, trois d'entre eux avaient quitté les États de l'Église. On allait même jusqu'à dire qu'il les avait fait arrêter pour les livrer au gouvernement de Naples. Cette dernière rumeur était évidemment calomnieuse.

Le 15 novembre, Rossi, en se levant, reçut plusieurs avis dans lesquels on lui conseillait de ne pas assister à l'ouverture des Chambres. Un prêtre s'était présenté chez lui pour l'engager à garder la maison. Pie IX lui-même le pria de suivre ces avis. Le valet-de-chambre du ministre se jeta, dit-on, à ses genoux, en le suppliant de ne pas paraître en public.

Ces assertions nous sont fournies par diverses publications patronées de près ou de loin par la camarilla.

Des écrivains en ont conclu que le parti rétrograde connaissait le complot, et que, puisqu'il n'a rien fait pour sauver Rossi, c'est qu'il avait lui-même armé le bras de l'assassin.

D'autres, qui y avaient intérêt, ont voulu rejeter sur le parti libéral l'odieux de ce meurtre, enveloppé aujourd'hui encore d'un profond mystère. Mon devoir d'historien impartial me porte à déclarer que, dans ma pensée, Rossi est mort victime d'une coterie peu nombreuse, et particulièrement de la conjuration de quelques jeunes gens, ardents et enthousiastes comme on l'est à cet âge, et qui, sans peser l'iniquité de l'action en elle-même, ont cru la mort de Rossi nécessaire au salut de la patrie.

Quoi qu'il en soit, une foule considérable était réunie au palais de la Chancellerie; on se plaignait généralement du peu d'espace réservé aux tribunes publiques. De dix heures du matin à midi, la foule s'accrut dans des proportions énormes. A midi, Rossi parut en voiture, accompagné d'un de ses collègues. Au moment où il traversait la foule pour entrer par la grande porte du palais, des sifflets et des huées se firent entendre. Le ministre se retourna, et fit avec son fouet un geste que la foule interpréta comme un signe de mépris. Les huées redoublèrent alors; l'émotion devint générale, chacun pressentait un crime. Rossi, également ému, descendit de voiture et se dirigea vers l'escalier de gauche qui mène à la Chambre. Au moment où il inclinait à gauche, il tomba mortellement frappé d'un coup de stylet.

Le bruit de sa mort ne fit point d'effet sur la popu-



H de Montaut del — *Histoire de l'Italie par César Vimercati* — *G de Montaut sc*

ASSASSINAT DE ROSSI.



lation romaine; elle n'excita, en général, ni plaintes, ni cris ce joie, quoi qu'en aient dit les feuilles réactionnaires. Loin de là, quelques sifflets étant partis d'un groupe qui stationnait en face de la maison du ministre, où plusieurs personnages se pressaient pour lui rendre les derniers devoirs, la foule entière exprima hautement son indignation.

Il y eut bien dans la soirée, parmi quelques hommes de la lie du peuple, des scènes de sauvagerie et de férocité; et l'on ne saurait trop les déplorer, quoiqu'elles fussent en petit nombre et commises par quelques misérables.

VI.

Dans la nuit du 15 au 16, plusieurs membres influents du cercle populaire se réunirent, et, après une mûre délibération, résolurent une démonstration pour le lendemain.

On voulait prier le pape de mettre fin à une politique hostile au pays, et le conjurer de nommer un ministère démocratique. On s'assura pour cela de l'adhésion des militaires de toutes armes, dont les chefs promirent de se joindre au peuple.

Ce projet émut le pape. La nuit entière fut employée par lui à lire les messages où on le tenait au courant des phases de cette délibération. Plusieurs personnes le conjurèrent alors, soit de la prévenir, soit de s'y opposer; mais à toutes leurs observations il répondit : Nous verrons.

Cependant, le jour commençait à poindre. Avec le moment solennel approcha la crainte. Il chercha, mais vâinement, des protecteurs dans les rangs des militaires. Il voulut convoquer alors les chefs de la garde nationale et les présidents des Chambres, pour s'entendre avec eux sur les moyens de prévenir la manifestation.

Pendant qu'il faisait ces efforts tardifs, des attroupements s'étaient formés dans les rues, et la place du Peuple voyait le mouvement se grossir des carabiniers et des soldats de ligne eux-mêmes.

A ce moment, le cardinal secrétaire d'État conseilla au pape de nommer un ministère démocratique ; mais, ainsi que monseigneur Pentini, qui avait appuyé ce conseil, il ne reçut pour toute réponse que des reproches d'une extrême violence.

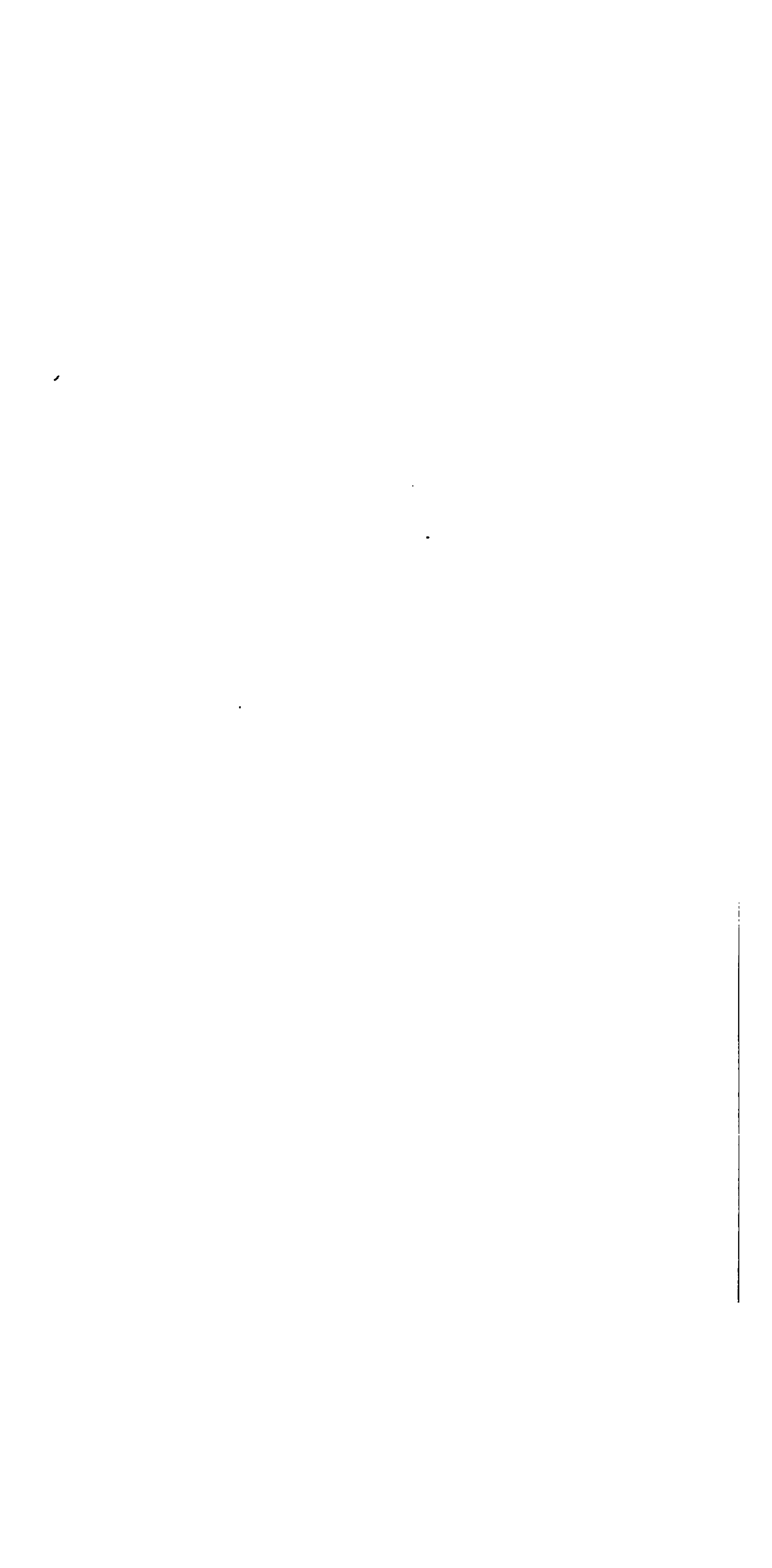
Les deux prêtres coururent chez Galetti, arrivé la veille à Rome, et, le sachant encore bien vu par Pie IX, le supplièrent de se rendre de suite au Quirinal. Mais Galetti n'eut pas plus d'influence.

A dix heures, la manifestation, ayant à sa tête le Cercle populaire, se dirigea d'un pas grave et silencieux vers la Chambre des Députés. Arrivée sur la place, la foule trouva les représentants réunis, et reprit avec eux le chemin du Quirinal.

Une députation de cinq membres fut nommée. Elle devait présenter au pape une adresse qui comprenait les clauses suivantes :

1° Proclamation de la nationalité italienne ;

2° Covocation d'une assemblée constituante, destinée



à former une confédération entre tous les peuples de la Péninsule;

3° Mise à exécution des mesures décrétées par la Chambre des Députés et le conseil d'État pour la guerre de l'indépendance;

4° Confirmation pleine et entière du programme proclamé le 5 juin par le ministère Mamiani;

5° Nomination d'un nouveau ministère, composé des membres suivants : Mamiani, Sterbini, Campello, Salicetti, Rusconi, Lunati, Sereni et Galetti.

Le corps diplomatique se trouvait, en ce moment, chez le pape. La députation ne fut point reçue; elle attendit. Au bout de quelques minutes, le cardinal Soglia vint déclarer que Sa Sainteté était décidée à ne souffrir aucune violence.

Galetti, qui faisait partie des Députés, se sépara de ses collègues, et, profitant de ses droits d'entrée, se fit introduire auprès de Pie IX.

Il était alors deux heures de l'après-midi. Après quelques instants d'entrevue, Galetti se présenta devant la foule et l'invita à se disperser, en l'assurant que le pape s'occupait du peuple et en l'engageant à avoir confiance dans le souverain.

Pour toute réponse, la foule entière s'écria qu'on abusait de sa patience, et réclama avec violence un ministère démocratique. On voulait qu'il fût constitué sur-le-champ.

Galetti, pris entre deux obstinations, celle du pape et celle du peuple, ne savait que faire. Les portes du

Quirinal avaient été fermées et confiées aux troupes suisses. Galetti, malgré de nouvelles instances, ne recevait d'autre réponse de Pie IX, sinon que celui-ci se confiait à la volonté de Dieu.

La colère de la foule éclatait de plus en plus; un garde-suisse crut bien faire en tirant un coup de fusil sur le peuple.

Il faut dire que plusieurs de ses collègues avaient été désarmés et forcés de s'enfuir dans le palais.

VII.

Le cri : Aux armes! retentit de toutes parts. Un instant après, une troupe armée et accompagnée d'un détachement de soldats qui traînaient plusieurs pièces de canon, vint engager la fusillade contre les Suisses. Mgr Palma, secrétaire des lettres latines, voulant se rendre compte du tumulte, s'approcha d'une fenêtre; mais sa curiosité lui fut fatale. Une balle partie du haut d'un clocher lui traversa la poitrine.

L'engagement dura jusqu'à la nuit; enfin, Pie IX, effrayé, fit venir Galetti, et le pria d'annoncer à ses *chers fils* qu'il consentait à la nomination du ministère désiré. Ce dernier demanda un écrit qui confirmât la parole pontificale. Cet écrit, rédigé par le cardinal Soglia, et signé par Pie IX, fut lu au peuple par Galetti.

Rome tout entière accueillit la nomination du ministère avec un enthousiasme frénétique. Quelques instants après, la foule se dispersa paisiblement, et la

tranquillité la plus complète régna dans toute la ville.

Il semblait qu'aussitôt la colère du peuple apaisée, la colère pontificale devait reprendre son cours. Quelques heures après, en présence du corps diplomatique, Pie IX protestait avec des expressions amères contre les violences qu'il avait dû subir, et traitait de scélérats et de traîtres les soldats, les gardes nationaux et les Romains.

Cependant les demandes que le peuple avait faites étaient raisonnables. Le programme du ministère Mamiani n'était autre que celui de la grande cause italienne. Ce n'était point un sentiment d'égoïsme révolutionnaire qui avait poussé les Romains à la grande manifestation du 16 novembre. La question politique n'avait point changé depuis le 5 juin, et l'on doit tenir compte de la sagesse avec laquelle une population tout entière s'abstenait de la moindre exagération. Pendant toute la journée, au moment même où la lutte était la plus vive entre les soldats et le peuple, les libéraux les plus exaltés n'avaient cessé de crier ces mots répétés par toutes les bouches : « Respect à la personne du souverain pontife ! » Ce fait nous démontre que la population romaine, tant calomniée à l'étranger, se montra dans toutes ses manifestations la plus sage et la plus raisonnable de toutes les populations de la Péninsule. Le mauvais vouloir de Pie IX était venu se briser, à diverses reprises, contre l'unanimité d'une telle modération.

CHAPITRE XVI.

FUITE ET DÉCHÉANCE DU PAPE.

I.

La décision du pape à l'égard du ministère Mamiani n'avait dû être prise qu'avec la pensée d'une fuite prochaine.

C'est là une des plus grandes preuves de faiblesse qu'on puisse donner du caractère du souverain pontife; pour lui, le danger n'était que local, et il lui semblait qu'une fois hors du Quirinal, le fardeau qui pesait sur ses épaules disparaîtrait du même coup.

Pie IX avait d'ailleurs à ses côtés deux personnages tout prêts à tirer parti de cette faiblesse : c'étaient le cardinal Antonelli et le comte de Spaur. Il serait inu-

...es qui ju-

...vement.

...usses qu'elles étaient, ne lais-
...ur l'esprit du pape, déjà fortement
... la peur. L'envoyé de France, M. d'Har-
...ait venu, de son côté, offrir à Pie IX de le trans-
...er sur un bateau à vapeur en tel lieu du territoire
...ançais qu'il voudrait choisir. Il était d'accord avec
monsignor Antonelli et le comte de Spaur sur tous
les points, à l'exception d'un seul : ces deux derniers
auraient voulu que le souverain pontife allât se mettre
sous la protection immédiate de l'Autriche.

Placé entre ces deux influences, Pie IX hésita long-
temps; cependant il finit par se décider pour le moyen
terme. Le vaisseau *le Ténare*, qui louvoyait dans les
eaux de Civita-Vecchia sous pavillon français, lui sem-
bla le meilleur refuge. Toutefois, il résolut de laisser

...es jours au milieu du calme, pour ne ...fiance des Romains.

... monsignor Antonelli et le comte ... combattre cette décision, ce ...ntèrent qu'aller se réfugier ... c'était se mettre entre les ... religion était tombée en ...archique, non-seule... ..., mais était l'objet ... pape ne voulut ...on, et toutes les rai... ...elles fussent, ne firent au... ...son esprit agité.

II.

Pendant que tous ces pourparlers avaient lieu au Quirinal, Rome entière se tenait, depuis la nuit du 15 novembre, dans la plus complète sécurité. La population, satisfaite d'avoir obtenu la mise à exécution du programme Mamiani en faveur de la cause italienne, s'efforça, par son attitude, de prouver sa confiance envers le nouveau cabinet.

Le 16 au matin, Galetti, chargé de la composition du ministère, vint en soumettre les noms à l'approbation du souverain pontife. Il fut accueilli fort amicalement.

Un des membres proposés par la députation populaire, Rusconi, avait été remplacé par l'abbé Rosmini,

tile de nous étendre sur le premier, il est assez connu; quant au second, sous l'apparence officielle d'un chargé d'affaires de la Bavière auprès de la cour de Rome, il n'était autre chose qu'un agent du cabinet autrichien.

Ces deux hommes avaient fini par persuader Pie IX de l'efficacité d'une fuite soudaine. Ils lui représentaient l'agitation romaine comme le résultat de quelques factieux. La population tout entière, disaient-ils, souffrait de la contrainte qu'une minorité turbulente imposait au souverain. A la première nouvelle de sa fuite, elle ne tarderait pas à se soulever contre les perturbateurs, et à chasser les quelques hommes qui jusque-là avaient seuls mené le mouvement.

Ces raisons, toutes fausses qu'elles étaient, ne laissèrent pas d'agir sur l'esprit du pape, déjà fortement ébranlé par la peur. L'envoyé de France, M. d'Harcourt, était venu, de son côté, offrir à Pie IX de le transporter sur un bateau à vapeur en tel lieu du territoire français qu'il voudrait choisir. Il était d'accord avec monsignor Antonelli et le comte de Spaur sur tous les points, à l'exception d'un seul : ces deux derniers auraient voulu que le souverain pontife allât se mettre sous la protection immédiate de l'Autriche.

Placé entre ces deux influences, Pie IX hésita longtemps; cependant, il finit par se décider pour le moyen terme. Le vaisseau *le Ténare*, qui louvoyait dans les eaux de Civita-Vecchia sous pavillon français, lui sembla le meilleur refuge. Toutefois, il résolut de laisser

s'écouler quelques jours au milieu du calme, pour ne point exciter la défiance des Romains.

Ce fut en vain que monsignor Antonelli et le comte de Spaur cherchèrent à combattre cette décision, ce fut en vain qu'ils représentèrent qu'aller se réfugier sur le territoire français, c'était se mettre entre les mains d'une république où la religion était tombée en désuétude, et où le pouvoir monarchique, non-seulement n'avait pas le moindre prestige, mais était l'objet des antipathies les plus violentes. Le pape ne voulut voir aucune autre issue à sa situation, et toutes les raisons, quelque spécieuses qu'elles fussent, ne firent aucune impression sur son esprit agité.

II.

Pendant que tous ces pourparlers avaient lieu au Quirinal, Rome entière se tenait, depuis la nuit du 15 novembre, dans la plus complète sécurité. La population, satisfaite d'avoir obtenu la mise à exécution du programme Mamiani en faveur de la cause italienne, s'efforça, par son attitude, de prouver sa confiance envers le nouveau cabinet.

Le 16 au matin, Galetti, chargé de la composition du ministère, vint en soumettre les noms à l'approbation du souverain pontife. Il fut accueilli fort amicalement.

Un des membres proposés par la députation populaire, Rusconi, avait été remplacé par l'abbé Rosmini,

qui n'avait pas cru devoir accepter cette charge. Le pape, sans se faire prier, nomma Muzzarelli au département de l'instruction publique. Monsignor Muzzarelli avait été longtemps président de la chambre de la Rota; mais, malgré son libéralisme et sa capacité bien connue de tous, il s'était jusque-là tenu éloigné de la politique. A la nouvelle de sa nomination, il vint trouver Pie IX pour lui représenter qu'en sa qualité de doyen il jouissait d'une position acquise par vingt années d'exercice dans la magistrature, et que, malgré tout l'honneur d'un tel emploi, il craignait que le ministère ne fût bien précaire dans un temps aussi orageux. Le pape l'assura fort gracieusement qu'il ne perdrait point sa position actuelle, et le renvoya fort satisfait. Il en fut de même des autres ministres, à l'exception de Mamiani alors absent. Ils furent tous reçus avec bienveillance par le souverain pontife, et reçurent de sa bouche les félicitations et l'expression du contentement que lui causait leur prise de possession du pouvoir.

Pendant ce temps, Mamiani accourait de Gênes, où il s'était réfugié, afin de venir recevoir, lui aussi, les témoignages d'affection du souverain pontife.

Ainsi, le 16 décembre, le ministère était composé ainsi qu'il suit :

Mamiani aux affaires extérieures, Galetti à l'intérieur, Campello à la guerre, Muzzarelli à l'instruction publique, Sereni à la justice, et Sterbini aux travaux publics.

Il faut ajouter que ces nominations avaient été signées

par le cardinal Soglia, et publiées au nom du pape lui-même.

Heureux des bonnes dispositions dans lesquelles il avait trouvé Pie IX, le ministère en profita pour aller demander, sur la proposition du cercle populaire, d'enlever aux Suisses la garde du Quirinal pour la confier aux gardes civiques. Le pape fit droit à cette demande, et, dès le soir même du 16, la garde suisse était relevée dans ses postes par la garde nationale.

Il était clair que le pape voulait, par cette conduite, donner le change sur ses projets. Jamais ministère imposé à un gouvernement ne fut accueilli avec plus de bienveillance par ce gouvernement lui-même, et telle était à ce moment encore la confiance qu'on avait en Pie IX, que sa bienveillance presque excessive n'excita en aucune façon les soupçons des ministres.

Cependant, le pape cherchait à s'assurer de quelques défenseurs ; il avait confié le commandement des troupes pontificales au général Zucchi. De Bologne, le général Zucchi assura Pie IX qu'il était entièrement dévoué aux ordres de la cour.

Huit jours s'écoulèrent dans la paix la plus profonde ; l'entente la plus complète régnait entre les ministres et le pouvoir pontifical, lorsque, le 25 au matin, la nouvelle de la fuite de Pie IX circula dans la ville entière. Tous les citoyens accueillirent cette nouvelle avec les signes de l'incrédulité la plus marquée. Quelle raison, en effet, pouvait justifier la fuite du pape, et donner l'explication d'une mesure aussi imprévue ? Les

Romains se crurent un instant le jouet d'une immense mystification; mais bientôt la nouvelle devint certaine, et alors Rome tout entière sembla plongée dans la stupeur.

Pour toute mesure, Pie IX s'était contenté d'écrire au marquis Sacchetti le billet suivant :

« Nous vous prions de prévenir de notre départ le ministre Galetti, en le chargeant, ainsi que ses collègues, de faire respecter les personnes attachées à notre maison, d'autant plus qu'elles ignorent complètement nos intentions. Nous recommandons en même temps aux ministres de tâcher de maintenir dans la ville l'ordre et la paix.

« Le 24 décembre 1848.

« Le pape PIE IX. »

III.

Or, voici comment avait dû s'opérer cette fuite soudaine.

Nous disons avait dû; car, malgré les ouvrages publiés à ce sujet, rien n'est plus romanesque et plus mystérieux que la série des intrigues qui signalèrent cet acte étrange.

Le 25 novembre, dans la soirée, le pape, se dérobant du Quirinal par une issue secrète, montait dans une chaise de poste en compagnie de M. et Mme de Spaur, il était déguisé, selon les uns en aumônier, selon les autres en secrétaire du chargé d'affaires de Bavière.

Le cardinal Antonelli était parti de son côté avec M. Arnao, chargé d'affaires pour l'Espagne.

La voiture avait pu quitter Rome sans encombre, et se diriger vers la nuit sur la route de Civita-Vecchia, où il était convenu qu'on irait rejoindre le vaisseau français que M. d'Harcourt tenait aux ordres du pape. Pie IX était étourdi de sa fuite. Le comte de Spaur en profita pour faire changer de route au postillon, ce qui put s'effectuer facilement au milieu de l'obscurité; et, lorsque la voiture de poste s'arrêta, le pape, au lieu de se trouver à Civita-Vecchia, se trouva à Gaëte, à quelques lieues de la frontière romaine, dans le royaume de Naples.

Cette fuite n'avait donc été autre chose qu'un enlèvement comploté par le comte de Spaur et le cardinal Antonelli. Le pape, ébahi d'un tel quiproquo, ne savait à quoi s'en tenir; mais il etait si joyeux de ne plus fouler le sol de la Romagne, qu'il accepta aveuglément les explications spécieuses de ses compagnons de voyage, et dès lors il répéta à qui voulait l'entendre, que c'étaient non pas les desseins des hommes, mais bien ceux de la Providence divine qui l'avaient conduit à Gaëte. Fut-il réellement dupe des intrigues du comte et du cardinal, ou feignait-il de l'être? c'est ce que l'on ne saura peut-être jamais.

Pendant que Pie IX roulait sur la route de Terracine à Gaëte, *le Ténare* vit, à la nuit, arriver à son bord plusieurs personnages de distinction; il mit aussitôt à la voile pour la France. Chemin faisant, M. d'Harcourt

put apprendre qu'il avait été dupe de la comédie jouée par le cardinal Antonelli; car il reconnut bientôt qu'il n'y avait sur *le Ténare* que la veuve de Rossi et son fils, avec deux cardinaux et quelques gentilshommes de la Cour de Rome.

Parmi les justifications que le cardinal et le comte présentèrent au pape, il y en eut une qui dut lui paraître plausible. Gaëte, par sa position à quelque distance des États Romains, devait permettre de surveiller les mouvements du peuple. De plus, on pouvait agir en toute sécurité sous la protection du roi de Naples. La ville, d'ailleurs, était très-fortifiée, et à peine la nouvelle de l'arrivée de Pie IX parvint-elle à Ferdinand, que celui-ci s'empressa d'en faire doubler la garnison. Il vint lui-même avec toute la Cour remercier le souverain pontife d'avoir honoré ses États de sa présence, et parvint à le décider à ne pas transférer le Saint-Siège à Malte, comme il en avait eu d'abord l'idée lorsqu'il était arrivé dans sa nouvelle résidence.

IV.

Si la stupeur de Rome fut profonde lors de la fuite de Pie IX, le calme le plus grand ne laissa pas d'y succéder. Cette population, qu'on disait si divisée et si fatiguée des libéraux, le premier moment d'étonnement passé, ne montra plus qu'une profonde indifférence. Les proclamations que le ministère et la Chambre des Députés firent afficher sur toutes les murailles de la

ville, pour engager les habitants à conserver leur tranquillité, furent superflues. La nation tout entière se reposa avec confiance sur les hommes qui étaient chargés de la diriger.

Les ministres s'empressèrent de faire publier la lettre adressée au majordome du palais, le comte Sacchetti, et voulurent en conserver l'original, afin de prouver que, même au moment de sa fuite, Pie IX les avait reconnus.

Mais à peine le pape était-il arrivé à Gaëte, qu'il rédigea un bref dans lequel il destituait le gouvernement qu'il avait sanctionné deux jours auparavant, et où il déclarait qu'il nommait une commission destinée à prendre la direction des affaires.

Les commissaires étaient : le prince Barberini, le général Zucchi, le prince Roviano, les marquis Ricci et Bevilaqua, le prélat Roberti, et le cardinal Castracane.

Mais cette commission, qui était chargée de dissoudre le ministère, d'annuler tous les actes du gouvernement Mamiani, et de proroger les Chambres, ne fit même pas mine de vouloir se réunir. Le décret de Pie IX était un acte inconstitutionnel : hors de son pays, un prince n'a pas le droit d'y dicter des lois ; et le décret eût été illégal même en dépit de ce principe, car il n'était contre-signé par aucun des ministres responsables. Cette vérité fut si bien reconnue, que deux des membres nouvellement nommés, le cardinal Castracane et monsignor Roberti, envoyèrent immédiatement un exprès à Gaëte pour prier le pape de modifier son décret

et de suivre les lois prescrites par le régime constitutionnel, en s'adressant au ministère et en interpellant les Chambres.

Pie IX ne répondit à ces deux commissaires que par des récriminations acerbes; mais il ne put faire que la commission se réunît. Seul, le général Zucchi voulut soutenir le titre qui lui était confié; mais comme, le 27 novembre, il avait donné sa démission, le conseil des ministres déclara que, s'il persévérait dans ses intentions, il serait considéré et traité comme rebelle. Cependant, malgré le bref du pape, le peuple romain ne s'était point soulevé, les agitateurs eux-mêmes, pour employer l'expression du cardinal Antonelli, n'avaient cherché à faire aucun mouvement. Loin de là, dès le 26 novembre, on avait lu sur les murs de la ville des proclamations de tous les corps constitués qui engageaient les citoyens à conserver l'ordre et la paix. On remarquait surtout la phrase suivante :

« Au milieu de la tristesse causée par l'absence du prince et du père commun, la Chambre haute joint à l'unanimité sa voix à celle de la Chambre des Députés et du ministère pour fortifier l'espérance des citoyens et les confirmer dans la volonté de maintenir l'ordre public. »

Ces paroles répondaient victorieusement aux assertions publiées par les journaux rétrogrades, qui prétendaient que le pape avait été chassé violemment de Rome par une poignée de factieux.

Ce ne fut pas, du reste, la seule manifestation par

laquelle le pouvoir constitutionnel voulut faire preuve de tolérance. Sur la proposition du député Pantaleoni, la Chambre des Députés décida d'envoyer une députation à Gaëte pour supplier le pape de rentrer dans ses États. A cette députation se joignirent des membres du Sénat et de la municipalité, parmi lesquels on remarquait le prince Corsini, maire de Rome; mais un commissaire napolitain arrêta les députés à la frontière, et, malgré toutes leurs instances, ils durent revenir sur leurs pas. Le pape avait même refusé formellement de les recevoir.

Devant cette obstination, la Chambre législative, après de longues discussions, prit la délibération suivante:

V.

« Considérant que les États Romains jouissent des droits et des garanties d'un État constitutionnel;

« Que la constitution a pour base tout ensemble la distinction et la connexion des trois pouvoirs;

« Que là où un de ces pouvoirs fait défaut, le régime constitutionnel est faussé et ne peut plus fonctionner;

« Que, dans la nuit du 24 novembre dernier, le pontife s'est éloigné de Rome, et n'a investi personne de ses pouvoirs;

« Que son décret daté de Gaëte du 27 novembre, par lequel il institue une commission gouvernementale, manque des formes constitutionnelles qui servent à garantir l'inviolabilité du peuple et l'inviolabilité du souverain;

« Que cette commission n'a donné nul signe de son acceptation, et que, par cela même, elle n'est pas constituée de fait ;

« Que les deux Chambres délibérantes, d'accord avec le ministère et le corps municipal, voulant éviter tout désordre, ont envoyé des députations au souverain pour le supplier de rentrer à Rome et de reprendre la direction des affaires de l'État ;

« Que ces députations n'ont pas été admises dans l'État napolitain, et que leurs démarches auprès du prince, ainsi que des démarches subséquentes, sont restées complètement infructueuses ;

« Que toute députation a été rigoureusement interdite, ce qui enlève aux députés le droit exprimé dans le statut fondamental ;

« Que, de cette manière, on ne sait si le pape jouit de sa liberté entière, de la spontanéité de ses actions et de conseils impartiaux ;

« Qu'aucun État, aucune ville, ne peuvent rester sans un gouvernement régulier, et que les propriétés et les droits des citoyens ne sauraient être privés de tutelle....

« Les Chambres,

« Obligées d'obvier aux dangers imminents de l'anarchie et des guerres civiles, et de maintenir l'ordre public ; obligées également de conserver intacts le statut fondamental, l'État et ses droits constitutionnels ;

« Fortes de leur devoir, et obéissant à la nécessité absolue qui leur est imposée par un tel état de choses,

« Décrètent :

« 1° Il sera constitué une junte provisoire de l'État.

« 2° Cette junte sera composée de trois personnes choisies en dehors de la Chambre des Députés, nommées à la majorité absolue de cette même Chambre, et approuvées par le haut conseil.

« 3° La junte exercera, au nom du souverain et à la majorité des voix, tous les droits relevant du chef du pouvoir exécutif dans les limites de la constitution, et suivant les formes et les principes du droit constitutionnel.

« 4° La junte cessera ses fonctions *dès l'instant du retour du pontife*, ou même dès le moment qu'il croira devoir députer ou investir par un acte légal une personne pour remplir ces pouvoirs, et lorsque cette personne entrera de fait dans l'exercice de ses fonctions.»

Ce décret, approuvé le 11 décembre 1848, témoigne assez que la révolution romaine fut la plus modérée de toutes les révolutions, et que Rome ne se détacha du pape que quand le pape se fut détaché de Rome.

Les trois membres de la junte étaient : le sénateur de Rome, prince Corsini; le gonfalonier d'Ancône, comte Camerata, et le sénateur de Bologne, comte Zucchini. Ce dernier ayant renoncé à ce poste, fut remplacé par Galetti.

A ce décret tout légal, le pape répondit par la protestation suivante (1) :

(1) On nous pardonnera les nombreuses citations de ce chapi-

VI.

« Le pape Pie IX,

« Élevé par la disposition divine et d'une manière presque merveilleuse, malgré notre indignité, au souverain pontificat, un de nos premiers soins a été de travailler à procurer l'union entre les sujets de l'État temporel de l'Église, de raffermir la paix entre les familles, de leur faire du bien de toutes façons, et de rendre l'État florissant et paisible, autant que cela dépendait de nous. Mais les bienfaits dont nous nous sommes efforcé de combler nos sujets, les institutions les plus larges par lesquelles nous avons condescendu à leurs désirs, bien loin, disons-le franchement, d'inspirer la gratitude et la reconnaissance que nous avions tout droit d'attendre, n'ont valu à notre cœur que déplaisir et amertume réitérés de la part des ingrats dont notre œil paternel voudrait voir le nombre diminuer toujours. Maintenant, tout le monde sait de quelle manière on a répondu à nos bienfaits, quel abus on a fait de nos concessions, comment, en les dénaturant, en travestissant le sens de nos paroles, on a cherché à égarer la multitude, de sorte que, de ces bienfaits même et de ces institutions, certains hommes se sont fait une arme pour les plus violents excès contre notre autorité souveraine et contre les droits temporels du Saint-Siége.

tre; mais la révolution romaine a été tellement dénaturée à l'étranger, qu'on ne saurait trop invoquer les actes écrits pour la rétablir dans son intégrité.

« Notre cœur se refuse à rappeler en détail les derniers évènements à partir du 15 novembre, jour où un ministre qui avait notre confiance a été barbarement égorgé en plein midi par la main d'un assassin qu'a applaudi, avec une barbarie encore plus grande, une troupe de forcenés ennemis de Dieu et des hommes, de l'Église et de toute institution politique honnête. Ce premier crime a ouvert la série des crimes commis le jour suivant avec une sacrilège impudence. Ils ont déjà encouru l'exécration de tout ce qu'il y a d'âmes honnêtes dans notre État, en Italie, en Europe; ils encourront l'exécration des autres parties du monde; c'est pourquoi nous pouvons épargner à notre cœur l'immense douleur de les raconter ici. Nous avons été contraint de nous soustraire du lieu où ils ont été commis, de ce lieu où la violence nous empêchait d'y porter remède, réduit que nous étions à pleurer avec les gens de bien, à déplorer avec eux de si tristes évènements, et l'impuissance plus affligeante encore de déployer tout acte de justice contre les auteurs de ces crimes abominables.

« La Providence nous a conduit dans cette ville de Gaëte, où, nous trouvant dans notre pleine liberté, nous avons, contre les violences et attentats susdits, renouvelé solennellement les protestations que nous avions faites à Rome même, dès le premier moment, en présence des représentants accrédités auprès de nous des Cours de l'Europe et des autres nations lointaines. Par le même acte, sans déroger en rien aux institutions par

nous créées, nous avons eu soin de donner temporairement à nos Etats une représentation gouvernementale légitime, afin que, dans la capitale et dans tout l'État, il fût pourvu au cours régulier et ordinaire des affaires publiques, ainsi qu'à la protection des personnes et des propriétés de nos sujets. Par nous a été en outre prorogée la session du haut conseil et du conseil des députés qui récemment avaient été appelés à reprendre leurs séances interrompues. Mais ces déterminations de notre autorité, loin de faire rentrer dans la voie du devoir les perturbateurs et les auteurs des violences sacrilèges que nous venons de rappeler, les ont poussés à de plus grands attentats; car, s'arrogeant ces droits de souveraineté qui n'appartiennent qu'à nous seuls, ils ont, au moyen des deux conseils, institué dans la capitale une représentation gouvernementale illégitime, sous le titre de junte provisoire et suprême d'État, ce qu'il ont publié par acte du 12 de ce mois. Les devoirs de notre souveraineté, auxquels nous ne pouvons manquer, les serments solennels par lesquels nous avons promis, en présence du Seigneur, de conserver le patrimoine du Saint-Siége, et de le transmettre dans son intégrité à nos successeurs, nous obligent à élever la voix solennellement et à protester devant Dieu, à la face de tout l'univers, contre ce grand et sacrilége attentat. C'est pourquoi nous déclarons nuls, sans force aucune ni valeur légale, tous les actes mis au jour par suite des violences qui nous ont été faites, protestant notamment que cette junte d'État établie à Rome n'est

autre chose qu'une usurpation de nos pouvoirs souverains, et que la dite junte n'a et ne peut avoir, en aucune façon, aucune autorité. Que tous nos sujets sachent donc que, quel que soit leur rang ou condition, à Rome et dans toute l'étendue de l'État Pontifical, il n'y a et il ne peut y avoir aucun pouvoir légitime qui n'émane expressément de nous; que nous avons, par le *motu proprio* souverain du 27 novembre, institué une commission temporaire de gouvernement, et qu'à elle seule appartient l'exclusive direction de la chose publique pendant notre absence, jusqu'à ce que nous en ayons nous-même autrement ordonné. »

VII.

Cette protestation, par laquelle le souverain pontife avait voulu hâter le mouvement de la population romaine en sa faveur, produisit, il est vrai, une agitation dans toute la Romagne; mais cette agitation était exactement contraire à celle qu'on attendait.

L'opinion publique s'indigna de l'obstination des Chambres à vouloir se maintenir dans la limite d'une constitution si constamment combattue par Pie IX. Les pouvoirs établis, d'ailleurs, se dissolvaient chaque jour. On fut forcé de constituer un gouvernement provisoire pour maintenir la direction des affaires.

De toutes parts des adresses arrivaient à Rome et demandaient qu'on mît fin à un régime qui tombait de lui-même. Dans les derniers jours de décembre, le gou-

vernement provisoire décréta la dissolution des Chambres, qui, en fait, était déjà accomplie, et convoqua le peuple dans ses comices électoraux pour élire, d'après le suffrage universel, une Assemblée constituante.

Le décret du gouvernement provisoire était une mesure devenue indispensable au salut des États Romains. Il était appuyé sur les considérations suivantes :

« La junte d'État, d'accord avec le ministère, a donné tous ses soins à la rédaction de la loi sur la convocation de l'Assemblée générale des députés du peuple. Cette convocation était urgente, en raison des réclamations universelles de l'État et de la gravité de notre condition politique actuelle.

« Elle a donc travaillé à obtenir que cette loi fût reçue et décrétée par les Chambres, afin que le suffrage universel donnât un mode de gouvernement capable de résister au choc imminent des divisions et à la dissolution sociale.

« Mais la junte et le ministère ont vu tous leurs soins perdus.

« Les Chambres délibérantes ont allégué que, faute d'être en nombre légal, elles ne pouvaient, non-seulement approuver, mais même discuter cette loi.

« Un autre obstacle est venu de la démission du prince-sénateur Corsini, qui a privé la junte d'un de ses membres.

« D'autre part croissait l'urgence, et les périls devenaient de plus en plus graves, à proportion du retard.

« Différer une disposition qui s'offre comme l'unique moyen de salut, c'est perdre l'État et trahir la confiance des populations. En conséquence, les membres du cabinet et les membres restants de la junte suprême ont compris qu'étant au pouvoir en présence d'un si grand péril, il est de leur devoir de triompher des difficultés, et de soutenir provisoirement le poids du gouvernement jusqu'à la convocation de l'Assemblée, laissant intacts les droits de tous. »

La légalité qui pouvait manquer à cette mesure est suppléée par la loi suprême du salut public; cette loi justifie tout.

Les comices furent convoqués pour le 21 janvier; le nombre des représentants était fixé à deux cents; tout citoyen âgé de 21 ans était électeur, et tout citoyen âgé de 25 ans éligible. L'ouverture de la Chambre était fixée au 5 février.

Certes, au milieu des crises où la population romaine était alors plongée, il faut reconnaître que la résolution prise par le gouvernement provisoire était la seule convenable. Le peuple tout entier était appelé à se choisir, par l'organe de ses représentants, le gouvernement qui lui semblerait le mieux approprié à ses besoins. Cette conduite de la révolution s'appuyait donc tout entière sur les règles de la politique la plus scrupuleuse.

D'après le texte du décret, l'Assemblée Constituante se réunit le 5 février, et la séance fut ouverte par le discours suivant du membre de la commission provisoire, le ministre de l'intérieur Armellini.

VIII.

« Citoyens représentants du peuple, l'œuvre de notre rédemption est achevée. Quel spectacle majestueux que celui d'une Assemblée Nationale! Pour la première fois elle siège à Rome. Soyez les bien venus, citoyens représentants du peuple, nous sommes fiers de vous saluer, et le gouvernement provisoire s'incline devant vous.

« Aujourd'hui, nous sommes tous Romains, nous nous appelons Romains, nous appartenons à l'Italie; enfin, nous sommes à nous-mêmes, car les peuples ne sont plus la propriété ni la proie d'une caste, ni l'apanage d'un sacerdoce. Dieu a créé libres les peuples, infâme est celui qui applique aux couronnes le cachet du droit divin, comme si Dieu pouvait se contredire! Oui, reprenons notre nom de Romains, car Rome est la partie la plus sainte, la plus historique, la plus privilégiée de l'Italie, et nous sommes fiers de ce nom.

« Pie IX, nom historique de l'époque contemporaine, était entré dans une voie glorieuse, celle de la nationalité érigée sur les ruines de la diplomatie. Succédant à un pontife détesté, instruit par les désastres passés, élevé dans le monde et non dans les cloîtres où l'on ne professe pas la religion, mais le bigotisme, Pie IX ne pouvait pas rester insensible aux exigences des besoins du temps; de là l'amnistie, une quasi-liberté de la presse, la création des municipalités, la consulte

et une constitution imparfaite. Tout faisait présager que Pie IX réconcilierait la papauté avec l'espèce humaine. Mais la loi de gravitation morale est inexorable. Pour réussir, il ne suffit pas de commencer, il faut persévérer.

« Pie IX n'était pas assez pénétré de sa mission. A chaque concession il croyait avoir fini. Les peuples avaient beau crier : En avant, en avant ! il éprouvait du repentir ; des scrupules l'épouvantaient ; il regardait comme sacrilège la liberté laïque. Assiégé comme il l'était par la diplomatie et par les rétrogrades, il devait donc reculer, et il n'attendit que l'occasion. Cette occasion se présenta : ce fut la guerre de l'indépendance. Il avait renfermé toute sa gloire dans l'union douanière de l'Italie. Il espérait soumettre l'Italie à la tiare ; mais, quant aux nécessités de la guerre, la théocratie prétendit rester neutre. De là la note fatale du 29 avril, premier divorce du souverain avec son peuple. Désormais la lutte était engagée entre les deux principes constitutionnel et théocratique. Homme sans génie, il n'avait pas compris la Constitution. Tout ministère est devenu impossible à raison de l'antagonisme des deux principes ; de là une crise ministérielle sans fin, puis la restauration imposée au mois d'août, et enfin la catastrophe du 15 novembre. Mais toutefois, après sa fuite, qui était une violation du Statut, la révolution n'éclata que lentement ; elle ne fut proclamée qu'après les protestations du pape et des ordres lancés d'un coin d'un pays ennemi. Nous restions dans un état anormal, que

A cette session, aucun des députés nommés par les États Romains n'était absent, à l'exception des généraux Ferrari et Garibaldi.

Cinq autres Italiens, mais non des États Romains : Cernuschi, Salicetti, Cannonieri, Dal'ongaro et Mazzini n'entrèrent à l'assemblée que longtemps après sa convocation, et, par conséquent, bien après la proclamation de la République.

Beaucoup d'historiens, soit par ignorance, soit par haine, se sont complus à présenter la constitution de la République romaine comme l'œuvre des étrangers, et surtout de Mazzini ; rien n'est plus faux et même plus absurde. Mazzini n'arriva à Rome que le 6 mars, et, à part les quatre autres députés dont nous avons parlé, et qui encore furent élus par la population romaine, toute l'assemblée se composait de membres qui appartenaient exclusivement à la Romagne.

Qu'on cesse donc de dire que les évènements qui signalèrent la révolution de Rome sont le résultat des menées d'une troupe d'étrangers ; une pareille assertion ferait preuve de l'ignorance la plus complète.

Nous n'ajouterons aucun commentaire à cet exposé des faits ; nous confions la vengeance des mensonges répandus à ce sujet par les rétrogrades à la confusion qui doit résulter pour eux d'une calomnie aussi peu fondée et d'une ignorance aussi honteuse des faits contemporains.

CHAPITRE XVII.

TOSCANE.

I.

Quand un gouvernement est sur la pente du progrès, il ne faut pas qu'il cherche à s'arrêter dans sa marche; en pareil cas, chacun des efforts qu'il fait ne peut que le précipiter avec plus de violence vers la réalisation des libertés exigées par les peuples; et alors, au lieu de rester au niveau du mouvement social, il est toujours entraîné au-delà. C'est cette vérité que le gouvernement de Toscane ne voulut pas comprendre. Après s'être montré admirablement disposé à favoriser le mouvement réformateur qui agitait toute l'Italie en 1848, il

s'est effrayé, comme le gouvernement pontifical, des conséquences de ses premières concessions.

Il faut rappeler ici ce que nous avons dit dans plusieurs endroits de cet ouvrage. Il est probable que ce qui contribua le plus à arrêter l'archiduc Léopold au milieu des réformes, ce fut moins l'ambition des peuples que celle de Charles-Albert.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement toscan, dès le mois d'avril, semblait craindre de poursuivre la voie dans laquelle il s'était engagé. Mais il hésita longtemps à manifester ses tendances rétrogrades. Il fallait pour cela que la Toscane éprouvât le contre-coup des évènements qui agitaient alors le pays le plus rapproché, c'est-à-dire la Romagne.

Les idées d'indépendance que Charles-Albert avait voulu personnifier en lui dans l'Italie septentrionale s'étaient formulées, comme nous l'avons vu, d'une façon toute différente à Rome. L'Italie centrale, plus sage et meilleur juge des circonstances, avait conçu l'indépendance italienne comme le résultat d'une fédération de tous les peuples de la Péninsule; elle avait récusé l'efficacité d'une monarchie constitutionnelle, quelque favorable qu'elle fût. Ces idées, qui, dès le mois de juin, étaient déjà accréditées à Rome, ne tardèrent pas à l'être en Toscane; l'Assemblée nationale, convoquée par le grand-duc, comptait dans ses membres plusieurs hommes de génie qui avaient compris toutes les difficultés de la situation. Mais, parmi tous ces hommes, on distinguait l'avocat Guerazzi.

Guerazzi, un des plus ardents défenseurs de l'indépendance italienne, voyait avec peine Charles-Albert accaparer la gloire de constituer l'indépendance de la Péninsule; il reconnaissait la pernicieuse influence que la politique piémontaise avait sur le cours des choses. Un des premiers, il s'était aperçu que l'ambition de Charles-Albert avait arrêté tous les princes italiens dans leur manifestation en faveur de l'indépendance, et il n'avait pas tardé à combattre la politique du ministère toscan, qui cédait si facilement à la crainte inspirée par l'ambition de Charles-Albert.

Lorsque les premières fautes commises en Lombardie par l'armée piémontaise furent connues en Toscane, le peuple ne considéra plus Charles-Albert que comme un obstacle à l'affranchissement de l'Italie. Le contre-coup de cette indignation ne tarda pas à retomber sur le ministère, qui, tout en faisant parade de sa bonne volonté en faveur de Charles-Albert, apportait dans l'organisation de la défense de la cause sainte une lenteur condamnable.

II.

Le 30 juillet, lorsque la nouvelle du désastreux événement de la Lombardie parvint à Florence, l'irritation gagna tous les esprits.

A onze heures du matin, un rassemblement s'était formé et avait promené dans les rues un drapeau tricolore couvert d'un crêpe. Ce rassemblement parcourut

Florence tout entière, et se grossit bientôt d'une foule immense.

Devant le palais grand-ducal, les cris de : *Vive l'indépendance italienne! A bas les ministres!* sortirent de toutes les bouches. Le grand-duc était absent; l'agitation croissait de plus en plus. On entendait dans tous les quartiers de la ville battre la générale. Le pouvoir exécutif voulut rassembler la garde nationale, afin de prévenir les conséquences de ce premier désordre. Mais quelques hommes à peine se réunirent; tous les autres déclarèrent qu'ils ne voulaient pas prêter leur concours à un ministère déchu dans l'estime publique. Les quelques gardes nationaux qui arrivaient sur la place furent accueillis par des menaces; on criait de toutes parts que ces hommes étaient des traîtres et qu'ils venaient tourner leurs fusils contre le peuple. Devant la colère devenue de plus en plus menaçante, ils furent forcés de se retirer dans le corps-de-garde.

On vit alors, au milieu du tumulte, plusieurs hommes proposer à haute voix la déchéance du grand-duc, et la formation d'un gouvernement provisoire. On ne sait jusqu'où cette agitation serait allée, si un orage violent, survenu dans l'après-midi, n'avait brusquement dissipé le rassemblement.

Cet incident ne fit que suspendre toutefois le mouvement général; quelques instants après, de nouveaux rassemblements se formèrent, et se dirigèrent vers la Chambre des Députés; le flot populaire envahit la salle dans laquelle quelques représentants s'étaient réunis

pour délibérer sur l'urgence de la situation. Le peuple réclamait à grands cris qu'on votât la déchéance du ministère et qu'on proclamât l'indépendance italienne. Après avoir fait de vains efforts pour calmer le tumulte qui se produit en pareil cas, les députés durent abandonner leur place et se retirer les uns après les autres. Le peuple n'en resta pas moins dans la salle jusqu'à ce qu'un bataillon de la garde nationale vînt la lui faire évacuer. La foule refluant dans les rues y renouvela l'agitation de la matinée. La générale fut battue de nouveau, et on força l'habitation du gonfalonier.

Devant ce soulèvement général, le ministère crut devoir céder, et Ridolphi, après avoir promis au peuple qu'on prendrait des mesures énergiques en faveur de l'indépendance, annonça que lui et ses collègues donnaient leur démission.

« Dans la gravité des circonstances actuelles, disait-il, le ministère, pouvant craindre que sa présence aux affaires soit un obstacle au bien qu'il souhaite au pays et accroisse les difficultés du moment, juge de son devoir de mettre le prince en pleine liberté d'aviser au salut public, et lui remet respectueusement sa démission. » Toutefois, Ridolphi ajoutait que, tant que le prince n'aurait pas fait un nouveau choix, lui et ses collègues resteraient à la tête des affaires.

III.

Le grand-duc revint à Florence dans la soirée; il ac-

cepta, mais non sans quelque peine, la démission des ministres. Il confirma la déclaration que Ridolphi avait faite de rester au pouvoir jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet, et se contenta, pour constituer le ministère, de déplacer seulement deux portefeuilles. Les anciens membres du cabinet restèrent donc au pouvoir; la présidence seule du conseil fut changée, et confiée à l'un d'eux, le ministre Capponi.

Le 6 août, Léopold II voulut prévenir par des mesures énergiques toute nouvelle tentative de désordre. De concert avec le ministère, il suspendit momentanément les lois constitutionnelles, et investit le cabinet de pouvoirs extraordinaires. En cas d'attentat contre l'ordre public, le gouvernement pouvait, d'après son décret, procéder à des arrestations préventives, empêcher et dissoudre les réunions qui paraîtraient offrir du danger.

Le peuple vit de mauvais œil l'adoption de ces mesures inconstitutionnelles; les pouvoirs conférés au gouvernement lui semblaient trop arbitraires. Quant à la Chambre des Députés, il se produisit dans son sein d'ardentes discussions. Guerazzi voulait mettre en accusation le ministère démissionnaire : c'était attaquer directement le ministère actuel ; aussi ne doit-on pas s'étonner si sa proposition souleva de violentes rumeurs.

Renonçant alors à son opposition contre le nouveau cabinet, Guerazzi transporta la question politique sur le terrain de l'indépendance italienne; il demandait que la Toscane prît l'initiative d'une Assemblée Cons-

titmante. Un député, M. Panattoni, l'appuya vivement, et la Chambre décréta, le 22 août, qu'on soumettrait au ministère un programme composé des articles suivants :

1° Guerre en faveur de l'indépendance italienne.

2° Les bases de la paix ne pourront être assises qu'après la conquête de la nationalité et de l'indépendance de l'Italie.

3° Formation d'une ligue entre les peuples et les princes de la Péninsule.

4° Demande d'intervention à deux grandes puissances européennes, l'Angleterre et la France.

Ces mesures étaient d'autant plus urgentes, que la capitulation de Milan, en rendant aux Autrichiens toute la terre ferme de la Lombardo-Vénétie, laissait la Toscane entièrement découverte en cas d'invasion des troupes étrangères. Déjà Lucques et Modène étaient envahies par les Autrichiens, et nous avons vu que Welden avait marché sur Bologne dans les États Pontificaux.

A l'occasion de cette dernière affaire, le ministère Capponi, qui était déjà perdu dans l'opinion publique, vit, par une mesure arbitraire, se soulever contre lui une partie du territoire toscan. Nous voulons parler d'un insurrection qui éclata à Livourne à l'occasion du père Gavazzi.

Le père Gavazzi, en apprenant la tentative des Autrichiens sur Bologne, sa ville natale, voulut se rendre chez les Bolonais, afin de disposer par ses prédications les habitants à soutenir avec énergie la guerre contre

les Autrichiens, dans le cas où ceux-ci auraient manifesté l'intention de tenter une nouvelle attaque. Dans les premiers jours d'août, le célèbre barnabite était en rade de Livourne, où il avait manifesté l'intention de débarquer.

Le ministère toscan, redoutant l'influence que pourrait avoir le père Gavazzi sur les populations, donna l'ordre de s'opposer à son débarquement; mais une députation de Livournais, sans tenir aucun compte de cette mesure, alla chercher le père Gavazzi, et l'amena à son hôtel au milieu d'une foule immense qui poussait de joyeuses acclamations.

Après un court séjour dans la ville, le barnabite se mit en devoir de traverser le territoire de la Toscane pour arriver à Bologne le plus tôt possible. Plusieurs Livournais se réunirent à lui pour l'accompagner jusqu'à la frontière.

Le ministère Capponi, irrité de voir ses ordres ainsi méprisés, voulut faire un coup d'éclat, et fit arrêter la petite troupe à quelque distance de Florence.

IV.

La nouvelle de cette arrestation ne fut pas plus tôt parvenue à Livourne, que le peuple se souleva brusquement. Le 25 août, des rassemblements armés coururent à la poudrière pour s'en emparer. La garde civique, qui défendait ce poste, engagea la lutte, et fit un feu de peloton sur la foule. Plusieurs hommes tombè-

rent dangereusement blessés; trois d'entre eux restèrent morts sur la place. La lutte dura toute la journée; les Livournais brisèrent le télégraphe, saisirent les dépêches envoyées à Florence, et sonnèrent le tocsin. Le gouverneur, forcé de se retirer devant la colère populaire, fut chassé jusque dans la forteresse, où les Livournais le retinrent prisonnier. La garde civique qui avait fait feu sur le peuple fut désarmée, et un gouvernement provisoire se forma sous la présidence du Sicilien la Sicilia.

L'influence du cercle populaire et l'intervention d'un moine dominicain que les Livournais aimaient beaucoup, le père Meloni, contribuèrent à apaiser le soulèvement général. Toutefois, on résolut d'envoyer à Florence une députation nommée par le peuple; cette députation était chargée de demander au gouvernement s'il était vrai qu'on eût emprisonné le père Gavazzi, ainsi que les Livournais qui l'accompagnaient. Elle devait réclamer en même temps la dissolution de la garde civique, et sa reconstitution sur un pied plus libéral. Le ministère toscan ne répondit que vaguement à ces réclamations. Le grand-duc menaça de sa colère les agitateurs, et un corps de troupes, sous le commandement du colonel Cypriani, fut dirigé sur Livourne.

Les habitants de cette ville, qui, aussitôt l'insurrection terminée, s'étaient préparés à repousser l'intervention à main armée du gouvernement toscan, refusèrent d'abord de laisser entrer les soldats; mais une grande partie de ces derniers ayant assuré les Livournais qu'ils

ne voulaient pas se battre contre eux, on laissa le colonel Cypriani et ses troupes prendre paisiblement possession de la ville.

Le nouveau commandant militaire voulut alors exécuter les ordres qu'il avait reçus du gouvernement. Cette conduite était maladroite; la population livournaise, une des populations les plus irritables de l'Italie, s'agita bientôt.

Une proclamation menaçante de Cypriani, qui fut affichée sur tous les murs de la ville, amena, le 5 septembre, un nouveau soulèvement. Un jeune homme qui avait lacéré l'une de ces affiches provocatrices fut grièvement blessé par les agents de police. Le peuple prit fait et cause pour la victime; une nouvelle mêlée s'engagea. La troupe, au lieu de faire feu sur les Livournais, tira en l'air; les carabiniers seuls voulurent tenir tête, et cent douze soldats furent tués dans la lutte.

Le député Guarazzi vint alors de son propre mouvement à Livourne pour s'emparer de la direction des affaires. Il engagea les habitants à nommer une nouvelle députation qui demanderait au grand-duc la suspension des pouvoirs extraordinaires accordés au gouverneur, l'amnistie complète pour les troubles de Livourne, et l'engagement de n'envoyer aucune force contre la ville.

Cette députation partit immédiatement pour Florence, Guerazzi en tête. Le 7, les députés étaient de retour; plus de 5,000 personnes attendaient avec impatience devant l'Hôtel-de-Ville. Guerazzi parut enfin au balcon.

« Citoyens! dit-il, dans notre Italie il y a déjà trop

d'un roi bombardeur; notre prince déplore le sang qui a été versé contre sa volonté et contre ses ordres; il enverra parmi nous, non pas des soldats, mais des magistrats civils qui sauront se concilier vos sympathies. Tout dépendra de la prudence du gouvernement que vous vous choisirez, soit que vous vouliez armer ou désarmer la ville, garder ou abandonner les forts, et concourir ou non à la guerre de l'indépendance italienne. La municipalité vous proposera les hommes qui devront gouverner, et vous les approuverez, si vous le jugez à propos, ou vous en nommerez d'autres vous-mêmes.

« Citoyens, que la paix, la confiance et la concorde soient parmi vous, et les jours de lutte pourront se changer en jours de joies, telles que Livourne n'en aura jamais éprouvées d'aussi grandes. »

V.

Ce discours fut accueilli avec enthousiasme par les habitants; une commission exécutive fut formée aussitôt, et Guerazzi en fut nommé le président. Cette commission s'occupa immédiatement à rétablir l'ordre; elle opéra la dissolution et la reconstitution de la garde civique. Le 10, une légion de volontaires fut formée et dirigée sur Venise; le 12, l'ordre était parfaitement rétabli : une proclamation signée par Guerazzi avait apaisé les dernières rumeurs qui agitaient encore la ville.

Le gouvernement toscan, tout en approuvant les me-

sures prises pour rétablir l'ordre, ne voulait pas toutefois reconnaître comme légale la commission exécutive, en sorte que Livourne paraissait détachée, sinon en fait, du moins officiellement, de la Toscane. Le ministère Capponi jugeait de son devoir de ne pas céder devant la volonté des habitants; il était en contradiction formelle sur ce point avec la Chambre des représentants. Ceux-ci avaient retiré plusieurs fois la parole au député Malenchini, qui avait voulu faire des interpellations à l'occasion de la révolution de Livourne; et chaque fois que ce député manifestait l'intention de prendre la parole sur ce point, des discussions très-vives étaient entamées contre le ministère. On voulait qu'il abdiquât les pouvoirs extraordinaires que le grand-duc avait étendus non-seulement à Livourne, mais aussi à toute la Toscane. Les improvisations chaleureuses du député Panattoni à ce sujet montraient combien le pouvoir exécutif était en contradiction avec le pouvoir représentatif. Cependant, malgré une opposition aussi générale et aussi formelle, le ministère Capponi voulut, de sa propre autorité, renverser le gouvernement de Livourne, et le remplacer par des hommes qu'il nommerait lui-même.

Le 28 septembre, trois personnes furent chargées d'aller prendre en main la direction des affaires; ces commissaires s'appelaient Tartini, Bandi et Ducoqué; ils se mirent aussitôt en route pour Livourne. A quelque distance de la ville, ils furent arrêtés par Guerazzi et par le gonfalonier Fabri. Ceux-ci leur annoncèrent qu'à la

première nouvelle de leur nomination les Livournais s'étaient disposés à prendre les armes, et leur déclarèrent qu'il y aurait danger pour eux à vouloir pénétrer dans une ville indisposée contre le ministère.

Les commissaires durent revenir sur leurs pas, et, à peine de retour à Florence, ils rédigèrent une protestation contre le mauvais vouloir des Livournais. Le ministère Capponi, prenant faite et cause pour eux, déclara, le 29 septembre, que les communications officielles avec Livourne étaient désormais interrompues.

Le 30, Montanelli monta à la tribune pour faire au sein de la Chambre de vives interpellations au ministère; il représenta que ce n'était point par la rigueur qu'on pouvait soumettre Livourne; il insista sur la nécessité de ne pas provoquer de discussion dans un moment aussi critique pour la cause italienne. « Autrement, dit-il en terminant, Radetzki s'en réjouira, lui qui a déjà tant profité de nos divisions intestines; il se réjouira, lorsqu'il saura que les communications officielles sont interrompues avec une ville comme Livourne; il se réjouira, car cet homme a deux armées en Italie: ses soldats d'abord, nos discordes civiles ensuite, et c'est à celles-ci plutôt qu'à ceux-là qu'il doit la victoire. »

Le ministère répondit par des échappatoires; il déclara qu'il était loin de vouloir favoriser en quoi que ce fût la désunion au sein du pays, et il ajouta que si les communications avec Livourne avaient été interrompues, c'était uniquement pour rechercher en toute

sécurité les moyens de faire rentrer cette ville dans l'ordre.

VI.

Le 1er octobre, un grand nombre de citoyens et de magistrats se réunit dans la cathédrale de Livourne. Guerazzi, appuyé par le gonfalonier, proposa, au milieu des acclamations unanimes, l'adresse suivante :

« La population de Livourne entend, comme elle l'a toujours entendu, demeurer fidèle à la famille toscane et réunie au pouvoir constitutionnel. Elle entend obtenir du pouvoir exécutif l'amnistie de tout pour tous, militaires et bourgeois. Le ministère devra résigner ses pouvoirs exceptionnels, et la constitution rentrer dans l'état normal. »

La députation arriva le lendemain à Florence; elle fut reçue par le ministère. Mais Capponi se récusa et déclara vouloir en référer au prince. Le grand-duc, vers lequel les délégués furent conduits, déclara que, si la population livournaise voulait accepter un gouvernement nommé par lui, il accepterait en échange toutes les conditions proposées. Il ne demandait pas à choisir le gouvernement de sa propre autorité; il priait les délégués de se réunir et de choisir un homme dont il ratifierait la nomination.

Le premier mouvement de la députation fut de proposer Guerazzi; mais elle craignait que ce choix ne suscitât des obstacles, et elle proposa Montanelli.

Des désordres qui se produisirent à ce moment même à Florence montrèrent au grand-duc combien il serait dangereux de ne pas confirmer la demande des délégués. Montanelli fut agréé par le gouvernement, et Guerazzi revint à Florence, après avoir laissé aux Livournais l'adresse suivante en signe d'adieu :

« Amis et frères !

« Vos demandes ont été accordées ; l'amnistie avec la formule complète que vous désiriez a été concédée ; les pouvoirs exceptionnels, jetés comme un voile sur la face de la liberté, seront levés pour n'être jamais plus étendus. Je pense que vous avez ainsi bien mérité de la Toscane ; elle vous en sera reconnaissante. Je m'éloigne en personne de cette terre livournaise ; mais mon cœur reste avec vous ! Vous allez avoir pour vous gouverner Joseph Montanelli, nom cher aux gens de bien et ornement de la patrie, tant par ses paroles que par ses actes généreux. Si vous avez foi en lui comme il a foi en vous, l'œuvre de liberté sera confirmée : cette œuvre à laquelle non pas moi, mais la modération du grand-duc et votre beau caractère ont si puissamment contribué. Adieu.

« Livourne, 4 octobre 1848.

« G.-D. Guerazzi. »

VII.

Le 11 octobre, huit jours après l'entrée de Montanelli

à Livourne, une immense démonstration se produisit devant l'Hôtel-de-Ville. Cette démonstration était toute pacifique ; la foule, drapeaux et tambours en tête, vint déboucher sur la place, portant une énorme pancarte sur laquelle étaient écrits ces mots : *Vive la Constituante italienne ! A bas les ministres !*

Une députation du peuple monta auprès de Montanelli pour lui demander que la diète se réunît en Toscane ; elle déclarait que le grand-duché étant le seul pays de l'Italie où le gouvernement était favorable à la réunion d'une Constituante de la Péninsule, nul autre pouvoir ne pouvait prendre cette mesure. Montanelli renvoya les députés avec une réponse favorable, et, se montrant au balcon, il prit la parole au milieu d'un grand silence.

« Frères, dit-il, il m'est doux de voir combien votre intelligence a saisi rapidement l'idée d'une Constituante, et a compris l'importance de la prompte mise à exécution de ce projet. Le ministre Rossi a promis, il est vrai, aux deux Chambres d'inviter les autres gouvernements à se joindre à lui dans ce but ; mais cela entraînerait trop de lenteur, et, quant à moi, je pense qu'il est on ne peut plus urgent pour le salut de l'Italie que les représentants de la nationalité italienne se réunissent au plus tôt dans une ville quelconque de la Péninsule.

« Certes, si Rome, ou Turin, ou tout autre gouvernement nous offait un point de réunion, nous irions volontiers à Rome, à Turin, ou ailleurs ; mais nous ne

pouvons forcer ces gouvernements à prendre une telle décision contre leur gré. Prenons donc nous-mêmes l'initiative que le pouvoir qui nous régit proclame hautement; réalisons cette idée d'une Constituante italienne; que la Toscane nomme tout d'abord ses représentants, et nous verrons les autres peuples italiens, même par notre exemple, forcer leurs gouvernements à entrer dans cette même voie et concourir avec nous à l'accomplissement du grand œuvre.

« Oui, citoyens, je le répète, je me réjouis de voir que votre agitation a un but, une idée pour point de départ; car vous savez que les mouvements sans but et désordonnés des masses sont une des plus grandes calamités de l'état social. Vive donc le peuple de Livourne! qui a si bien compris le sentiment de son devoir, et vive l'Italie! »

VIII.

La nouvelle de cette scène jeta Florence dans une grande agitation et imprima une sorte de terreur au ministère Capponi. Il était à craindre, en effet, que la politique suivie par le cabinet ne formât un contraste trop frappant avec l'attitude libérale du gouvernement de Livourne. Le 23 octobre au matin, le ministère Capponi vint remettre sa démission entre les mains du grand-duc. Il se contenta d'avoir entendu déclarer, pour sa satisfaction personnelle, qu'il n'était pas sorti de la légalité.

Sous la pression de l'opinion publique, le grand-duc forma un nouveau ministère qui était composé des noms suivants : Montanelli aux affaires étrangères, Guerazzi à la guerre, Mazzoni à la justice.

Le premier acte de ce nouveau cabinet fut de soumettre au grand-duc la ratification d'une Constituante italienne. Léopold II accorda aussitôt son autorisation. On forma en même temps des corps de troupes destinés à soutenir la cause de l'indépendance. Une légion étrangère fut créée, pour qu'on y pût enrôler les citoyens chassés des pays reconquis par l'invasion autrichienne. L'abolition du gouvernement militaire fut proclamée; on réunit les pouvoirs du commandant entre les mains du ministre de la guerre, et on proclama la mise à néant de tous les pouvoirs exceptionnels accordés jusqu'alors au gouvernement exécutif.

Le 7 novembre, le ministère toscan adressait à tous les gouvernements de la Péninsule une circulaire dans laquelle il les invitait à concourir à la formation d'une Constituante italienne; il offrait le territoire toscan comme résidence de la diète; il engageait vivement chacun des cabinets à réaliser aussitôt que possible l'institution de cette nouvelle assemblée, et, afin que cette mesure ne préjudiciât en rien à l'autonomie des différents États, il déclara que les questions relatives à tout régime intérieur ne seraient discutées qu'après la libération de la Péninsule.

Nous avons vu comment la révolution romaine, qui survint quelques jours après, empêcha la Toscane de

mettre à exécution le projet développé par Montanelli.

En attendant, le gouvernement qui régnait à Florence voyait, dans toute la Toscane, la paix et la confiance rétablies. Toutefois, des troubles s'étant produits au sujet de l'élection des nouveaux Députés, le ministère fit afficher dans les rues une proclamation qu'on peut considérer comme une page unique dans ce genre. Cette proclamation, signée par tous les ministres, déclarait que les citoyens devaient annoncer leurs déterminations, non par la violence, mais par des manifestations paisibles; elle se terminait en ajoutant que si l'on ne voulait pas se rendre à ces représentations, tous les ministres donneraient leur démission.

Cette dernière phrase fit plus d'effet que les menaces les plus violentes, et le calme se rétablit aussitôt dans la Toscane tout entière.

Tels furent les évènements qui s'accomplirent à Florence pendant l'année 1848. On était loin alors de prévoir la révolution qui, au commencement de 1849, devait éclater par la fuite de Léopold.

CHAPITRE XVIII.

VENISE

I.

Nous avons vu que les provinces vénitiennes avaient opéré leur fusion avec la Sardaigne. Venise elle-même, contrainte d'obéir aux réclamations de la majorité des citoyens, avait convoqué une assemblée des députés pour se prononcer sur cette grave question.

Dans la séance du 9 juillet 1848, après le ministre des finances Castelli, et le ministre de la marine Paolucci, qui s'étaient ouvertement déclarés pour la fusion, le poète Tommaseo prononça ces généreuses paroles :

« Ceux qui croient indispensable de précipiter la dé-

libération supposent que le roi aurait tenu aux Vénitiens le langage suivant : Je puis vous délivrer de l'ennemi qui vous environne, je puis vous envoyer des hommes, des armes, de l'argent, je puis ressusciter dès à présent l'honneur de l'Italie; mais je ne veux pas le faire à moins que vous ne m'accordiez d'avance le prix de mon bienfait. Ces paroles, ce n'est pas moi qui les attribue au roi, ce sont ceux qui font semblant de l'exalter, de le protéger, comme s'il avait besoin de protection. Par des louanges imprudentes ceux-là couvrent son nom d'une telle tache, que tout son sang honorablement versé dans les batailles italiennes ne suffirait pas à la laver : car les actions généreuses dont le but n'est pas généreux ne sont que des spéculations usuraires, et celui qui est venu combattre sans établir d'avance aucune condition, n'a donné à personne au monde le droit de le traiter comme un marchand d'âmes humaines, comme un accapareur de peuples. Si jamais il devait y avoir une raison pour laquelle le roi pût nous priver de son secours, ce serait l'outrage qu'on lui fait par cette interprétation calomnieuse de sa volonté. Si une femme, se trouvant en danger de mort, disait spontanément à celui qui, sans mot dire, lui tendrait la main pour la sauver : Je vous donne mon honneur; le libérateur, indigné, pourrait lui répondre : Malheureuse! qui te l'a demandé?

II.

« Venise, en proclamant son gouvernement *comme*

provisoire, n'a-t-elle pas laissé à la nation la liberté de le changer? A-t-elle, par des menaces, par des embûches ou de simples exhortations, agi sur les provinces pour les faire adhérer à la République? Et quand, après leur adhésion spontanée, elles ont elles-mêmes changé de drapeau avant le temps, ne se sont-elles pas exposées au délaissement dont elles se plaignent aujourd'hui? L'injustice et la cruauté de pareilles accusations sont si manifestes, que les répéter seulement suffit à les réfuter; et dans la douleur qu'elles réveillent, ce qui console, c'est de penser que les hommes qui se servent de tels moyens et se laissent aller avec tant d'acharnement contre un pays désolé par la guerre, avouent hautement qu'il n'est pas si méprisable, ce principe républicain, puisqu'ils lui donnent tant d'importance. La seule raison qu'on apporte à l'appui de ce que je conteste, c'est la nécessité urgente. Cette parole, traduite en langue vulgaire, n'a d'autre signification que celle-ci : — « Décidons-nous immédiatement, de crainte que, si l'on retarde, Charles-Albert, l'Italie et toutes les nations de l'Europe conjurées ne nous livrent à l'Autriche. » Les contrats que scelle la peur sont annulés par toute loi humaine et divine, et nous voudrions, délibérant entre le bruit du canon autrichien et le bruit du canon sarde, faire une chose qui engage non-seulement notre sort à nous, mais le sort de l'Italie, le sort de nos successeurs, qui, n'ayant plus ni crainte, ni espoir, nous demanderont compte de cette conduite, et feront un jour peser sur nous une responsabilité terrible!...

« Mais quelque parti que vous preniez, je vous prie de songer à une chose, c'est que ni le roi, ni d'autres princes ne pourraient vous débarrasser à l'instant de l'ennemi, vous fournir de l'argent et des troupes; que, par conséquent, vous seriez forcés pendant quelque temps encore de vous défendre et de vous soutenir vous-mêmes. Et, quand il y aurait en cela aucune nécessité, il y aurait toujours une dette sacrée d'honneur. Songez à votre défense comme si ni Charles-Albert ni d'autres ne pouvaient vous secourir, ou bien vous périrez. Et, pour ne pas périr, il faut que le nouveau gouvernement fasse tout ce que le nôtre n'eut pas le temps ou les moyens de faire : il faut raviver l'ardeur attiédie des esprits; rendre plus forte la puissance du sacrifice; faire des actions généreuses un aliment journalier de l'âme. Il faut encore combattre les habitudes d'inertie, de mollesse, de luxe et de légèreté, et ne pas se préoccuper du titre de gouvernement provisoire au point de ne pas fonder des institutions durables. Il reste encore beaucoup à faire : ne croyez donc pas qu'en tranchant aujourd'hui la question de votre sort, vous ferez disparaître l'orage. Vous auriez un poids sur la conscience et une humiliation de plus, mais pas un devoir ou une douleur de moins. Voyez la Lombardie : malgré sa fusion avec la Sardaigne, ne recommence-t-elle pas ses sacrifices comme si elle était seule et non pas à l'ombre d'un roi? Croyez-le, si cette ombre d'un roi devait unir et rendre heureuse l'Italie, moi, le premier, je le proclamerais seigneur de Venise, et j'écrirais son titre avec

mon sang. Que Dieu accomplisse mes souhaits envers cette terre chérie et éloigne mes pressentiments douloureux ! »

III.

Malgré des raisons aussi éloquemment présentées, la Chambre tout entière manifesta son impatience. Les intrigues albertistes avaient séduit tous les députés. Plusieurs orateurs, toutefois, ne répondirent qu'en tremblant à Tommaseo.

Manin, pour mettre un terme à une situation qui ne pouvait qu'être funeste au pays, s'élança à la tribune dans un suprême effort :

« Au moment, s'écria-t-il, où l'ennemi est devant nos portes, au moment où Venise est en danger, un parti doit céder devant l'autre : ce parti sera le mien. Je m'adresse à mes frères politiques, républicains dévoués et généreux, et je leur dis : Accomplissez un sacrifice suprême; oubliez que cette enceinte renferme des royalistes et des démocrates, et soyons tous Italiens. »

Cet effort l'avait épuisé; il perdit connaissance à la tribune même, et il fut emporté au milieu des acclamations enthousiastes de tous les députés. Le ministre Castelli monta à la tribune, et s'écria : « Vive Manin! maintenant la patrie est sauvée! »

Il eût fallu dire : perdue. La fusion fut votée à la presque unanimité des voix, et, cinq mois après la pro-

clamation de la république, Venise, le 4 juillet, se déclarait d'elle-même esclave de la monarchie piémontaise.

Manin et Tommaseo, en cédant devant les adversaires de la république vénitienne, n'avaient pas voulu changer d'opinion. Ils résignèrent leurs fonctions.

Le lendemain, l'assemblée, qui s'était réunie pour procéder à la composition d'un nouveau pouvoir exécutif, fit passer le nom de Manin à une grande majorité; mais celui-ci ne voulut point accepter cette charge. « Je ne pourrai jamais être le ministre d'un roi, dit-il, que pour servir la république. »

L'assemblée décréta néanmoins qu'il avait bien mérité de la patrie. Le nouveau ministère fut composé de Paleocapa, Camerata, Paolucci et Cavedalis, sous la présidence de Castelli.

On vit alors s'opérer dans la Vénétie un revirement étrange. Le peuple et tous les citoyens qui, jusque-là, s'étaient épris d'un amour sincère pour la république, et ne pouvaient même pas souffrir qu'on prononçât devant eux le nom de Charles-Albert, firent des démonstrations universelles en faveur de la fusion. Venise la républicaine était devenue en quelques jours albertiste, et les mêmes hommes qui, la veille, avaient poussé les cris de Vive Manin! Vive la République! crièrent le lendemain : A bas la République! Vive Charles-Albert! La crainte de compromettre l'indépendance italienne avait étouffé tout autre sentiment; on préférait l'indépendance à la république.

IV.

Mais bientôt on remarqua que la joie du peuple n'était en quelque sorte que factice; la ville, qui naguère retentissait des acclamations joyeuses de tous les habitants, devint morne et triste. Il semblait que chacun, en proie à une défiance indicible, revenait sur son enthousiasme irréfléchi, et avait le pressentiment d'un malheur prochain.

Ce silence fut attribué par les réactionnaires au rétablissement de l'ordre et à l'influence du régime monarchique; mais on sut bientôt à quoi s'en tenir sur sa véritable portée. Les troupes napolitaines régulières, qui étaient venues avec le général Pépé, manifestèrent alors la volonté de rentrer à Naples. Ces soldats, envoyés pour la défense de la cause italienne, prétendaient qu'on les avait trompés; qu'on voulait les mettre au service de Charles-Albert. Ils se refusaient à servir l'ambition de la monarchie piémontaise, toute constitutionnelle qu'elle fût.

Le 3 août, le ministère, ne pouvant se refuser à des réclamations devenues chaque jour plus impérieuses, fit partir 700 hommes pour Naples, en promettant qu'on embarquerait bientôt le reste des troupes avec l'artillerie et les munitions. Il ne resta dans la ville que les volontaires et quelques soldats réguliers qui voulurent seuls servir le nouveau gouvernement.

Cependant une députation de l'assemblée avait été

envoyée à Charles-Albert pour qu'il reconnût la ville de Venise et les Etats Vénitiens comme siens.

L'annexion fut opérée dans les règles, le 6 août, par un décret du Sénat et de la Chambre des Députés. On déclara qu'il y aurait une consulte spéciale pour les provinces vénètes, comme pour celles de la Lombardie. Le 7 août, trois commissaires, parmi lesquels était Castelli, prirent possession de la ville au nom du roi. Ils décrétèrent les articles suivants :

1° La liberté de la presse, le droit de réunion et la garde nationale sont garantis et conservés au peuple vénitien dans la forme et l'étendue existantes.

2° Le pouvoir exécutif sera exercé par le roi, par l'intermédiaire d'un ministère responsable envers la nation, qui sera représentée par un parlement.

3° Les actes publics seront publiés au nom de Sa Majesté le roi Charles-Albert.

4° Les lois et règlements actuels sont maintenus en vigueur, ainsi que ceux qui étaient établis avant la dernière occupation de l'étranger.

5° Le gouvernement du roi n'aura pas le pouvoir de conclure les traités politiques ou commerciaux, de créer de nouvelles lois, ni de modifier celles qui existent, sans se concerter dans ce but avec la consulte spéciale composée des membres du gouvernement provisoire actuel.

6° Les bases du protocole du 13 juin dernier, concernant la loi électorale pour la Constituante, seront main-

tenues dans la ville et dans la province de Venise, comme dans les provinces lombardes et vénètes.

COLLI, CIBRARIO, CASTELLI.

Ce décret était précédé d'une proclamation dans laquelle les trois commissaires semblaient assurer que Venise n'était libre que depuis le jour où elle avait accompli sa soumission au royaume de Sardaigne.

V.

Comme pour répondre aux paroles insensées des commissaires sardes, qui avaient déclaré Venise réunie à perpétuité au Piémont, deux jours après on apprit par des bruits confus que Charles-Albert venait de livrer Milan à l'Autriche.

Déjà, le 27 juillet, le maréchal Welden avait écrit au gouvernement provisoire de la ville que Charles-Albert fuyait devant Radetzki, et que, si l'on voulait traiter à des conditions avantageuses, il était temps de le faire, avant que la Lombardie tout entière ne fût au pouvoir des Autrichiens.

Castelli et ses collègues, croyant devoir se défier de la bonne foi du maréchal Welden, tinrent secrète la communication qu'il venait de leur faire; mais bientôt il fut impossible de douter de la triste réalité. Dans la matinée du 11 août, un parlementaire du lieutenant-maréchal autrichien vint apporter la copie de l'armistice conclu au sujet de l'évacuation de la Lombardie



par les troupes sardes. Les commissaires voulurent résister encore; ils déclarèrent qu'ils n'ajouteraient foi à la capitulation de Milan que lorsque la nouvelle leur viendrait de la Sardaigne même. Cette triste conduite d'échappatoires ne put pas toutefois durer. Il fut bientôt avéré que Charles-Albert, en évacuant la Lombardie, avait livré la province de Venise aux Autrichiens. Les commissaires sardes réparèrent alors leur triste diplomatie par d'énergiques protestations contre l'armistice du 5 août. Mais il était trop tard pour que la population voulût demeurer plus longtemps sous le gouvernement constitutionnel.

Pendant toute la journée du 11, des rassemblements considérables s'étaient formés sur la place Saint-Marc. La nuit ne put les dissiper; il semblait même qu'elle venait ajouter à l'indignation générale. L'irritation était extrême : au milieu des cris : *A bas la monarchie! Vive Manin!* retentissaient d'épouvantables menaces contre les commissaires.

Castelli, alors, vint de lui-même auprès de Manin : « La populace est irritée, lui dit-il; elle vous réclame à grands cris. Nous n'avons pas l'intention de résister aux manifestations générales, et nous venons remettre le pouvoir entre vos mains. »

Pour toute réponse, Manin se présenta sur le balcon du palais ducal. A sa vue, les clameurs s'apaisèrent, et il annonça au peuple que les commissaires renonçant à la direction des affaires, les représentants s'assembleraient le 14 pour procéder à la formation d'un nou-

veau ministère; il déclara en même temps qu'il gouvernerait lui seul jusqu'à ce moment.

Ces paroles calmèrent l'effervescence générale; le peuple avait dans Manin une confiance absolue; il se retira au milieu du plus profond silence.

Dès le 13 août, l'Assemblée créa une dictature qu'elle remit entre les mains de Manin. Mais celui-ci ne voulut pas continuer à gouverner seul. Il demanda qu'on lui adjoignît deux membres; et comme Tommaseo était alors parti en ambassade à Paris pour réclamer l'intervention française, il se donna pour collègues le colonel Cavedalis et le contre-amiral Graziani. Le premier hésita à accepter; il craignait que son allure fière ne parût hostile au peuple; mais, sur l'instance de Manin et des Députés eux-mêmes, il se rendit bientôt.

VI.

Cependant les derniers évènements de la Lombardo-Vénétie, en suspendant l'intervention piémontaise, avaient privé du même coup Venise de l'assistance de la flotte sarde. La ville, déjà cernée par les Autrichiens du côté de la terre, n'ayant plus que sa marine pour protéger ses lagunes, devait craindre d'être bientôt bloquée du côté de la mer. Aussi jugea-t-on urgent de réclamer l'intervention d'une puissance européenne.

Tommaseo, nous l'avons dit, était allé solliciter le secours de la France. Manin, de son côté, écrivit à différentes puissances, et plus particulièrement à lord

Palmerston. Le célèbre Mazzini, qui était alors à Venise, voulut associer ses efforts individuels à ceux du gouvernement; il chercha à procurer des renforts au dernier rempart de l'indépendance dans l'Italie septentrionale.

Le Gouvernement français envoya quelques vaisseaux pour renforcer la flotte vénitienne, et déclara qu'il allait s'entendre avec l'Angleterre pour obtenir de l'Autriche des conditions raisonnables. Quoique Radetzki fût alors vainqueur sur toute la surface de la Lombardo-Vénétie, l'occasion paraissait favorable pour obtenir son assentiment aux conditions que les cabinets français et anglais devaient proposer. Une nouvelle révolution, plus terrible que la première, avait éclaté à Vienne, et l'empereur, forcé de fuir à Inspruck, pouvait craindre que l'Italie aussi ne se soulevât pour la seconde fois.

Pendant que toutes ces négociations s'opéraient, le gouvernement vénitien, à bout de ressources, était forcé de décréter un nouvel emprunt de dix millions sur toutes les provinces lombardo-vénitiennes. Le triumvirat s'engageait pour Venise, et César Correnti, représentant du comité de défense de Milan, pour la Lombardie. L'emprunt fut divisé en vingt mille actions de 500 livres, portant intérêt au taux de 5 pour 100; le palais ducal de Venise, avec tous les chefs-d'œuvre qui l'ornaient, était désigné comme gage de l'emprunt.

Cette nouvelle levée d'argent était d'autant plus nécessaire, que les Autrichiens pressaient leurs attaques

contre la ville et ne laissaient aucun relâche aux assiégés. Venise ne manquait pas de bras : tous les citoyens étaient prêts à la défendre ; mais il lui fallait aussi des armes et des munitions. Le triumvirat appliqua tout son zèle à surmonter tant d'obstacles. Cavedalis surtout déploya, dans l'organisation de la défense, une économie et une habileté admirables. Malheureusement, l'appel fait à l'Italie septentrionale ne produisit pas tous les résultats qu'on en attendait. On reçut beaucoup d'adresses chaleureuses, de protestations de dévouement, mais fort peu d'argent. Il fallut que le gouvernement donnât cours forcé aux nouveaux billets émis par la banque. Ce décret, proclamé le 19 septembre, rapporta à l'État trois millions de livres, et le papier qui représentait la valeur de cet emprunt fut appelé par tous les citoyens ***Monnaie patriotique.***

Cela ne suffit point encore ; il fallut qu'on autorisât le Mont-de-Piété à s'emparer, au nom de l'État, de tous les objets d'or et d'argent de luxe, et à ne pas les laisser dégager avant le mois de février 1849.

VII.

La situation, toutefois, n'en était pas meilleure. Le parti rétrograde, qui jusque-là avait à peine donné signe d'existence, commençait à relever la tête. Il comptait dans ses rangs le patriarche de Venise et le consul anglais Dawkins. Le premier était ce même cardinal Monico que nous avons vu proclamer si généreusement

son enthousiasme pour la révolution de Venise au mois de mars. Il était devenu l'un des plus ardents défenseurs de la cause italienne. Le second, plus modéré toutefois, et reconnaissant la grande honnêteté des gouvernants, se contentait de faire de son hôtel le rendez-vous des rétrogrades.

D'un autre côté, le parti radical extrême commettait la faute de contrôler, dans un moment aussi critique, tous les actes du gouvernement. Le siège de ce parti était le Circolo Italiano. Placé entre ces deux influences, le triumvirat eut à lutter contre de nombreux obstacles : les oppositions sourdes, les manifestations dangereuses, et quelquefois même des luttes éclataient dans Venise. Manin se présenta aux membres du cercle italien, décidé à le dissoudre s'il était nécessaire. Mais nous devons dire que les radicaux se rendirent promptement aux raisons que leur donna le triumvir de la nécessité de respecter l'ordre dans un moment aussi critique pour Venise.

Les affaires de la guerre avançaient lentement. Les gouvernements étrangers, malgré toutes leurs négociations, ne pouvaient aboutir à une solution. Trois faits seulement signalèrent la campagne qui termina l'année 1848 : ce fut l'attaque de Cavanella, l'engagement de Malghera, et la prise de Mestre par les Vénitiens. Dans ces trois rencontres, le général Pépé, qui avait été chargé du commandement militaire de Venise, vit s'élever sous ses ordres un jeune homme de grand mérite, et qui promettait de devenir un jour un des meilleurs géné-

raux d'Italie; nous voulons parler du colonel Ulloa. Venu de Naples avec les troupes napolitaines, il avait, dans toutes les rencontres avec les Autrichiens, déployé la plus grande valeur et fait preuve du plus beau génie militaire. Après avoir franchi tous les grades, il arriva en moins d'une année à être nommé général, et à attirer sur lui les yeux de l'Italie.

Cependant, malgré le dévouement de quelques citoyens, la situation du triumvirat devenait de jour en jour plus précaire. Lord Palmerston, par l'intermédiaire du consul anglais, avait représenté officieusement à Manin qu'il ne pouvait obérer Venise de nouveaux emprunts.

La Chambre des Députés avait clos ses séances le 4 octobre 1848, en confirmant la dictature de Cavedalis, de Manin et de Graziani. Le gouvernement crut devoir convoquer, au mois de décembre, une nouvelle assemblée destinée à rester en permanence pour veiller à la sûreté publique. Nous reproduisons ici le décret formulé en vertu de cette résolution; il importe de faire connaître le mode de gouvernement à l'aide duquel Venise parvint à maintenir jusqu'au mois de novembre 1849 le drapeau de l'indépendance italienne.

VIII.

« Le gouvernement provisoire de Venise,

« Considérant que notre situation politique réclame l'existence d'une assemblée permanente de représentants munis de pouvoirs illimités,

« Décrète :

« Une assemblée permanente des représentants de l'État de Venise est instituée. Elle aura le pouvoir de décider toutes les questions relatives à la situation intérieure ou extérieure de l'État.

« Les règles suivantes sont établies pour l'élection des représentants :

« 1. L'Assemblée est composée des représentants élus par le suffrage universel direct, à la majorité relative des votes.

« 2. La population est la base de la représentation ; il y aura un représentant pour mille cinq cents habitants.

« 3. Les élections seront faites dans les districts électoraux qui sont désignés au tableau suivant, et entre lesquels le territoire actuellement libre de l'État est partagé. Le nombre de représentants à élire dans chaque district sera proportionné à la population. A mesure que d'autres parties du territoire deviendront libres, des districts électoraux additionnels seront établis.

(Ici se trouve la liste des districts électoraux, comprenant les diverses paroisses des communes de Venise, Chioggia, Burano, Murano, Malamocco et Palestrina, dont les populations respectives donnent cent huit représentants.)

« 4. Sont électeurs, tous les citoyens qui auront atteint leur vingt et unième année le jour de l'élection.

« 5. Sont considérés comme citoyens aptes à exercer le droit électoral :

« A. Ceux qui ont été domiciliés dans le territoire de l'État pendant six mois et qui n'ont pas conservé ailleurs le droit de cité ;

« B. Ceux qui sont enrôlés au service de l'État et qui n'ont pas conservé ailleurs le droit de cité.

« 7. Tous les citoyens qui auront accompli vingt-cinq ans le jour de l'élection sont éligibles.

« 8. Sont cependant inéligibles ceux qui auraient été poursuivis pour toute offense sérieuse, pour vol, abus de confiance, ou toute autre offense à la morale publique, à moins qu'ils n'aient obtenu un verdict complet d'acquittement; et quant aux personnes attachées au service militaire de l'État, seront inéligibles celles qui auront été dégradées en vertu d'une sentence, ou qui sont actuellement poursuivies pour lâcheté, ou qui ont subi une poursuite de ce genre sans avoir été complètement acquittées.

« Les cas d'inéligibilité ci-dessus n'atteignent pas les personnes condamnées ou poursuivies pour délits politiques sous le dernier gouvernement.

« 10. Le droit électoral doit s'exercer personnellement.

(Les articles depuis 11 jusqu'à 42 contiennent des dispositions diverses sur l'inscription des électeurs, la formation des listes électorales, les décisions sur les réclamations des personnes qui ne seraient pas portées sur les listes paroissiales, le mode de voter et de compter les votes, la manière dont les militaires devront voter.)

« Les élections auront lieu simultanément dans tous les districts électoraux, le 20 janvier 1849.

« 43. Si la même personne est choisie par plus d'un district électoral, elle sera invitée par la commission centrale à déclarer par écrit, dans les vingt-quatre heures, quel district elle désire représenter. Faute d'une telle déclaration, on la considérera élue par le district qui lui aura donné le plus grand nombre de voix.

« 44. Aussitôt après la fin des élections, le gouvernement, par un décret spécial, convoquera l'assemblée pour la vérification des pouvoirs, la nomination d'un président et l'établissement du règlement intérieur.

« 45. Si l'assemblée décide que l'élection d'un représentant est irrégulière, il y aura immédiatement une nouvelle élection dans le district où il a été élu. Cela devra être également observé toutes les fois que, pour un motif quelconque, il y aura une vacance dans la représentation d'un district.

« 46. L'assemblée pourra délibérer toutes les fois que l'on constatera la présence de la moitié plus un du nombre de représentants indiqué par l'art. 3.

« 47. Les pouvoirs conférés aux représentants auront vigueur pendant six mois, à partir du jour de la première séance de l'assemblée.

« Signé : MANIN,
GRAZIANI,
CAVEDALIS. »

IX.

Conformément au texte du décret, l'assemblée vénitienne se réunit le 15 février 1849. Manin rendit compte de la conduite du gouvernement provisoire vis-à-vis les puissances étrangères; Cavedalis en fit autant pour la guerre, et Graziani pour la marine. Nous jugeons inutile de revenir ici sur la conduite du triumvir, nous nous contenterons de dire qu'elle obtint l'approbation de l'assemblée; mais avant d'interrompre l'histoire des faits qui se sont accomplis à Venise, nous croyons qu'il est indispensable de donner un tableau des finances de la République à cette époque.

Lors de la retraite des commissaires piémontais, il ne restait pas même 900 mille livres dans les caisses du gouvernement, lorsque les dépenses journalières allaient au-delà de 100 mille livres par jour. Dès lors, une banque nationale fut établie; elle produisit 3 millions. On ouvrit un emprunt national de 10 millions, qui n'avait rapporté à l'époque, au gouvernement, que 516 mille 175 livres. Deux emprunts forcés, au moyen du papier monnaie émis par la banque, ne produisirent, avec un nouvel emprunt de 12 millions, qu'une somme bien inférieure à celle qu'on en attendait. Un appel fut fait aux habitants pour créer une commission chargée de changer le papier-monnaie contre de l'argent, et cette commission ramassa 450 mille livres, auxquelles le gouvernement ajouta 300 mille livres prises, moitié sur

ses propres fonds, moitié au Mont-de-Piété. Un subside de 600 mille francs par mois, qui avait été voté par le parlement de Turin, n'avait pas encore été reçu à cette époque.

Ainsi, au 1er janvier 1849, les dépenses se résumaient, pour toute la période du 12 août au 31 décembre, en 14 millions 500 mille livres, tandis que, du 22 mars au 12 août 1848, malgré le moindre espace de temps, on n'avait dépensé que 21 millions.

CHAPITRE XIX.

L'AUTRICHE ET LE PIÉMONT.

I.

Le lendemain du jour où l'émigration lombarde se dispersait au milieu des souffrances de tout genre, partie dans le Tyrol, partie vers le Tessin, les troupes autrichiennes venaient défiler à Milan et occupaient la ville au nombre de 30,000 hommes.

Le premier acte de Radetzki en entrant dans la capitale de la Lombardie, fut de la déclarer en état de siège et d'établir son quartier-général à l'hôtel Litta.

Le feld-maréchal, par cette mesure, s'investissait lui-même d'une autorité absolue sur toute la Lombardo-Vénétie. Dès ce jour, en effet, lui seul devait gouver-

ner sans appel, et proclamer des lois à la fois civiles, judiciaires et militaires.

Le prince Schwartzemberg fut nommé gouverneur de Milan; il annonça sa nomination par une proclamation menaçante. Il y déclarait que les agitateurs étaient chassés sans retour de la Lombardie; qu'il ne serait tenu aucun compte des mesures prises pendant tout le temps que les Autrichiens avaient cessé de gouverner le pays. Toutes les tentatives de désordre devaient être punies de la peine capitale. La garde nationale fut dissoute, les réunions interdites; la manifestation des opinions contraires au nouvel état de choses devait entraîner la mort; l'ordre était donné de remettre entre les mains des Autrichiens toutes les armes quelles qu'elles fussent; on accordait vingt-quatre heures de délai, et, passé ce temps, les citoyens qui n'auraient pas obéi à cette loi devaient être jugés et exécutés dans les vingt-quatre heures.

Toutefois, on fut forcé de prolonger le délai pour la restitution des armes; il aurait fallu fusiller trop d'individus.

Radetzki, de son côté, voulut jouer le beau rôle : il réduisit le prix du sel, il abolit la taxe personnelle, et suspendit les réclamations que l'Autriche pouvait faire sur les amendes imposées antérieurement au 22 mars. En outre, il laissa les colonnes lombardes, que Charles-Albert n'avait pas comprises dans l'amnistie, libres de se retirer devant les troupes autrichiennes; il se contenta de demander au Piemont, en échange de cette

concession, la restitution des prisonniers. Il publia en même temps l'amnistie pour les déserteurs italiens, mais à la condition qu'ils regagneraient leurs corps dans un temps déterminé.

Malgré toutes ces mesures, la ville de Milan offrit le plus triste spectacle; les Autrichiens qui l'occupaient voyaient autour d'eux toutes les maisons fermées et les rues désertes, comme s'ils n'eussent reconquis qu'une immense nécropole. Les seules boutiques ouvertes, pendant près d'un mois, furent les boutiques des marchands de comestibles.

Tous les Milanais fuyaient la ville, et, dans un jour, on délivra plus de quatre cents passeports pour l'étranger. La plupart de ces fugitifs, cependant, n'étaient point personnellement compromis; mais la situation intolérable imposée à toutes les familles par une ordonnance de Schwartzemberg qui voulait que chaque particulier dénonçât à la police, sous une peine très-grave, les personnes qu'il recevait chez lui, dut déterminer cette nouvelle émigration. Ce fut en vain que Radetzki essaya de ranimer la ville en rétablissant la loterie et les jeux publics; ce fut en vain qu'il essaya de fonder un journal, la *Gazette de Milan :* il ne trouva chez les Milanais ni joueurs qui voulussent tenter les chances d'une loterie immorale, ni lecteurs disposés à profiter des bénéfices d'une presse aussi réactionnaire:

II.

Malgré l'occupation de Milan par les troupes autri-

chiennes, la Lombardie septentrionale résista quelque temps encore. A Côme, une des premières villes envahies, une colonne d'ouvriers s'était soulevée, et avait été demander à la nouvelle municipalité du travail ou du pain. A Brescia, plus de cinq jours s'écoulèrent avant qu'on vît paraître l'ennemi; 3,000 étudiants et la garnison piémontaise qui occupait la forteresse se préparaient à la résistance; mais, quand le général d'Aspre apparut devant les portes de la ville, on vit la plupart des citoyens s'opposer à toute lutte et marcher, l'évêque en tête, au-devant de l'Autriche. Toutefois, les derniers défenseurs de Brescia ne quittèrent le terrain qu'après avoir fait sauter derrière eux la citadelle.

Garibaldi se battait encore. A Bergame, un combat s'engagea entre lui et les troupes autrichiennes; mais il fut forcé, après des succès insignifiants, de se retirer devant des forces supérieures et de gagner la petite ville de Castelleto. Il dut la quitter le 10, et il arriva auprès d'Arona, ville piémontaise à laquelle il demanda une contribution de 7,000 livres payables en vivres et en munitions. Le 11, après s'être emparé de deux pyroscaphes, il descendit le Tessin, et vint battre une colonne d'Autrichiens à quelque distance; mais, l'ennemi augmentant sans cesse, il dut se retirer devant Lucino.

De nouveaux engagements eurent lieu le 22 à Stabio et à Laveno. L'intention de Garibaldi était de garder quelque temps encore les hauteurs de Varèse, et sa colonne, quoique attaquée par des forces supérieures, se maintint jusqu'au 26 août sur le territoire de cette ville.

Toutefois, la lutte était disproportionnée ; le général battit en retraite le long des confins de la Suisse italienne, en se dirigeant vers Nice où était établie sa famille.

Ces dernières tentatives de résistance terminées, tout le territoire de la Lombardie retomba au pouvoir des Autrichiens ; les généraux se partagèrent le gouvernement militaire des provinces, et y firent exécuter les lois militaires dans toute leur rigueur. La peine de mort était devenue presque uniquement la punition de tous les délits, quels qu'ils fussent. La sentence, prononcée par un seul juge, était sans appel ; on informait à peine sur la culpabilité des personnes arrêtées, car le règlement prescrit par Radetzki ne laissait que vingt-quatre heures pour l'arrestation, le jugement et l'exécution.

III.

Charles-Albert, de son côté, s'était retiré avec toutes ses troupes au-delà du Tessin ; il établit son quartier-général à Vigevano. De là, il rédigea deux proclamations, l'une au peuple et l'autre aux soldats, pour annoncer sa rentrée dans le Piémont. Il y excusait sa retraite par le manque de munitions de guerre et de bouche, et promettait toutefois de revenir bientôt.

A Turin, dès le 4 août, le prince Eugène de Savoie, qui gouvernait en l'absence de Charles-Albert, avait institué une commission extraordinaire de sûreté publique, sous la présidence du marquis d'Azeglio. Cette

commission devait concentrer entre ses mains tous les pouvoirs du gouvernement, et dicter des lois absolues sur tous les points, sauf les règlements de police qu'elle était tenue d'observer. Elle avait même le droit de requérir les forces armées du royaume pour faire exécuter ses décrets.

Cette commission n'exista pas longtemps : après avoir pris plusieurs mesures tardives, parmi lesquelles la levée en masse, elle fut dissoute le 11 août, sur la considération que Charles-Albert, en rentrant dans le Piémont, reprenait naturellement la direction des affaires.

Néanmoins, ce ne fut pas Charles-Albert qui gouverna. Les dernières scènes auxquelles il avait assisté avaient trop vivement impressionné son caractère; il sentait toutes les fautes qu'il avait commises en perdant la cause italienne par des manœuvres maladroites. Le bruit des balles qui étaient venues à Milan briser les carreaux du palais Greppi retentissait encore à son oreille. Il ne voulut pas retourner à Turin, et il conféra, par une ordonnance, la continuation des pouvoirs à son fils, le prince Eugène de Savoie. Celui-ci reçut la démission du ministère Balbo, et fit conclure, le 8 août, un nouvel armistice de six semaines avec Radetzki. Contrairement à tous les usages reçus dans les suspensions d'armes, cet armistice stipulait des conditions malheureuses. La ligne de démarcation était la frontière des États respectifs telle qu'on la connaissait avant le 22 mars. L'armée piémontaise devait remettre toutes

les forteresses qu'elle occupait en Lombardie et en Vénétie; elle devait évacuer pareillement les duchés de Parme et de Modène, qu'elle avait occupés sur l'invitation des habitants. Les troupes et la flotte sarde, qui restaient encore à Venise, devaient livrer cette ville aux Autrichiens. Le grand parc d'artillerie que Charles-Albert avait dû abandonner à Peschiera dans sa retraite précipitée, devait être rendu en échange de cette concession. Enfin, l'armistice déclarait que les personnes et les biens des citoyens de la Lombardo-Vénétie étaient abandonnés à la protection de l'Autriche.

Cet armistice exita une indignation générale. Venise, comme nous l'avons vu, protesta par la voix des commissaires sardes eux-mêmes. Les notables de Parme, de Plaisance et de Modène imitèrent cet exemple; mais, trop faibles pour résister, ils durent se contenter de rédiger une protestation écrite. A Gênes, le comité de défense publique manifesta ouvertement sa colère. A Turin, le mécontentement, quoique plus sourd, n'en fut pas moins général.

Malgré la démission du ministère, le gouvernement sarde crut devoir calmer l'agitation par des mesures plus efficaces; une commission de secours fut instituée en faveur des insurgés lombards. Le général Salasco, qui avait signé l'armistice, fut mis à la retraite. On publia un décret de bannissement contre les jésuites, et le nouveau ministère, constitué le 19 août sous la présidence d'Alfieri, invita Casati à s'entendre avec les anciens membres du gouvernement provisoire milanais

pour établir à Turin le siège de la consulte lombarde. On constitua les troupes lombardes sur le même pied et avec les mêmes avantages que les troupes piémontaises; enfin, on décréta une enquête sur la conduite de plusieurs officiers supérieurs pendant les dernières journées de la guerre, et particulièrement sur celle du général de Sonnaz, qui s'était abstenu de prendre part à la résistance dans la dernière lutte de Somma-Compagna.

IV.

Pendant que ces mesures étaient prises pour arrêter les conséquences de la colère générale, on faisait, d'un autre côté, tous les préparatifs qui pouvaient assurer le succès d'une guerre prochaine contre l'Autriche.

Ce n'était point les vivres ni les munitions qui avaient fait défaut à Charles-Albert dans sa retraite sur Milan; cette excuse ne saurait être admise lorsqu'un général traverse un pays ami. La véritable cause de l'impuissance de l'armée était dans la déplorable organisation de l'administration militaire. Le campement, les ambulances, la distribution des vivres, avaient été, pendant toute la campagne, livrés à des désordres incroyables, et le peu de soin que l'administration avait apporté dans la retraite se révélait à ce moment d'une manière incontestable par le nombre des soldats réduits à l'impuissance. On comptait dans les hôpitaux plus de douze

cents hommes qui avaient été en proie à la fièvre du besoin.

A Alexandrie, on prit toutes les mesures nécessaires à fortifier la ville en cas d'invasion. Les retranchements furent rétablis, et on en éleva de nouveaux. On mit des vivres et des munitions jusque dans les églises. A Gênes, on déploya les mêmes efforts; toutefois, l'activité du gouvernement n'était pas de nature à dissiper complètement le mécontentement de cette dernière ville; une agitation sourde régnait parmi les habitants. Le général Durando, qui avait ramené à Turin un corps de 10,000 Piémontais, fut nommé aide-de-camp de Charles-Albert avec le titre de lieutenant-général. On avait eu l'idée de fortifier Turin; mais ce projet dut être abandonné comme inutile; aussi reporta-t-on tous les efforts sur le Tessin, et, en concentrant toutes les forces à Novare, on établit une tête de pont à Casale. Toutefois, malgré l'activité de la défense, les Génois se laissèrent aller à une agitation sourde; le général Durando fut nommé commissaire extraordinaire à Gênes; il dut y entrer à la tête de troupes nombreuses.

La population, qui témoignait son estime aux soldats piémontais, voyait de mauvais œil tous les officiers supérieurs. Quelques jours avant l'arrivée de Durando, la brigade Regina était entrée dans la ville, le général Trotti en tête, et ce dernier avait été accueilli par des huées et des sifflets; il fallut que les soldats témoignassent au peuple que le général Trotti s'était bien comporté dans la dernière guerre, pour arrêter la manifestation de sa colère. Cette déclaration opéra un re-

amnistie générale. En effet, le duc rentrait à Modène le 10 août à 5 heures du soir; il fut reçu par l'évêque de Reggio.

A peine installé dans son palais, François V protesta de ses bonnes dispositions en faveur de l'indépendance italienne; mais on dut savoir à quoi s'en tenir sur cette protestation, lorsqu'on le vit emballer tous ses meubles et son argenterie pour les faire transporter dans la citadelle. Il en fit autant des objets précieux qui appartenaient à l'État. Ces mesures de prudence accomplies, le duc crut pouvoir exercer en toute impunité sa vengeance; il commença par destituer tous les magistrats, et, après avoir nommé des hommes dont il se croyait entièrement sûr, il revint sur l'amnistie accordée, en déclarant qu'il voulait y faire quelques exceptions.

Une proclamation, qui ne tarda pas à paraître, régla le nombre de ces exceptions; elles comprenaient six catégories.

Nous copions textuellement les parties du décret qui déterminaient ces six catégories.

« L'amnistie ne comprend pas :

« 1° Les premiers promoteurs de l'insurrection et tous ceux qui ont fait partie des gouvernements provisoires;

« 2° Tous ceux qui ont proclamé l'union des États d'Este avec le Piémont;

« 3° Tous ceux qui ont porté l'acte d'union des dits États au gouvernement sarde;

« 4° Tous ceux qui ont réclamé ou signé l'acte

d'union avant l'arrivée des commissaires de Charles-Albert ;

« 5° Les auteurs, écrivains et gérants responsables d'écrits diffamatoires contre la maison d'Este, ou les princes alliés, ou même les princes amis ;

« 6° Tous ceux qui ont commis des violences, homicides, concussions, extorsions et tous autres délits, soit communs, soit sous le rapport politique. »

En même temps paraissait un décret qui convoquait une garde nationale. On remarquait, entre autres choses, que les compagnies ne pouvaient se réunir que sur un ordre écrit du ministre de l'intérieur, et qu'en dehors de cette règle tout rassemblement de cette même garde nationale devrait être considéré et traité comme un attentat.

Ces deux proclamations furent lacérées par le peuple de Modène. Les membres du conseil suprême eux-mêmes se refusèrent à exécuter le décret relatif à l'amnistie. François V, pour toute réponse, fit placer deux canons devant les portes de son palais.

Le prince Lichtenstein fut forcé d'intervenir entre le despotique roitelet et son peuple. Il lui fit des représentations très-véhémentes, parmi lesquelles la chronique cite ces dernières paroles : « Ce n'est plus l'heure d'agir ainsi; apprenez que l'empereur Ferdinand, lui, est entré à Vienne chapeau bas, par respect pour le peuple. »

VI.

A Parme, les Autrichiens, sous la conduite du comte

de Thurn, avaient envahi la ville malgré la protestation des notables du duché, qui s'étaient adressés à la France et à l'Angleterre. Le comte de Thurn avait institué un gouvernement provisoire sous la présidence du comte de Gerfeld-Schenbourg.

Ce gouvernement provisoire était destiné à gouverner le duché en attendant l'arrivée du prince Charles-Louis.

Le duc ne voulait pas rentrer dans ses États ; il avait fixé sa résidence à Weiss-Tropp, et ce fut de cette ville qu'il prétendit gouverner son duché. En conséquence, il envoya à Parme et à Plaisance une proclamation dans laquelle il reconnaissait le gouvernement provisoire institué par le comte de Thurn, comme fonctionnant légalement en son nom ; il déclarait de plus que tous les actes accomplis pendant son absence étaient nuls sans exception ; il les considérait comme des attentats à son pouvoir, et il annonçait manifestement qu'il ne voulait gouverner son duché qu'à l'aide des baïonnettes autrichiennes.

Cette pièce était tellement violente, que le comte de Gerfeld-Schenbourg crut devoir y ajouter de sa propre autorité des paroles atténuantes. Néanmoins, la proclamation de Charles-Louis fut mal reçue par tous les citoyens. A Parme, une rumeur sourde l'accueillit; à Plaisance, l'agitation fut plus vive, les affiches furent lacérées, et le comte de Thurn, craignant une révolte des habitants, envoya plus de sept mille soldats occuper la ville. Cependant des rixes nombreuses ayant eu lieu entre les troupes et les citoyens, le comte de Thurn

frappa Plaisance d'une imposition, et la chargea d'entretenir les soldats. La troupe coûtait à Plaisance plus de 10,000 francs par jour. Les habitants se voyant menaçés d'une ruine complète, envoyèrent une députation à Charles-Albert pour le prier de remédier à un tel état de choses. Cette députation déclarait que les duchés de Parme et de Plaisance s'étant réunis librement et spontanément au gouvernement sarde, ils avaient le droit d'en attendre protection. Elle protestait de plus contre l'évacuation des troupes lombardes et l'invasion de l'Autriche.

En réponse à cette députation, le général de La Marmora publia une protestation contre la violation de l'armistice; et, comme il était venu s'établir à quelque distance des frontières, il signa cette protestation du titre de *général commandant l'avant-garde des troupes italiennes.*

La déclaration n'ayant eu aucun effet, le général de La Marmora publia une autre pièce qui fut distribuée dans les villes du duché; il invitait tous les soldats et les citoyens à venir se réunir à Chiavari, où il avait établi son quartier général. Le comte de Thurn, en réponse à ces actes, décréta la mise en état de siège de Plaisance, et, pour justifier cette mesure, il prétexta des attroupements que l'arrivée des commissaires sardes avait provoqués dans la ville.

VII.

En Piémont, toutefois, l'œuvre de reconstitution

s'opérait rapidement. Turin, Alexandrie, Vercelli, Novare, Mortara et Casale étaient en bon état et remplies de munitions de guerre et de bouche. L'armée s'élevait, à la fin de 1849, à cent cinquante mille hommes. La banque de Gênes était parvenue à établir une balance exacte entre son actif et son passif : l'un et l'autre, au 6 octobre, montaient à 16 millions.

Le ministère, d'accord avec les membres de la consulte lombarde, avait imploré l'appui de la France et de l'Angleterre. Les deux cabinets répondirent qu'ils avaient entamé une négociation avec l'Autriche, et qu'ils ne pouvaient intervenir à main armée avant la fin de cette entremise pacifique.

Sur ces entrefaites, la Chambre avait été réunie. Gioberti, qui était devenu un des plus ardents promoteurs de la Constituante italienne, en fut nommé président. Le ministère, qui jusque-là avait tenu secrètes la plupart de ses opérations, devait rendre compte de sa conduite depuis le mois d'août. De violentes discussions signalèrent les premières séances. Il y avait eu des troubles à Gênes ; une partie de la population s'était soulevée en demandant à grands cris la reprise des hostilités et la nomination de membres piémontais à la Constituante italienne.

D'un autre côté, la Chambre des Députés interpellait vivement le ministère pour l'engager à suspendre l'armistice ; l'occasion était on ne peut plus favorable, car une partie de la Lombardie septentrionale s'était insurgée. Mais, à toutes les interpellations, le ministère ré-

pondit par, des paroles évasives, et plusieurs députés durent comprendre que le soulèvement lombard était républicain. Le cabinet sarde ne voulait pas prêter main-forte à des misérables qui ne reconnaissaient point les droits de Charles-Albert au gouvernement de la haute Italie. D'ailleurs, les rapports du ministère avaient été regardés comme très-incomplets; aussi, poussé d'expédients en expédients, il fut forcé de déclarer qu'il avait des raisons secrètes de maintenir l'état de choses actuel, tout précaire et tout anormal qu'il fût.

L'armistice était prolongé de huit en huit jours. Le Piémont se trouvait donc dans la nécessité de se confier à la loyauté du gouvernement autrichien, car Radetzki avait déclaré qu'il n'attaquerait pas le premier. Le feld-maréchal avait de bonnes raisons pour ne pas recommencer la lutte. De nouveaux soulèvements de l'Autriche, et plus particulièrement de la Hongrie, avaient mis le désordre dans ses troupes; un grand nombre de soldats désertaient, et plusieurs hussards hongrois, arrivés à Turin, déclarèrent que tout le régiment n'attendait qu'une occasion favorable pour faire défection à Radetzki. Ces considérations n'étaient pas de nature à modérer l'ardeur des députés; aussi le ministère, acculé dans ses derniers retranchements, annonça qu'il ferait une ouverture secrète devant une commission nommée par la Chambre, et qu'il lui soumettrait sa conduite. Le 6 novembre, la commission se réunit, et, après avoir écouté les explications des mi-

nistres, elle chargea le député Buffa du rapport qui devait être fait à l'Assemblée.

Le 7, Buffa, montant à la tribune, fit un discours très-véhément contre les membres du cabinet, et déclara que les communications secrètes étaient honteuses pour le gouvernement.— La commission, dit-il, a reconnu que le ministère était incapable de conduire à bonne fin les affaires de la guerre; que s'il fallait prendre en considération la conduite du pouvoir exécutif après deux mois de repos, et pendant tout le temps que l'état de choses se perpétuerait, toute reprise d'hostilités, heureuse ou malheureuse, deviendrait de plus en plus impossible; qu'enfin nulle paix ne pouvait être plus honteuse que l'armistice. Aussi, à la majorité de huit voix sur six, la commission a-t-elle rédigé la décision suivante :

« La commission de la Chambre, après avoir entendu les communications confidentielles à elle faites par le ministère actuel, déclare ne pas vouloir approuver les mesures prises en vertu de la politique du cabinet. La commission n'entend pas révoquer en doute la loyauté et le patriotisme des ministres; mais elle ne saurait avoir confiance dans le cabinet entier comme être moral. »

Le ministre de l'intérieur répondit avec violence à ce discours; il déclara que la commission outrepassait son mandat; il ajouta qu'il n'aurait pas été assez sot pour l'appeler à juger les actes du cabinet. Un mot plus injurieux fut même prononcé contre l'assemblée. Les re-

mesure devinrent telles alors, que le ministère dut déclarer que la Chambre serait juge de ces motifs secrets, à la condition, toutefois, que rien ne transpirerait au dehors.

Deux séances successives furent employées à la discussion; enfin, l'assemblée se contenta de déclarer qu'elle n'adoptait pas les conclusions de la commission, mais sans qu'elle approuvât le ministère. A la première séance publique, on vit se produire de nombreuses protestations contre cette conclusion.

VIII.

Cependant, fatigué des luttes qu'il avait à soutenir, et voyant que sa présence aux affaires ne faisait qu'accroître l'indignation générale, le ministère déclara, le 4 décembre, qu'il donnait sa démission, et qu'il souhaitait de meilleurs jours à la Sardaigne. Un nouveau ministère fut reconstitué sous la présidence de Gioberti. Il était composé des membres de l'opposition; on y remarquait surtout le député Buffa.

Les premiers actes de ce nouveau cabinet furent, comme on devait s'y attendre, de reconnaître la Constituante italienne, et de réduire les appointements des ministres, afin de diminuer les charges du budget. Le ministre Buffa, envoyé à Gênes, pacifiait en même temps la ville; il déclarait que le gouvernement avait reconnu la Constituante, et qu'il se mettait en mesure de recommencer la guerre le plus tôt possible.

Charles-Albert, à son tour, avait réuni près de lui les principaux généraux piémontais et étrangers pour délibérer sur la reprise des hostilités.

Parmi ces derniers, on remarquait les généraux Ramorino et Chrzanowski. Le premier, trop célèbre par la malheureuse tournure qu'il avait donnée jadis à la révolte entreprise par Mazzini dans l'Italie septentrionale; le second, réputé pour ses beaux faits d'armes en faveur de la cause polonaise.

Charles-Albert avait nommé au commandement de ses armées le général Bava, auquel revenait la plus grande partie des succès de la campagne précédente. La troupe et la garde nationale étaient dans un état florissant, et plus de 150,000 fusils avaient été distribués à cette dernière.

Vers la fin de janvier 1849, le Piémont protesta, par la voix de son ministre Gioberti, contre la violation par les Autrichiens de l'amnistie signée à Somma-Compagna le 5 août 1848.

Le principal grief du cabinet de Turin portait sur l'oubli complet des engagements relatifs à l'amnistie des citoyens lombards compris dans l'insurrection milanaise.

Radetzki, en effet, avait imposé des contributions exorbitantes à tous les réfugiés, et, pour les réaliser, il avait accordé le mois de janvier aux Lombards afin de rentrer dans les domaines impériaux dont, à son dire, ils s'étaient illégalement éloignés. A l'expiration de ce terme, il devait être procédé au séquestre des biens meubles et immeubles des contrevenants.

Ce n'étaient pas les seules mesures contre lesquelles le cabinet sarde protestait, il voulait aussi manifester hautement sa réprobation contre les actes d'une cruelle sévérité qui faisaient condamner les citoyens lombards à la peine de mort pour les plus légers délits.

Au 1er janvier, Radetzki défendit de délivrer des passeports pour le Piémont, et les communications officielles et privées furent ainsi interrompues.

Le ministère avait dissous les Chambres à la fin de décembre 1848; le 1er février 1849, une autre assemblée se trouvait convoquée à Turin, et Charles-Albert y prononça un discours qui faisait prévoir la reprise prochaine des hostilités.

CHAPITRE XX.

DÉNONCIATION DE L'ARMISTICE
PAR CHARLES-ALBERT.

I.

Le 12 mars 1849, Charles-Albert dénonça l'armistice conclu avec Radetzki, et le ministère piémontais envoya à toutes les puissances européennes un manifeste conçu dans les termes suivants :

LE GOUVERNEMENT SARDE AUX NATIONS DE L'EUROPE CIVILISÉE.

« Le Gouvernement sarde, contraint, par la suite des évènements, à rentrer dans la carrière où l'appela l'année dernière le vœu des peuples italiens déterminés à reconquérir leur nationalité, s'adresse avec confiance à

l'opinion de l'Europe pour la juste appréciation de ses intentions et de sa conduite.

« Il est superflu de rappeler l'origine et le cours de la révolution italienne, laquelle s'est produite comme effet de plusieurs causes longtemps accumulées, mûries par le temps et par les progrès de la civilisation. Son premier cri, son premier vœu, furent pour la réintégration de l'indépendance nationale. Le but auquel elle se montra, dans ces phases diverses, constamment fidèle, fut de renverser les obstacles opposés à l'accomplissement de ce vœu. Ces obstacles se résument tous dans la domination autrichienne sur les provinces de la Lombardo-Vénétie, et dans l'influence qu'elle a prétendu exercer plus ou moins ouvertement sur les différents États de la Péninsule. Il était donc naturel que la révolution italienne vît dans l'Autriche son principal ennemi, et réunît contre elle tous ses efforts.

« Les Gouvernements italiens pouvaient-ils, lors même qu'ils l'auraient voulu, renier ce vœu de la révolution italienne? Les considérations les plus graves conduisent à la persuasion qu'ils ne le pouvaient pas, et moins en Italie que dans tout autre pays. Les peuples qui venaient d'obtenir de leurs Gouvernements des institutions libérales dont le désir et le besoin se faisaient sentir depuis si longtemps, éprouvaient, avec le sentiment d'un amour énergique pour la liberté nouvelle, un sentiment non moins énergique pour l'indépendance nationale, persuadés qu'il n'y avait de véritable liberté que sur les bases de l'indépendance.

« Les gouvernements devaient-ils, par égard pour les prétendus droits de l'Autriche, s'opposer aux vœux si unanimement manifestés par les peuples? Ces droits se fondent sur la possession et sur les traités : mais, quant à la possession, il est toujours permis d'en rechercher l'origine; et quant aux traités, il faut examiner comment ils ont été établis, et comment ils ont été observés.

II.

« Il est nécessaire, avant tout, de considérer les origines très-diverses de la possession autrichienne sur les divers territoires dont se compose le royaume lombardo-vénitien. On ne saurait admettre que l'Autriche veuille exciper sérieusement des anciens droits que revendiquaient sur l'Italie les empereurs d'Allemagne. Ces droits, lors même qu'on les admettrait sous le rapport historique, ont été entièrement détruits par les stipulations mêmes sur lesquelles elle pourrait s'appuyer aujourd'hui pour soutenir ses prétentions.

« Reproduire ici les titres de l'Autriche à la possession de ces provinces qui formaient en outre les duchés de Milan et de Mantoue, ce serait remettre sur le tapis la dispute sur la légitimité de la réversibilité des fiefs à l'empire, ce serait recourir aux principes d'une jurisprudence tombée en désuétude, pour décider une question palpitante d'actualité; et si l'on veut parler des provinces qui formaient autrefois les possessions de terre ferme de la République de Venise, le droit de

l'Autriche sur ces pays paraît n'être fondé sur autre chose que sur ces grands actes arbitraires que la conscience publique a toujours condamnés comme contraires à toutes les règles de la justice et de l'équité, actes par suite desquels il arrivait souvent que deux grandes puissances, après s'être emparées d'un petit pays, le partageaient entre elles comme compensation de territoire.

III.

« Le gouvernement sarde, qui croit d'un côté que les gouvernements italiens ne devraient pas reconnaître à l'Autriche le droit de conquête, croit aussi qu'ils ne doivent pas regarder l'Autriche comme fondée dans les prétentions qu'elle s'arroge d'après les traités. Il serait inutile de remonter aux traités anciens, attendu qu'ils ont perdu toute leur force par suite des dispositions subséquentes qui les avaient altérés profondément; et, quant aux traités de 1815, auxquels l'Autriche se réfère principalement, il est reconnu de tout le monde que l'Italie a été contrainte de les subir, et que l'Autriche, ici comme ailleurs, ne s'est pas écartée de l'esprit de sa politique, qui consiste à absorber les diverses nationalités répandues dans ses États. Et ici, peut-on se dispenser de rappeler que l'Autriche met en avant les traités de 1815, quand elle les a déchirés par l'occupation violente de Cracovie, contre laquelle les protestations de toute l'Europe résonnent encore ? En outre, si les traités décident des questions pendantes entre

les peuples, ils ne peuvent décider de l'existence des peuples eux-mêmes, parce qu'ils ne peuvent pas effacer la langue, l'histoire, et faire qu'un fait passager, résultant de la force brutale, prévaille à perpétuité contre les lois imposées par la nature et la Providence. L'Italie doit exister par elle-même, non pas dans la géographie et dans la statistique, mais dans le congrès des nations civilisées.

« Le gouvernement sarde ne renie pas la responsabilité d'avoir commencé la guerre de l'indépendance italienne; bien loin de là, il s'honore d'avoir eu le courage d'entreprendre une œuvre aussi chanceuse. Il savait qu'en le faisant il répondait aux vœux des peuples et travaillait au triomphe des plus saintes causes de l'ordre social et de l'humanité. Tous les gouvernements de la Péninsule étaient alors d'accord avec lui, tous avaient fourni leur contingent à la guerre, et tous ont ainsi prouvé que l'indépendance de l'Italie était le vœu de tous les peuples italiens.

IV.

« Le gouvernement sarde, entré le premier dans cette guerre, et ne consultant que le droit et le vœu de la nation, a contracté un devoir plus rigoureux, celui de la continuer, surtout depuis que la fusion des provinces lombardo-vénitiennes et des duchés avec les États sardes, fusion désirée avec unanimité par les populations, lui a imposé la défense et la délivrance des pays qui étaient

le théâtre de la guerre. Secondé par de nobles efforts et par d'immenses sacrifices, il n'a pas abandonné sa tâche lorsque, après les premiers succès sur le champ de bataille, il fut laissé seul sur ce terrain où des passions peu nobles avaient déjà répandu assez de semences de discorde. Des jours de désastres sont venus; la Sardaigne, trahie par la fortune, a dû plier sous le caprice des circonstances. Un armistice fut conclu entre les deux armées.

« La France, à qui le gouvernement sarde avait demandé des secours qui avaient été promis aux peuples désirant reconquérir leur nationalité, a proposé à son tour une médiation en commun avec l'Angleterre; mais à peine la Sardaigne, par déférence pour ces deux grandes puissances et pour l'amour de la paix, avait-elle accepté la médiation, que l'Autriche commença à prouver qu'elle n'avait aucun désir sincère d'arriver à un arrangement honorable, et qu'elle voulait seulement profiter de l'armistice et de la médiation pour rétablir ses forces et parvenir à reconstituer son empire désorganisé. Telle a été la pensée qui était au fond de toute la politique de l'Autriche depuis le 9 août jusqu'à ce jour; tel a été le motif de toutes les tergiversatiens patentes ou cachées avec lesquelles elle se joue, depuis bientôt sept mois, de la bonne foi de la Sardaigne et des bons offices des deux puissances médiatrices.

V.

« L'Autriche a violé de plusieurs manières les stipu-

lations expresses de l'armistice, et la condition internationale des pays qu'elle ne devait occuper que militairement, conformément aux articles de l'armistice et au sens le plus naturel de la médiation. Elle l'a violé en retenant le parc du siége de Peschiera, sous le prétexte que les troupes sardes n'avaient pas été éloignées de Venise, mais en réalité dans le but d'empêcher la Sardaigne de recommencer la guerre. Elle l'a violé, en bloquant Venise par terre et par mer, bien que cette magnifique ville eût sanctionné la cessation des hostilités. Elle l'a violé, en rétablissant le pouvoir du duc de Modène avec tous les actes gouvernementaux qu'elle a fait publier dans les provinces lombardo-vénitiennes et dans les duchés. Elle l'a violé, en imposant d'exorbitantes conditions de guerre à des catégories de réfugiés dressées par la colère et la haine; en donnant aux émigrés l'ordre de rentrer, dans un délai fixé, dans leurs foyers, sous peine d'un séquestre de tous leurs biens équivalant à une confiscation. Elle l'a violé par son édit du 5 janvier 1849, par lequel le commissaire impérial ordonnait qu'il fût envoyé à Vienne des députés dans le but de réorganiser les provinces lombardo-vénitiennes. Elle l'a violé par toutes ces lois arbitraires, par ces menées perfides à l'aide desquelles elle veut faire croire que la révolution est complètement éteinte dans les provinces occupées par elle, et qu'on n'y connaît qu'une vive sympathie pour l'ordre de choses ancien. Elle l'a violé, en foulant aux pieds les droits éternels qui règlent toutes les sociétés, en permettant au

rir toutes les chances de la guerre contre un des plus puissants États du monde, dans le but de reconquérir l'indépendance nationale et de délivrer une partie de leurs frères de la plus cruelle oppression.

VII.

« Après avoir pesé toutes les éventualités, examiné les causes éloignées et rapprochées des derniers évènements, le gouvernement reste convaincu que sortir de la situation présente n'est pas moins nécessaire pour la haute Italie que pour toute la Péninsule, et qu'agir autrement serait exposer à de très-graves dangers les conditions les plus essentielles de l'ordre politique et social.

« Au résumé de toutes ces considérations, le gouvernement sarde a vu qu'il ne lui restait qu'un seul parti à prendre : le parti de la guerre, et il l'a pris.

« Après tant et de si flagrantes violations commises par l'Autriche, la Sardaigne, dont les pouvoirs constitués n'ont ni reconnu, ni ratifié cet armistice, était certainement en droit de se croire dispensée de le dénoncer. Mais elle décline ce droit, voulant montrer jusqu'à la fin son respect pour les coutumes reconnues comme inviolables parmi les nations civilisées.

« Le 12 de ce mois, le gouvernement sarde a dénoncé à l'Autriche la cessation de l'armistice.

« L'Europe jugera entre les deux gouvernements. Elle dira si, d'un côté, on pouvait pousser plus loin le

respect d'une convention subie, la patience et la longanimité, et, de l'autre côté, la violence, les infractions et l'insulte. Elle ne voudra pas refuser ses sympathies, dans la lutte qui va recommencer, à la partie qui va combattre pour les droits imprescriptibles des peuples et pour la sainte cause de l'humanité.

« Le gouvernement sarde prend à témoins de la justice de sa cause toutes les nations civilisées ; il en appelle à ces hautes puissances qui déjà lui ont généreusement prêté leurs bons offices ; il en appelle à tous les peuples qui, jadis ou récemment, ont combattu et combattent encore pour l'indépendance, et savent combien sa privation est amère, combien sa conquête est difficile ; il en appelle à la Germanie elle-même, à qui les rapports de langue, de voisinage et de mœurs avec l'Autriche, ne doivent pas faire oublier combien elle est hostile à la recomposition d'une forte nationalité allemande. Nous en appelons surtout, et avec plus de chaleur et de confiance, aux populations de la Péninsule italique, qui toutes, malgré les fautes et les erreurs des siècles passés, sont toujours unies par les souvenirs, par les sentiments, par les espérances et par le cœur.

VIII.

« La guerre de l'indépendance nationale recommence donc. Si elle ne se rouvre pas sous des auspices aussi favorables que la dernière, la cause à soutenir est toujours la même. Cette cause est sainte comme le droit

de tous les peuples à posséder le sol où Dieu les a placés ; elle est grande comme le nom et les souvenirs de l'Italie. Certes, les vœux de l'Italie nous accompagneront sur ces champs de bataille où déjà l'armée subalpine, avec son roi magnanime, avec les courageux fils de ce roi, a donné des preuves si éclatantes de valeur, de constance et d'intrépidité ; où nos frères de la Lombardie, de la Vénétie, des duchés, ont souffert pendant sept mois les outrages les plus cruels, les tortures les plus poignantes.

« Oui, nous en avons la noble confiance, nous vengerons les douleurs de la patrie, nous affranchirons toute la portion de l'Italie qui porte le cruel joug de l'étranger, nous délivrerons l'héroïque Venise, nous assurerons enfin l'indépendance italienne.

« Signé par tous les ministres : Chiodo, président du conseil, ministre de la guerre et de la marine ; de Ferrari, ministre des affaires étrangères ; Ratazzi, ministre de l'intérieur ; Ricci, ministre des finances ; Sineo, garde des sceaux, ministre de la justice ; Cadorna, ministre de l'instruction publique ; Tecchio, ministre des travaux publics ; Buffa, ministre de l'agriculture et du commerce. »

IX.

Ce manifeste était accompagné des deux proclamations suivantes, adressées, l'une par le général-major Chrzanowski, nommé, en remplacement du général

Bava, à l'armée subalpine; l'autre, par Charles-Albert aux Savoyards.

« Quartier général d'Alexandrie, le 14 mars.

« Soldats! les jours de la trève sont écartés et nos vœux exaucés. Charles-Albert revient se placer à la tête de vos rangs de braves. L'armistice est dénoncé, et les jours de gloire vont recommencer pour les armes italiennes.

« Soldats! le moment est suprême; courez à la bataille qui sera pour vous une gloire certaine. A l'exemple de vos princes qui combattent dans vos rangs, à la voix de votre roi qui vous conduit, courez, prouvez à l'Europe que vous n'êtes pas seulement le boulevard de l'Italie, mais encore les vengeurs de ses droits.

« A l'approche de vos armes, les populations opprimées changeront leurs plaintes en cris de joie, et vos frères sauvés voleront dans vos bras partager l'ivresse du triomphe obtenu.

« Soldats! plus grand sera votre élan, et plus prompte sera la victoire; plus vive sera la lutte, et plus tôt vous rentrerez couronnés de lauriers au sein de vos familles, fiers d'avoir une patrie libre, indépendante, heureuse.

« CHRZANOWSKI. »

« Braves Savoyards!

« L'armistice est dénoncé, et, dans peu de jours,

nous reprendrons la lutte contre notre implacable ennemi.

« Dans cet instant solennel, votre roi s'adresse à vous avec confiance ; car votre antique valeur et votre fidélité inébranlable furent, dans tous les périls, les plus sûrs soutiens de notre maison.

« Vous saurez conserver dans nos nouveaux combats la réputation glorieuse qui fait de vous l'émulation de toute l'armée ; vos brillants bataillons nous conduiront à la victoire.

« Braves enfants de la Savoie, la lutte sera glorieuse, et bientôt chacun de nous s'écriera avec orgueil au sein de sa famille : « J'étais un des libérateurs de l'Italie ! »

« Alexandrie, le 16 mars.

« Du quartier général principal,

« CHARLES-ALBERT. »

X.

Radetzki, de son côté, publia un manifeste dans lequel il justifiait les mesures que le Piémont considérait comme violatrices de l'armistice, et qu'il terminait par ces paroles où, s'il n'avait point raison contre la Lombardo-Vénétie, il avait, en revanche, raison contre la prétention de Charles-Albert à la constitution d'un royaume de la haute Italie.

« La maison de Savoie, disait-il, par une politique tout autre qu'honnête, a souvent saisi le moment des

graves luttes dont l'Autriche était occupée, ainsi qu'il advint lors de la guerre de succession, pour attirer à elle des fractions de la Lombardie. Mais Charles-Albert est le premier qui ait osé prétendre à la possession de tout le royaume. Sur quels droits appuie-t-il sa prétention? Sur aucun. L'Autriche possède la Lombardie en vertu des mêmes titres que ceux auxquels la maison de Savoie doit le titre et la propriété de l'île de la Sardaigne. Serait-ce sur le droit de conquête? — Charles-Albert n'a jamais conquis la Lombardie. Il a saisi le moment où le pays était dégarni de troupes pour y faire une irruption déloyale; mais il en a été honteusement chassé. Serait-ce sur le droit de la libre élection du peuple et de la soi-disant fusion?

« Cette fusion n'est qu'un acte de rébellion, *et un acte extorqué violemment et illégalement à un parti, un acte dont les trois quarts de la population n'ont pas la moindre notion, la moindre idée*. Charles-Albert n'a jamais joui des sympathies de la Lombardie. Il n'en jouit pas actuellement, les généraux eux-mêmes le confessent. On avait compté sur son armée, sur son assistance; de là des calculs de satisfaction pour son ambition et sa vanité. Quand l'armée a été battue, les sympathies ont tourné en haine et aux plus indignes traitements.

« *A qui veut connaître l'amour des Lombards pour Charles-Albert, nous dirons: Visitez le palais Greppi à Milan, et vous y trouverez les traces de cet amour dans les trous de balles dont est criblée la chambre*

qu'occupait Charles-Albert. Nous ajouterons : il s'est enfui honteusement la nuit de la capitale de ses fidèles alliés lombards. Un roi si méprisé ne peut être un roi du choix du peuple ; jamais roi ne fut traité aussi indignement que Charles-Albert par les Milanais. Comment peut-il avoir existé, comment peut-il exister encore, à l'avenir, affection et attachement entre lui et les Lombards ? Les deux partis se trompent : l'un espère jouer l'autre, et ces deux alliés, en cas de défaite de l'Autriche, ont la pensée de se débarrasser facilement l'un de l'autre. »

Ainsi, il appartenait à Radetzki de dire le dernier mot contre l'intervention d'un prince italien dans les affaires de l'Italie ; son manifeste, appuyé tout entier sur ces considérations, est une démonstration admirable, non pas en faveur de l'Autriche, mais en faveur des peuples de la Péninsule au cas où ils voudraient reconstituer leur nationalité.

QUATRIÈME PARTIE.

DERNIÈRES LUTTES.

CHAPITRE XXI.

NOVARE.

I.

L'armistice était dénoncé; on allait recommencer la guerre, et chacune des puissances avait fait ses préparatifs. Deux armées avaient été échelonnées en face l'une de l'autre de chaque côté du Tessin : l'une forte de 70,000 hommes, celle de Charles-Albert; l'autre de 50,000, celle de Radetzki.

Au 16 mars, jour auquel commença la campagne; voici quelle était la situation des deux armées :

L'armée piémontaise appuyait sa gauche sur Novare, et sa droite sur Voghera, de l'autre côté du Pô; son centre était établi en même temps que le corps de ré-

serve à Alexandrie et à Casale. Les avant-gardes étaient postées : celle de la gauche, à Buffalora, en deçà du Tessin, et vis-à-vis de Magenta, qui mène à la route de Milan; celle du centre à Vigevano, sur la route qui mène de Turin à Pavie; enfin, celle de la droite à Castel-San-Giovanni, sur la route qui conduit d'Alexandrie à Crémone.

Le général Chrzanowski était investi du commandement en chef de l'armée piémontaise, sous l'autorité de Charles-Albert; il avait à sa disposition 260 bouches à feu. Chrzanowski, malgré sa réputation, était entièrement inconnu aux soldats; son armée, composée d'hommes mariés pour la plupart, avait été réunie avec peine, et on ne pouvait espérer de la part des Piémontais une longue résistance dans le pays même. On sait généralement que les hommes qui ont femmes et enfants sont de mauvais soldats lorsque la guerre est portée dans le pays habité par leurs familles; la facilité qu'ils ont de trouver un refuge et un abri, leur permet de se disperser au premier échec; il faut ajouter aussi que, malgré tous les efforts des officiers piémontais, la discipline n'était pas fortement organisée dans les troupes.

L'armée de Radetzki occupait, de l'autre côté du Tessin, toute la partie qui s'étend de Milan à Magenta et à Pavie; sa droite, appuyée à Magenta, faisait face à la gauche des Piémontais; son centre était établi entre Milan et Pavie, sa gauche s'étendait de Pavie à la Trébia; il avait échelonné sa réserve de Lodi à Crémone.

II.

Si l'on considère la position respective des deux armées, on conviendra que Charles-Albert avait pour lui bien des avantages. Radetzki, au milieu d'une population toute prête à s'insurger contre ses troupes, devait craindre que l'invasion de l'armée piémontaise ne remuât toute la Lombardie et ne la soulevât contre lui. Le vieux feld-maréchal, connaissant l'impéritie de Charles-Albert, s'était décidé pour un plan audacieux, et il avait déclaré dans son manifeste qu'au lieu d'attendre l'ennemi sur le territoire de Milan, il le pousserait jusqu'à Turin et transporterait la guerre dans le Piémont. Ce manifeste parut une bravade à Chrzanowski; il semblait que le vieux tacticien ne pouvait s'avancer ainsi à la légère dans un pays où toutes les chances de retraite devaient lui être enlevées en cas de défaite; d'ailleurs, au cas où Radetzki voudrait exécuter son manifeste en laissant dans le Piémont des forces suffisantes pour le tenir en échec, on pouvait envahir la Lombardie et chercher à opérer une jonction avec les troupes de Venise. Le plan était d'autant plus facile à exécuter, que Charles-Albert, en dénonçant l'armistice, avait tous les avantages. Quelque préparé que fût Radetzki à la lutte, il était clair que, s'il eût eu affaire à un général aussi actif que lui, tous les désavantages auraient été de son côté. Mais Charles-Albert semblait toujours sous l'influence de cette hési-

tation qui avait tant de fois déjà compromis la cause italienne.

Le 20 mars, toute l'aile gauche piémontaise, au nombre de 20,000 hommes, et commandée par le roi, passa le Tessin entre Buffalora et Magenta, sur la route de Milan. Les Piémontais ne rencontrèrent aucune résistance; l'aile droite des Autrichiens avait évacué Magenta et s'était repliée vers Milan. Du 16 au 20, Radetzki avait fait concentrer secrètement le gros de ses forces du côté de Pavie, en sorte que, quand on croyait encore son centre appuyé sur Lodi, il traversait le Tessin en face de Mortara, et marchait droit sur Turin. Ses calculs avaient été si bien pris, qu'il trouva libre toute la ligne comprise entre Vigevano et Pavie.

Le général Ramorino, commandant la division lombarde, était chargé de garder le bas Tessin; de là, il devait observer le débouché de Pavie et arrêter l'ennemi au passage. Dans le cas où il n'aurait pu tenir, il avait l'ordre de se replier sur Mortara ou San-Nazaro.

L'évacuation de Magenta par les troupes autrichiennes et le passage du Tessin laissé entièrement libre, auraient dû éclairer Chrzanowski : il était évident qu'en permettant aux Piémontais d'étendre ainsi leur aile gauche, Radetzki avait l'intention de couper en deux l'armée de Charles-Albert.

Ramorino ne s'était pas porté sur la position qu'on lui avait assignée; il s'était tenu à distance du Pô et du Tessin, se contentant d'abandonner sur la rive gauche du premier fleuve un régiment de cavalerie et deux ba-

taillons. La petite troupe dut donc supporter toute l'attaque du centre autrichien qui s'avançait, formant la pointe d'un triangle dont les deux ailes, échelonnées sur les côtés, devaient s'écarter à mesure que l'armée autrichienne pénétrerait dans le Piémont.

Le régiment de cavalerie et les deux bataillons, après avoir bravement soutenu pendant deux heures le feu meurtrier des Autrichiens, durent se retirer devant les forces sans cesse croissantes de l'ennemi.

Dès lors, rien ne pouvait plus empêcher le feld-maréchal de s'établir en sûreté derrière le Pô.

III.

Chrzanowski comprit enfin le stratégie de l'ennemi; il donna l'ordre à deux divisions piémontaises de se porter l'une sur Mortara, et l'autre en avant de Vigevano. Les autres divisions reçurent l'ordre de se mettre en marche le 21 à la pointe du jour, la première vers le pont de Buffalora, la seconde dans les environs de Gambolo, et la troisième sur Vigevano. La division de réserve devait occuper Mortara.

Malheureusement, ces mouvements n'étaient indiqués qu'au cas de l'apparition des Autrichiens à Vigevano et à Mortara, et l'on ne pensait pas qu'ils pussent y apparaître avant la journée du 21.

Mais le 20 au soir, le maréchal était déjà à Garlasco, et le 21 au matin Mortara était attaqué par l'ennemi; une avant-garde commandée par l'archiduc Albert pré-

La Lombardie était toute prête à l'insurrection ; les places fortes de Casale, de Coni et d'Alexandrie pouvaient paralyser le danger du mouvement audacieux de l'ennemi ; il ne s'agissait donc plus que d'enfermer le feld-maréchal dans le Piémont, et de lui couper la retraite en favorisant le soulèvement des provinces lombardes. Les corps de réserve échelonnés de Lodi à Crémone devenaient impuissants contre les forces imposantes de l'armée sarde ; mais Charles-Albert, voyant les symptômes de démoralisation qui se manifestaient dans son armée, et craignant à juste titre que la mauvaise organisation de l'administration militaire ne le privât des vivres et des munitions qui déjà commençaient à lui manquer, prit la résolution de concentrer ses troupes sur Novare. Une pareille tactique était malheureuse. Toutes les forces piémontaises se trouvant ainsi à une énorme distance de l'aile droite, et jetées sur la gauche de Radetzki, pouvaient craindre à bon droit de voir la retraite fermée sur Turin et d'être acculées par les Autrichiens vers la Savoie.

Néanmoins, le 12 mars, l'armée piémontaise, renforcée des deux divisions battues la veille, occupa Novare sans avoir été inquiétée. Radetzki s'était ouvert, il est vrai, la route d'Alexandrie et de Turin ; mais il ne pouvait laisser sur ses derrières une armée qui, bien que démoralisée, comptait encore 50,000 hommes et 111 pièces de canon. Il était donc important pour lui de précipiter la campagne et d'empêcher, par un mouvement rapide, l'armée italienne d'opérer sa jonction sur Pavie et sur

Vigevano. Aussi le feld-maréchal marcha-t-il sans hésiter sur Novare. — Tout faisait pressentir la grande bataille où allaient se jouer en un seul jour les destinées de la cause italienne.

V.

Dès la matinée du 23, Chrzanowski rangea ses troupes en bataille dans la plaine qui s'étend en face de Novare et que sillonnent les deux routes de Mortara et de Vercelli. Il avait appuyé sa gauche à un fort mamelon qui domine Novare et sur lequel est bâti le village de la Bicocca; la droite était assise sur le plateau de Nuova-Corte, et le flanc de cette aile était protégé par un canal qui longe l'Agagna, affluent du Pô; le centre s'appuyait sur un petit village nommé la Citadella; quant à la division de réserve, elle était rangé en arrière de l'aile droite, près de la ville et de la route de Vercelli, qu'elle était chargée d'éclairer. La clef de la bataille était le monticule de la Bicocca; aussi Radetzki dirigea-t-il sa plus forte attaque sur l'aile gauche qui l'occupait. La rapidité avec laquelle cette manœuvre fut exécutée sembla du premier coup assurer le succès aux Autrichiens. L'aile gauche fut chassée jusqu'au cimetière de la Bicocca. Pour protéger ce mouvement, Radetzki fit du même coup charger vigoureusement le centre de l'armée piémontaise; mais le régiment de Gênes-Cavalerie se précipita sur les Autrichiens, et, par une charge brillante, permit à l'aile gauche de reconquérir le terrain perdu.



CHARLES-ALBERT ABDIQUANT SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE NOVARE.

pliaient de toutes parts et se retiraient sur Novare au milieu d'un indescriptible désordre.

Le triomphe des Autrichiens était assuré : libres désormais de porter toutes leurs forces sur le centre et la droite, ils prirent le centre de l'armée piémontaise par le flanc, et l'enfoncèrent. L'aile droite, attaquée également de flanc, se retira, mais en assez bon ordre, soutenue par un régiment de la garde et par une batterie d'artillerie légère amenée par le duc de Savoie lui-même.

VI.

La journée était perdue ; le malheureux Charles-Albert avait combattu ainsi que ses fils avec le courage du désespoir ; deux généraux piémontais, Pérone et Passalaqua, restaient sur le champ de bataille. Le roi avait cherché la mort sur les points les plus exposés au feu de l'ennemi ; il voulait ne pas assister aux conséquences de sa défaite. Les dernières balles sifflèrent sur sa tête ; la nuit le surprit sous les murs de Novare, ranimant encore par sa présence les derniers efforts de la défense expirante. Le général Durando, ne pouvant le convaincre, fut forcé de l'emporter dans ses bras hors de la lutte. « Général, criait le malheureux roi, ce jour est mon dernier jour ; laissez-moi mourir. » Enfin, sauvé malgré lui, il oublia que toutes les ressources n'étaient point perdues, et, réunissant les généraux survivants, il voulut abdiquer sur le champ de bataille.

« Messieurs, leur dit-il, je me suis sacrifié à la cause

italienne; pour elle, j'ai exposé ma vie, mon trône, et l'existence de mes enfants; je n'ai pu réussir; j'ai compris que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire; il m'est interdit de la signer; mais, puisque je n'ai pu trouver la mort, j'accomplirai un dernier sacrifice; je dépose ma couronne, et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. »

Certes, une pareille action devait laver par sa grandeur toutes les taches imprimées à l'honneur de Charles-Albert; mais c'était encore une faute. Si la bataille de Novare était perdue, il restait des troupes et des bras en assez grande quantité dans le Piémont pour tenir Radetzki en échec. L'aile droite et une partie du centre n'avaient pris aucune part au combat; la division lombarde n'avait pas été atteinte, grâce à l'immobilité de Ramorino, et le corps du général La Marmora montait toujours à 15,000 hommes. Les places fortes du Piémont étaient remplies de troupes abondamment pourvues de munitions et de vivres; d'un autre côté, la Lombardie et la Toscane pouvaient envoyer des renforts considérables, auxquels la République romaine aurait ajouté ses défenseurs. Dans la Vénétie, le général Guillaume Pépé, qui, pendant les trois premiers mois de 1849, avait formé et communiqué au gouvernement piémontais plusieurs plans de campagne, avait résolu, dès la dénonciation de l'armistice, de tenter un dernier effort dans la Vénétie, et, le 19 mars, il s'était embarqué pour Chioggia avec 8,000 hommes et douze pièces

de campagne. Son intention était de rejoindre à Rovigo une division romaine de 12,000 hommes. Avec ces forces il eût soulevé les provinces vénitiennes et marché en armes sur la Lombardie. Un premier engagement déjà s'était produit à Conca, et Pépé, vainqueur, avait poursuivi les Autrichiens l'épée dans les reins jusqu'aux collines Sainte-Marguerite. S'il était donc grand et héroïque d'abdiquer la couronne du Piémont sur le champ de bataille, il eût été préférable d'imiter la conduite de Radetzki dans la précédente campagne, et de se retrancher en attendant les secours qui devaient arriver de tous les points de l'Italie.

VII.

A Turin, les nouvelles les plus fausses circulaient dans le public. Le passage du Tessin par l'armée autrichienne était expliqué comme le succès d'une ruse qui devait attirer le feld-maréchal dans le Piémont pour l'y écraser en toute impunité. Lorsqu'arriva l'annonce de la bataille de Novare, personne ne crut que cet échec devait terminer la lutte; malheureusement, un armistice qui avait été conclu par le nouveau roi Victor-Emmanuel ne laissa aucun doute à cet égard. L'agitation fut immense; on parla de marcher en masse contre l'ennemi; les députés menaçaient déjà de mettre en accusation les généraux qui avaient dirigé la campagne. Mais le ministre Buffa, montant à la tribune, opéra une puissante diversion dans les esprits par la lecture

d'une lettre du lieutenant-général du royaume, le prince de Savoie.

« J'ai à vous annoncer une nouvelle douloureuse : le roi Charles-Albert, après avoir intrépidement affronté les balles ennemies, après avoir été témoin des revers de nos armées, n'a pas voulu céder à la fortune ; il a préféré couronner sa vie par un nouveau sacrifice ; le 25 mars, le roi a abdiqué sa couronne en faveur du duc de Savoie. La reconnaissance des peuples et notre affection pour lui seront éternelles. Serrons-nous donc autour du nouveau roi, digne rival de la valeur paternelle dans les combats, et gardien intègre des franchises constitutionnelles sanctionnées par son auguste père.

« *Vive le roi Victor-Emmanuel!*

« EUGÈNE DE SAVOIE. »

Cette lecture provoqua une explosion d'enthousiasme et d'attendrissement. Autant Charles-Albert avait été suspect une heure auparavant, autant les députés semblèrent se laisser emporter à l'admiration la plus exagérée en apprenant l'abdication chevaleresque du roi vaincu.

Voici sur quelles bases l'armistice était conçu.

L'armée autrichienne devait occuper jusqu'à la paix définitive la rive gauche de la Sesia ; la place d'Alexandrie aurait une garnison mi-partie sarde et mi-partie autrichienne ; les corps lombards seraient dissous ; les postes occupés par les troupes sardes hors du Piémont évacués, et la Sardaigne paierait les frais de la guerre.

Le 27, un nouveau ministère fut constitué par Victor-Emmanuel II, sous la présidence du général Delaunay. La Chambre refusa de reconnaître ce nouveau ministère; elle se déclara en permanence, et ordonna au gouvernement de continuer la guerre. Elle voulait qu'on portât l'armée active sur Alexandrie, et qu'on rassemblât à Gênes une armée de réserve. Elle accusait d'avance le ministère de haute trahison, s'il permettait l'entrée d'Alexandrie à une garnison autrichienne avant que l'armistice fût approuvé par les représentants.

Une députation fut désignée pour aller exprimer au jeune roi l'indisposition que causait l'armistice au pays entier, et son refus d'y adhérer. Victor-Emmanuel accueillit la députation avec bienveillance; mais il répondit que la guerre ne pouvait se faire sans troupes, et que l'armée piémontaise dispersée, battue, démoralisée, chassée de ses retranchements, n'existait plus. « Trouvez-moi, ajoutait le monarque, un seul soldat qui veuille livrer bataille, et moi je serai le second. »

On le voit, on ne pouvait perdre d'une façon à la fois plus maladroite et plus poétique la cause de l'Italie entière.

VIII.

Cependant, à Gênes, la population, étrangère aux scènes émouvantes qui agitaient Turin, réclamait hautement contre l'armistice, et, le 31 mars, une insurrection formidable éclatait dans la ville. La nomina-

tion du nouveau ministère et la nouvelle de la dissolution des Chambres, dissolution décrétée la veille par le roi à cause de leur révolte contre le ministère, avaient déterminé le soulèvement. Le peuple, sous la conduite du général Avezzana, s'arma, couvrit de barricades les rues escarpées et tortueuses de la cité, chassa la garnison de ses murs, occupa la forteresse, et nomma des comités révolutionnaires.

Le général La Marmora accourut à marches forcées avec 10,000 hommes. Son premier acte fut de couper tout chemin à la division lombarde que les Génois avaient appelée à leur secours; cela fait, il bloqua Gênes par terre, s'empara de son enceinte extérieure, et resserra l'insurrection dans le labyrinthe des rues qui composent le centre de la ville.

La population fit néanmoins une vive résistance. Le 6 avril, sur la demande de la municipalité, La Marmora accorda une suspension d'armes que les insurgés violèrent au bout d'une heure par une sortie; la canonnade et le bombardement recommencèrent alors avec une nouvelle violence, et durèrent vingt-quatre heures. Le 7, un nouvel armistice fut conclu par la municipalité. Elle demandait le secours de la garde nationale pour apaiser la révolte. Il était impossible aux Génois de tenir plus longtemps; le 11, à midi, la ville dut ouvrir ses portes à l'armée.

Le roi Victor-Emmanuel, pour effacer l'odieux d'un bombardement qui aurait pu le mettre sur la même ligne que le roi de Naples, accorda une amnistie gé-

nérale, et permit aux chefs des révoltés de s'embarquer en toute sécurité.

Ce ne fut pas, du reste, la seule résistance que rencontra l'armée autrichienne : la guerre s'était produite de nouveau sur plusieurs points.

Le 15 mars, Brescia s'était soulevée. Elle combattit huit jours durant sous le bombardement de la citadelle autrichienne. Le général Haynau dut amener 4,000 hommes pour réduire les habitants; il donna deux heures à Brescia pour capituler; la ville répondit en sonnant le tocsin et en dressant des barricades. Ce ne fut qu'après avoir été foudroyée par un nouveau bombardement que la cité vit entrer les troupes autrichiennes. Haynau, en guise de représailles, leva une contribution de 6 millions sur les revenus de la ville.

Côme et Bergame se soulevèrent à leur tour. Malgré les fusillades des Autrichiens, les villes lombardes comptaient encore d'héroïques défenseurs. Côme, toutefois, capitula lors de la défaite de Novare; quant à Bergame, il lui fallut, après quatre jours de bombardement, apprendre la ruine de Brescia pour céder aux armes étrangères; elle dut payer aussi 2 millions de contribution.

Cependant, malgré l'énergie avec laquelle on avait réprimé toutes les manifestations de rébellion du peuple sarde, il était à craindre qu'on ne reprochât éternellement à Charles-Albert la perte de la bataille de Novare, quoiqu'il eût abdiqué noblement sa couronne.

Il fallait une autre victime à l'indignation publique, et cette victime fut le général Ramorino.

Aussitôt la campagne terminée, Ramorino fut fait prisonnier par les Piémontais, et jeté dans la citadelle de Turin, sous la prévention d'avoir contribué à l'insuccès de l'expédition et perdu par trahison la cause italienne.

Ramorino n'était coupable que de faiblesse et d'incapacité, mais sa mort était nécessaire pour expier une faute que chacun considérait comme un crime. Après avoir comparu le 5 mai devant un conseil de guerre composé des généraux Latour, Maffeï di Boglia, Broglia, Taffini, De Laugier et Sonnaz, il fut condamné à un supplice infamant.

Toutefois, en considération de son titre de représentant, on voulut bien commuer pour lui la peine civile en peine militaire; mais on rejeta son pourvoi, et il fut fusillé à distance de la citadelle.

Ses dernières paroles attestèrent le ciel de son innocence et de l'injustice de son exécution.

IX.

Les négociations entreprises pour réaliser la paix entre la Sardaigne et l'Autriche furent très-compliquées. Radetzki, revenu sur ses premières intentions, imposait au Piémont des conditions désastreuses; il surfaisait la contribution de guerre de 120 millions, et voulait occuper Alexandrie, c'est-à-dire le cœur militaire du

Piémont, jusqu'au paiement du dernier écu de la rançon nationale. Il exigeait du même coup que le statut constitutionnel des États Sardes rayât tout ce qu'il contenait de libéral et de démocratique. La France et l'Angleterre, sur la demande du ministre de la guerre, intervinrent dans les négociations. Malgré l'entremise de leurs ambassadeurs, il fallut cinq mois au Piémont pour conclure la paix avec l'Autriche. Le cabinet piémontais, présidé alors par M. d'Azeglio, accepta toute la rigueur des lois imposées à la nation vaincue par l'empire victorieux; mais il exigea une amnistie pleine et entière pour les Lombards, les Vénitiens et les habitants du duché de Parme. Cette capitulation fut ratifiée à Milan le 17 août 1849. Le Piémont, qui renonçait au royaume de la haute Italie, laissait rétablir la situation telle qu'elle était avant le mois de mars 1848.

Charles-Albert n'avait pas voulu rester dans ses États. Séduit par l'exemple de Charles-Quint, il prit tristement la route de l'exil, et endossa le froc du moine. Il alla mourir à Oporto le 28 juillet 1849, et ses cendres furent transférées dans l'abbaye de Haute-Combe, auprès du lac de Bourget. Il terminait ainsi une carrière honorable comme roi et comme soldat, mais malheureuse comme général; il a mérité que la postérité, oubliant ses fautes, ne voie en lui que le champion généreux de l'indépendance italienne.

Quelques semaines auparavant, il avait couronné le côté généreux de sa vie par une réponse remarquable faite à une députation du sénat piémontais qui était

venue lui rendre ses derniers hommages dans sa retraite.

« La nation, dit-il, a pu avoir de meilleurs princes que moi, mais elle n'a jamais eu de monarques qui l'aient autant aimée. Pour la rendre libre, grande, indépendante et heureuse, j'ai fait tous mes efforts, j'ai accompli spontanément et dans la joie de mon âme tous les sacrifices. Mon intérêt personnel n'a point pesé dans la balance des intérêts publics. Mais les sacrifices ont une limite qu'on ne peut franchir sans manquer à l'honneur. J'ai vu le moment fatal où il ne me restait, pour toute ressource, que des expédients auxquels mon âme répugne hautement. J'ai envié le sort de Pérone et de Passalaqua; comme eux, j'ai cherché la mort, mais je n'ai pu la trouver. Alors j'ai compris que le parti suprême était d'abdiquer la couronne.

» La divine Providence n'a pas permis à mes efforts d'accomplir la régénération italienne; cependant j'ai la confiance que cette régénération n'est que différée, et que tant de tentatives impuissantes, tant d'exemples de vertu, tant de preuves de générosité et de valeur données à la nation, ne resteront pas sans résultat. L'adversité de mon pays ne sera que passagère : puissent ses malheurs faire que les peuples italiens soient une autre fois plus unis, et ils seront invincibles!

« Le 31 mai 1849.

« CHARLES-ALBERT. »

CHAPITRE XXII.

SOUMISSION DE LA SICILE.

I.

Après la trop fameuse journée du 15 mai, Ferdinand II dut être effrayé de l'indignation générale. Les nombreuses marques de réprobation qui lui parvinrent de toutes les parties de l'Europe lui prouvaient qu'il serait dangereux de pousser jusqu'au bout sa victoire et de rétablir l'ancien état de choses.

L'insurrection des Calabres, l'incertitude où l'on était du triomphe de la cause italienne dans les champs de la Lombardie, et l'amour-propre des ministres à maintenir une constitution qu'ils avaient rédigée eux-mêmes, telles furent les causes principales qui arrêtèrent le

pouvoir de Naples dans la voie réactionnaire où il s'était si brutalement engagé.

Le 24 mai 1848, Ferdinand déclara qu'il était le premier à déplorer une lutte dont les conséquences avaient été si désastreuses, et, après avoir rejeté tout l'odieux sur les libéraux du parti extrême, il annonça qu'il était prêt à maintenir dans toute leur intégrité les formes constitutionnelles qu'il avait accordées au pays.

Un décret royal parut en même temps pour ordonner la convocation d'une nouvelle assemblée. Afin de donner à cette mesure une couleur plus libérale, on avait réduit le cens électoral pour les électeurs et pour les éligibles.

Le 25 mai, un nouveau décret confirma la liberté de la presse, tout en la limitant dans les lois de la monarchie constitutionnelle. Le décret confiait à la police la répression des délits en matière politique.

L'état de siège qui pesait sur Naples fut levé vers la fin de juin, et la garde nationale fut organisée sur un nouveau pied. Il faut dire ici qu'on prit toutes les mesures nécessaires pour rendre à peu près inutiles les concessions faites à l'esprit libéral.

Les collèges électoraux, en s'assemblant pour procéder à l'élection d'une nouvelle Chambre des Députés, déclarèrent pour la plupart qu'ils confirmaient les premières élections. Les autres nommèrent des représentants libéraux, et la nouvelle Chambre, malgré les efforts de la réaction, fut animée du même esprit que l'assemblée qui l'avait précédée.

La cérémonie d'ouverture eut lieu le 1er juillet. Le duc de Serra Capriola vint lire le discours de la couronne; ce discours n'était que le commentaire des proclamations de Ferdinand après la journée du 15 mai. Il ne faisait aucune allusion à la cause italienne, et ne parlait pas des troupes rappelées à Naples. Le premier acte des Députés fut de rédiger une adresse en réponse à ce discours. Ils demandaient qu'on revînt sur la mesure de rappel qu'on avait prise à l'égard des troupes napolitaines. Mais cette adresse, quoique applaudie par le peuple, ne put même parvenir au roi; il refusa non-seulement de la prendre en considération, mais même de la recevoir.

Dès lors, la guerre fut déclarée entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; les Députés traitaient avec colère les membres du nouveau cabinet, et particulièrement M. Bozzelli, qui leur rendit, il est vrai, dédains pour dédains. Les discussions s'engagèrent avec vivacité sur la réorganisation de la garde civique; un rapport de M. Imbriani s'attacha à démontrer l'illégalité du désarmement des premières milices pendant que l'on protestait en faveur de la cause italienne. La tribune retentit d'accusations sans nombre, et le ministère obtint enfin qu'on prorogerait les Chambres jusqu'au 1er décembre.

Ce décret, qui parut le 1er septembre, n'avait d'autre but que de laisser à Ferdinand la liberté d'entreprendre en toute sécurité une expédition contre la Sicile.

II.

Les Siciliens avaient voulu sanctionner définitivement leur séparation d'avec le royaume de Naples; il y avait pour cela un moyen bien simple, c'était de proclamer la République; mais ils ne se sentaient pas disposés à accepter cette forme de gouvernement.

Le 11 juillet, le parlement sicilien crut avoir résolu la question en donnant la couronne au second fils de Charles-Albert. Il restituait donc le gouvernement de l'île à la maison de Savoie.

Le décret était conçu en ces termes :

Art. 1er. Le duc de Gênes, deuxième fils du roi actuel de Sardaigne, est appelé, avec sa descendance, à régner en Sicile selon les statuts constitutionnels du 10 juillet 1848.

Art. 2. Il prendra le nom et le titre d'Albert-Amédée, premier roi de Sicile par la constitution du royaume.

Art. 3. Il sera invité à accepter et prêter le serment indiqué par l'art. 40 des statuts.

Quant aux statuts de la nouvelle constitution, à laquelle devait se conformer le nouveau monarque, ils renfermaient les particularités suivantes :

« Le roi de Sicile ne pourra régner sur un autre pays, autrement il serait déchu par le fait même.

« La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens. L'exercice ne saurait en être attribué à des classes ou à des individus spéciaux.

« Tous les citoyens ayant vingt et un ans révolus et sachant lire et écrire, sont électeurs.

« Tout électeur peut être député à vingt-cinq ans et sénateur à trente-cinq.

« Le parlement se réunira de droit à Palerme le 1er janvier de chaque année.

« Pour que la Chambre des Députés soit légalement constituée, il faut que le nombre des représentants s'élève au moins à soixante.

« Le nombre de sénateurs assigné à la validité des délibérations du sénat est fixé à trente.

« Le pouvoir exécutif doit être exercé par le roi, et par l'intermédiaire de ministres responsables qu'il nommera lui-même.

« Le roi représentera la nation devant les cours étrangères.

« La descendance du premier roi pourra régner sur la Sicile. Mais, s'il décédait sans enfants mâles, la nation serait appelée, par le suffrage universel, à se choisir une nouvelle dynastie.

« Toutes les questions de succession seront décidées par le parlement.

« La majorité du roi est fixée à dix-huit ans.

« La formule du serment à prêter par le roi sera celle-ci : *« Moi, roi des Siciliens, je jure et je promets devant Dieu et les saints Évangiles d'observer et de faire observer la constitution du royaume de Sicile, en vertu de laquelle je suis appelé à régner.* »

« Le domicile des citoyens est inviolable.

« La parole et la presse sont libres.

« Ruggiero Settimo, nommé lieutenant-général des armées de Sicile, et déclaré avoir bien mérité de la patrie par l'éminence des services rendus à la cause nationale, sera sénateur de droit et pour la vie avec les honneurs de président. Il sera aussi affranchi de toute taxe quant à ce qui regarde sa correspondance personnelle. »

Ainsi qu'on peut le voir, cette singulière constitution était un mélange d'institutions républicaines et de règlements qui appartenaient à la monarchie constitutionnelle.

Ferdinand protesta avec vivacité contre le décret du parlement sicilien ; il déclara que la Sicile ne pouvait être considérée par lui que comme une nation révoltée, et qu'elle serait traitée comme telle.

III.

En conférant le pouvoir au duc de Gênes, le parlement sicilien commettait une faute insigne ; il eût mieux valu conférer la royauté à Charles-Albert ou proclamer la république ; on ne se serait pas isolé par là de la grande cause nationale pour le triomphe de laquelle l'union était devenue si nécessaire. C'était d'ailleurs, comme le fait fort justement observer M. Ricciardi, une provocation trop directe au roi de Naples pour que celui-ci pût rester plus longtemps inactif.

A peine la Chambre napolitaine avait-elle été prorogée, que l'expédition ordonnée par le gouvernement partit pour la Sicile ; le commandement en chef avait été donné au général Filangieri, et, le 3 septembre au matin, la flottille ennemie apparut devant Messine. Le feu des batteries fut aussitôt ouvert contre la ville : le fort de Mare-Grosso, canonné à la fois par la citadelle, dont les Napolitains étaient restés maîtres, et par les bateaux à vapeur des forces navales, ne put lutter plus longtemps ; les soldats débarquèrent alors et s'avancèrent à l'attaque de Messine. Le bombardement avait été ordonné sur tous les points; néanmoins, les habitants se défendirent avec une énergie remarquable. Quoique, sous l'action des fusées et des bombes, la ville prît feu à plusieurs endroits, les Messinois repoussèrent à différentes reprises les soldats de Filangieri. Pendant quatre jours, la lutte présenta le même caractère d'acharnement de part et d'autre; enfin, le général Filangieri résolut d'en finir, et ordonna un débarquement sur un des points de la côte qui se trouvait hors de la portée des batteries siciliennes.

Les Messinois soutinrent avec une sorte de rage cette dernière attaque des assaillants ; mais, les forces ennemies devenant de plus en plus imposantes, ils durent battre en retraite vers la ville et se fortifier dans les rues ; il fallut que les Napolitains enlevassent une à une toutes les barricades. Le combat dura plus de trent heures ; les troupes de Ferdinand perdirent 46 officiers et 1,033 hommes ; elles ne purent entrer dans la ville

que quand le bombardement en eut fait une immense fournaise.

Le combat présenta tous les caractères d'une guerre à mort ; de part et d'autre on déploya une égale férocité. Napolitains et Messinois fusillaient et torturaient sans pitié ceux d'entre leurs ennemis qui leur tombaient entre les mains. Vainqueurs et vaincus, tous se déshonorèrent par des actes d'une cruauté aussi sauvage qu'inutile. Cependant, sur l'intervention de l'Angleterre et de la France, les hostilités furent suspendues entre les deux pays, et on conclut de part et d'autre un armistice qui, loin de pouvoir amener la conciliation entre les deux peuples, ne servit qu'à ménager les moyens d'une lutte plus effrayante encore qu'elle ne l'avait été jusque-là.

IV.

Ce fut sur ces entrefaites que la Chambre des Députés se réunit de nouveau le 1er février 1849. Le ministère, redoutant les interpellations qu'il devait subir, avait prolongé la prorogation de deux mois.

L'armistice entre la Sicile et Naples durait toujours, et rien n'annonçait que Ferdinand voulût y mettre fin. C'était le moment où l'on sentait que l'Italie allait tenter les derniers efforts pour recouvrer son indépendance et réaliser son unité. Les Siciliens avaient pris toutes les mesures nécessaires pour se défendre vigoureusement en cas d'attaque. On comprenait qu'il

n'y avait pas de merci à espérer de Ferdinand. Celui-ci, marqué au front du titre de Bomba sur toutes les pièces à son effigie, insulté par tous les pamphlets, ridiculisé par toutes les caricatures, était devenu un monarque insupportable à ses sujets eux-mêmes.

Aussi, la veille du jour où devait se faire l'ouverture des Chambres, des désordres très-graves éclatèrent à Naples : une bande de lazzaroni qui avait parcouru les rues de la ville, drapeau en tête et au cri de : *Vive le roi! Vive la constitution!* fut attaquée par une autre bande qui criait : *A bas la police!* La population napolitaine s'apprêtait à prendre part à la lutte, mais une prompte intervention des soldats vint heureusement empêcher Ferdinand de renouveler les massacres du 15 mai.

Les Députés, qui se réunirent le lendemain, furent vivement applaudis par le peuple des tribunes ; ils voulurent rester fidèles à la cause libérale, et, de concert avec la Chambre des Pairs, ils demandèrent le renvoi du ministère.

Le 13 février, la Chambre tout entière prit parti pour cette mesure, et demanda qu'il fût formé un nouveau cabinet.

Ferdinand ne tint aucun compte de cette résolution ; il n'attendit même pas que l'adresse lui fût présentée : le 12 mars, sur un rapport des ministres, la Chambre fut dissoute. Ce rapport était motivé sur des considérations singulières. Les ministres y disaient que l'assemblée chargée de représenter le pays n'était point l'ex-

pression des vœux du peuple ; ils faisaient observer que lors des élections la plupart des collèges avaient déclaré vouloir maintenir les représentants précédemment nommés; ils disaient en outre que, dans leurs premières séances, les Députés avaient omis à dessein de prêter serment à la Constitution du pays ; ils ajoutaient enfin que la Chambre, loin d'être un gage de sécurité pour la nation, n'était qu'un foyer de discordes et une sorte de club de factieux ; qu'il y avait donc intérêt à se débarrasser au plus tôt de représentants dont on ne pouvait reconnaître ni le mandat, ni la conduite.

Quelques désordres signalèrent cette dissolution; mais les mesures avaient été trop bien prises pour qu'une révolution radicale pût triompher.

Ferdinand, de concert avec le cabinet, s'attacha donc à diriger désormais tous ses efforts vers la Sicile ; déjà, le 28 février, il avait déclaré à cette île, dans un ultimatum daté de Gaëte, qu'elle devait se soumettre à sa domination ; mais il lui avait proposé des conditions inacceptables.

V.

M. Amari, auteur d'une brochure en faveur des Siciliens, prononçait en 1848 ces paroles mémorables :

« Pourrait-on se figurer, dit-il en parlant de Ferdinand, pourrait-on se figurer encore une fois roi de la Sicile ce vieil ennemi vaincu, condamné par la représentation nationale, par tous les corps politiques consti-

tués, chassé, insulté de mille manières, marqué au front du titre de *Bomba* sur les pièces à son effigie, reproduit dans mille caricatures, mutilé dans ses statues, surchargé des noms les plus odieux, maudit par les enfants quand leur langue peut à peine balbutier quelques mots? Supposons-le religieux et non bigot, généreux et non rancunier, philosophe au lieu d'être imbu de préjugés; supposons-lui enfin toutes les vertus qu'il n'a pas, comment pourrait-il gouverner encore une fois la Sicile? Y rentrera-t-il par un arrangement? Dans quel cas pourrait-il y avoir jamais de confiance entre lui et les Siciliens, entre ceux-ci et l'armée napolitaine, la cour, le ministère et tous leurs satellites? Non, la Sicile flétrie, foulée aux pieds, surchargée de dettes que trente parlements ne pourraient pas lui épargner, tomberait dans la plus affreuse désorganisation sociale; les vengeances appelleraient les vengeances; la tyrannie nécessaire, inévitable, appellerait de nouvelles révolutions, de nouveaux malheurs sur tous, princes et peuples, et les Siciliens ont déjà mesuré de leur regard cet abîme. Ce serait de leur part un calcul plutôt qu'un mouvement de rage de se laisser tuer, de se faire hacher, avant de saluer comme leur roi Ferdinand le Bombardeur. »

Ces paroles exprimaient à cette époque la haine des Siciliens pour le gouvernement de Naples; aussi ne doit-on pas s'étonner que le parlement refusât avec indignation l'ultimatum proposé par Ferdinand, et se mît aussitôt en mesure d'organiser une vigoureuse résistance.

Cette dernière mesure n'était pas vaine; on savait que le roi de Naples ne voulait point ménager un pays sur lequel il croyait avoir des droits imprescriptibles.

On attendait donc d'un jour à l'autre la dénonciation de l'armistice, lorsque les évènements de la Lombardie et du Piémont vinrent suspendre pour quelque temps encore la reprise des hostilités.

Charles-Albert, en jouant sa dernière partie contre l'Autriche, laissait entrevoir aux Siciliens une dernière chance de salut. Au cas où cette chance eût prévalu, Ferdinand ne pouvait dégarnir son royaume de troupes, sachant bien que la majeure partie de ses sujets faisait cause commune avec les autres peuples de l'Italie.

Mais quand tout fut perdu avec la bataille de Novare, quand Charles-Albert, vaincu pour la dernière fois, dut, en abdiquant, renoncer à défendre la cause qu'il avait voulu protéger jusque-là, le roi de Naples, rassuré sur l'avenir, tourna les yeux du côté des Siciliens révoltés, et fit les plus rapides préparatifs.

Ce fut le 24 mars qu'il dénonça l'armistice.

VI.

Certes, le moment était bien choisi. Une partie des Siciliens, effrayée par le dernier échec que venait de subir à Novare la cause libérale, tomba dans un profond découragement: l'organisation militaire ne répondait pas au besoin et à la haine des libéraux décidés;

plusieurs fractions de l'aristocratie et de la bourgeoisie, tout en continuant à se montrer ouvertement hostiles à Ferdinand, soupiraient en secret pour le rétablissement de la monarchie napolitaine. Les énormes sacrifices qu'il avait fallu et qu'il fallait faire encore pour l'indépendance de l'île, leur semblaient trop coûteux; ils manquaient de dévouement.

Ces discordes intestines offraient donc aux troupes napolitaines de grandes chances de succès. Malgré l'enthousiasme ardent des vrais patriotes, il était certain que tôt ou tard le roi bombardeur allait reconquérir le pays révolté.

Le général Filangieri s'était trop bien acquitté la première fois de son expédition contre Messine pour ne pas être confirmé de nouveau dans le commandement des troupes royales; il fut chargé de réduire la Sicile à une soumission complète, et, après être sorti de Messine avec toutes les forces navales du royaume et une armée imposante, il vint, le 29 mars, mettre le siège devant Catane.

Catane était gardée par plusieurs corps de volontaires sous le commandement du général polonais Mierolawitz. Les habitants de cette ville, animés par le courage de la petite armée, s'y étaient unis pour repousser avec vigueur toutes les tentatives de l'ennemi, et la résistance avait été organisée avec la rapidité du désespoir.

Après avoir essayé à plusieurs reprises de s'emparer de Catane en l'attaquant du côté de la mer, le général

Filangieri, repoussé avec de fortes pertes, dut changer son plan d'attaque. Il alla débarquer à quelque distance de la ville, et envoya de forts détachements d'infanterie et de Suisses pour surprendre les Catanais par derrière.

Ceux-ci apprirent bientôt le stratagème de Filangieri, et, forts de leurs premiers succès, ils n'attendirent pas que les ennemis vinssent attaquer la ville. Ils se précipitèrent à leur rencontre, et un combat acharné s'engagea.

Cependant, devant les forces toujours fraîches des Napolitains, les habitants de Catane et les soldats de Mierolawitz durent battre en retraite. Ils le firent avec un courage héroïque, et la bataille ne fut pas un instant interrompue.

Les habitants avaient barricadé les portes de la ville, résolus à mourir jusqu'au dernier. Le général Filangieri fit alors commencer le bombardement à la fois du côté de la terre et du côté de la mer. La résistance fut désespérée. Le feu fut mis à toutes les maisons de Catane, et ce ne fut que lorsque la ville entière fut devenue la proie des flammes que les habitants crurent devoir céder.

Les Suisses et les soldats napolitains se précipitèrent alors dans la place, saccageant tout ce que le feu n'avait pas encore atteint : forts de la retraite de leurs ennemis, et exaspérés pas la longueur du combat qu'ils avaient dû soutenir, ils commirent des atrocités inouïes.

VII.

La prise de Catane sembla annoncer aux Palermitains que toute résistance allait devenir impossible. Ni les atrocités commises par les soldats de Ferdinand, ni l'indignation de quelques patriotes, ne purent relever le courage des habitants de la capitale. L'amiral Baudin s'entendit alors avec l'amiral anglais pour intercéder en faveur de la Sicile et prévenir les représailles auxquelles on était en droit de s'attendre de la part de Ferdinand.

Cependant le gouvernement provisoire, fidèle jusqu'au bout à son devoir, mit tous ses efforts à empêcher que l'ordre ne fût troublé à Palerme; la garde nationale lui prêta une aide efficace, et ce ne fut qu'à la dernière extrémité qu'il crut devoir remettre en d'autres mains le soin de traiter avec le général Filangieri.

En conséquence, on convoqua une assemblée générale composée des curés des paroisses, des supérieurs de couvents, des officiers de la garde nationale, des banquiers, des négociants et des industriels de toutes les classes, pour décider du sort de l'île.

Cette assemblée opina, comme on devait s'y attendre, pour une soumission complète, et déclara qu'il serait envoyé une députation au général Filangieri pour lui remettre les clefs de la ville.

Les membres du gouvernement provisoire durent

alors songer à leur salut. Après avoir remis leurs pouvoirs entre les mains de l'assemblée, ils se réunirent aux personnes compromises, et s'embarquèrent pour l'île de Malte le 22 avril.

La députation envoyée par les Palermitains au commandant en chef de l'expédition fut favorablement accueillie, et le 6 mai la soumission fut acceptée.

Les troupes napolitaines se préparèrent, en conséquence, à faire leur entrée à Palerme. Mais quelques patriotes, indignés de la lâcheté de leurs concitoyens, s'étaient formés en corps, et accueillirent les envahisseurs à coups de fusil; les 8 et 9 mai, deux engagements meurtriers eurent lieu aux environs de Palerme, à Abate et à Massagno. Ces patriotes, après des prodiges de valeur, furent dispersés, et la Sicile fut complètement soumise aux soldats de Ferdinand.

L'assemblée, effrayée des conséquences que pouvait avoir cette dernière lutte, s'était hâtée d'envoyer une nouvelle députation au général Filangieri. Le 9, après quelques pourparlers, celui-ci consentit à accorder une amnistie pleine et entière, à la condition d'une soumission complète et irrévocable.

Désormais la Sicile était vaincue. Ferdinand ratifia les conventions passées entre l'assemblée palermitaine et le général Filangieri; il eut soin, toutefois, de faire quelques exceptions à l'amnistie accordée; mais, instruit par l'expérience, il n'osa pas se venger par de trop violentes représailles.

Le général Filangieri, traité à Naples avec tous les

honneurs du triomphe, fut récompensé par le titre de duc de Taormine et le don d'un majorat de 12,000 ducats (plus de 50,000 francs de rentes) à la charge du peuple.

CHAPITRE XXIII.

DÉCHÉANCE ET RESTAURATION DE LÉOPOLD.

I.

La révolution toscane présente tant de points communs avec la révolution romaine, qu'on doit la considérer comme le résultat des idées libérales de Rome.

Les Toscans, en effet, entourés de tous côtés par la Romagne, ne peuvent recevoir d'impulsion étrangère que des États Romains; la position du reste de leur territoire, bordé par les petits États de Lucques et de Modène, les empêche de faire cause commune avec l'Italie septentrionale.

S'il peut donc y avoir union entre deux États de la Péninsule, c'est assurément entre la Toscane et la

Romagne ; la conformité des intérêts fait de ces États une contrée unie et compacte, sillonnée seulement par des fractions de convention.

Aussi, l'histoire de l'Italie nous présente les deux peuples agissant presque toujours l'un sur l'autre ; les mœurs et les aspirations des habitants y sont à peu près les mêmes, et les deux gouvernements comme les deux nations doivent suivre la même route et obéir aux mêmes tendances.

Nous avons vu que lorsque Pie IX entra dans la voie réformatrice, le grand-duc de Toscane subissant, peut-être à son insu, l'influence de Rome, s'était empressé de donner à ses sujets les avantages d'une constitution libérale. Si l'amour du peuple fut pour beaucoup dans le mobile qui dicta la conduite de Léopold, l'influence du gouvernement pontifical y eut une plus grande part encore.

Ce qui est vrai pour la conduite des gouvernements doit être également vrai pour les intérêts des citoyens, et en 1848 plus qu'à toute autre époque on peut constater la vérité de cette considération.

Le gouvernement de Toscane avait essayé, comme le gouvernement pontifical, de revenir sur ses pas : le peuple toscan, comme le peuple romain, força la main de ses gouvernants, et les maintint, en quelque sorte malgré eux, dans la route où ils s'étaient engagés d'eux-mêmes.

La grande question qui agita l'Italie centrale fut la nomination d'une Constituante de la Péninsule. Soit

pour y résister, soit pour la réaliser, les gouvernements et les peuples suivent la même conduite et emploient les mêmes moyens. A Rome, on avait personnifié la grande cause italienne dans le ministère Mamiani; en Toscane, les hommes qui la représentaient formèrent le ministère Montanelli. Ces deux cabinets, arrachés l'un et l'autre aux gouvernants par le peuple, réalisent à côté du pouvoir monarchique l'incarnation de l'influence populaire. Tous deux font cause commune contre la souveraineté, parce que tous deux ont à lutter contre la même politique et les mêmes obstacles.

Le ministère Montanelli était à coup sûr un ministère imposé au grand-duc Léopold; aussi, dès qu'il prit possession du pouvoir, y eut-il antagonisme entre la monarchie et le cabinet. A Florence, toutefois, les conseillers de Léopold, moins ardents et moins nombreux qu'à Rome, permirent au ministère de s'emparer exclusivement du pouvoir; ils ne s'en aperçurent que quand il n'était plus temps. Leur dépit alors les fit recourir à des moyens condamnables : ils cherchèrent à soulever la population, non pas contre le cabinet, mais contre l'idée d'une Constituante italienne; et, pour y parvenir, tous les moyens leur parurent bons : l'or, les promesses, les menées secrètes, les séductions de tout genre leur servirent d'armes pour amener le peuple à se refuser à la réalisation des idées du nouveau cabinet, et provoquer une scission avec la politique qui guidait les populations de la Romagne. Cependant, nous croyons que le grand-duc fut étranger à ces menées.

II.

Léopold devait s'effrayer de l'assentiment de ses peuples à la Constituante italienne, mais il ne crut pas devoir leur opposer la résistance que Pie IX déploya contre les Romains; loin de là, les Chambres ayant été convoquées au commencement de janvier, il prépara, d'après l'influence de Montanelli, un discours conforme aux idées de ses ministres. S'il ne fut point convaincu par les raisons que ces derniers lui avaient soumises, il voulut au moins cacher sa faiblesse, et paraître faire cause commune avec un pouvoir dont il lui était impossible de se débarrasser.

Les nouvelles Chambres, inaugurées par l'adhésion de tous les pouvoirs à la réalisation d'une Constituante italienne, firent de cette question le texte principal de leurs délibérations. Appuyées par les ministres, elles formulèrent bientôt la pensée non-seulement d'une Constituante romaine, mais aussi d'une assemblée spéciale destinée à réviser toutes les lois du pays et à réunir entre ses mains tous les pouvoirs. Si Montanelli et Guerazzi présidèrent et encouragèrent les débats, quelques-uns de leurs collègues, effrayés de l'allure que prenaient les choses, se tournèrent un moment vers Léopold.

Le 25 janvier, la discussion qui roulait sur le projet de loi relatif à la nomination des représentants à la Constituante italienne fut très-vive. La Chambre tout

entière, après avoir décrété que cette élection se ferait sur la base du suffrage universel, vit la discussion devenir fort grave lorsqu'il s'agit de déterminer les pouvoirs qui seraient conférés aux représentants. Un ministre voulut parler du danger qu'il y aurait pour les gouvernements, et par suite pour Léopold, si l'on n'imposait pas certaines limites au mandat des futurs constituants. Montanelli s'écria alors, dans une inspiration chaleureuse : « Voulez-vous être plus royalistes que le grand-duc lui-même? Avez-vous oublié que, dans cette enceinte, il a déclaré qu'il était prêt à tout faire pour la cause italienne? D'ailleurs, les députés envoyés avec un mandat restreint seraient impuissants à débattre les intérêts de la Péninsule. Les Romains, après tout, ont remis tous les pouvoirs actuels entre les mains de leurs représentants, et ne pas les imiter serait exclure la Toscane de la part qu'elle doit prendre à la constitution de l'Italie. »

Ces considérations étaient de nature à écarter toute discussion ultérieure. Les ministres et les membres opposants, se sentant trop faibles pour y répondre, se rendirent bientôt.

La victoire que le parti libéral remporta dans ces débats consterna non-seulement les meneurs de la réaction, mais aussi le grand-duc lui-même. Quelques-uns de ses conseillers lui avaient persuadé sans beaucoup de peine que, en cédant à l'influence du ministère et en se prononçant pour la Constituante italienne, il n'avait fait autre chose qu'abdiquer le gouvernement de

la Toscane; ils lui montrèrent que la capitale, la garde nationale et les troupes elles-mêmes n'obéissaient plus qu'à l'ordre des ministres ou des représentants, et ils l'engagèrent à ne pas suivre plus longtemps une politique contre laquelle le pape venait de protester si vivement, d'abord par sa fuite, ensuite par les manifestes nombreux qu'il avait adressés de Gaëte aux Romains et aux puissances étrangères; ils ajoutèrent même que l'idée de la Constituante italienne n'était que le produit de quelques factieux; une partie du peuple n'y avait adhéré jusque-là que parce que le grand-duc avait paru faire cause commune avec la révolution; ils lui représentèrent enfin que, en hésitant à se prononcer, il serait forcé de prendre parti pour les révolutionnaires romains contre le gouvernement du souverain pontife.

Léopold, consterné, prit alors le parti d'abandonner ses Etats comme l'avait fait Pie IX, afin de recouvrer à l'étranger la liberté d'action que le ministère lui avait enlevée dans son pays. Toutefois, il déguisa ses projets et sortit de Florence pour se rendre à Sienne, prétextant une visite qu'il avait à faire à des personnes de sa famille qui demeuraient dans cette dernière ville.

Comme il n'avait jusque-là manifesté son opposition que par des hésitations dont le pouvoir exécutif avait toujours triomphé, personne ne pénétra la véritable raison de ce voyage; Sienne, d'ailleurs, avait toujours été considérée comme une résidence de la famille grand-ducale de Toscane.

III.

Cependant le parti réactionnaire, encouragé et entraîné par les menées du parti clérical, qui recevait ses instructions de Gaëte, et abusant des sympathies du peuple pour la famille et la personne du souverain, essaya de mettre à profit l'absence du grand-duc, et, avant que celui-ci eût quitté définitivement ses Etats, il tenta à plusieurs reprises de produire une réaction contre les libéraux.

Le 28 janvier, une troupe, composée en grande partie de paysans et d'étrangers, envahit brusquement les rues de Florence. Ce rassemblement, poussant des cris sauvages, et ne manifestant d'autres principes que ceux d'une haine irraisonnée contre l'état de choses existant, attaqua quelques gardes civiques et jeta la consternation chez tous les citoyens; mais l'intervention de la force publique dissipa bientôt cette première tentative.

Les rétrogrades ne s'en tinrent pas là. Pendant qu'une partie des évêques de la Toscane signait une pétition à la Chambre contre la liberté de la presse, ils essayèrent de renouveler l'agitation dans la capitale.

Le 3 février au soir, des ouvriers du chemin de fer qu'on établissait près de Florence se présentèrent tout-à-coup au nombre d'une centaine, brandissant des faulx, des pioches, et proférant des menaces de mort contre le ministère. Ils suivirent ainsi les rues qui conduisaient à la cathédrale, en criant de toutes leurs for-

ces : Vive Léopold II ! Nous ne voulons pas de Constituante ; mort aux républicains ! Leur démarche, loin de soulever la population florentine, ne fit que jeter l'effroi partout où ils passaient. Quelques hommes de la garde civique s'étant réunis, marchèrent contre eux, et les trouvèrent rangés en bataille devant la cathédrale. La lutte paraissait inévitable ; mais, malgré le petit nombre de leurs adversaires, les émeutiers ne furent pas plutôt assurés qu'ils allaient être attaqués sérieusement, qu'ils se dispersèrent aussitôt.

Ces deux échecs étaient de nature à compromettre le pays. Les rétrogrades jugèrent donc que la population de Florence ne voyait pas leurs manifestations de bon œil, et cherchèrent à soulever les provinces.

Le 6 février, un mouvement éclata à Sienne même. Le grand-duc, au retour d'une promenade, vit un assez fort rassemblement entourer sa voiture et répéter les cris de : *Vive la monarchie ! A bas la Constituante !* Tout semblait devoir se terminer là, lorsqu'une partie de la population, attirée par le bruit, tomba sur le rassemblement, et le força de se disperser après une lutte assez longue.

Cet incident, dont Léopold avait été le témoin, lui causa une grande frayeur ; il crut voir dans la démarche de la population un témoignage de haine contre sa personne, et l'impression qu'il en ressentit le fit tomber malade.

Il écrivit alors au ministère qu'il lui était impossible de retourner à Florence, et demanda un des membres

du cabinet pour se concerter avec lui sur la direction des affaires.

Montanelli, pour répondre à l'invitation du prince, partit dans la soirée du 6, et se rendit en toute hâte à Sienne.

IV.

La journée du 8 février s'écoula sans accident remarquable. Le 8 au matin, Montanelli, déjà de retour, avait déclaré à ses collègues qu'il n'avait pas trouvé le prince, et qu'à son arrivée à Sienne la famille royale avait abandonné la ville depuis quelques heures; en revanche, il avait une lettre dans laquelle la fuite de Léopold était annoncée au ministère et aux différents pouvoirs de l'État. Cette lettre était conçue dans les termes suivants :

« Depuis huit jours que je suis à Sienne, je sais de plusieurs parts que de nombreuses rumeurs prétendent, et dans la capitale et ailleurs, que mon éloignement de Florence fait naître des craintes et des appréhensions d'une nature encore plus grave; je puis et je dois donc faire connaître ouvertement la cause véritable de cette retraite.

« Le désir d'éviter de graves perturbations, le 22 janvier, m'a décidé à approuver la présentation, en mon nom, à la discussion et au vote des assemblées législatives, du projet de loi pour l'élection des représentants toscans à la Constituante italienne.

« Tandis que la discussion des articles avait lieu d'une manière approfondie à la Chambre des Députés et au Sénat, je me réservais d'en suivre la marche et de réfléchir sur un doute qui s'élevait dans mon esprit, à savoir, que je pouvais encourir ainsi par cette loi l'excommunication spécifiée dans le bref de Sa Sainteté du 1er janvier 1849, daté de Gaëte.

« Je fis part de mes doutes à quelques-uns des ministres, en leur déclarant que le péril intrinsèque de la question paraissait dépendre principalement du mandat qui serait conféré aux députés de la Constituante, et dont il n'était pas fait mention dans le projet de loi.

« Mais, dans la discussion de la Chambre des Députés, fut soulevée la question relative aux pouvoirs à donner aux députés de la dite assemblée, et il fut approuvé et décidé à l'unanimité que leur mandat devait être réputé illimité; alors les doutes prirent de la consistance dans mon esprit, et je crus devoir soumettre la question à plusieurs personnes d'autorité et de compétence.

« Toutes ces personnes convinrent respectivement que, par un tel acte, on encourait la censure de l'Église. Toutefois, la nouvelle étant répandue avec une grande apparence de vérité que le pape, non-seulement ne se proposait pas de condamner la Constituante italienne, mais que, interrogé même à cet égard, il n'avait pas désapprouvé le vote de la Constituante, je voulus moi-même procéder, dans cette très-importante affaire, par

les voies les plus sûres, et avoir une opinion solennelle et sans appel : je consultai donc, par lettre du 28 janvier dernier, le souverain pontife, au jugement duquel, en cette matière, comme souverain catholique, je devais me soumettre entièrement.

« La réponse de Sa Sainteté, par des circonstances imprévues, m'est parvenue plus tard que je ne le croyais, et telle est la raison pour laquelle j'ai, jusqu'à présent, suspendu la sanction finale de cette loi, sanction que le statut attribuait au prince.

« Maintenant, la lettre désirée est actuellement arrivée; elle est entre nos mains; mais les expressions du Saint-Père sont si claires et si explicites, qu'elles ne laissent pas l'ombre d'un doute; la loi de la Constituante italienne ne peut pas être sanctionnée par moi. La Constituante étant un acte de nature à mettre ma couronne en péril, j'ai cru ne pas pouvoir agir différemment.

« Jusqu'ici, n'ayant en vue que le bien du pays et l'éloignement de toute réaction, j'ai accepté un ministère qui avait proclamé déjà la Constituante et qui l'a proclamée dans son programme; j'y ai fait allusion dans mon discours d'ouverture des assemblées législatives.

« Mais comme il s'agit d'exposer aujourd'hui, par cet acte, moi-même et mon pays aux plus grands malheurs, celui de me faire excommunier et de faire encourir à tant de bons Toscans les foudres et les menaces de l'Église, je dois refuser d'adhérer à la

loi, et je le fais avec toute la tranquillité de ma conscience.

« Dans l'exaltation qui anime aujourd'hui tous les esprits, il est facile de prévoir que mon retour à Florence pourrait actuellement m'exposer à des calamités telles, qu'elles m'empêcheraient d'exercer la liberté d'esprit qui m'appartient. Par ce motif, je m'éloigne de la capitale, et j'abandonne Sienne afin qu'on ne dise pas que cette ville a été, à cause de moi, le théâtre de réactions hostiles. Mais j'espère que le bon sens et la conscience de mon peuple sauront reconnaître toute la gravité et l'importance de la raison qui m'oblige à donner mon veto, et j'ai la confiance que Dieu prendra soin de ma chère patrie.

« Je prie enfin le ministère de donner toute publicité à ma déclaration, afin que tous connaissent le motif qui me fait refuser une sanction à la loi et à l'élection des représentants toscans à la Constituante italienne. Si cette publicité n'était pas faite dans son intégrité et avec sollicitude, je me verrais forcé de la faire publier là où la Providence voudra que je me transporte. »

V.

Cependant l'assemblée s'était réunie. Montanelli annonça aux représentants que le grand-duc s'était enfui de Sienne en toute hâte, et qu'il laissait au ministère le soin de diriger la barque de l'État. Cette nou-

velle mit toute la Chambre en rumeur. Les députés se livraient déjà aux plus vives discussions, lorsqu'une délégation du Cercle populaire entra dans la salle et demanda la formation immédiate d'un gouvernement provisoire. Devant cette manifestation, la plupart des représentants du centre quittèrent leurs places et s'enfuirent au milieu du plus grand désordre. Guerazzi alors, s'élançant à la tribune, condamna avec véhémence la lâcheté des hommes qui abandonnaient leur poste au moment du péril ; il déclara que des places ne pouvaient pas rester vides dans l'Assemblée, et que les membres du ministère remettraient leurs pouvoirs entre les mains de la consulte d'État pour revenir s'asseoir sur le banc des députés. En effet, les ministres, Guerazzi et Montanelli en tête, vinrent prendre la place des absents. Le député Fossi proposa alors la création d'une commission gouvernementale destinée à régir provisoirement l'État et à nommer un nouveau ministère. Cette motion fut couverte d'applaudissements, et l'Assemblée, passant à l'élection de la commission provisoire, composa aussitôt un triumvirat représenté par Guerazzi, Montanelli et Manzoni.

Les trois députés acceptèrent et rédigèrent immédiatement la proclamation suivante, qui fut distribuée et affichée aussitôt par toute la ville :

« Toscans, le prince à qui vous prodiguiez des trésors d'affection vous a abandonnés dans ces moments suprêmes de péril. Le peuple et les assemblées législatives ont appris ce fait avec un sentiment d'amertume profonde.

« Les princes passent, les peuples restent. Le peuple et les assemblées ont compris leurs devoirs et ont agi comme il convenait. Le peuple et les assemblées nous ont élus pour régir le gouvernement provisoire de la Toscane ; nous avons accepté, confiants en Dieu et en notre cause ; nous procéderons avec droiture, force et courage.

« Toscans, restez unis, et cet évènement sera léger comme la plume tombée de l'aile de l'oiseau qui passe.

« Que personne ne tente, sous aucun prétexte, de troubler la sûreté publique; que le peuple garde le peuple; la liberté porte un drapeau sans tache, que la Toscane se le rappelle. Maintenant, gardiens, par la volonté du peuple, de la civilisation, de la probité, de la justice, nous sommes décidés à réprimer avec force les menées iniques des hommes violents et rétrogrades.

« Défenseurs de l'indépendance, nous veillerons à l'organisation d'une armée libre et honorée. *Vive la liberté !* »

VI.

Le nouveau gouvernement s'occupa aussitôt de réorganiser l'État. Les Chambres législatives, après avoir reconnu le triumvirat, avaient donné démission de leur pouvoir et s'étaient retirées presqu'aussitôt. Guerazzi, Montanelli et Manzoni nommèrent immédiatement un ministère composé des noms suivants : A. Mordeni, à l'extérieur ; Marmocchi, à l'intérieur ; Romanelli, à

la justice et aux cultes; Franchini, à l'instruction puplique; Daleia, à la guerre; Adami, aux finances et aux travaux publics.

Le nouveau ministère devait être présidé tour à tour par chacun des membres du gouvernement provisoire.

Le cabinet fut à peine installé, qu'on s'occupa d'organiser l'administration et de régulariser le mouvement de l'État. Plusieurs commissions furent instituées à Florence et dans les provinces. On veilla à ce que l'inventaire des palais royaux et des objets qui appartenaient à la famille grand-ducale fût dressé et mis sous la protection du nouveau gouvernement.

Du 9 au 12 février 1849, les décrets de la commission gouvernementale, contre-signés par les ministres, se succédèrent sans interruption. La garde civique fut réorganisée sur une nouvelle méthode; les troupes furent déliées de leur serment et adhérèrent au gouvernement provisoire.

La fuite de Léopold, contraire à toutes les lois d'un État constitutionnel, fit considérer le prince comme déchu de sa couronne. Le peuple, se consultant sur la place principale de la ville, demanda qu'on proclamât la république; on lisait dans les rues, sur des inscriptions couvertes de caractères monstres : *Vive le gouvernement provisoire! Vive le peuple souverain! A l'unité et au triomphe de la démocratie!*

Pise et toutes les villes de la Toscane s'étaient empressées d'adhérer à la commission provisoire; le ministère nomma au commandement de toutes les places

tracchi entra à Varezzio sans coup férir, et au milieu des acclamations enthousiastes de la population. Au 24 février, à l'approche de Guerazzi, les Toscans de Laugier déclarèrent qu'ils ne voulaient point combattre contre leurs compatriotes, et déposèrent aussitôt les armes. Guerazzi proclama, au nom du gouvernement provisoire, une amnistie entière pour les rebelles, à l'exception du général de Laugier, qu'il menaçait de traduire devant un conseil de guerre. Cette amnistie hâta le triomphe du gouvernement. Le général de Laugier ne put que s'enfuir au plus vite pour se dérober à la colère de ses soldats eux-mêmes. Le 25 février, tout était rentré dans l'ordre.

L'indignation dans quelques villes de la *Toscane* s'était heureusement prononcée contre la tentative des rebelles. A Pise, le peuple avait demandé la mort de la mère du général de Laugier qui demeurait dans la ville. Guerazzi, ne voulant pas que le triomphe de la cause italienne fût terni par un crime, adressa aux habitants une proclamation dans laquelle on remarquait cette phrase :

« Ayant appris, disait-il, que quelques personnes du peuple, indignées par l'impie attentat de César de Laugier, ont manifesté l'intention d'arrêter sa mère demeurant à Pise, il est ordonné, sous peine de la colère du gouvernement, de respecter religieusement cette dame, attendu que c'est une assez grande douleur pour la malheureuse d'avoir porté dans ses flancs un traître à la patrie. Le gouvernement, dans la peine que lui fait

une aussi grande scélératesse, se console par la pensée que le traître ne porte pas un nom italien. »

VIII.

Cependant, malgré la victoire remportée sur les rebelles, le gouvernement provisoire rencontrait sous ses pas de nombreux obstacles; quelques-uns même de ses partisans le blâmaient de ne pas envoyer au plus tôt à Rome les trente-sept membres que la Toscane devait nommer à la Constituante italienne.

Le gouvernement, ne voulant pas prendre sur lui de décréter la forme définitive de l'État, voulait remettre entre les mains des représentants du pays le soin de se décider sur des mesures aussi importantes. Toutefois, reconnaissant la nécessité de se réunir au nouveau gouvernement romain qui lui avait déjà plusieurs fois donné des preuves de sympathie, il prit toutes les mesures nécessaires pour amener l'alliance entre les deux peuples, et, le 27 février, il proclama la conclusion d'un traité solennel avec la république romaine. Ce traité comprenait les clauses suivantes :

1° Union des deux territoires par la suppression de la ligne de douanes qui sépare les deux États;

2° Égalisation des tarifs pour le territoire tosco-romain, quant à ce qui regarde l'introduction, l'exportation et le transit des marchandises;

3° Réunion du double système postal et des règlements qui le régissent avec l'affranchissement facultatif.

Rome. Elle ne fit ni l'une ni l'autre chose, et, sentant bientôt qu'elle allait être impuissante à gouverner le pays, elle se prorogea le 2 avril, après avoir remis, quatre jours auparavant, tous les pouvoirs de l'État entre les mains de Guerazzi, qu'elle investissait ainsi d'une sorte de dignité dictatoriale.

Mais là où l'élite de la nation n'avait pu rien faire, devait échouer un dictateur, tout puissant qu'il fût. Guerazzi, d'ailleurs, avait eu les mains liées par un double décret qui, en lui confirmant sa charge, lui interdisait de déterminer la forme du gouvernement de la Toscane et l'union avec Rome.

Il songea bien à implorer l'intervention française, et il nomma, à cet effet, Montanelli ambassadeur à Paris. Mais dix jours s'étaient à peine écoulés, qu'une rixe des volontaires livournais précipita la restauration.

Le 12 avril, quelques jeunes gens de Livourne se trouvant chez un aubergiste de Florence, après avoir fait un dîner assez copieux, refusèrent de payer la carte. L'hôtelier insista avec violence; mais les Livournais, passant du refus à la colère la plus aveugle, l'accablèrent de coups et le laissèrent étendu sur le carreau.

La population prit fait et cause contre les assassins. Ceux-ci appelèrent à leur secours la légion livournaise, et un combat s'engagea à Florence. Bientôt les Livournais, battus, furent forcés de quitter la ville, et la garde nationale, qui croyait que Guerazzi s'était déclaré pour les Livournais, l'enferma dans le fort de Gino. Une commission exécutive se forma aussitôt; elle était

composée de partisans du grand-duc. A peine fut-elle installée, qu'elle ordonna la dissolution de la garde nationale, celle de l'Assemblée Constituante, fit disperser les cercles, et déclara qu'elle ne reconnaissait d'autre gouvernement que celui de Léopold.

Dès ce jour, la restauration était opérée à Florence. Néanmoins, le grand-duc ne voulut pas rentrer immédiatement dans ses États, et ce ne fut que lorsque les Autrichiens occupèrent la Toscane qu'il vint reprendre les rênes du gouvernement.

Livourne résista quelque temps encore à la réaction; mais elle dut céder enfin. Ce ne fut, toutefois, qu'à la condition de la liberté de Guerazzi, liberté que le grand-duc accorda en commuant, pour le célèbre tribun, la peine de mort en celle de l'exil.

CHAPITRE XXIV.

ROME, NÉGOCIATIONS.

I.

Lors de la fuite du pape, nous avons vu que des protestations avaient été adressées par lui, non-seulement aux Romains, mais aussi à toutes les puissances de l'Europe. Les évènements qui chassèrent Pie IX de Rome provoquèrent les notes et les correspondances de la diplomatie entre les différents États de l'Europe.

L'Espagne voulut prendre l'initiative du rétablissement du pape, et elle s'adressa aux cabinets de France, d'Autriche, de Portugal, de Bavière, de Toscane, de Sardaigne et de Naples.

Les communications des différents cabinets entre

eux sont trop importantes à connaître pour que nous n'en rapportions pas textuellement une partie.

Lors de la nomination de la junte, le ministre des affaires étrangères, Muzzarelli, avait envoyé à toutes les puissances, et particulièrement en Piémont, un ambassadeur chargé d'exposer les raisons de la conduite du gouvernement romain; il le chargeait de commenter ces paroles :

« Les instructions réitérées envoyées à nos représentants prouvent suffisamment combien le gouvernement romain avait à cœur de voir régner la bonne harmonie entre lui et le Saint-Père, et quelles étaient les démarches que notre gouvernement avait faites pour se réconcilier avec le pontife..... La fermeté du gouvernement romain, pour garantir et assurer les libertés constitutionnelles, se dévouer à la cause de la nationalité et de l'indépendance italienne, ainsi que pour repousser toute tendance exagérée de tout parti extrême, est un fait tellement notoire, que vous ne pouvez hésiter un seul instant à le rendre public avec toute tranquillité de conscience.

« La Constituante italienne, proclamée par acte du 16 courant, a pour base fondamentale le principe d'une fédération nationale appelée à garantir la liberté et l'indépendance italienne, sans porter préjudice à l'autonomie d'aucun État, et par cela même il est facile de voir qu'elle ne peut altérer en rien les questions pendantes entre les deux gouvernements de Piémont et de Rome.

« Une fois ceci admis et reconnu, vous voyez, Monsieur, que le gouvernement peut en toute confiance et franchement embrasser et nos principes et notre politique. Alors les deux gouvernements coopéreront d'accord au triomphe de la cause de la liberté constitutionnelle et de l'indépendance nationale. Rome comprend très-bien que les secours du Piémont peuvent la sauver de toute intervention étrangère et de toute attaque réactionnaire. Mais pour que Rome appelle à son aide le Piémont, il faut que ce dernier, à l'exemple du gouvernement romain, s'explique franchement et sans arrière-pensée; il faut que le gouvernement sarde s'unisse à Rome par une alliance loyale, et qu'il cesse toute hésitation équivoque qui ne fait qu'alimenter les soupçons et les calomnies. De cette manière, toutes les intrigues des réactionnaires se trouveront paralysées; de cette manière, le Saint-Père comprendra enfin que, pour se conserver la souveraineté temporelle, il ne lui reste qu'une seule voie, c'est celle d'une conciliation loyale et chrétienne. Nous voulons bien le pape, mais nous le voulons tel que le demandent l'esprit réel de la religion et de la liberté, les exigences des temps et de la civilisation, les besoins moraux et naturels de la nation. Nous voulons la séparation totale des deux pouvoirs, afin que l'exercice de l'un ne crée pas, comme par le passé, des obstacles à l'autre. Nous voulons le statut constitutionnel sans équivoque. Nous voulons enfin dans la Constituante italienne une fédération vraie et réelle qui délivre notre patrie commune de l'étranger.

« Voici, Monsieur le Député, le programme du gouvernement romain. Vous en ferez l'objet des interpellations particulières et réservées qu'on pourrait adresser à votre gouvernement, et vous nous communiquerez sans délai le résultat que vous pourrez obtenir.

« MUZZARELLI. »

Malgré son libéralisme et son dévouement bien connus pour l'indépendance italienne, Gioberti, alors ministre du Piémont, ne tint aucun compte de la liberté que les Romains avaient de se choisir la forme de gouvernement qui leur était convenable, et il chercha à contribuer pour sa part au rétablissement de la monarchie temporelle du pape. Il répondit donc à M. Bertrand de Lis, ministre de la reine d'Espagne à Turin, par une note où l'on remarquait les passages suivants :

II.

« J'ai lu avec attention la dépêche très-importante, en date du 21 décembre dernier, que le cabinet de Madrid vous avait chargé de communiquer au gouvernement de Sardaigne pour lui proposer de faire cesser la situation déplorable où se trouve le souverain pontife.

« J'ai remarqué qu'une semblable dépêche a été également adressée aux cabinets de France, d'Autriche, de Portugal, de Bavière, de Toscane et de Naples. Le gouvernement espagnol, par l'effet des sentiments reli-

gieux qui l'animent vis-à-vis du chef de la chrétienté, sentiments dignes d'une nation éminemment catholique, aurait le projet d'ouvrir entre les représentants des puissances catholiques sus-énoncées, un congrès en Espagne ou ailleurs, pour traiter des moyens de nature à produire, dans le plus bref délai possible, une réconciliation entre le pape et ses sujets, afin que le Saint-Père puisse rentrer dans le libre exercice de tous ses droits spirituels, et jouir de l'indépendance qui lui est nécessaire pour le gouvernement de l'Église.

« Je me suis fait un devoir de soumettre cet important document au roi, mon auguste souverain, et de le porter ensuite à la connaissance du ministère. Sa Majesté avait à peine appris la nouvelle des malheureux évènements de Rome, qu'elle s'est empressée d'exprimer au pape toute la part qu'elle prenait à sa grande affliction. Le roi n'a pas cessé, par tous les moyens, de lui témoigner son plus vif intérêt pour atteindre précisément le but que le gouvernement de Madrid s'est proposé. Le roi et son gouvernement, animés pour Sa Sainteté du même esprit de vénération profonde qui guide le cabinet de Madrid, s'estimeraient en conséquence infiniment heureux de pouvoir s'associer aux conférences proposées par l'Espagne, et de se voir en mesure ainsi de coopérer, par tous les moyens à leur disposition, au grand résultat que le roi en attend non moins ardemment que tout autre prince ou gouvernement catholique. Le cabinet espagnol assure que dans

ce congrès on aurait à s'occuper uniquement de la question religieuse, en faisant abstraction de la politique intérieure des États Pontificaux.

« Mais le ministère de Sardaigne, appréciant la pensée vraiment religieuse du cabinet de Madrid, doit néanmoins faire observer qu'il ne lui paraît pas probable que, dans une réunion composée des plénipotentiaires de toutes les puissances énoncées, il puisse être établi une juste séparation entre les affaires religieuses et les affaires politiques. Si l'on considère que c'est pour des causes politiques que le pape a abandonné Rome, et qu'en conséquence sa rentrée parmi ses sujets se trouve entravée par des difficultés civiles qu'il faudra avant tout nécessairement aplanir, la question temporelle se trouve plus étroitement liée à la question spirituelle, et l'une est mêlée à l'autre, de telle sorte que, dans la discussion, on ne pourrait pas discuter les droits spirituels sans toucher aux droits temporels du pape. En conséquence, il y aurait nécessité de traiter les deux questions dans le même congrès, ce qui serait en opposition directe avec les vues des puissances italiennes.

« De plus, entre les gouvernements appelés à envoyer des plénipotentiaires aux conférences, on voit le gouvernement autrichien. Il n'est pas douteux que, dans ce moment, les États de la Péninsule italienne n'admettraient pas l'intervention de l'Autriche dans une semblable union, même alors que les négociations pourraient être restreintes à la partie spirituelle, com-

plètement isolée de la partie temporelle. Il faut ajouter à ces considérations que, dans la situation générale des esprits en Italie et au sein des États Pontificaux, l'intervention des puissances sus-énoncées indisposerait à l'excès les sujets du pape, et les aliénerait de telle sorte, qu'en supposant même la réconciliation obtenue entre eux par ce moyen, cette réconciliation aurait le caractère de la violence étrangère; elle menacerait alors d'être peu stable et de courte durée; elle manquerait son but, et elle tournerait au préjudice de la religion. Le gouvernement du roi, appréciant néanmoins les idées qui ont suggéré à la haute piété de S. M. la reine d'Espagne et à son digne gouvernement le projet à lui communiqué, serait d'avis de faire de bon accord tous ses efforts pour atteindre d'une autre manière le même but si désiré pour le bien de la religion.

« Cette manière consisterait à agir directement auprès du souverain pontife pour le persuader de retourner à Rome, et à l'inviter à faire observer efficacement les lois constitutionnelles qu'il a données à ses peuples. Dans le concours des bons offices que les agents diplomatiques des diverses cours catholiques croiront devoir pratiquer pour cet important objet, on devra soigneusement éviter toute espèce de bruit ou de publicité, et surtout ce qui pourrait ressembler à une coalition quelconque.

« Il serait enfin à désirer vivement que ces mêmes gouvernements catholiques envoyassent à Rome des

personnes prudentes qui donnassent de la force au parti modéré, afin d'empêcher qu'on n'en arrivât à une scission complète avec le souverain pontife. Le gouvernement de Sa Majesté croit que ce serait l'unique moyen favorable pour régler les affaires dans les intérêts du Saint-Père, de la religion et des États Pontificaux. C'est dans ce sens qu'il a déjà donné ses instructions aux représentants du roi à Gaëte et à Rome.

« Le président du conseil,

« GIOBERTI. »

III.

On voit que, de ce côté, le ministre de la Sardaigne, enchaîné par son libéralisme, cherchait à opérer le rétablissement du pape par la voie impossible de la conciliation. Le cabinet autrichien ne voulut pas suivre la même marche, et il traça de la façon suivante la politique qu'il voulait suivre en cette circonstance.

La note qu'on va lire était adressée au ministre autrichien accrédité comme ambassadeur auprès du gouvernement français, où M. Drouyn de Lhuys avait alors la direction des affaires étrangères :

« Parmi les questions de nature à fixer l'attention des puissances qui se porte sur l'Italie, la position anormale du souverain pontife Pie IX s'offre tout d'abord : Pie IX, autrefois regardé par acclamation générale comme le bienfaiteur et le libérateur de l'Italie,

est aujourd'hui contraint de se soustraire par la fuite aux criminels attentats commis dans sa capitale, et à se réfugier sur une terre étrangère : triste spectacle que celui présenté par les crimes des hommes qui, abusant du sentiment de nationalité avec lequel ils ont prétendu agir, ont méconnu les droits les plus sacrés, bien qu'il fût évident que, à la face de la chrétienté qui se soulèverait contre eux, de tels attentats ne seraient pas tolérés.

« En fait, deux intérêts combinés démontrent la nécessité de mettre un terme à l'exil du souverain pontife et au pouvoir du parti qui a usurpé son autorité. Le monde catholique est en droit de réclamer pour le chef visible de l'Eglise la plénitude de liberté indispensable pour le gouvernement de la société catholique, cette vieille monarchie qui a ses sujets dans toutes les parties du monde. Les peuples catholiques ne permettront pas que le chef de leur Église soit dépouillé de son indépendance et devienne le sujet d'un prince étranger. Ils ne souffriront pas qu'il soit dégradé par une faction qui, sous l'égide de son vénérable nom, cherche à ruiner et à détruire son pouvoir. Pour que l'évêque de Rome, qui est en même temps le chef souverain de l'Église catholique, puisse exercer ses hautes fonctions, il faut qu'il soit souverain de Rome.

« Aussi, les États catholiques réunis ont-ils tous le même intérêt à soutenir la souveraineté temporelle de la papauté. D'autre part, les pays qui touchent aux

États de l'Église ont le plus grand intérêt à veiller à ce que ces États ne deviennent pas le siége d'une anarchie flagrante qui pourrait mettre en danger leur propre sûreté. Sans aucun doute, il appartient à l'Autriche et à la France, en qualité de puissances catholiques de premier ordre, d'élever la voix et de protester contre les crimes dont le Saint-Père a été victime. Nous pensons en outre que le roi de Naples, au double titre de souverain catholique et de voisin des États de l'Église, a le droit d'entrer dans une combinaison ayant pour objet le rétablissement du souverain pontife dans la métropole de la chrétienté, et la restauration de ses droits souverains. Tandis que les autres princes de la Péninsule ont été plus ou moins remués par la faction qui a graduellement miné leurs trônes, le roi de Naples a pu défendre son indépendance contre les attaques de la révolution.

« Le Saint-Père lui-même, en choisissant pour asile le royaume de Naples, a donné à Sa Majesté Sicilienne une preuve évidente de sa confiance personnelle en elle, soit à raison de ses qualités, soit à cause de la force du gouvernement du roi Ferdinand. C'est justice de reconnaître ces faits et de répondre à cette confiance par une conduite honorable. Nous sommes convaincus dès lors qu'il y aurait injustice et qu'il serait contraire aux vœux de S. S. de refuser notre consentement au roi de Naples (y ayant droit à tant de titres), pour participer à cette affaire. Quant au parti à prendre pour mener ces choses à bonne fin, nous sommes d'avis que les gou-

vernements d'Autriche, de France et de Naples, après s'être consultés avec S. S. à ce sujet, devront faire conjointement et simultanément au gouvernement provisoire de Rome une communication à ces fins, savoir : Considérant que les intérêts de l'Église catholique, à laquelle appartient la majorité de leurs sujets, demandent impérieusement que le chef visible de l'Église possède la plénitude de liberté et d'indépendance nécessaire pour l'exercice de sa mission apostolique; considérant qu'aux termes des traités qui lient les dites puissances, il a été décidé que la souveraineté et l'intégrité des États de l'Église seraient données au souverain pontife; considérant que le Saint-Père a protesté solennellement contre les actes criminels qui l'ont mis dans la nécessité de quitter sa capitale, afin de conserver sa liberté d'action, et qu'il a protesté également contre l'usurpation de ses droits de souveraineté; considérant que S. S. a réclamé l'assistance, pour le rétablissement de ses droits, des gouvernements d'Autriche, de France et de Naples, qui croient de leur devoir de faire savoir au gouvernement provisoire romain qu'ils sont décidés à donner au souverain pontife l'assistance morale, et au besoin matérielle, dans le but de le mettre en état de rentrer à Rome, et d'être réintégré dans les droits de souveraineté à lui afférents; par suite de cette détermination, ils font savoir au gouvernement provisoire qu'ils vont user des moyens les plus efficaces pour amener dans le plus bref délai un résultat pour lequel ils se sont mis d'accord.

déjà dans le cœur les plus coupables intentions (et que le S. P. s'efforça de faire cesser par tous les moyens que lui suggérait son cœur paternel), bientôt il recueillit le fruit amer de l'ingratitude.

« Poussé, par la violence effrénée d'une faction, à entrer en guerre contre l'Autriche, il se trouva contraint de prononcer une allocution dans le consistoire du 29 avril de l'année écoulée, allocution où il déclara au monde entier que son devoir et sa conscience ne pouvaient consentir à cette guerre. C'est alors que les machinations préparées d'avance éclatèrent en atteintes ouvertes portées à l'exercice de son plein et libre pouvoir, en le forçant à diviser le ministère d'État en ecclésiastique et civil, division qu'il n'a jamais reconnue.

«Toutefois, le S.P. espérait que, plaçant dans les divers ministères des personnes capables et amies de l'ordre, les choses pourraient prendre une meilleure tournure, et qu'il verrait s'arrêter en partie les maux qui menaçaient déjà. Mais un poignard homicide, guidé par la main d'un assassin, brisa par la mort du ministre Rossi les espérances que le S. P. avait conçues. Ce crime, exalté comme un triomphe, inaugura imprudemment le règne de la tyrannie. Le Quirinal fut entouré de gens armés, des tentatives d'incendie furent essayées, des coups de fusil tirés contre les appartements qu'occupait le souverain pontife, et le S. P. eut la douleur de voir un de ses secrétaires tomber victime des agresseurs. Enfin, on voulut forcer le palais par le

canon, pendant qu'il refusait d'admettre le ministère qu'on voulait lui imposer.

« Ayant dû, par une série de faits épouvantables, comme chacun sait, céder à la violence de la force, le pontife se vit dans la dure nécessité de s'éloigner de Rome et de l'Etat Pontifical, afin de recouvrer la liberté qui lui était ravie, et dont il devait jouir dans le plein usage de sa puissance suprême. Par une disposition de la divine Providence, il se retira à Gaëte, et, accueilli par l'hospitalité d'un prince éminemment catholique, entouré d'une grande partie du sacré collège et des représentants de toutes les puissances avec lesquelles il est dans des relations amicales, il ne tarda pas un moment à élever la voix et à proclamer dans l'acte pontifical du 21 novembre dernier les motifs de sa séparation momentanée d'avec ses sujets, la nullité et l'illégalité de tous les actes émanés du ministère issu de la violence, et à nommer une commission de gouvernement qui devait prendre la direction des affaires publiques durant son absence de ses Etats.

« Sans avoir aucun égard à la manifestation des volontés du Saint-Père, et parvenant, par des prétextes mensongers, à tromper sur leur valeur la multitude inexpérimentée, les auteurs des violences sacrilèges passèrent à de plus coupables attentats, s'arrogeant les droits qui n'appartiennent qu'au souverain, en instituant un illégitime fantôme de gouvernement sous le nom de Junte provisoire et suprême d'Etat. C'est contre ce grave et sacrilège forfait que le Saint-Père a pro-

testé par son acte du 17 décembre dernier, où il déclare que cette junte d'Etat n'est autre chose qu'une usurpation du pouvoir souverain, et ne peut avoir aucune autorité.

V.

« Le Saint-Père espérait que ses protestations rappelleraient ses sujets égarés à leur devoir de fidélité et d'obéissance; mais, au contraire, un nouvel et plus monstrueux acte de félonie patente et de rébellion criante vint mettre le comble à son affliction : ce fut la convocation d'une Assemblée générale nationale des États Romains, ayant pour but d'établir la nouvelle forme politique à donner aux États du Saint-Siège. Aussitôt, par un *motu proprio* du 1er janvier dernier, le Saint-Père protesta contre cet acte, et le condamna comme un énorme et sacrilège attentat commis au préjudice de son indépendance et de sa souveraineté, digne des châtiments décernés par les lois divines et humaines, et il défendit à chacun de ses sujets d'y prendre part, les avertissant que quiconque oserait attenter à la souveraineté temporelle des pontifes romains encourrait les censures, et spécialement l'excommunication majeure, peine qu'il déclara être encourue déjà par ceux qui, en quelque manière que ce fût et sous des prétextes mensongers, avaient violé et usurpé son autorité pontificale.

« Lorsque ces protestations et ces condamnations si

solennelles furent connues du parti anarchique. il fit tous les efforts possibles pour en empêcher la divulgation; il soumit à des peines ceux qui osaient les faire connaître au peuple et qui les secondaient par des détestables vues. Toutefois, à la suite d'une si odieuse violence, la majorité des sujets demeura fidèle à son souverain, et s'exposa aux sacrifices et au péril même de la vie, plutôt que de manquer à ses devoirs de sujets catholiques. De plus en plus exaspéré en voyant ses desseins avortés, ce même parti multiplia de mille manières la violence et la terreur, sans avoir égard ni à la condition, ni à la dignité, ni au rang; mais voulant consommer jusqu'au bout l'œuvre de sa félonie, il eut recours aux plus viles et aux plus misérables trames.

« Passant ainsi d'excès en excès, abusant des bienfaits et des concessions du pontife, et spécialement convertissant la liberté de la presse en une ignoble licence, après les plus impies proclamations destinées à solder leurs complices et à repousser les hommes d'honneur et de conscience; après tant de meurtres commis sous leur égide; après avoir répandu partout la rébellion, l'immoralité, l'irreligion; après avoir séduit une jeunesse imprudente, ne respectant ni les lieux sacrés, ni les asiles de la paix et de la retraite, ni même les écoles d'enseignement public, en les convertissant en casernes à l'usage de la milice la plus indisciplinée, ramas de réfugiés et de scélérats des pays étrangers, ces malheureux ont voulu réduire la capitale du monde catho-

lique, le siège des pontifes, à n'être qu'un repaire d'impiétés, en détruisant, s'il était possible, l'idée même de la souveraineté de celui que la Providence a placé au gouvernement de l'Église universelle, et qui, pour exercer librement l'autorité qui lui appartient sur tout l'univers catholique, jouit d'un État comme patrimoine de l'Église.

« A la vue de cette désolation et de ces ruines, le Saint-Père n'a pas pu ne pas demeurer profondément affligé, en même temps qu'il était touché des cris de ses fidèles sujets qui réclamaient son aide et son secours pour être délivrés de la plus atroce tyrannie.

« Sa Sainteté, comme on le voit, peu de temps après son arrivée à Gaëte, éleva la voix le 4 décembre dernier, et s'adressa à tous les souverains avec lesquels il est en relation, en leur faisant part de son éloignement de sa capitale et de l'État Pontifical, des causes qui l'avaient déterminé, et invoqua leur protection pour la défense des domaines du Saint-Siège. Il a la douce satisfaction de déclarer qu'il a reçu les plus affectueuses réponses, et que tous les souverains l'ont assuré qu'ils prenaient la part la plus vive à ses afflictions et à sa situation pénible, lui témoignaient les plus favorables dispositions, et lui exprimaient en même temps les sentiments les plus profonds de dévouement et d'attachement.

« Dans l'expectative de si heureuses et de si généreuses dispositions, et pendant que Sa Majesté la reine d'Espagne, avec tant de sollicitude, provoquait un congrès des puissances catholiques pour arrêter les moyens

les plus prompts de rétablir le Saint-Père dans ses États et dans sa pleine liberté et indépendance, proposition à laquelle avaient adhéré les diverses puissances catholiques, et pour laquelle on attendait l'adhésion des autres, il est triste de dire que les affaires de l'État Pontifical sont demeurées en proie à un incendie dévastateur, et livrées à un parti subversif de toute institution sociale, lequel, sous de spécieux prétextes de nationalité et d'indépendance, n'a rien négligé pour atteindre le comble de l'iniquité.

VI.

« Le décret soi-disant fondamental émané le 9 de ce mois de l'assemblée constituante romaine, est un acte qui respire en tout la plus noire trahison et la plus abominable impiété. Il déclare particulièrement la papauté déchue de fait et de droit du gouvernement temporel de l'État romain; il proclame une république, et un autre décret ordonne la destruction des insignes du Saint-Père. Sa Majesté, en voyant ainsi outrager sa suprême dignité de pontife et de souverain, a protesté, à la face de toutes les puissances, de toutes les nations, et de tous et de chacun des catholiques du monde entier, contre cet excès d'irreligion, contre un crime si violent de spoliation de ses droits imprescriptibles et sacrés. Si cet attentat n'est pas suivi d'une prompte réparation, le secours n'arriverait que quand les États de l'Église, exposés aujourd'hui à leurs plus acharnés ennemis, seraient complètement réduits en cendres.

« C'est pourquoi le Saint-Père, ayant épuisé tous les moyens qui étaient en son pouvoir, poussé par le devoir qui le presse, en face de tout le monde catholique, de conserver dans toute son intégrité le patrimoine de l'Église et la souveraineté qui y est annexée comme indispensable pour maintenir la pleine liberté et l'indépendance du chef de cette Église; touché d'ailleurs des gémissements des gens de bien qui réclament humblement aide et secours, et ne peuvent supporter plus longtemps un joug de fer et une main tyrannique; le Saint-Père se tourne de nouveau vers ces mêmes puissances, spécialement vers celles qui sont catholiques, et qui, avec une si grande générosité de cœur et d'une façon non équivoque, ont manifesté leur volonté arrêtée de défendre sa cause, tenant pour certain qu'elles voudront concourir avec la plus vive sollicitude par leur intervention morale à le rétablir sur son siège et dans la capitale de ses domaines qui lui ont été constitués pour maintenir sa pleine liberté et indépendance, et qui sont garantis d'ailleurs par tous les traités qui forment la base du droit public européen.

« Et puisque l'Autriche, la France, l'Espagne et le royaume des Deux-Siciles se trouvent, par leur position géographique, en situation de pouvoir promptement concourir par leurs armes à rétablir dans les domaines du Saint-Siége l'ordre troublé par une horde de sectaires, le Saint-Père, se fiant à l'intérêt religieux de ces puissances, filles de l'Église, demande avec une entière assurance leur intervention armée pour délivrer

principalement l'État du Saint-Siége de la faction de misérables qui y exerce, par toutes sortes de crimes, le plus atroce despotisme..

« De cette manière seule, l'ordre pourra être restauré dans les États de l'Église, et le Saint-Père rétabli dans le libre exercice de sa suprême autorité, ainsi que l'exigent impérieusement son auguste et sacré caractère, les intérêts de l'Église universelle, et la paix des peuples. C'est ainsi qu'il pourra cônserver ce patrimoine, qu'il a reçu à son avènement au trône pontifical pour le transmettre dans son intégrité à ses successeurs.

« Sa cause est celle de l'ordre et du catholicisme. C'est pourquoi le Saint-Père a la confiance que toutes les puissances avec lesquelles il entretient des relations amicales, et qui, dans les diverses phases de la situation où il a été réduit par un parti de factieux, lui ont manifesté le plus vif intérêt, donneront leur appui moral à l'intervention armée que la gravité des circonstances l'oblige à invoquer. Les quatre puissances ci-dessus nommées n'hésiteront pas à lui prêter la coopération qu'il requiert d'elles, rendant ainsi un immense service à l'ordre public et à la religion.

« Le soussigné, cardinal pro-secrétaire de Sa Sainteté, réclame de Votre Excellence qu'elle ait l'obligeance de porter la présente note le plus promptement possible à la connaissance de son gouvernement, et, dans la confiance du bienveillant accueil qu'il attend, il a l'honneur de vous confirmer ses sentiments de considération distingués. « Cardinal ANTONELLI. »

Ce fut cette dernière pièce qui décida de la quadruple intervention de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et de Naples. Le cabinet sarde, depuis l'échec de Novare qu'avait précédé la démission de Gioberti, ne pouvait prendre part à l'expédition destinée à rétablir la papauté; mais la conduite des autres puissances, la France exceptée, fut ouvertement dirigée contre la République romaine. Le cabinet français, tout en se conformant au programme tracé plus haut par le prince Schwartzenberg, dissimula le but de son expédition à Civita-Vecchia, et annonça qu'il ne prenait part à l'expédition que pour s'opposer à l'intervention des puissances étrangères.

CHAPITRE XXV.

SIÈGE ET PRISE DE ROME.

I.

D'après les notes échangées par les puissances, on a pu se faire une idée aussi juste que possible de l'influence extérieure des évènements de Rome. Il nous reste maintenant à faire l'histoire des trois derniers mois pendant lesquels la république romaine lutta contre l'Europe entière pour conserver son indépendance et réaliser, par la formation d'un État central, l'unité de la Péninsule. Nous allons faire ce récit uniquement au point de vue auquel était placé le gouvernement romain.

Aussitôt que la république avait été proclamée, la

Constituante, reconnaissant la nécessité d'organiser l'État le plus rapidement possible, nomma une commission exécutive destinée à suppléer la junte suprême. Mazzini, qu'on a considéré à tort comme le grand meneur de la révolution de Rome, n'était pas encore entré à l'Assemblée au 1er mars. Ce ne fut que le 6, c'est-à-dire un mois après la proclamation de la république, qu'il vint s'asseoir au milieu des représentants.

Par suite de l'embarras des questions financières, le ministre des finances, Giuccioli, avait donné sa démission; plusieurs autres membres du conseil s'étaient retirés avant lui, et, le 9 mars, le cabinet romain se trouvait composé de la façon suivante :

A l'intérieur, Aurelio Saffi; à l'extérieur, Rusconi; à la justice, Lazzarini; aux finances, Manzoni; à la guerre, Calandrelli; aux travaux publics, Montecchi; à l'instruction publique, Sturbinetti.

Ce ministère, de concert avec la commission exécutive, avait fait tous les préparatifs nécessaires à l'organisation d'une défense vigoureuse, et déjà le triumvir Armellini, résumant la tâche du gouvernement au mois de février, avait assuré que dans peu on pourrait mettre sur pied une armée de 30,000 hommes. Pour réaliser cette promesse, il fallut former des cadres de légion étrangère et mobiliser quatorze bataillons de la garde nationale. Mais c'était peu encore; les armes manquaient, les finances ne permettant pas qu'on pût se procurer rapidement les munitions nécessaires. Maz-

zini, dans un discours à l'Assemblée, fit un appel à la générosité publique. Ce discours eut un prompt effet : une pluie de bijoux, jetés des tribunes par les dames romaines, vint rendre hommage à l'éloquence du célèbre tribun. Quelques jours après, 310,000 écus furent apportés par les familles riches à la caisse de l'État.

Le 29 mars, un nouveau triumvirat fut formé ; il était composé de Mazzini, du ministre de l'intérieur Saffi, et de l'ancien triumvir Armellini.

Ce triumvirat, qui résumait en lui tous les pouvoirs gouvernementaux, publia à son entrée en fonctions un remarquable manifeste dans lequel on lisait les paroles suivantes :

« Ni intolérance, ni faiblesse ; la République est conciliatrice et énergique. Le gouvernement de la République est fort, aussi ne craint-il rien ; le gouvernement populaire doit avoir le calme de la générosité et non présenter les abus du triomphe. Inexorables quant aux principes, tolérants et impartiaux vis-à-vis des personnes, nous ne voulons ni transactions, ni défiances, ni lâchetés, ni provocations. Tel doit être un gouvernement qui veut se montrer digne de l'institution républicaine.

« Economie dans les emplois publics, moralité dans le choix des employés, préférence toujours donnée à la capacité dans la sphère administrative ; ordre et sévérité de vérification et de censure dans la sphère financière ; limitation des frais ; guerre à toute prodigalité ; emploi de tout denier public pour le bien public.

« Pas de guerre de classes, pas d'hostilité contre les richesses acquises, pas de violation imprévoyante ni injuste de la propriété; mais tendance continuelle vers l'amélioration matérielle des citoyens les moins favorisés de la fortune, et volonté ferme de rétablir le crédit de l'État.

« Des lois en petit nombre; mais bonne et rigoureuse observation de ces lois; enfin, force et discipline de l'armée régulière consacrée à la guerre de la nation pour l'indépendance et la liberté de l'Italie. »

II.

Ce manifeste, dont les triumvirs ne s'écartèrent point, malgré les nombreuses calomnies qu'on fit circuler contre eux dans l'Italie même, produisit une impression favorable sur la population romaine; les actes du triumvirat pendant la première quinzaine du mois de mars furent tous consacrés à l'organisation du gouvernement et aux mesures les plus nécessaires à la tranquillité du pays. Les cercles romains, subissant l'influence du triumvirat, se fondirent les uns dans les autres, afin de donner plus d'unité au mouvement politique. Certes, pour une poignée de factieux, ainsi que l'Europe abusée nommait les républicains de Rome, le gouvernement institué dans la ville sainte présentait des caractères d'ordre et d'énergie que les puissances les moins factieuses n'offraient point à cette époque. Aussi, dans une séance de la Constituante, un député,

M. Mazi, put-il s'écrier, en présence des calomnies dont Rome était le texte : « Il importe que nous protestions contre l'accusation d'anarchie qu'on fait peser sur notre pays, et contre cette supposition que nous sommes seulement un parti qui domine Rome et l'Etat. L'ordre le plus parfait n'a pas seulement régné dans la capitale, mais il s'est étendu à toutes les campagnes; Ascoli seule nous a montré quelques prêtres réactionnaires suscitant des troubles, et il a suffi de quelques soldats pour réprimer ce mouvement. Nous devons proclamer, afin que nul ne l'ignore, que le gouvernement actuel et l'ordre de choses actuel sont l'expression de la volonté générale de la population. »

On connaissait à Rome la décision prise par la France d'intervenir dans les affaires de la République. Le 12 avril, une lettre de l'ancien député de Naples, M. Ricciardi, informa le triumvirat que la flotte française allait bientôt apparaître dans les eaux du territoire romain. Le triumvirat ne croyait pas que la France pût intervenir dans un but hostile. Cependant, lorsque M. Manucci, préfet de la ville, lui demanda des ordres, il lui enjoignit de résister à outrance. Déjà, dès le 19 mars, le ministre de la guerre et de la marine avait concentré entre les mains d'un comité le soin de fortifier Civita-Vecchia et de défendre son port contre toute attaque. Ce comité avait organisé la résistance par terre et par mer, et la population tout entière n'aurait pas manqué d'y coopérer activement, si les dépêches adressées par le général Oudinot aux autorités lo-

cales, et ses proclamations, ne l'avaient rendue indifférente au débarquement des Français. Voici, du reste, une de ces proclamations, qui fut affichée sur les murs de Civita-Vecchia :

Déclaration du corps expéditionnaire au gouverneur de Civita-Vecchia.

« Le gouvernement de la République française, animé d'intentions libérales, déclare vouloir respecter le vœu de la majorité des populations romaines, ne venir qu'en ami, dans le but d'y maintenir son influence légitime, et décidé à n'imposer aux populations aucune forme de gouvernement qui ne soit désirée par *elles*.

« En ce qui concerne le gouverneur de Civita-Vecchia, il sera maintenu dans toutes ses attributions, et le gouvernement français pourvoira à l'augmentation des dépenses résultant de l'accroissement de travail que le corps expéditionnaire pourra occasionner.

« Toutes les denrées, toutes les réquisitions nécessaires à l'entretien du corps expéditionnaire, seront soldées argent comptant.

« Civita-Vecchia, le 24 avril 1848.

« *Le chef d'escadron, aide-de-camp du commandant en chef,*

« ESPIVENT. »

Le préfet réunit sur-le-champ un conseil de guerre; mais ayant trouvé M. Bersanti et quelques autres peu disposés pour la défense, et voyant, d'autre part, que

le peuple ne l'était guère mieux, il consentit, le 24 avril, à rendre la ville aux Français sans tenter aucune résistance.

L'occupation de Civita-Vecchia, opérée sans coup férir, effraya l'Assemblée et le gouvernement de Rome; deux jours se passèrent encore sans qu'on reçût aucune communication officielle qui fût de nature à rassurer la population sur l'intervention française.

Un moment, le général Oudinot avait cru que l'accueil fait par la population de Civita-Vecchia au corps expéditionnaire était la preuve du désir que la Romagne avait de se débarrasser du gouvernement républicain; mais il ne tàrda pas à être détrompé à ce sujet, quand il vit que les habitants, abusés un moment par un regrettable quiproquo, lui montraient une défiance hostile. Civita-Vecchia fut alors mise en état de siége; sa garnison fut désarmée, et 10,000 fusils que la République romaine avait fait acheter, et qui se trouvaient encore dans le port, furent séquestrés. Cependant, malgré le caractère hostile que prenait l'intervention française dès son début, il n'était pas suffisant encore pour accuser la conduite que le corps expéditionnaire allait tenir; ce ne fut que dans la nuit du 25 au 26 avril que les aides-de-camp du général Oudinot vinrent annoncer officiellement l'intervention française au triumvirat, et discutèrent avec lui les raisons de cette agression.

Le 26 au matin, un grand silence se produisit dans l'assemblée, lorsque Mazzini, montant à la tribune, vint

rendre compte des pourparlers engagés pendant la nuit entre le triumvirat et l'armée expéditionnaire.

III.

« Vous connaissez, dit-il (1), le débarquement des troupes françaises à Civita-Vecchia, et vous savez qu'elles ont été accueillies comme amies et sans la moindre résistance, ce qui, suivant moi, est un tort, le commandant en chef de l'expédition ayant déclaré, dans une proclamation, que la France n'envoyait ses soldats sur notre territoire que parce que l'anarchie régnait et que le gouvernement établi était l'œuvre d'une faible minorité. Le préfet de Civita-Vecchia fit d'énergiques représentations qui amenèrent une déclaration d'un des aides-de-camp du général français, rédigée dans un sens tout-à-fait opposé à la proclamation de ce même général.

« Hier soir, vers minuit, le triumvirat a reçu trois envoyés du général Oudinot.

« Ils ont déclaré d'abord que les Français avaient été accueillis à Civita-Vecchia avec les signes les plus vifs de fraternité et même de joie; que l'intention du général était de marcher sur Rome, espérant y trouver le même accueil.

« Interpellés sur le but de l'envoi de leur corps d'armée sur le territoire de la République, ils ont répondu :

« 1° Que c'était d'abord pour protéger l'État romain

(1) Extrait du *Moniteur*.

contre une invasion dont les Autrichiens faisaient les préparatifs;

« 2° Que le gouvernement français avait voulu s'assurer des sentiments précis de la population au sujet de la forme de gouvernement qu'elle croit la plus convenable, et chercher à amener une réconciliation entre Pie IX et les Romains.

« On leur fit observer que l'intervention autrichienne que l'on mettait en avant ne paraissait qu'un prétexte, et que d'ailleurs le peuple romain aurait pu se défendre lui-même; ensuite, une occupation pareille à celle qui avait eu lieu ne semblait pas de très-bon augure, puisqu'elle n'avait été précédée d'aucune communication, et que, loin de là, le général Oudinot avait publié une proclamation menaçante. Qu'il serait plus juste de dire que la France, sous prétexte d'empêcher une intervention, intervenait elle-même à l'improviste, et sans avoir donné aucun avis de la conduite qu'elle entendait tenir.

« Que, quant à la forme actuelle de gouvernement, à la proclamation de la république et à la déchéance perpétuelle de la papauté temporelle, ces faits étaient l'expression constante de la volonté générale des populations, manifestée pleinement par le suffrage universel.

« Les envoyés ayant objecté que tous les électeurs n'ayant pas voté, on ne pouvait augurer de la volonté générale, il a été répondu que si des électeurs n'avaient pas voté, c'était de leur faute, ou parce qu'une in-

fluence étrangère leur avait probablement ordonné de s'abstenir, et que, comme aucune protestation contre le vote de la majorité n'avait eu lieu, il paraissait juste de conclure que les non votants s'étaient volontairement soumis à ce qui avait été consacré par la majorité.

« Il fut aussi ajouté que, malgré le fait déplorable de l'occupation, les autorités françaises pouvaient consulter l'opinion publique par des moyens légaux, et s'assurer que, comme c'était l'opinion du triumvirat, les populations manifesteraient encore leurs sympathies pour la forme républicaine, et la ferme volonté de voir à jamais le pouvoir spirituel des papes séparé du pouvoir temporel.

« On déclara en outre énergiquement que l'occupation d'un pays qui jouissait d'une paix profonde et d'un ordre parfait pouvait avoir pour effet de susciter l'anarchie, le désordre et la guerre civile.

« On rappela les protestations constantes de l'Assemblée, les manifestations si nombreuse des populations, tous faits qu'on ne pouvait révoquer en doute.

« Quant à la question religieuse sous le point de vue philosophique, elle fut à peine abordée. Le pape, a-t-il été dit, a quitté Rome volontairement et a toujours été libre d'y rentrer comme pape, mais non plus comme prince temporel; que le pontife, en sa qualité, n'était ni Français, ni Italien, ni Espagnol, qu'il appartenait à toute la chrétienté; que chaque puissance catholique pouvait chez elle donner autant de développement qu'elle l'entendait à l'opinion religieuse,

mais qu'elle n'avait pas le droit d'imposer son opinion à un peuple indépendant.

« Les envoyés français étant revenus sur l'accueil qu'ils avaient reçu à Civita-Vecchia pour parler des sympathies des populations pour l'intervention française, il leur a été répondu que le peuple de cette ville a été trompé par la pensée que cette intervention était toute fraternelle et n'avait pour but que de sanctionner la république romaine et son indépendance, et qu'en dernière analyse il était facile de voir aujourd'hui que la question n'était qu'une affaire de force, dans laquelle le fort voulait opprimer le faible.

« Les envoyés français parlèrent alors des malheurs qu'entraînerait la résistance, ajoutant que la France voulait une réconciliation entre le pape et la nation, et qu'elle se porterait garant de l'accomplissement des conditions qui seraient arrêtées. Ils demandèrent ensuite si les Français seraient accueillis à Rome comme à Civita-Vecchia.

« Il leur fut répondu que le triumvirat protestait de nouveau contre l'intervention. — Quant à mon opinion personnelle, ai-je ajouté, je ne me prêterai jamais à permettre aux Français l'entrée de Rome. »

IV.

Après avoir entendu ce compte-rendu, modéré et tout à la fois énergique de Mazzini, l'Assemblée romaine, qui, dans plusieurs des séances précédentes, avait un

moment laissé s'introduire des discussions violentes, sembla se recueillir en elle-même, et délibéra longuement avec la dignité qui convenait en pareille occurrence; enfin, elle résolut à l'unanimité qu'on remettait au triumvirat le soin de sauver la république et de repousser la force par la force. Cette décision fut prise aux applaudissements bruyants des tribunes surchargées de spectateurs.

La sanction unanime et éclatante du décret de l'Assemblée par le peuple romain, eut lieu le jour même, sur la place des Saints-Apôtres. Le général Galetti, président de l'Assemblée, s'étant placé sur un balcon, proposa au choix du peuple romain, ou une défense honorable, quoique inutile, ou une soumission déshonorante. Trente mille voix, parmi lesquelles dix mille gardes nationaux, s'écrièrent, comme un seul homme : *La défense et la guerre! Vive l'Assemblée!* Et, non content de cette manifestation, et le cœur débordant de ces sentiments passionnés qui éclatent au jour de grandes émotions, le peuple se précipita pour embrasser les représentants qui descendaient sur la place, Galetti en tête. De tous côtés, des paroles émouvantes, des actes enthousiastes consacrèrent ce jour solennel, qui, secouant la poussière des siècles, semblait ressusciter les anciens maîtres du monde.

Ceux qui n'étaient pas de Rome même, et particulièrement les habitants de la province, durent revenir sur l'opinion accréditée que la populatiou romaine avait dégénéré, et reconnaître qu'il y avait encore à

Rome des Romains d'autrefois, auxquels il n'avait jusqu'alors manqué que l'occasion pour déployer leur caractère guerrier, et leurs généreux instincts pour ce qui est bon et grand.

L'Assemblée eut-elle raison de décréter la résistance à l'armée française? Machiavel, et avec lui tous les publicistes de l'Europe, particulièrement ceux de la France, ont admis que la rédemption italienne est impossible tant que subsistera en Italie un gouvernement théocratique dont l'existence intéresse tous les peuples qui ont avec lui la même communion de foi; car sa conservation sert de prétexte aux interventions étrangères. Le peuple romain devait donc saisir l'opportunité de protester par les armes. La défaite même allait consacrer sa protestation, et rendre désormais inattaquable le principe du salut italien.

Le triumvirat prit toutes les mesures pour mettre Rome à l'abri d'une attaque du côté de Civita-Vecchia. Mais la défense n'était pas encore organisée, lorsque, le 1er mai, le général Oudinot se porta en avant avec la première partie du corps expéditionnaire. A une lieue de Rome, les Français rencontrèrent les éclaireurs du général Garibaldi : tout en tenant tête à des forces toujours croissantes, ceux-ci se replièrent sur le corps principal, qui opposa une vigoureuse résistance à un mille environ de la ville, et se déploya presque jusque sous les murailles.

Pendant que les tirailleurs français étaient aux prises avec les gens de Garibaldi, une colonne marcha directe-

ment à l'assaut des remparts du côté du Jardin-du Pape, croyant pouvoir facilement escalader les murailles, et, disent quelques-uns, trouver ouverte une porte qui conduit des remparts au cœur du Vatican. Mais la colonne fut accueillie par les décharges de mitraille d'une batterie placée sur les remparts, et par une fusillade très-nourrie. Après trois attaques infructueuses, elle fut obligée de battre en retraite à travers un terrain sans issue et planté de vignes.

C'est dans cette retraite que quelques compagnies françaises du 2e de ligne, égarées au milieu de maisons et de tuileries, foudroyées par l'artillerie et le feu des remparts, entourées d'ailleurs de tous côtés par les soldats de Garibaldi, furent contraintes de mettre bas les armes.

Le commandant français avait espéré surprendre Rome sans coup férir, aidé par la réaction du dedans; mais il dut bientôt s'apercevoir que la résistance était formidablement organisée, et que la réaction, si elle existait, était impuissante à rien faire.

De retour au camp, le général Oudinot déclara qu'il ne s'attendait pas à un aussi redoutable accueil. En même temps, on fit afficher et publier dans Rome la proclamation suivante :

« Citoyens, l'Assemblée nationale romaine s'est émue de la menace d'une invasion qui n'a été ni provoquée par la conduite de la République envers l'étranger, ni précédée par aucune communication de la part du gou-

vernement français, invasion qui vient apporter l'anarchie dans un pays tranquille et bien ordonné.

« L'Assemblée se repose sur la conscience de ses propres droits et sur la concorde de ses citoyens en présence d'un acte qui viole en même temps tous les droits des nations et les engagements pris par la nation française elle-même dans sa constitution, en brisant le lien de fraternité qui devrait naturellement unir les deux Républiques.

« L'Assemblée proteste donc, au nom de Dieu et du peuple, contre cette intervention inattendue ; elle déclare son ferme dessein de résister, et elle rend la France responsable de toutes les conséquences.

« SALICETTI. »

Dans leur attaque, les Français avaient perdu plus de trois cents prisonniers; deux de leurs compagnies avaient été presque détruites, et un millier d'hommes environ, parmi lesquels un colonel et plusieurs officiers, étaient hors de combat.

Le bruit avait couru que des Italiens lombards avaient été fusillés par les Français ; aussi, lorsque les premiers prisonniers entrèrent à Rome, le peuple, exaspéré par ce bruit mensonger, menaçait d'exercer sur ces braves gens de sanglantes représailles. Il fallut pour les retenir l'intervention respectée de M. Montanari, membre de la Chambre et de la commission de l'instruction publique, qui, au milieu des dangers auxquels l'exposaient des passions alors en ébullition, arracha deux

des prisonniers des mains de quelques forcenés, et, au nom du triumvirat et de l'Assemblée, au nom de l'humanité et de la justice, apaisa la colère du peuple et convertit en gardiens bienveillants de ces braves militaires ceux qui, tout-à-l'heure, voulaient s'en faire les bourreaux. Désormais à l'abri de tout danger, ils furent conduits aux quartiers qu'on leur destinait. Trois jours après, un ordre du triumvirat leur rendait la liberté sans rançon.

V.

Si le général Oudinot avait voulu retarder de quelques jours cette expédition, il est probable qu'il aurait réalisé, sans effusion de sang, l'occupation de Rome par les troupes françaises. Les Romains, plus forts qu'il ne fallait pour résister à une invasion partielle, ne devaient plus l'être assez lorsque, au commencement d'avril, les troupes autrichiennes envahirent la Romagne au nord, pendant que les troupes napolitaines, réunies au corps d'armée envoyé par l'Espagne, faisaient invasion du côté du midi. Il est probable que le triumvirat, volontairement ou sous la pression du sentiment public, aurait accepté le concours d'une armée qui déclarait venir pour s'opposer à l'intervention de l'Autriche.

La conduite que tint le gouvernement romain après cette première rencontre montre assez qu'on eût adopté ce parti ; car, dégarnissant alors les positions en gar-

dant la ville du côté de Civita-Vecchia, le triumvirat envoya Garibaldi avec des troupes nombreuses surveiller la frontière napolitaine, pendant qu'il organisait rapidement la défense dans les places du nord pour arrêter l'invasion autrichienne.

A la nouvelle des luttes qu'on allait avoir à soutenir, plusieurs hommes de la populace romaine voulurent profiter de la consternation générale pour semer des désordres dans la ville et profiter des difficultés causées au gouvernement pour s'approprier les richesses de l'Etat ou des citoyens ; mais ils rencontrèrent dans le triumvirat une infatigable énergie. Le gouvernement prit les mesures les plus sévères à l'égard de tous ceux qui manifestaient l'intention d'attenter aux propriétés des particuliers, et mit sous la protection et la sauvegarde des patriotes toutes les propriétés nationales.

Jamais les lois de la discipline militaire ne furent plus sévères qu'à ce moment, et, pour tenir les soldats sous un joug aussi dur, il fallait que le triumvirat fût assuré de l'honnêteté et du patriotisme des hommes qui défendaient la ville. La 10e légion, qui se composait de volontaires romains, parmi lesquels on ne pouvait faire régner la même autorité que dans le reste des troupes, fut dissoute et remplacée par un régiment régulier à la solde de l'État. Les légions étrangères, formées des Italiens venus de toutes les parties de la Péninsule, au nombre de quinze cents environ, furent aussi licenciées, et, malgré ces mesures de sévérité, aucun sou-

lèvement militaire ne se produisit dans la ville; si donc les défenseurs de la république avaient été des aventuriers et des brigands, ils n'eussent point reconnu la nécessité de se soumettre pour l'intérêt commun à un régime aussi rigoureusement imposé.

Le drapeau rouge, qui avait été arboré sur les murs de la ville, n'était point, comme on l'a prétendu, le drapeau de la république ; il n'était autre chose que le signal du combat, et, lorsque les Français furent repoussés et la trêve conclue, le drapeau italien aux trois couleurs flotta sur le sommet des édifices.

Le 7 mai, le triumvirat rendit un décret de nature à prouver aux Français qu'il déplorait autant que qui ce fût la douloureuse lutte qui avait eu lieu entre les troupes des deux Républiques. Ce décret était ainsi conçu :

« Considérant qu'entre le peuple français et Rome il ne peut y avoir d'état de guerre ; que Rome défend par droit et devoir sa propre inviolabilité, mais que le peuple romain ne rend pas responsables des fautes d'un gouvernement trompé les soldats qui n'ont fait qu'obéir en combattant, le triumvirat décrète :

« 1° Les Français faits prisonniers dans la journée du 3 avril sont libres.

« 2° Le peuple romain saluera par une démonstration fraternelle à midi les braves de la République française.

« Rome, 7 mai 1849. »

VI.

Si l'attitude du gouvernement romain vis-à-vis des Français fut plus que généreuse, le triumvirat montra contre les interventions autrichienne et napolitaine une haine implacable.

Pendant que Bologne et Ancône résistaient contre l'envahissement des troupes de l'Autriche, le gouvernement protestait devant toutes les puissances de l'Europe au nom de la nationalité violée, et, d'un autre côté, il publiait contre l'intervention napolitaine la pièce suivante, remarquable par son énergie :

« Le roi de Naples arbore la bannière du despotisme et de la tyrannie illimitée; ses premiers pas laissent des traces de sang. Des listes de proscription sont écrites en lettres sanglantes ; l'heure décisive a sonné. Esclavage tel que vous ne l'avez jamais eu, ou liberté digne des antiques gloires, longue sécurité, admiration de toute l'Europe ! Que ce soit ici une guerre universelle, inexorable. Puisqu'ils la veulent, elle sera courte.

« Pendant que l'ennemi attaquera Rome de front, inquiétez-le, harcelez-le sur les flancs ; que des guérillas s'organisent ; cinquante hommes formeront une bande, et que tout homme qui réunira cinquante hommes soit capitaine. La République se montrera reconnaissante : argent, terres, honneurs, la République en dotera ses braves.

« Enlever à l'ennemi ses vivres, son sommeil, sa confiance, le démoraliser, l'étreindre d'une ceinture de fer, voilà notre devoir. Que l'insurrection devienne le cri normal, le pouls, l'haleine de chaque patriote. ***Honte aux tièdes, mort aux traîtres!***

« Donné à la résidence du triumvirat, le 3 mai. »

VII.

L'intervention napolitaine ne fut pas très-efficace; Garibaldi battit les troupes de Naples à Velletri et à Palestrino. Pendant ce temps, le gouvernement romain négociait avec M. de Lesseps, chargé d'affaires de la France. Les négociations n'avaient été toutefois sérieusement menées qu'à partir du 19 mai. Après avoir proposé plusieurs fois des conditions que le triumvirat jugea inacceptables, M. de Lesseps signifia, le 29 du même mois, un ultimatum auquel le général Oudinot donna son adhésion; mais le triumvirat sollicita de nouvelles conditions de l'ambassade française, et le 31 mai, à huit heures du soir, une nouvelle pièce fut signée par les négociateurs. Cette pièce, qui reconnaissait l'assistance française, mais non l'occupation de Rome, fut reniée par le général Oudinot, et il déclara à M. de Lesseps qu'il avait outre-passé ses pouvoirs; il écrivit même au ministre plénipotentiaire que les négociations entamées avaient paralysé les mouvements de l'expédition. En même temps, pour justifier le refus de sa signature, il annonçait aux Romains que M. de Lesseps,

ayant été remplacé par M. de Corcelles, n'avait plus aucun pouvoir pour traiter, et que lui, commandant du corps expéditionnaire, ne laissait que vingt-quatre heures pour accepter l'ultimatum proposé quelques jours auparavant.

Le triumvirat, qui ne pouvait se résoudre à l'occupation de Rome, dut donc subir une nouvelle attaque de l'armée française. Le 1er juin, une des positions qui protégeaient Rome, la villa Pamphili, fut enlevée et occupée par les Français. Mazzini écrivit alors la lettre suivante au secrétaire de l'ambassade française à Rome, M. de Gérando, qui représentait le nouveau ministre de la France auprès du saint siége, M. de Corcelles. Nous reproduisons la partie de cette lettre qui peut renseigner le lecteur sur le quiproquo résultant de ces négociations et les faits qui suivirent.

« Monsieur, la lettre que M. de Corcelles vous écrit en date du 13, et que vous avez bien voulu me communiquer, n'infirme en rien, vous l'avez vu d'abord, le sens de la réponse de l'Assemblée constituante romaine. Peu importe que M. Lesseps fût ou non révoqué au moment de la signature apposée par lui à la convention du 31 mai. Il y a un mot qui répond à tout : l'Assemblée n'en a rien su ; elle n'a jamais eu communication officielle de ces dépêches. La question diplomatique est donc ainsi posée pour nous : M. Lesseps était ministre plénipotentiaire de France en mission à Rome. Il était tel pour nous le 31 mai comme avant. Rien n'était venu nous avertir du contraire. Nous traitions

donc en pleine bonne foi avec lui comme si nous traitions avec la France, et cette bonne foi nous a valu l'occupation de Monte-Marcio dans la nuit du 28 au 29 mai.

« Engagés dans une discussion pacifique avec M. Lesseps, ayant à cœur d'éviter tout ce qui aurait pu précipiter les esprits vers une solution contraire à nos vœux, et ne pouvant nous résoudre à croire que la France voudrait inaugurer sa mission protectrice par le siége de Rome, nous regardâmes faire. A chaque mouvement de troupes, à chaque opération de détail tendant à restreindre l'enceinte militaire et à se rapprocher pas à pas des positions que nous aurions pu fort bien défendre, M. Lesseps nous disait qu'il ne s'agissait du côté des Français que de donner satisfaction à l'excitation fiévreuse des troupes fatiguées de leur immobilité; il nous suppliait, au nom des deux pays et de l'humanité, d'éviter toute rencontre hostile, de mettre toute confiance en lui, et de ne rien craindre pour les conséquences. Nous cédâmes de bon gré.

« Je m'en repens pour ma part. Je m'en repens, non que je craigne pour Rome, mais parce que ce sont des poitrines de braves qui défendent ce que de bonnes positions auraient pu défendre. Le 31 mai, à 8 heures du soir, la convention entre M. Lesseps et Rome fut signée. Il l'apporta au camp en disant qu'il regardait la signature du général Oudinot comme une simple formalité sans laquelle le moindre acte ne pouvait exister. Nous étions tous dans la joie; les choses allaient reprendre entre la France et Rome leur cours naturel.

« La dépêche du général Oudinot contenant le refus d'adhérer à la convention, et affirmant sa conviction que M. Lesseps, en la signant, avait dépassé ses pouvoirs, nous arriva, je crois, pendant la nuit.

« Une seconde dépêche, datée du 6 juin à 3 heures et demie de l'après-midi, et signée par le général, nous déclara de sa part que l'évènement avait justifié sa détermination, et que, dans des dépêches émanées du ministre de la guerre et du ministre des affaires étrangères, sous la date des 28 et 29 mai, le gouvernement français lui déclarait que la mission de M. Lesseps était terminée.

« Vingt-quatre heures nous étaient accordées pour accepter l'ultimatum du 29 mai.

« Le même jour, vous le savez, M. Lesseps nous adressait une communication dans laquelle il était dit :

« Je maintiens l'arrangement signé hier. Je pars pour « Paris pour le faire ratifier. Cet arrangement a été « conclu en vertu de mes instructions qui m'autori- « saient à me consacrer exclusivement aux négociations « et aux rapports à établir avec les autorités et les « populations romaines. »

« Le même jour, le général Oudinot nous déclarait que les hostilités recommenceraient, mais que, sur la demande du chancelier de l'ambassade de France, l'attaque de la place serait différée jusqu'au *lundi* matin au *moins*.

« Le dimanche l'attaque avait lieu, et la conséquence de ce manque de foi était pour nous l'occupation de la

villa Pamphili et l'enlèvement de deux compagnies coupées, et dont le chiffre figure sans doute dans le bulletin de la journée du 3. Ces deux cents hommes, surpris pendant leur sommeil, sont maintenant, avec les vingt-quatre prisonniers faits pendant la journée, à Bastia en Corse.

« Maintenant que nous fait, je vous le demande, Monsieur, la dépêche du 26 mai, citée pour la première fois dans la lettre de M. de Corcelles ? Que font au gouvernement romain les dépêches citées par le général Oudinot ? Nous n'avons jamais vu ces dépêches ; leur contenu ne nous est nullement connu ; il ne nous a pas été communiqué officiellement.

« Nous avons, d'un côté, les affirmations du général, de l'autre, celles du ministre plénipotentiaire français ; elles se contredisent. Que la France arrange tout cela, si elle le peut, de manière à couvrir son honneur. Entre un ministre et le général d'un corps d'armée, notre Assemblée a cru pouvoir se rattacher à la tradition des faits établis par le plénipotentiaire. Je trouve qu'elle a bien fait, et je vous ferai observer, Monsieur, que c'est aujourd'hui seulement, le dixième jour du siége de Rome, que la présence de M. de Corcelles au camp en qualité de ministre envoyé nous est officiellement, bien qu'indirectement, connue.

« Pesez les dates des notes officielles, comparez-les à la date de l'occupation de Monte-Marcio et des opérations de l'armée française, et dites-moi, Monsieur, si, en examinant froidement la question diplomatique,

l'Europe ne sera pas conduite à dire : « Le gouvernement français n'a voulu que jouer le gouvernement romain. Le général Oudinot a déloyalement profité de la bonne foi des hommes qui le composent pour resserrer le cercle de l'intrigue, pour occuper des positions favorables, pour se ménager la possibilité de surprendre la ville. » Ou la dépêche du 26 n'existe pas, ou bien elle n'a pas été communiquée à temps à M. Lesseps.

« La dépêche du 29 mai était en effet connue au camp français dans la matinée du 1er juin ; celle du 26 pouvait donc se trouver dans ses mains dès le 29 mai. Si le général en chef ne la produisit pas à cette époque pour suspendre toute négociation et le négociateur lui-même, on pouvait penser qu'il voulait se prévaloir du semblant de négociations qui paralysait la surveillance et les forces du peuple romain pour s'emparer, sans rencontrer de résistance, peu à peu, des meilleures positions, sûr qu'il était, en produisant la dépêche du 26, de faire cesser à sa volonté toute négociation qui ne lui plairait pas, ou tout armistice dès qu'il serait prêt à agir. »

VIII.

Le général Oudinot, devenu maître des positions qui permettaient d'attaquer Rome, fit les préparatifs nécessaires pour s'emparer de la ville, en évitant, autant que possible, l'effusion du sang; il commença donc plusieurs tranchées, et établit deux parallèles en avant de la porte de Saint-Pancrace.

La résistance des assiégés devait être plus longue à la porte Saint-Pancrace que sur les autres points des fortifications.

Mais, en attaquant de ce côté, les Français suivaient la tactique de toutes les armées qui ont cherché à s'emparer de Rome ; ils savaient que, les remparts une fois conquis, la ville ne pouvait prolonger sa défense ; et qu'en portant l'attaque sur un autre point il eût fallu forcément, pour gagner le centre de la ville, côtoyer de nombreux monuments et des palais aussi solides que des forteresses, et traverser un réseau de rues formidablement barricadées sur une étendue de plusieurs kilomètres.

On se tromperait donc en attribuant le choix de la porte Saint-Pancrace comme point d'attaque au seul désir de respecter les monuments, qui, suivant la pittoresque expression d'un écrivain moderne, font de la ville éternelle « un reliquaire sacré. »

Nous n'avons pas d'ailleurs l'intention de nier que l'armée française n'ait cherché à ménager le plus possible les glorieux restes de Rome et les objets d'art dont son sol est couvert.

A ce moment, l'énergie du triumvirat sembla tenir de la fièvre ; il avait à combattre à la fois les menées de la réaction dirigées par la Cour de Gaëte, l'exaltation de quelques libéraux, l'émotion naturelle d'une population qui n'avait jamais entendu tonner le canon, et qui commençait à souffrir des privations de toute espèce. Cependant, de tous côtés on vit les combattants

prendre les mesures les plus efficaces pour sauver les ouvrages d'art qui illustraient la ville, et transporter à l'abri des boulets les chefs-d'œuvre qui étaient exposés au canon des assaillants. Il est juste aussi de dire que ceux-ci ne dirigeaient jamais leurs projectiles sur les musées du Capitole et du Vatican.

La tranchée fut ouverte vers la fin du mois de juin, et le bombardement foudroya pendant douze jours les fortifications.

La brèche fut pratiquée aux derniers jours de juin. Les Français, s'avançant à l'abri des balles, rencontrèrent néanmoins la plus héroïque résistance ; mais ils purent s'emparer des remparts, d'où ils dominaient la ville. Alors toute lutte devenait impossible ; Mazzini remit entre les mains du pouvoir municipal la démission du triumvirat, conçue dans les termes suivants :

« L'Assemblée, après le succès obtenu par l'ennemi, mué par le désir de soustraire Rome à des périls extrêmes, et d'empêcher que d'autres vies précieuses ne soient sacrifiées sans fruit pour la défense, a décrété la cessation de la résistance. Les hommes qui ont gouverné pendant la lutte ne peuvent que mal gouverner dans les nouveaux temps qui se préparent. Le mandat qui leur avait été confié a cessé de force ; ils s'empressent de le résigner entre les mains de l'Assemblée.

« Romains, frères ! vous avez tracé une page qui restera dans l'histoire comme un monument du degré d'énergie qui dormait en vous. Vous avez donné le baptême de la gloire et la consécration d'un sang généreux

à la nouvelle vie qui s'ouvre pour l'Italie, vie collective, vie d'un peuple qui veut être peuple, et qui le sera. Réunis sous le drapeau républicain, vous avez racheté l'honneur de la patrie commune souillée par les actes des malveillants, et tombée par l'impuissance monarchique. Vos triumvirs, descendus parmi vous comme de simples citoyens, emportent avec eux la consolation suprême de n'avoir eu que des intentions pures, et l'honneur de voir leurs noms associés à vos actes héroïques.

« Un nuage s'élève aujourd'hui entre votre avenir et vous, c'est un nuage d'un instant. Soyez constants dans la force de notre droit et dans la foi pour laquelle sont morts, apôtres aimés, beaucoup des meilleurs d'entre vous. Dieu veut que Rome soit libre et grande, et elle le sera. Ce n'est pas une défaite que vous avez subie, c'est la victoire des martyrs pour qui le sépulcre est un degré qui conduit vers le ciel. Quand royonnera l'astre de votre résurreetion, quand le prix du sacrifice que vous avez fait sans hésitation à l'honneur vous sera payé, puissiez-vous alors rappeler les hommes qui, pendant des mois entiers, ont vécu de votre vie, qui souffrent aujourd'hui de vos douleurs, et qui, s'il le faut, demain, dans vos rangs, combattront dans de nouvelles batailles. *Vive la république romaine !*

« Les triumvirs : J. Mazzini,
C. Armellini,
Aurelio Saffi. »

IX.

Qu'il nous soit maintenant permis d'esquisser quelques traits caractéristiques sur la révolution romaine et les hommes qui la dirigèrent.

L'Assemblée romaine, après l'occupation du bastion Saint-Pancrace par les Français, avait entendu avec calme les rapports que lui firent successivement le général Garibaldi et le triumvirat; elle avait déclaré qu'elle reconnaissait l'impossibilité d'une plus longue résistance, mais qu'elle continuerait de siéger. Elle refusa ensuite de traiter avec le général Oudinot, qui demandait à occuper Rome en promettant de sauvegarder la vie et les biens des citoyens ; elle se contenta de lui faire répondre que c'était aux membres de la municipalité qu'il devait s'adresser; que, quant à elle, elle ne demandait et ne voulait accepter aucune concession.

Le lendemain, au moment où les Français, entrant par la porte del Popolo, se disposaient à prendre possession de la ville, le président de la Chambre, du haut du grand balcon du Capitole, proclamait la Constitution que l'Assemblée avait élaborée au bruit du canon. Et lorsque Rome fut entièrement occupée par les troupes françaises, lorsqu'elle fut retombée aux mains de la réaction, à ce moment encore l'Assemblée, forte de ses droits et de sa conscience, siégea pendant trois jours, comme si elle n'avait pas cessé d'être souveraine, délibéra sur les intérêts généraux du pays, et publia ses

décrets dans le journal officiel, jusqu'à ce qu'enfin le général Oudinot eût chargé un bataillon de la dissoudre. Alors seulement elle céda. Mais ses membres, avant de se séparer, consacrèrent le fait de leur existence par une protestation qu'ils signèrent presque tous, et qui fut remise au commandant de l'armée française.

Ajoutons que, quoique l'Assemblée romaine fût restée en permanence pendant plusieurs jours sans autre garde que son immense autorité morale, aucune plainte, aucune insulte, aucun cri de vengeance ne s'éleva contre elle, et que, exemple unique peut-être dans l'histoire, pas une acclamation ne salua sa chute.

X.

Le général Oudinot, en occupant la ville, annonça aux citoyens que le pape venait de nommer, par un bref daté de Gaëte, une commission gouvernementale composée des cardinaux della Genga Sermatei, Vanicelli et Altieri.

Ces cardinaux se laissèrent aller à de cruelles mesures ; ils destituèrent en masse tous les employés nommés depuis le 16 novembre 1848 ; ils instituèrent un tribunal inquisitorial destiné « *à rechercher les fautes et la conduite des impies*, » et refusèrent de reconnaître les assignats lancés dans la circulation. Il fallut que le général Oudinot interposât sa médiation pour les empêcher de faire replacer la ville sous le joug d'une tyrannie qui l'aurait dépeuplée en quelques jours.

. . . .

. . . .

CHAPITRE XXVI.

CHUTE DE VENISE.

I.

Les derniers remparts de la liberté étaient tombés en Italie. Seule, Venise résistait encore.

Cette héroïque cité, qui avait été la première à commencer la révolution, devait être la dernière à succomber.

Comme nous l'avons vu plus haut, le triumvirat de Manin, Cavedalis et Graziani, placé au milieu d'une foule d'obstacles dont les deux plus considérables étaient l'isolement de Venise et la pénurie extrême des finances, avait dû cesser d'agir d'après sa propre autorité, et convoquer une Assemblée des représentants du

pays qui pussent défendre la ville et sanctionner, au nom du peuple, toutes les mesures extraordinaires qu'on devait prendre pour conserver à la Péninsule le dernier boulevard de son indépendance.

Les élections des représentants furent dignes du peuple que Manin commandait ; l'Assemblée fut convoquée le 15 février 1849.

Les triumvirs rendirent compte des actes accomplis pendant leur gouvernement ; l'Assemblée tout entière ratifia les sacrifices qu'ils avaient imposés à Venise, et, les premières séances terminées, les représentants, répondant aux vœux de la population qui considérait toujours Manin comme premier citoyen de Venise, le nommèrent chef du pouvoir exécutif avec le titre de président.

Pépé, que nous avons vu sortir de Venise à la tête de 8,000 hommes pour faire une diversion en faveur de Charles-Albert, avait été forcé de rentrer le 3 avril, lorsqu'il avait appris la désastreuse issue de la bataille de Novare. Il devait consacrer tous ses efforts à la défense des lagunes et de la cité.

Le 27 mars, le feld-maréchal Welden, chargé par l'Autriche des opérations militaires contre Venise, avait été nommé au commandement de l'armée de Hongrie et remplacé par le général Haynau. Le premier acte du nouveau commandant autrichien fut d'écrire au gouvernement de Venise une lettre brutale et arrogante. Cette lettre donnait communication de l'armistice conclu entre Radetzki et le Piémont, et engageait

la ville à faire une soumission à des conditions honorables : « Il est temps encore de rentrer dans le devoir, ajoutait cette lettre; mais, pour peu que vous résistiez, vous n'obtiendrez plus les conditions que nous sommes disposés à stipuler aujourd'hui. »

Manin, qui avait reçu cette lettre, ne voulut rien faire de lui-même; il convoqua l'Assemblée dans une séance secrète, et lut aux représentants la lettre du général Haynau. Nous devons dire qu'il n'y eut pas un instant d'hésitation dans la Chambre; tous les représentants votèrent immédiatement, au milieu d'une majestueuse unanimité, le décret suivant :

« Sous la présidence du citoyen Minottro, l'Assemblée des représentants de Venise a décrété à l'unanimité, au nom de Dieu et du peuple :

« Venise résistera à tout prix aux Autrichiens.
« Dans ce but, Manin est revêtu d'un pouvoir discré-
« tionnaire. »

II.

Les premiers actes de Manin en prenant le pouvoir dictatorial dont Venise le revêtait pour la troisième fois, fut d'assurer une alliance offensive et défensive avec la Hongrie. Kossuth lui avait écrit le triomphe de la cause hongroise, et cette lettre provoqua de la part des deux peuples qui combattaient les mêmes ennemis, une alliance plus honorable que fructueuse; car, à la fin d'avril, Venise, bloquée par les

Autrichiens du côté de la terre et du côté de la mer, était incapable de recevoir ou d'envoyer des secours pour le triomphe de la cause libérale.

L'escadre autrichienne, commandée par l'amiral Dahlrup, profitant du départ de la flotte sarde, fermait toute issue du côté de l'Adriatique; en même temps, les troupes autrichiennes, au nombre de 30,000 hommes, cernaient Venise du côté de la terre, et se préparaient à pousser vigoureusement le siège de la ville.

Un des trois forts qui formaient le second rayon de la défense de Venise, Malghera, à quelque distance de Mestre, fut le premier attaqué; il n'avait pour tous défenseurs que les jeunes artilleurs vénitiens et quelques corps dont l'ensemble montait à peine au-dessus de 2,000 hommes. Les tranchées furent ouvertes le 30 avril. Les Autrichiens les avaient commencées au-delà de la portée du canon. L'ancien ministre de la guerre, Paolucci, avait été chargé de la défense de Malghera. Voyant que le feu de son artillerie ne pouvait atteindre les travaux de l'ennemi, il ordonna qu'on ne tirât plus à une aussi grande distance. Cet ordre, tout sage qu'il fût, lui valut la colère et les accusations des défenseurs de Malghera, et Manin dut le remplacer dans la direction de la défense par le colonel Ulloa.

Le 3 mai, le maréchal Radetzki vint, accompagné des archiducs d'Autriche, pour presser les travaux; il se figurait (erreur commune aux réactionnaires de tous les pays) qu'à la première attaque vigoureuse Venise, tyrannisée par quelques hommes, allait aussitôt opérer

un soulèvement en faveur de l'Autriche. Il comptait que Malghera ne pourrait résister à ses troupes et à l'immense parc d'artillerie que le général Haynau avait amené devant la ville.

Le 4 mai 1849, les Autrichiens commencèrent un feu terrible sur Malghera ; soixante canons tonnèrent à la fois ; les meilleurs artilleurs autrichiens pointaient les pièces. On s'attendait à voir les jeunes défenseurs de Venise hésiter devant une aussi vive attaque. Il n'en fut rien ; la forteresse répondit par un feu aussi bien dirigé et peut-être plus violent. Comme elle n'était séparée de Venise que par le célèbre pont qui traverse les lagunes dans toute leur longueur, les braves volontaires de Malghera étaient encouragés par la présence de toute la population vénitienne, qui applaudissait à leur énergique résistance : des femmes et des enfants accoururent au milieu des dangers de tout genre pour prêter leur secours aux blessés. Le colonel Ulloa avait déployé une extrême vigueur, et, au bout de huit heures de bombardement, les Autrichiens, voyant leurs premières munitions épuisées, durent cesser le feu.

III.

Il fallait que Radetzki obtînt un armistice pour se procurer de nouvelles munitions ; mais, afin de déguiser la véritable cause de cette suspension d'armes, il écrivit à Manin que, prenant en pitié le sort malheureux que Venise allait subir si elle résistait davantage,

il engageait paternellement ses habitants à se rendre à une dernière sommation. La capitulation proposée aux Vénitiens comprenait les articles suivants : Soumission absolue, reddition de tous les forts, de tous les vaisseaux et de toutes les richesses de Venise, et remise des armes qui appartiennent soit à l'Etat, soit aux particuliers. En revanche, il accordait à toutes les personnes qui voulaient quitter Venise quarante-huit heures pour se retirer, et leur assurait la retraite soit par terre, soit par mer. Une amnistie générale était accordée à l'armée, mais pour les sous-officiers et les soldats seulement.

Manin répondit :

« Excellence, le lieutenant feld-maréchal Haynau, par sa note du 26 mars dernier, a déjà fait au gouvernement provisoire de Venise une sommation contenant les mêmes détails que la lettre qui m'est parvenue hier de votre part. Les représentants de la population vénitienne ont alors été convoqués, et, sur la communication du général Haynau, l'Assemblée a décrété à l'unanimité la continuation de la résistance et m'a chargé de l'exécution de ce décret; je ne puis donc donner à Votre Excellence d'autre réponse que celle que m'ont présentée les mandataires légitimes de mon pays. »

A ces paroles fermes Manin ajoutait : « qu'ayant imploré l'intervention de l'Angleterre et de la France, il espérait que l'entremise de ces deux puissances pouvait terminer amiablement la lutte et éviter une effusion de sang peut-être inutile. »

Radetzki répondit à cette lettre par des expressions qui témoignaient de la plus vive colère. « Toute espérance du gouvernement provisoire de Venise, disait-il, est vaine et illusoire; elle n'a d'autre but que d'induire en erreur les pauvres habitants. Dès ce moment donc, je cesse toute correspondance ultérieure. Je déplore que Venise doive subir le sort de la guerre. « Comme confirmation de ces paroles, les hostilités commencèrent aussitôt.

Les évènements devaient prouver en effet que Venise, en comptant sur l'intervention de l'Angleterre et sur le concours de la France, s'abusait étrangement. Lord Palmerston, qui était à la tête du cabinet anglais, répondit aux sollicitations de Manin par une lettre sèche et dure. Le noble lord, malgré ses protestations de dévouement à la cause du progrès, disait que l'Angleterre ayant été une des puissances signataires des traités de 1815, elle ne pouvait prendre les armes en faveur de Venise, et il engageait les Vénitiens à faire leur soumission à l'Autriche. Le ministre de France, M. Drouyn de Lhuys, avait été sollicité vivement par une lettre de l'archevêque de Paris. Dans cette lettre, on remarquait des phrases dictées par les sentiments les plus nobles et les plus généreux. Monseigneur Sibour, après avoir énuméré les conditions que l'Autriche imposait à Venise, et ses droits à une indépendance consacrée par quatorze siècles de combats et de gloire, s'écriait : « Venise ne peut pas accepter de pareilles conditions; elle est résolue à s'ensevelir tout entière sous ses ruines

avant d'y souscrire. La France, l'Europe civilisée peuvent-elles permettre qu'elles lui soient imposées? Il n'y a donc plus d'union ni de solidarité entre les peuples! Il n'y a donc plus, par-dessus les droits secondaires que peuvent donner des traités anciens ou des triomphes récents, les droits éternels de la justice ou de l'humanité! Il n'y a donc plus de principes inviolables pour garantir ce qu'il faut juste à un peuple de dignité, de force et de liberté pour ne pas mourir! » Pourquoi faut-il qu'un langage dicté par la plus généreuse inspiration se soit tu depuis devant la peur et les questions d'intérêt matériel?

Quoi qu'il en soit, la réponse de M. Drouyn de Lhuys fut plus polie que celle de lord Palmerston; mais, sous des formes honnêtes, elle n'était autre chose que le commentaire des paroles du cabinet anglais.

IV.

Pendant ce temps, le siège de Malghera continuait toujours; l'artillerie autrichienne tonnait sans cesse contre la petite place; les troupes ennemies, malgré la fièvre et le canon des Vénitiens, poussaient le siège avec une vigueur qui tenait de la rage. Le colonel Ulloa résistait de son côté avec une suprême énergie. Quand ses boulets ne pouvaient atteindre les Autrichiens, il inondait leurs travaux en fermant les écluses des canaux de Mastre et de Losellino, et en élevant par là leur niveau de façon à noyer les ennemis. Malgré tant d'obs-

tacles et la longueur d'un siège qu'ils avaient espéré terminer dans une journée, les Autrichiens, après vingt-cinq jours, ouvraient le feu de leurs secondes parallèles. Le comte de Thurn, qui avait pris la direction de l'artillerie, avait remplacé Haynau, appelé par le cabinet de Vienne à dévaster la Hongrie.

Le 24 mai, à la pointe du jour, cent cinquante bombes à feu vomirent l'incendie et la mort sur Malghera; les assiégés répondirent par les détonations de cent soixante canons; cette lutte était effrayante. Depuis longtemps l'Europe n'avait pas retenti d'un tonnerre aussi formidable. Pendant trois jours le combat se soutint avec furie. Les Autrichiens avaient tous les avantages; Malghera leur servait de point de mire, et les Vénitiens, acculés dans un petit espace, et décimés par les bombes autrichiennes, étaient forcés d'éparpiller leurs feux sur toute la campagne. Le 26 au matin, la petite forteresse n'était plus qu'un monceau de ruines: ses remparts écroulés, ses bastions démolis pierre à pierre, ses débris inondés du sang des victimes, laissaient à découvert les défenseurs héroïques de Malghera.

Ulloa, cependant, voulait tenir encore; mais Manin, de concert avec Pépé, ordonna la retraite sur Venise. Cette retraite ne fit que témoigner, une fois de plus, la science et la valeur du jeune colonel. Pendant toute la journée du 26, les canons de Malghera répondirent encore aux Autrichiens. La retraite fut opérée à minuit. Ulloa quitta le dernier les décombres fumants de

Malghera. Les pièces furent enclouées, et on jeta à l'eau toute la poudre qu'on n'avait pu emporter.

Le 27 au matin, une patrouille de chasseurs styriens envoyés en éclaireurs s'approcha de la petite citadelle et la trouva abandonnée. Aussitôt les troupes s'en emparèrent, et l'on envoya un détachement du génie au fort de San-Juliano, que les Italiens avaient évacué du même coup. Mais cette dernière place avait été minée, et les Autrichiens étaient à peine installés, que le magasin de poudre éclata et fit sauter la citadelle avec tous les hommes qui l'occupaient. Le comte de Thurn, à la vue de ces monceaux de ruines qui attestaient la résistance d'Ulloa, fut saisi d'un vif sentiment d'admiration. Tous les Autrichiens rendirent justice à la valeur des assiégés, et un correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* s'écria : « Il faut rendre honneur à l'honneur! la garnison de Malghera s'est vaillamment conduite, tous ici le reconnaissent; aucune troupe du monde n'aurait pu prolonger la résistance plus longtemps qu'elle ne l'a fait. »

V.

Le triomphe des Autrichiens ne fit qu'exciter l'ardeur de Venise. L'Assemblée, après avoir décrété que l'armée par sa bravoure, et le peuple par ses sacrifices, avaient bien mérité de la patrie, renouvela son décret du 2 avril 1849, et déclara qu'elle résisterait à tout prix.

Des négociations avaient été entamées avec l'Autriche ; mais sur le refus de M. de Bruck, plénipotentiaire

du cabinet de Vienne, de reconnaître l'indépendance de Venise, la ville se résolut à prolonger la lutte.

La prise de Malghera laissait aux Autrichiens le passage du pont du chemin de fer; mais Ulloa, en se retirant, avait fait sauter derrière lui dix-neuf arches de cette magnifique construction. On avait disposé sur les quatre places qui s'étendent de Venise jusqu'à l'endroit où l'autre communication avait été interrompue, plusieurs batteries destinées à répondre à l'artillerie autrichienne. Ce n'était plus Malghera qui se défendait, c'était Venise tout entière; Venise, avec sa population de femmes, de vieillards et d'enfants, acceptant toutes les souffrances d'une ville assiégée, déjà réduite par la famine et bloquée de toutes parts. Néanmoins, la cité pouvait prolonger longtemps encore la lutte. Isolée au milieu de la mer par ses lagunes où les sables mouvants ne permettent l'approche ni des bâtiments, ni des troupes de terre, Venise formait le centre d'une circonférence que les Autrichiens ne pouvaient franchir, et dont le rayon le plus rapproché les tenait encore à quatre kilomètres de ses défenseurs.

Il était donc certain que le blocus et la famine étaient beaucoup plus à craindre encore que le canon des Autrichiens. Il fallait donc à tout prix organiser une commission annonaire qui réglât dans la ville la distribution des vivres. Manin plaça à la tête de cette commission Valentino Pasini. Les mesures prises par le gouvernement furent tellement calculées, qu'à un jour près on pouvait savoir combien de temps se prolongerait la

résistance. La commission avait pris les mesures nécessaires pour que le prix du pain ne changeât pas pendant tout ce temps.

Vers le milieu du mois de juillet, les Autrichiens, décimés par la fièvre, suspendirent leur attaque et changèrent leur plan. L'artillerie ennemie, reconnaissant l'inutilité de son feu, et voyant que ses boulets parvenaient à peine à l'extrémité du faubourg del Canareggio, recourut à un expédient qui donnait à la portée des pièces une extension considérable. En imprimant aux canons et aux mortiers une inclinaison d'un quart de cercle, les projectiles lancés peuvent parcourir la distance de 5,000 mètres.

« Le 29 juillet, vers onze heures du soir, dit M. Anatole de la Forge, à la plume duquel nous avons emprunté plus d'une fois de poétiques détails sur l'histoire de Venise, la ville, à peine éclairée par les rayons de la lune sur laquelle passait à chaque instant de grands nuages noirs, présentait l'aspect particulièrement mélancolique d'une place de guerre endormie. Tout était tranquille autour d'elle; la population reposait dans une sécurité profonde sous la garde des forts et des batteries dont on entendait le tir par intervalles. Saint-Marc et ses coupoles, ses porches surchargés d'azur et d'or, ses clochetons, ses colonnades, ses statues et son lion ailé, Saint-Marc était presque enveloppé aussi dans les ténèbres; de ce lieu seulement on distinguait deux petites lumières vacillantes qui brillent nuit et jour au front de la madone, pieuse image dessinée en mosaïque

sur la muraille du temple. Quelques barques attardées glissaient en silence sur la lagune ; tout enfin respirait le repos dans cette nuit mémorable. Tout à coup, l'horizon s'illumine, une pluie de bombes, d'obus et de boulets éclate sur la ville endormie ; en un instant la population, suprise par ce terrible réveil, fut sur pied. Au milieu de l'épouvante et de la confusion générales, il y eut quelques heures d'angoisse inexprimable. De tous côtés on n'entendait que les éclats de la mitraille, la chute des projectiles traversant les toits des maisons jusqu'au premier étage; puis, sous le feu de ce bombardement formidable, les malheureux habitants à demi vêtus couraient pêle-mêle dans l'obscurité, cherchant en vain un abri. Ce triste tableau navrait le cœur. Certains quartiers plus spécialement ravagés par l'artillerie autrichienne, tels que ceux du Canareggio, San-Giacommo, San-Samuel et San-Barnaba, durent être abandonnés. Les rues et les canaux étaient remplis d'émigrants qui, avec leurs effets les plus précieux, allaient se réfugier dans la partie la moins exposée de Venise : un grand nombre de ces malheureux campèrent sur la place Saint-Marc, sur la rive des Esclavons et à Castello. »

VI.

Manin avait fait ouvrir les portes du palais des doges, vers lequel la foule s'était précipitée. L'attitude de la population, malgré la frayeur soudaine causée par

ce bombardement, fut admirable; les Autrichiens, qui avaient préparé un grand coup, s'étonnaient le lendemain matin de ne pas voir flotter le drapeau de la capitulation sur le sommet de Saint-Marc.

Personne à Venise ne songeait à se rendre : tous les habitants de la ville, entassés dans un petit espace, s'encourageaient les uns les autres à supporter la faim et les souffrances de toutes sortes jusqu'au dernier moment. Le cardinal-patriarche Monico, qui avait fait, comme nous l'avons vu, cause commune avec le parti rétrograde, ne se sentant aucune envie de participer aux dangers de la cause italienne, voulut mettre à profit son influence religieuse et engager le gouvernement provisoire à traiter de la capitulation.

Lorsque le peuple apprit cette nouvelle, il se laissa aller à la dernière colère; une foule immense se porta en masse devant l'archevêché, en proférant des cris de mort contre le prélat. Le palais fut envahi, les fenêtres brisées, et, avant que le gouvernement ne pût s'interposer, on avait jeté une grande partie des meubles dans le canal. Le cardinal Monico, réfugié dans son oratoire, s'attendait d'un instant à l'autre à être victime de la colère populaire; enfin, Tommaseo put intervenir et dissiper les cohortes nombreuses des assiégeants. Le cardinal Monico, d'ailleurs, avait pu s'assurer du peu de sympathie que Venise éprouvait pour le gouvernement autrichien; car sa proposition, écrite et répandue dans toute la ville, avait à peine trouvé quatre-vingts signatures.

Cependant, le bombardement continuait sans interruption ; le consul d'Angleterre faillit être tué par un boulet autrichien ; la maison de Manin, les palais de la ville, les églises, les édifices, étaient sillonnés par les bombes ennemies.

A la faim, au bombardement, aux souffrances de toute nature, vint alors se joindre un autre fléau plus terrible que ceux qui avaient dévasté jusque-là l'héroïque cité : le choléra. Cette épidémie se manifesta avec une violence extrême ; elle était propagée surtout par le manque d'air et les privations des habitants entassés les uns sur les autres. Des maisons entières qu'avait épargnées le feu de l'ennemi, furent changées en tombeaux par le choléra. Quelques lignes tracées à la craie sur leurs portes annonçaient la mort des habitants.

Chaque jour amenait avec lui le dénouement prochain de la résistance. Les vivres commençaient à faire défaut ; quelques sorties heureuses des assiégés avaient d'abord ravitaillé la ville, mais les Autrichiens, mis sur leurs gardes, veillèrent à ce que désormais les habitants ne pussent plus rien espérer de ce côté.

L'Assemblée crut de son devoir de suspendre ses délibérations. Les représentants, persuadés que la résistance allait faire de la ville une immense nécropole, se réunirent le 3 août, et prirent la décision suivante :

« L'Assemblée concentre tous les pouvoirs entre les mains du président du gouvernement, Daniel Manin,

les soldats insurgés. Arrivée sur le pont du Rialto, la petite troupe fut accueillie par une fusillade très-vive. Tout le monde hésitait. Manin, s'avançant alors vers les rebelles, et découvrant sa poitrine, s'écria : « Si vous voulez ma vie, prenez-la; mais auparavant il faut que vous m'écoutiez. » Cet acte héroïque et, il faut le dire aussi, le courage d'Ulloa, dissipèrent les insurgés, et Venise put espérer rester pure de toute guerre civile jusqu'au dernier moment.

Enfin, le 24 août, on négocia la capitulation. Venise ne pouvait ni vivre ni se défendre un jour de plus. Manin, une fois les négociations terminées, remit ses pouvoirs entre les mains du conseil municipal, et il se prépara, avec quarante des principaux citoyens de Venise, à prendre la route de l'exil.

Ainsi tomba, après dix-huit mois de luttes, ce dernier boulevard de la cause italienne.

Voici le texte de la capitulation de Venise.

VIII.

1° La soumission aura lieu entièrement d'après les conditions de la proclamation de S. E. M. le comte Radetzki du 14 août de cette année. 2° La reddition complète, en tant qu'il en est parlé dans cette proclamation, s'effectuera dans le terme de quatre jours à partir d'après demain, de telle sorte qu'il sera institué une commission militaire, composée : d'une part, de LL. EE. M. le général de cavalerie de Gorzkouwski, M. le général



Histoire de l'Italie par César Vimercati.

EMBARQUEMENT DU PRÉSIDENT MANIN

d'artillerie baron de Hess, ainsi que de M. le colonel chevalier Schlitter, adjudant-général de S. E. le feld-maréchal comte Radetzki, et M. le chevalier Schiller, chef de l'état-major général du deuxième corps d'armée de réserve; d'autre part, de M. l'ingénieur Cavedalis, qui s'adjoindra un officier supérieur de marine.

Après que les délégués vénitiens eurent exposé la nécessité de quelques explications relativement aux dispositions contenues dans les articles 4 et 5 de la proclamation précitée, il fut déclaré que, parmi les personnes qui auraient à quitter Venise, on comprendrait premièrement tous les officiers I. R. ayant pris les armes contre leur souverain légitime, puis tous les militaires étrangers, de quelque grade qu'ils soient revêtus; enfin les personnes civiles nommées dans la liste qui serait remise aux délégués vénitiens.

Vu la circonstance qu'il circule actuellement à Venise une masse de papier-monnaie qu'on ne pourrait retirer à la partie pauvre de cette nombreuse population sans le préjudice le plus sérieux pour son existence; vu en outre la nécessité de régler cet objet avant l'entrée des troupes I. R., il est statué que le papier-monnaie, qui se trouve en circulation sous la dénomination de *carta communale*, sera réduit à la moitié de sa valeur nominale, et qu'il aura, avec la valeur réduite sus-indiquée, cours forcé à Venise, à Chioggia, et dans d'autres localités comprises dans l'arrondissement de la ville (Estuari) (1), jusqu'à ce qu'il soit

(1) Rayon de territoire fortifié de Venise.

retiré et remplacé par les soins du conseil municipal, ce qui se devra faire dans un bref délai. L'amortissement de ce nouveau papier-monnaie se fera entièrement aux frais de Venise et de l'arrondissement précité, au moyen d'une contribution additionnelle de 25 centimes par an par chaque lire d'impôt foncier, ainsi qu'au moyen de toutes les autres ressources financières qui pourront être nécessaires pour accélérer cet amortissement. Il ne sera point imposé de frais de guerre pour cet impôt, et on aura égard à ceux qui sont déjà imposés à quelques Vénitiens au sujet de leurs propriétés sises sur la terre ferme. En ce qui concerne la soi-disant *carta patriotica*, qui est totalement retirée de la circulation, ainsi que les autres titres de la dette publique, on statuera plus tard les dispositions convenables.

Le 24, la reddition de la place et de l'arrondissement se feront de la manière suivante :

1° Départ des bataillons lombards commandés par Meneghetti, de la ville de Venise et du Vénitien, pour se rendre sur la terre ferme, c'est-à-dire par Fusina.

2° Occupation des forts, le 25, tels que San-Secondo, Piazzale, San-Giorgio, San-Angelo, et celui de la station du chemin de fer.

3° Départ des corps Euganei et des corps du Sile, le 26, par Fusina.

4° Occupation de la ville, remise de l'arsenal et de la flotte. Le 27, réunion des officiers au fort sur le Lido.

5° Départ des corps Friulani, de la Brenta et du Galateo, le 28, et dissolution des deux régiments.

6° Occupation de Chioggia, de Buranno et des districts respectifs de ces localités, le 29.

7° 30 août, départ des Napolitains par mer, et occupation du fort de San-Nicolo et du Lido.

8° 31 août, départ des officiers et remise du fort sur le Lido.

Nous avons entrepris l'histoire de l'Italie en 1848; nous avons raconté tous ses efforts pour conquérir son indépendance; la dernière ligne de ce livre doit s'arrêter aux derniers soupirs de la liberté italienne. Notre récit n'est point l'oraison funèbre de ce peuple courageux; en retraçant les luttes accomplies pour la liberté, il présente plutôt le gage du triomphe promis par l'avenir.

C'est une croyance générale que l'Italie, épuisée par vingt siècles de productions merveilleuses et d'enfantements héroïques, n'est plus maintenant qu'une nation énervée et abâtardie. Rien n'est plus faux que cette idée : l'Italie est toujours la mère du génie et des grands hommes. Son soleil n'a pas changé; le climat fécond qui a donné au monde Virgile, Dante et le Tasse, est encore aujourd'hui ce qu'il fut autrefois. L'Italie est restée l'*alma parens* des chefs-d'œuvre et des héros.

Pour le constater, il suffit de jeter un coup d'œil sur les plus nobles de ses enfants modernes. C'est à elle que le XIXe siècle doit les inimitables poëmes de Manzoni, la prose ravissante de Silvio Pellico, les magnifiques tableaux de Léopold Robert, et les puissantes conceptions de Rossini; c'est chez elle que tous les grands génies de l'Europe actuelle viennent encore puiser l'inspiration.

La peinture, la poésie, la musique, ces trois grandes manifestations de tout ce qu'il y a de généreux, de noble et de puissant dans l'humanité, vont toujours chercher dans la patrie de Raphaël et du Titien la couronne et le triomphe.

Mais l'Italie démembrée, asservie, déchirée en lambeaux par la brutalité des barbares, n'est point aujourd'hui ce qu'elle pourrait être si elle avait réalisé son unité. L'esclavage qui pèse sur elle, la misère, fille de l'esclavage, le triomphe du sabre aveugle sur l'intelligence, le silence auquel elle est contrainte, sont autant d'obstacles au développement de sa féconde nature. Aussi l'antagonisme est nettement posé entre l'art et la force, entre le génie et l'oppression. L'intelligence y lutte contre le fer, et elle triomphera tôt ou tard, car l'intelligence seule peut émousser la pointe des baïonnettes. Tôt ou tard l'Italie constituera son unité; cette unité, qu'elle appelle tantôt par le bruit des armes, tantôt par le silence des conspirations; cette unité, qui doit créer une nation de plus au milieu des nations puissantes de la civilisation moderne; cette unité, enfin,

sans laquelle il n'est point de paix et de sécurité pour l'Europe.

Tant que l'Italie ne sera pas une nation indépendante et libre, elle sera une source de bouleversements, un tonneau de poudre placé au milieu de la société moderne; la moindre étincelle y mettra le feu, le moindre souffle y attisera la flamme des révolutions. Le monde civilisé est donc intéressé à la réalisation de l'unité de la Péninsule.

Ce qui fait l'Italie à la fois impuissante et dangereuse, c'est l'asservissement qui cherche à étouffer tous les germes sacrés qui fermentent dans son sein. Son grand ennemi, son persécuteur éternel, c'est l'étranger. Les Italiens l'ont bien compris en 1848, et aucun peuple n'a guetté avec plus de patience l'heure de la délivrance; ils ont compris que l'Autriche enfin rejetée au-delà des Alpes, leurs princes tomberaient d'eux-mêmes, frappés d'impuissance et incapables de maintenir des trônes appuyés seulement sur la domination étrangère. Aussi avons-nous vu toutes les villes de l'Italie septentrionale se soulever à la première nouvelle de l'insurrection de Vienne, sans attendre même un signal : Milan, Venise, Brescia, Padoue sonnèrent le même jour le tocsin de la révolution, et il ne leur fallut pas une semaine pour chasser les Autrichiens de leurs murailles.

On doit déplorer que les mêmes hommes qui avaient secoué la domination de l'Autriche avec leurs seules forces, n'aient pas poussé jusqu'au bout leur confiance en eux-mêmes, et aient invoqué les secours d'un mo-

narque italien; ils ont oublié que les princes ne sont point bons à servir la cause des peuples, et ils ont perdu l'Italie parce qu'ils ont voulu appeler trop d'Italiens à la sauver.

Nous ne voulons pas revenir sur les évènements qui ont fait l'objet de ce livre; nous dirons seulement qu'il ne faut pas croire l'Italie morte : les faits nous démontrent que si elle a été terrassée elle n'est point vaincue. La révolution de 1848 a laissé dans les cœurs trop de glorieux souvenirs pour que les peuples italiens ne courent pas aux armes au premier appel. Le coup que l'Autriche a frappé dans la bataille de Novare n'a pas atteint les peuples, il n'a atteint que l'intervention monarchique. Que les partisans de l'indépendance attendent l'avenir avec espoir, appuyés sur la conscience de leurs droits; l'heure glorieuse sonnera bientôt, et avec elle surgiront cette fois l'indépendance et la liberté. — Puissions-nous, humble ouvrier parmi tant de maîtres illustres, avoir apporté notre pierre au grand édifice de l'avenir : L'UNITÉ DES PEUPLES ITALIENS!

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE III. — Milan.

CHAPITRE IV. — Les Cinq Jours.

CHAPITRE V. — Venise et Manin.

CHAPITRE VI. — MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

IIe partie. — Combats.

CHAPITRE VII. — TOSCANE ET SARDAIGNE.

CHAPITRE VIII. — ORGANISATION DE LA DÉFENSE ET DÉPART DES COMBATTANTS.

CHAPITRE IX. — PREMIERS ENGAGEMENTS.

CHAPITRE X. — LOMBARDO-VÉNÉTIE. — LA POLITIQUE ET LA GUERRE AU MOIS DE MAI.

CHAPITRE XI. — REVERS.

CHAPITRE XII. — Chute de Milan.

IIIe partie. — Réactions.

CHAPITRE XIII. — Naples et les Calabres.

CHAPITRE XIV. — Gouvernement de Pie IX.

CHAPITRE XV. — LE MINISTÈRE ROSSI.

CHAPITRE XVI. — FUITE ET DÉCHÉANCE DU PAPE.

CHAPITRE XVII. — TOSCANE.

CHAPITRE XVIII. — Venise.

CHAPITRE XIX. — L'Autriche et le Piémont.

CHAPITRE XX. — Dénonciation de l'armistice par Charles-Albert.

IVe partie. — Dernières luttes.

CHAPITRE XXI. — NOVARE.

CHAPITRE XXII. — SOUMISSION DE LA SICILE.

CHAPITRE XXIII. — DÉCHÉANCE ET RESTAURATION DE LÉOPOLD.

CHAPITRE XXIV. — ROME. — NÉGOCIATIONS.

CHAPITRE XXV. — SIÉGE ET PRISE DE ROME.

CHAPITRE XXVI. — CHUT DEE VENISE.



DG 553 .V55 1856 C.1
Histoire de l'Italie en 1848-4
Stanford University Libraries
3 6105 039 556 936

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305

